

AVERTISSEMENT

Le présent Cahier de l'ASER est désormais mis en ligne.

Les articles anciens sont consultables mais restent la propriété scientifique de leurs auteurs.

Nous demandons donc à nos lecteurs de les citer selon les normes valables en bibliographie et de donner le ou les auteurs en cas de citation.

Exemple :

Bibliographie :

'A.Acovitsioti-Hameau 1987 Le prieur de Mazaugues face au Conseil Communal (XVIe-XVIIIe siècles), *Cahier de l'ASER*, n°5, pp.77-81

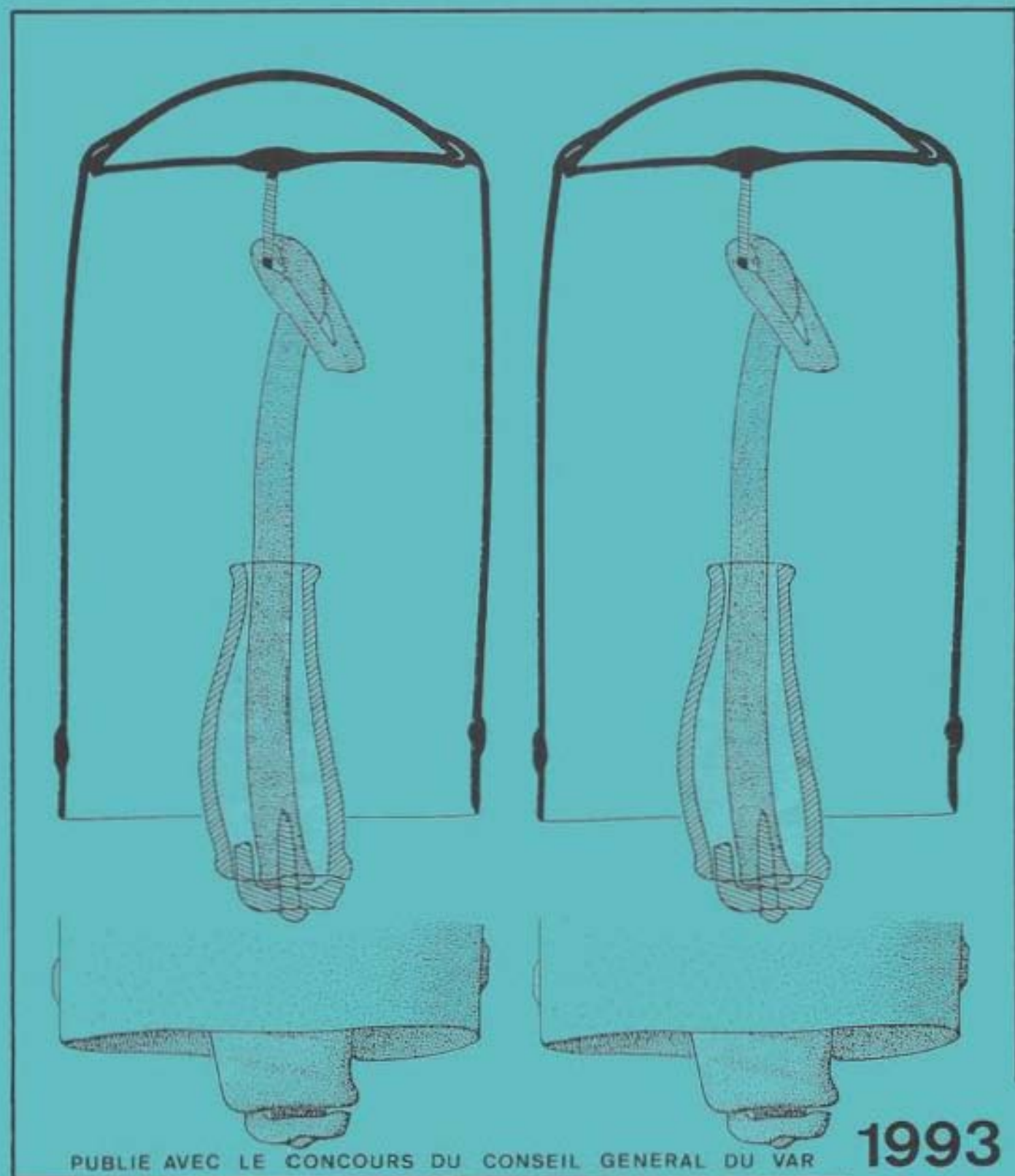
Citation :

« Irritable et anti-révolutionnaire, le prieur Véran est arrêté par les paroissiens à la suite d'un de ses sermons et confiné dans une salle de la mairie. » ('A.Acovitsioti-Hameau 1987 p.81)



PATRIMOINE DU CENTRE-VAR

CAHIER DE L'ASER N°8



PUBLIE AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GENERAL DU VAR

1993

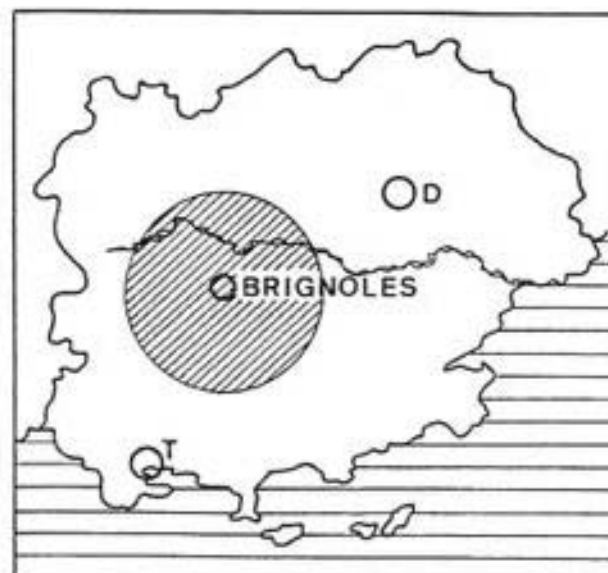
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE, D'ETUDE ET DE RECHERCHE
POUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU CENTRE VAR

CAHIER DE L'ASER

N°8

1993

coupe d'une sonnaille de mouton mettant en évidence le mode d'attache du battant taillé dans un os long d'âne ou de mulet (dessin de Ph.HAMEAU). Cet objet évoque l'usage pastoral que nous avons reconnu à la grotte du Vieux-Mounol et dans plusieurs abris naturels aménagés.



Sommaire

ARCHEOLOGIE

- | | |
|--|----|
| Les Grottes du Grand Jas (Le Val)
<i>par Philippe HAMEAU et Henri VIGARIE</i> | 1 |
| La Grotte du Vieux - Mounol (Signes) : les niveaux historiques
<i>par Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU, André CAZENAVE et Philippe HAMEAU.</i> | 11 |

PALETHNOLOGIE

- | | |
|---|----|
| Les abris naturels aménagés en Centre - Var (2ème partie)
<i>par Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU</i> | 27 |
| La distillation de l'huile de cade
<i>par Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU, Marie Claude BRO et Philippe HAMEAU</i> | 55 |
| Note sur les troupeaux du Roi René et l'huile de cade
<i>par Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU</i> | 61 |
| Vous avez dit Cabanon ?
<i>par Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU</i> | 63 |
| Les cabanons du Centre - Var : étude spatiale et architecturale
<i>par Cyrille CHOPIN</i> | 65 |
| Les cabanons de Tourves
<i>par Claude ARNAUD</i> | 77 |

NOTES ET COMPTES - RENDUS

107

Les Grottes du Grand Jas (Le Val)

Philippe HAMEAU⁺ et Henri VIGARIE⁺⁺

Sites mineurs ou sites simplement pauvres en matériel ? L'étude de trois modestes cavités du vallon du Gueilet, contemporaines d'un habitat de plein-air et de l'abri A (ou Peint) des Eissartènes, permet de soulever la question de la complémentarité des sites. Un second problème est appréhendé, celui du mobile qui a poussé les hommes de l'Antiquité et/ou du Moyen-Age à vider les grottes sépulcrales plus anciennes.

A. Problématique

La grotte du Grand Jas a été repérée par l'un de nous (Ph.H) dès 1984. A cette époque, quelques fragments de tegulae et un fond de céramique commune gallo-romaine posés sur une très faible couche d'un sédiment pulvérulent nous avaient amené à conclure à une utilisation tardive, sans doute très éphémère,

re, de cette cavité étroite et basse. Elle porte le n°17 dans notre inventaire archéologique du vallon du Gueilet, commune du Val, publié dans le Cahier de l'ASER n°7. A la suite de l'incendie qui a ravagé en août 1991 la zone allant des confronts de Tourves, Bras et Le Val jusqu'à la colline du Grand Clapier à Brignoles, nos prospections nous ont ramenés

⁺ 14 av.Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret (archéologie)

⁺⁺ La Vigerie chemin de la Passéguère 83136 Forcalqueiret (anthropologie)

dans les parages de la grotte. La découverte sur la pente, au pied de la grotte, de plusieurs perles en calcaire et d'une lamelle en silex nous a laissé supposer un usage sépulcral de la cavité au début des Ages des Métaux. Il devait s'agir à notre avis d'une grotte vidée pendant l'Antiquité fait connu pour de nombreuses cavités similaires. Un sondage a donc été demandé auprès du Service Régional de l'Archéologie pour statuer sur ce fait et ramasser le cas échéant les derniers témoins préhistoriques oubliés dans l'anfractuosité. Nos interrogations étaient d'autant plus légitimes qu'il s'agissait de la première cavité sépulcrale découverte dans les environs de la falaise des Eissartènes où se trouve l'Abri A ou Abri Peint orné de figures schématiques dites de tradition ibérique attribuables au Chalcolithique lato sensu. De plus l'habitat potentiel contemporain, révélé par nos prospections au lieu-dit la Blanche (site n°8 de notre inventaire) se trouve à mi-chemin entre l'abri aux peintures et la cavité sépulcrale, le tout échelonné sur une distance d'un kilomètre tout au plus.

Les trois sites expriment donc une complémentarité dont il était indispensable de s'assurer par un sondage dans la grotte du Grand Jas.

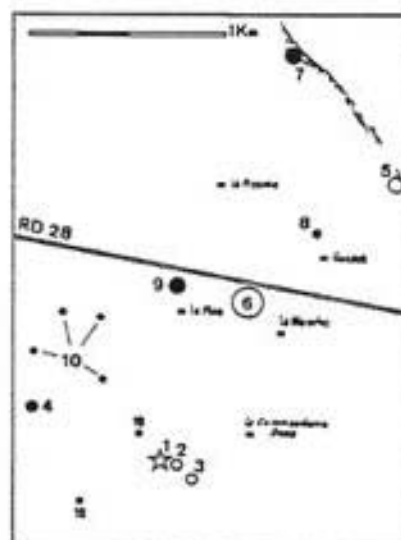


Fig.1 - Sites mentionnés dans le texte
1, 2, 3 grottes du Grand Jas 4 autre cavité des Brasques avec restes anthropologiques
5 abri A des Eissartènes 6 habitat de la Blanche 7 Couloir des Eissartènes 8 station du Gueilet 9 atelier de potiers du Plan occidental 10 matériel gallo-romain éparé

B. Les lieux

Nous avons appelé la cavité, grotte du Grand Jas, du nom d'une construction proche à usage pastoral. La carte I.G.N. mentionne ce bâtiment sous le nom de Commanderie, bâtiment qui serait antérieur au Grand Jas, lieu-dit qui n'est mentionné sur le cadastre qu'à partir de 1837 (voir notes et comptes rendus, Cahier de l'ASER n°5). La grotte sépulcrale porte le numéro 1 à cause de deux anfractuosités proches, que nous

avons cru bon de sonder et auxquelles nous avons attribué les numéros 2 et 3. Les trois cavités sont distantes d'une centaine de mètres tout au plus et sont situées sur les pentes N et S d'un petit vallon. Ce dernier est dominé au nord par l'un des affleurements calcaires (cote 353) les plus "importants" de la zone des Brasques, terme générique à prendre au sens large. Des murets en pierres transversaux au vallon témoignent d'anciennes pratiques culturelles le long d'un ruisseau asséché.

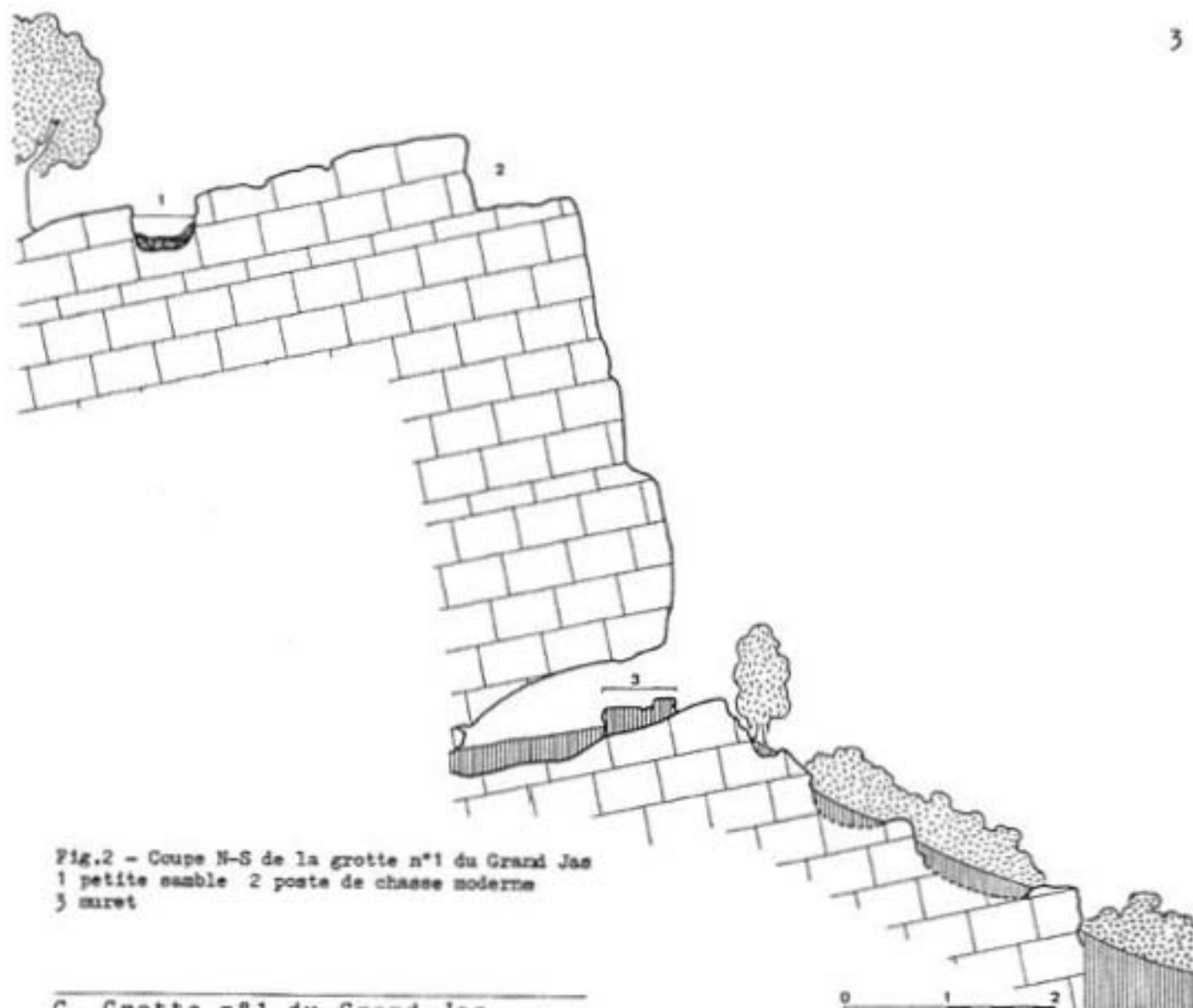


Fig.2 - Coupe N-S de la grotte n°1 du Grand Jas
1 petite saie 2 poste de chasse moderne
3 muret

C. Grotte n°1 du Grand Jas

Elle s'ouvre face au sud, une dizaine de mètres au-dessus du talweg. Elle est profonde de 3,50m environ pour une largeur maximale de 1,30m. Le sol est en pente vers l'intérieur (pente de 18°) et a permis l'accumulation du mobilier archéologique vers une fissure terminale large mais très basse. Le porche haut de 0,70m était initialement barré par un muret de pierres sèches. Nous avons pu en fouiller les premières assises, seules conservées. Le haut du muret est constitué de moellons rapidement empilés. La base de cet empilement, la deuxième assise, est constituée de dalles. Ce dispositif bute coté sud contre le socle rocheux qui, remontant, barre l'entrée. La première assise est faite de dalles et moellons de plus grand module posés en boutisse. Quelques cales, en carreau, rattrapent la déclivité du sol

(n°10 du tableau). A l'extrémité ouest, une dalle est posée de chant contre la face interne du muret. Ce témoignage d'une architecture mixte, associant les pierres en boutisse et les pierres de chant est déjà connu à la grotte Alain de Tourves (Glory -1948-, Hameau -1989-).

Les sédiments qui remplissent la cavité ne dépassent pas la puissance de 0,20m. Ils s'accumulent dans quelques fissures latérales ou sillons profonds du socle. On note la séquence suivante, donnée à titre indicatif puisque uniquement décelable dans la partie la plus profonde de la cavité :

1. humus
2. sédiment gris moyen, pulvérulent
3. sédiment beige clair, pratiquement stérile, constitué en grande partie de sable dolomitique

	dalle	moellon	Long.	larg.	en cm ép.
1ère assise					
n° 01		+	33	14	05
n° 02		+	45	20	10
n° 03		+	30	25	12
n° 04		+	21	14	05
n° 05		+	48	34	08
n° 06		+	19	13	07
n° 07		+	35	32	11
n° 08		+	36	20	13
n° 09	+		51	30	05
n° 10		+	30	14	06
2ème assise					
n° 11	+		26	20	06
n° 12	+		28	17	05
n° 13	+		55	36	08
n° 14	+		22	14	05
n° 15	+		22	18	06
n° 16	+		25	20	06
n° 17	+		30	28	05
n° 18	+		25	25	07
n° 19	+		35	28	08

Tableau I - mesures des éléments du muret

Mobilier

Le mobilier archéologique est donc pris dans les sédiments qui constituent notre couche 2. Il est éparé et fragmentaire. Quelques vestiges anthropologiques sont plus importants dans la fissure terminale car moins piétinés. Le tamisage minutieux des déblais plus que la fouille inefficace dans ce boyau incommodé et sans intérêt du fait du remaniement général nous a permis d'établir l'inventaire suivant :

- une armature de flèche foliacée, effilée, de 5,5cm L, de section triangulaire, retouchée sur la totalité de son avers et très faiblement sur la partie proximale de son revers pour atténuer l'épaisseur du bulbe, en silex patiné blanc, sans doute blond à l'origine.

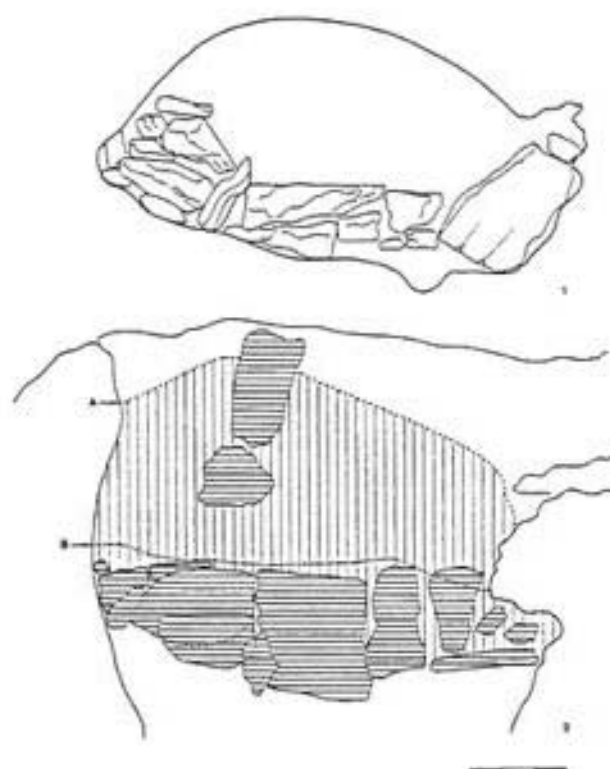


Fig.3 - Coupe et plan du muret de la grotte n°1
hachures horizontales : pierres en place
hachures verticales : emprise totale supposée A
B : limite du surplomb de la cavité

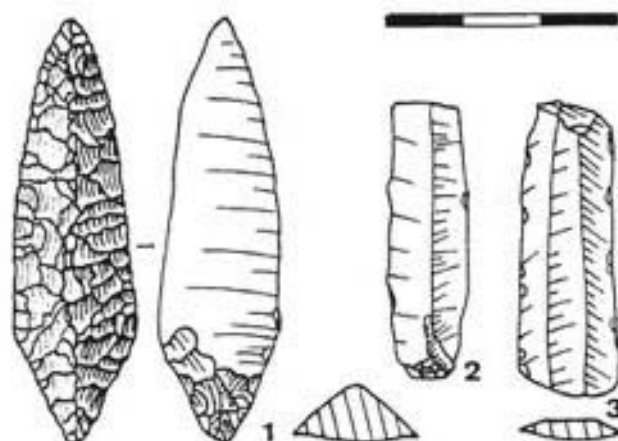


Fig.4 - Industrie lithique, cavité n°1

- une lamelle de silex patiné blanc, de 3,6cm L, présentant quelques stigmates d'utilisation sur ses deux arêtes.

- une lamelle de silex pâtiné blanc, de 3,8cm L. Trouvée sur la pente, elle présente quelques traces de chauffe dues à l'incendie de 1991.

- deux éclats d'un silex de même origine, gris clair, portant quelques retouches d'utilisation

- un éclat de cristal de roche, brut, de 1,4cm L.

- 483 perles annulaires entières, en calcaire, test de coquillage ou stéatite outre 12 fragments. Il est difficile d'identifier formellement les perles en test de coquillage lorsque leur courbure, leur finesse ou les vestiges des côtes du support d'origine ne sont pas nets. En effet, une fine couche de concrétion s'est déposée sur la grande majorité des perles.

76% des perles en anneau ont un diamètre compris entre 4 et 6mm. Une seule perle, en calcaire, mesure moins de 3mm de diamètre. Les épaisseurs elles-mêmes témoignent d'une relative homogénéité et sont en rapport étroit avec le diamètre des perles. La perle la plus épaisse mesure 4mm d'épaisseur pour un diamètre de 7,5mm. La perforation de ce type de perle n'a été pratiquée à partir des deux faces que pour les plus épaisses. L'ensemble de ces perles annulaires enfilées sur un support s'allonge sur une longueur de 89cm de long ce qui sous-entend une épaisseur moyenne des perles de 1,8/1,9mm.

Ø mm	calcaire ou coqu.	stéatite
2 à 4	48	5
4 à 6	339	11
6 à 8	78	1
total	466	17

Tableau II - Diamètre des perles annulaires

En imaginant que toutes ces perles appartiennent à un même collier bien garni, on obtient une parure qui attachée derrière la nuque descend jusqu'à la naissance des seins. On peut imaginer également deux colliers portés très serrés. L'esthétique des Préhistoriques est sans doute toute autre et ces considérations ne sont là qu'à titre indicatif.

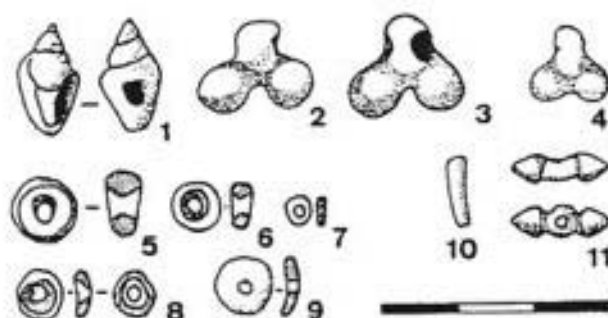


Fig.5 - Eléments de parure, cavité n°1

- 6 perles à ailettes en calcaire. Cinq d'entre elles présentent une uniformité de taille, 15mm de large pour une hauteur de 12mm. La sixième est plus petite et trapue avec 9mm dans ses deux dimensions. La courbure des protubérances est parfaite, absolument pas anguleuse.

- un dentale de 9mm de long

- une colombe percée latéralement. Bien que le fait soit peu fréquent à la fin du Néolithique, ce type de percement existe dans des contextes contemporains de la grotte du Grand Jas.

- une perle à double renflement de 12mm de long, en calcaire. Il s'agit là d'un sous-type inédit en Provence par l'élaboration de sa forme.

La céramique n'est représentée que par six tessons de petite taille et atypiques.

Le matériel anthropologique est très réduit. On compte un fragment de côte, quelques vertèbres, phalanges et de menues esquilles non identifiables. Seules les dents permettent quelques considérations d'ordre très général :

Le décompte exprime une population jeune. Sur 97 dents identifiables, 18 sont des dents de lait et 11 autres dents appartiennent avec certitude à des

sujets âgés de moins de 17 ans. D'autres encore sont des dents d'adultes jeunes.

Sur 79 dents permanentes, l'appréciation générale de l'usure se répartit comme suit
8 dents faiblement abrasées
21 dents moyennement abrasées
18 dents fortement abrasées
On observe encore 6 dents éclatées et 3 dents cariées. Ce décompte évoque lui aussi des individus jeunes.

dents permanentes																	
11	12	21	22	13	23	14	24	15	25	16	26	17	27	18	28		
3	3	4	3	3	3	1	1	4	5	2	2	0	0	0	1		
31	41	32	42	33	43	34	44	35	45	36	46	37	47	38	48		
4	2	2	2	5	4	3	5	3	6	1	0	1	4	0	1		
dents lactéales												= 97 dents + 13 fragm.					
51	61	52	62	53	63	54	64	55	65								
2	1	1	2	3	3	0	0	0	2								
71	81	72	82	73	83	74	84	75	85								
1	1	0	0	1	0	0	0	1	0								

Tableau III
Inventaire odontologique

Les remaniements

La cavité n°1 a été vidée pendant la période gallo-romaine ou à la transition entre Antiquité et Moyen-Age. En témoignent les nombreux fragments de tegulae, de céramique commune gallo-romaine et de poterie grise à pâte dure que nous avons découverts jusqu'au fond de la fissure terminale de la grotte. Seuls les petits éléments tels que perles, phalanges et dents ont été oubliés. Le reste du matériel a-t'il été jeté sur la pente ou emporté? Nous ne pouvons le savoir sans effectuer quelques tranchées devant la grotte, travail aléatoire dans une zone soumise à un lessivage intense. Ce déblaiement antique des grottes sépulcrales est un fait observable pour de nombreux sites. La

grotte de Théméré à Rocbaron (J.P. Brun -1979-) et la grotte A du Charbonnier à Tourves (inédit) sont les exemples proches les plus évidents. Il ne s'agit jamais de sites de dimensions telles qu'il ait été intéressant de les vider pour s'en servir une nouvelle fois. On peut donc éliminer l'aspect utilitaire des motivations qui ont entraîné ces bouleversements et évoquer la possibilité de quelque intention culturelle ou religieuse sans d'ailleurs pouvoir le prouver. L'évènement est trop systématique pour être négligé.

La zone des Brasques a d'ailleurs été largement parcourue par les Gallo-romains. Le site n°6 de notre inventaire du vallon du Gueilet, restreint au départ à quelques fragments de

tuiles trouvés en lisière de forêt, pourrait être étendu à une zone beaucoup plus large allant de la Commanderie à la limite de Bras et du Val. Il ne s'agit il est vrai que de ramassages isolés de tegulae, en zone ouverte ou au fond de petites anfractuosités. C'est ainsi qu'un abri sous-roche poursuivi d'une étroite fissure nous a donné trois gros morceaux de tuiles (tegula et imbrex) et une unique phalange humaine. Témoins d'une sépulture antique ou déblaiement quasi complet d'une grotte sépulcrale plus ancienne? Nous ne saurions le dire.

Note

Afin de s'assurer qu'une entrée latérale ne communiquait pas avec l'extrémité de la cavité n°1, nous avons tenté, sans succès, la désobstruction d'un renforcement du même affleurement rocheux. Nous avons cependant ramassé une douzaine de tessons céramiques appartenant à deux vases modelés des Âges des Métaux lato sensu.

D. Grotte n°2 du Grand Jas

Une trentaine de mètres à l'est de la précédente, la grotte n°2 est d'une configuration sensiblement identique. Son sol est en pente vers l'intérieur de l'affleurement calcaire et la voûte s'abaisse rapidement. Elle mesure 2m de profondeur env. pour 1,50m de large à l'entrée. Les blocs trouvés devant le porche procèdent de la gélifraction du toit de la cavité et ne constituent pas un muret.

Le remplissage de la cavité n°2 est plus important que pour la précédente, de l'ordre de 0,70m au niveau maximal. On reconnaît les trois couches notées dans la cavité n°1, la couche 3 étant particulièrement importante. Elle est nettement orangée et toujours stérile.

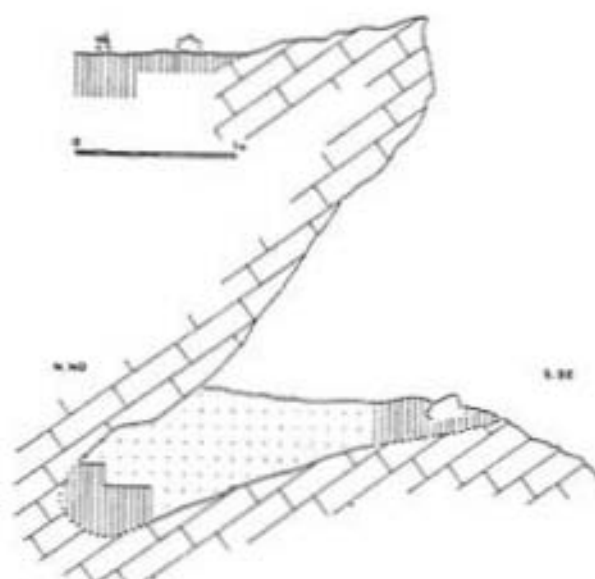


Fig.6 - Coupe de la grotte n°2
Hachures : sédiments laissés en place
Pointillés : sédiments fouillés

Mobilier

Quatre tessons céramiques ont été découverts, appartenant à trois récipients différents. Deux d'entre eux appartiennent à un vase ouvert et montrent un polissage qu'on attribue généralement au Chasséen. Les deux autres tessons, moins soignés, appartiennent à de gros récipients de stockage et peuvent être datés du Néolithique final/Chalcolithique.

E. Grotte n°3 du Grand Jas

La troisième cavité s'ouvre de l'autre côté du vallon, une vingtaine de mètres au-dessus du talweg et regarde l'ouest. Elle mesure 1,50m de profondeur pour 3m de large. Nous l'avons fouillée jusqu'à la profondeur de 0,70m et le substrat doit se situer 0,20m plus bas. La paroi du fond est creusée de deux niches de 0,40m de large sur 0,30m de profondeur. Le remplissage de cette cavité se présente en trois couches :

1. humus
2. sédiment gris moyen, pulvérulent
3. sédiment gris foncé mêlé de petites pierres

La couche 2 est d'une puissance de 0,40m env. et contient à sa base la grande majorité du matériel archéologique. On note également en couche 2 et dans la partie sud du sondage, un alignement de gros blocs coincés entre la paroi et une grosse pierre tombée depuis le toit de l'abri. Il pourrait s'agir d'un muret effondré. En arrière de cet alignement, côté sud, le mobilier archéologique est pratiquement absent.

Mobilier

L'essentiel du mobilier mis au jour est lithique. Il s'agit de 340 témoins d'un débitage sur place de divers matériaux siliceux. La chaîne opératoire n'est pas entièrement représentée. Il semble que la matière première soit apportée sous forme de petits rognons. La mise en forme du nucléus se fait sur place. Quelques lamelles sont obtenues. Il ne s'agit généralement que d'éclats dont beaucoup portent une réserve corticale. Les outils sont absents à l'exception de trois éclats portant des traces d'utilisation.

Le matériau d'origine est diversifié. Nous en donnons les grandes catégories comme suit :

- silex orangé : peu utilisé et de médiocre qualité
- silex beige : peu utilisé et de bonne qualité
- silex rose à rougeâtre : il s'agit plutôt d'une sorte de chaille d'assez mauvaise qualité
- silex pâtiné blanc : il s'agit le plus souvent de silex blond, de bonne qualité, donnant des éclats très plats
- silex gris foncé à bleu-gris de bonne qualité et d'un débitage apparemment aisé
- silex gris clair à gris moyen : cette catégorie est sans doute la plus arbitraire car elle a tendance à inclure des éléments des deux précédentes. Il est possible que beaucoup d'éclats prennent une nuance grise après un passage au feu. Silex de bonne qualité

- calcaire gris à brun clair : ce matériau a été utilisé, fait connu par ailleurs sur le site du Plan Saint Jean à Brignoles (inédit)

- quartzite : un seul éclat représenté

Si arbitraires que soient ces catégories, elles nous permettent de diviser la production lithique de la cavité n°3 comme suit :

	nombres —							
	éclats	éclats lamina.	lamelles	nucléi	avec cortex	avec sup. t.	avec craquelures	avec sup. + craq.
silex orangé	9							
silex beige	3	1						
silex rose à rougeâtre	31	2			7	4		
silex blanc	45	1			1	1	1	2
silex gris foncé	20	1	1	2		1		
silex gris clair à gris moyen	211	3	2	1	47	17		
calcaire	4	2						
quartzite	1							

Tableau IV - Inventaire du matériel lithique de la cavité n°3

Quatre galets ou fragments de galets ont été retrouvés dans le même contexte dont un, gréseux, a manifestement servi de percuteur (?) sur ses deux extrémités.

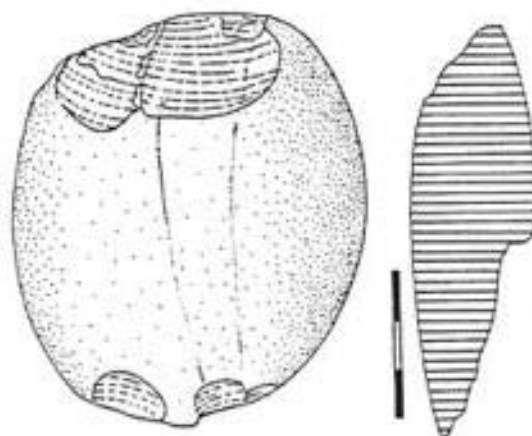


Fig.7 - Galet à usage de percuteur (?), cavité n°3

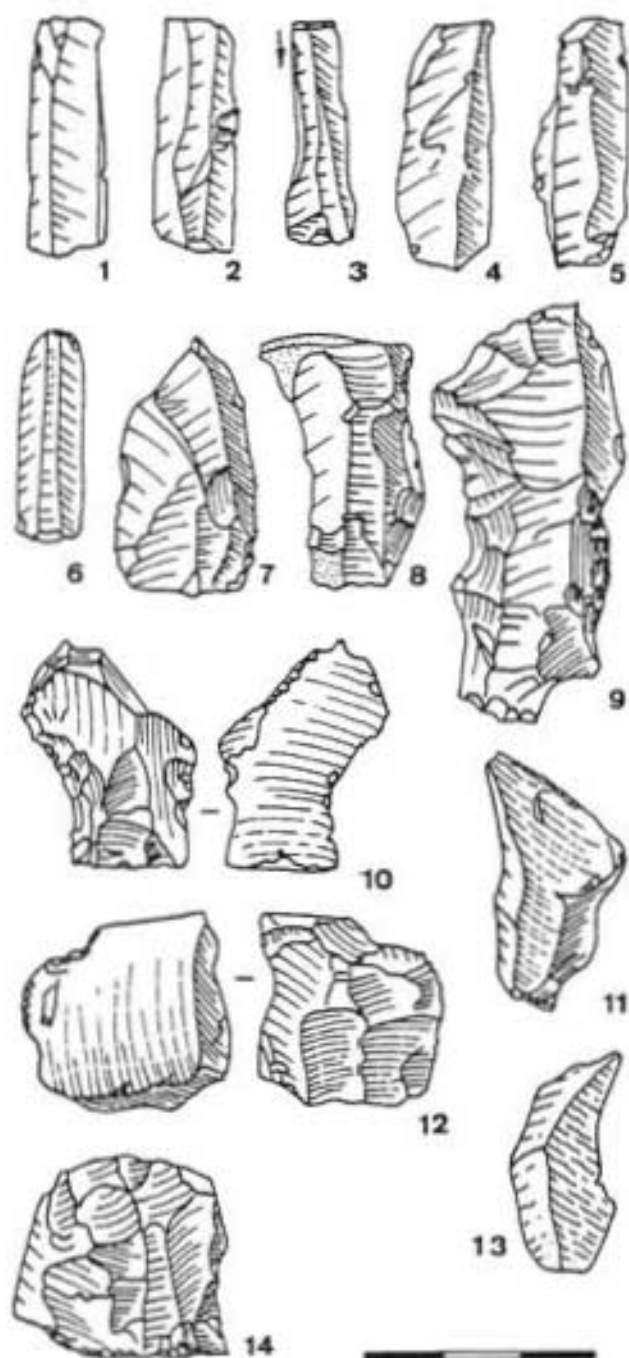


Fig. 8 - Industrie lithique, cavité n°3

La céramique est faiblement représentée par 26 tessons de petite taille (longueur inférieure à 3cm) et 9 tessons plus importants (longueur supérieure à 5cm). Un tesson de 19 cm de long très mince provient d'un pot à profil sinueux et ouverture rétrécie. La pâte est très grossièrement dégraissée. Un des petits tessons est d'une pâte très finement micacée.

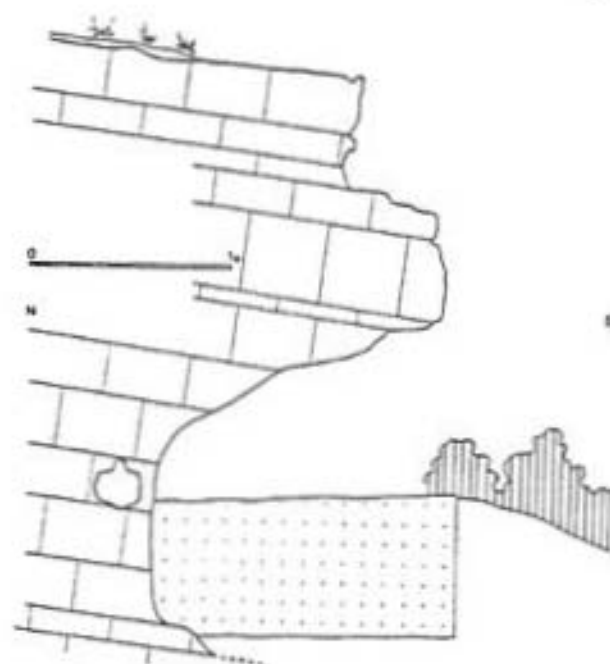


Fig. 9 - Coupe de la grotte n°3
Hachures : végétation
Pointillés : sédiments fouillés

Un seul tesson diffère nettement des autres. Il s'agit d'un fragment de panse à pâte grise jusqu'au coeur et couverte brun clair, orné d'une série horizontale de petites impressions triangulaires. Tandis que nous datons le reste de la céramique du Néolithique final/Chalcolithique, ce tesson découvert au sommet de la couche 2 nous semble attribuable à une phase avancée de l'Âge du Bronze voire l'Âge du Fer.

On note encore la présence de nombreux charbons de bois en couche 2, d'ossements de petite faune, très fragmentés, beaucoup ayant subi l'action du feu, de quelques petits fragments d'argile crue (ou peu cuite) et de nodules de bauxite et d'hématite.



Peut-on parler de territoire ?

Les grottes présentées ici sont bien pauvres d'enseignements au regard d'autres sites archéologiques dotés de structures et d'un mobilier importants. Elles constituent tout de même un peu plus qu'un point sur les cartes archéologiques que l'on dresse au terme de prospections puisque l'on a pu les appréhender dans leur totalité. Leur fouille nous a permis d'exprimer des contextes contemporains -au sens archéologique du terme- de l'Abri A des Eissartènes et de l'habitat de plein-air de la Blanche. Dans un territoire d'un kilomètre de rayon autour de ce dernier les Préhistoriques ont donc déterminé un lieu pour y enterrer leurs morts, un autre pour la réalisation de pratiques d'ordre "cultuel". Bien entendu, en l'absence d'études exprimant le type d'habitat que constitue la Blanche et d'analyses reconstituant la niche écologique de

cette partie du vallon au Chalcolithique, donc les possibilités offertes à ce groupe humain au moment de leur implantation, cette affirmation n'a pas d'autre intérêt que de démentir l'isolement des sites ornés si souvent évoqué.

La grotte n°3 a abrité un petit atelier de taille du silex à défaut d'avoir connu un autre usage. Faut-il la mettre en relation avec la grotte sépulcrale en vertu de leur proximité? Une comparaison des matériaux utilisés dans l'une et l'autre cavité ne permet aucun rapprochement. La grotte n°3 est au moins à placer au nombre de ces petits sites supposés dans l'orbite d'un habitat structuré, sites dont il est généralement fait peu de cas dans l'analyse des territoires préhistoriques et qui pourtant expriment les diverses activités de la communauté au sein de celui-ci.

Notes :

Intervention sur propriété communale par V.Guilbert, P.Dino, S.Rousseau, J.Morin, R.Houziès, D.Vaillant, M.C.Beaufeist, N.Vaillant, D.Imbert, A.Châtelain, A.Acovitsioti-Hameau et Ph. Hameau

Bibliographie :

- A.Acovitsioti-Hameau et Ph.Hameau -1991- Inventaire archéologique du vallon du Gueilet (commune du Val) - Cahier de l'ASER n°7 pp.65-76
- J.P.Brun -1979- La grotte de Théméré (commune de Rocharon, Var) - Cahier d'Archéologie Méridionale n°2 pp.17-23
- O.Roudil et G.Bérard -1981- Les sépultures mégalithiques du Var - Ed. C.N.R.S. 222p.

La Grotte du Vieux - Mounoï (Signes) :

les niveaux historiques

Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU,⁺ André CAZENAVE⁺⁺
et Philippe HAMEAU.⁺

L'attention portée aux niveaux historiques d'un site considéré -restrictivement- comme un jalon de l'implantation des Chasséens en Basse-Provence, exprime un lieu intensément utilisé pour y parquer moutons et chèvres. L'espace interne est différemment agencé selon les périodes. Quelques faits d'ordre évènementiel s'intercalent au milieu de cette occupation pastorale continue. La fouille permet d'affiner notre connaissance des abris naturels aménagés (voir article suivant) en révélant des structures enfouies et en permettant une chronologie relative de celles-ci.

A. Présentation du site et des niveaux préhistoriques

La grotte du Vieux-Mounoï est un aven effondré du plateau du Camp, sur l'adret du massif de la Sainte-Baume, à la limite des départements du Var et des

Bouches-du-Rhône. Malgré l'existence de nombreux vallons, l'eau est rare, actuellement du moins. Les grandes bastides de ce secteur ont souvent recours à des citernes maçonnées. La végétation actuelle est une garrigue basse où abondent les

+ 14 av. Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret
++ 17 rue Fortia 13001 Marseille

chênes kermès.

La cavité comporte trois salles. La première est une salle de plan ovale, de 30 mètres dans son plus grand développement. Un gigantesque éboulis en occupe la moitié occidentale. Une lucarne secondaire éclaire le renforcement nord de cette salle. La deuxième salle est de dimensions moindres, avec un sol en forte pente correspondant aux blocs de l'éboulis le plus récent. Dans le sol de cette salle médiane, une châtière découverte en 1984 permet d'accéder à une galerie ménagée entre des blocs instables.

Cette galerie débouche dans une salle très concrétionnée divisée en deux par un goulet. La partie terminale montre quelques belles stalagmites et l'emplacement d'un petit lac.

La grotte a été citée pour la première fois par l'abbé V. Saglietto dans sa monographie sur Signes en 1935. Il s'agissait pour cet auteur d'une "station préhistorique potentielle". Les premières interventions archéologiques ont été conduites par l'un d'entre nous (A.C.) en 1952 puis en 1973. Les fouilles ont repris en 1986 sous notre triple direction (1) et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'été 1993.

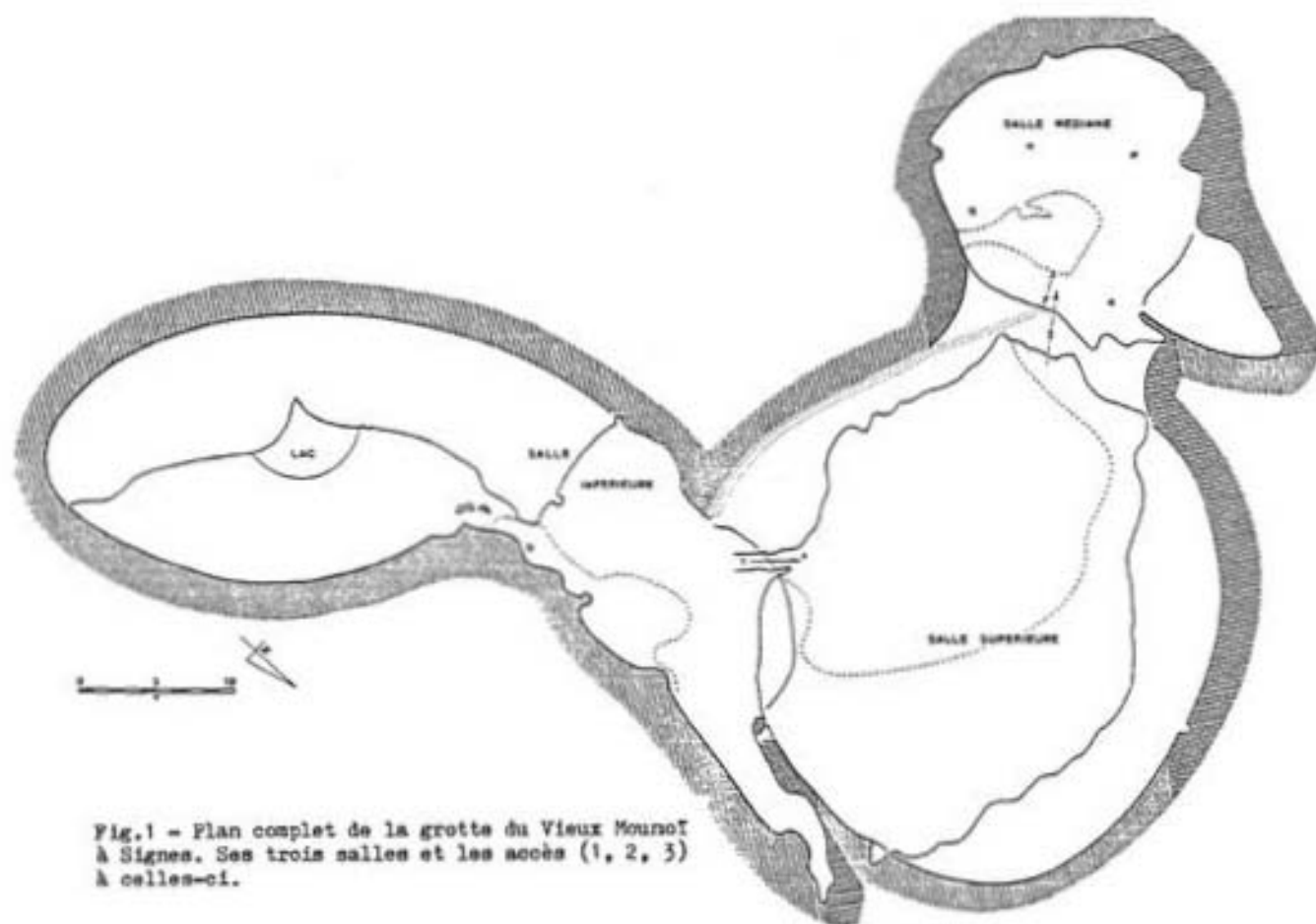


Fig.1 - Plan complet de la grotte du Vieux Mouroir à Signes. Ses trois salles et les accès (1, 2, 3) à celles-ci.

1. sans oublier la participation de Jean J. Blanc (géomorphologie), Jacques E. Brochier (sédimentologie), Daniel Helmer (archéozoologie), Claude Bouville (anthropologie), Stéphanie Thiébault (anthracologie)

La faune constitue le plus ancien vestige retrouvé dans la grotte. Au milieu du cailloutis, à la base du remplissage, deux équidés étaient en connexion anatomique. De l'individu jeune ne restait que la moitié inférieure. L'adulte était entier, couché sur le flanc droit, pattes arrières tendues et croisées. La datation radiocarbone a été pratiquée sur les côtes de l'équidé adulte et a donné 18400 ± 1700 B.P..

Les premières traces d'occupation humaine du site sont attribuables au Néolithique ancien dans sa phase épicaudiale. Le contexte met en effet de grands récipients à décor plastique de cordons et/ou pastilles en relation avec les vases lisses du Chasséen. Les formes céramiques de ce dernier horizon sont classiques : formes dérivées de la sphère, formes basses et carénées, vases à épaulement, etc... L'industrie lithique privilégie trois matériaux, silex blond et silex brun, importés, et silex gris peut-être local mais de moindre qualité.

L'élevage est exprimé par de nombreux vestiges, la faune d'abord où figurent chèvres, moutons et boeufs, l'outillage ensuite avec des objets comme les poinçons façonnés à partir de métapodes d'ovicapridés, les faisselles et les fusaïoles suggérant une transformation sur place du lait et de la laine. La chasse est encore importante et les espèces identifiées sont le sanglier, le chevreuil, le cerf, le loup, le lapin et les oiseaux. La collecte de divers coquillages et la pêche sont représentées rappelant que le littoral n'est distant que de vingt kilomètres. L'agriculture est évoquée par des éléments de faucille et de nombreuses meules.

Plusieurs foyers en fosse avec ceinture de pierres ont été retrouvés. Les charbons des plus anciens d'entre eux ont donné des dates calibrées

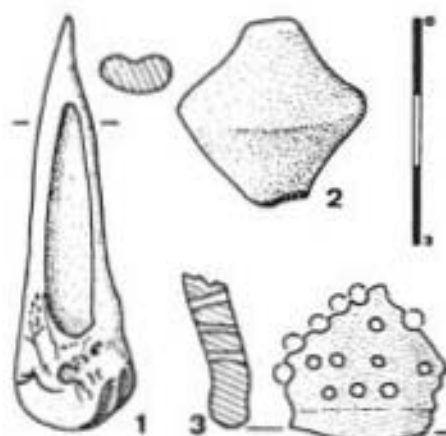


Fig.2 - Trois témoignages de la domestication des espèces animales. 1. poinçon sur métapode d'ovicapridé 2. fusaïole 3. faisselle
Niveaux néolithiques

comprises entre 4700 et 3980 av. J.C.. La sépulture d'un immature de moins de 6 mois a été mise au jour derrière un bloc du sondage 3. Malheureusement sa position, au contact de la bergerie d'époque historique, ne nous a permis que de retrouver les restes épars de la moitié supérieure du corps. Le Bronze final s'est révélé particulièrement abondant dans la partie sud-ouest de la salle supérieure. La vaisselle fine aux formes peu caractéristiques voisine avec de grands vases de resserre à col ou à embouchure rétrécie parfois ornés d'impressions digitales. L'Âge du Fer perpétue ces récipients de stockage avec des urnes à parois épaisses décorées de lignes de chevrons incisés ou à surfaces peignées. De nombreux tessons présentent des particularités technologiques permettant une étude des savoir-faire du potier à toutes les étapes de la chaîne opératoire.

Une présentation des niveaux préhistoriques a déjà été publiée (A.Cazenave et Ph.Hameau -1989-) se rapportant essentiellement au matériel trouvé lors

des fouilles antérieures à 1986. On ne reprend pas ici l'étude des niveaux préhistoriques de la grotte du Vieux-Mounoï. L'occupation historique des lieux seule, est examinée. Toutefois on s'apercevra que le caractère essentiel de la grotte est son usage depuis le Néolithique ancien jusqu'à nos jours comme bergerie.

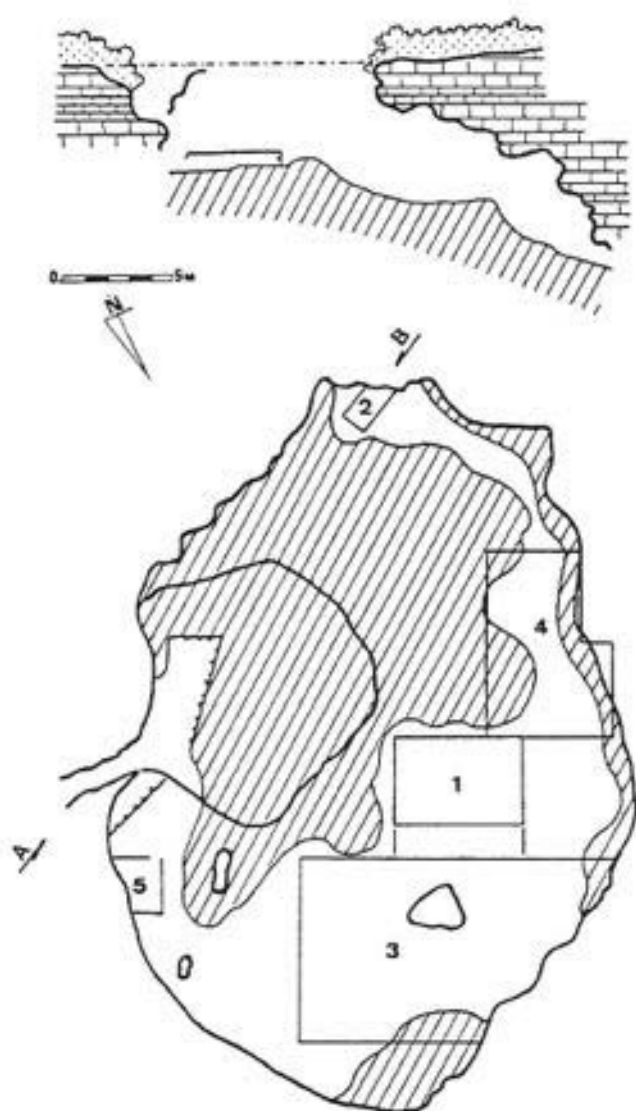


Fig.3 - Plan et coupe de la grotte du Vieux Mounoï à Signes. Localisation des cinq sondages. En hachures, l'éboulis qui encombre la salle supérieure.

B. Observations des sédiments

1. raccords stratigraphiques pour les niveaux historiques

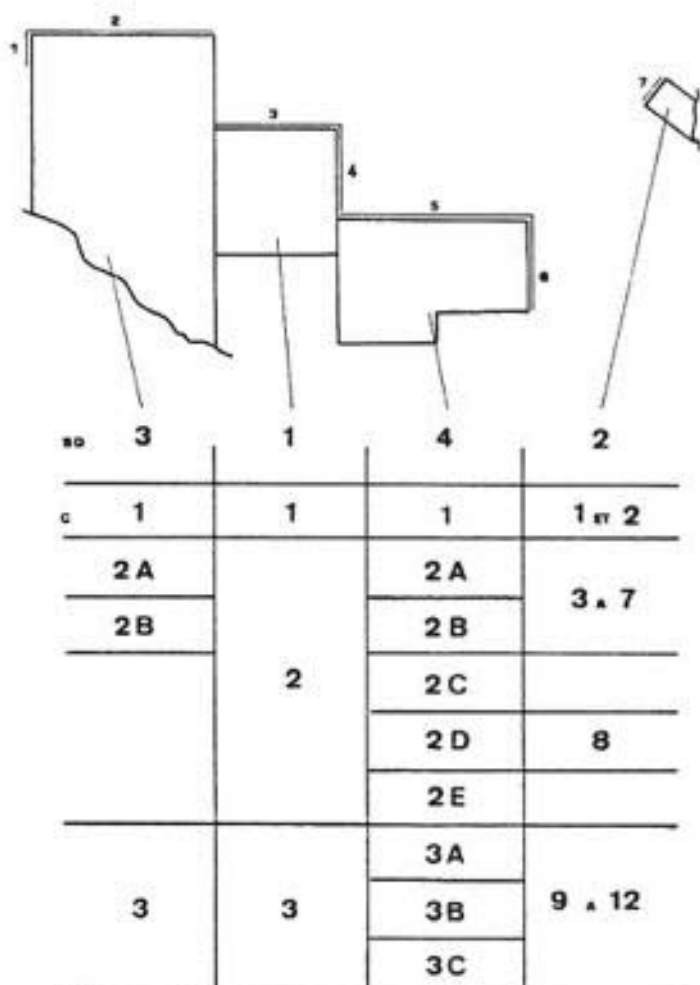
Les époques historiques occupent les niveaux 2 et 3 reconnus dans tous les sondages quoique de façon inégale.

Le niveau noté 1 manque en plusieurs endroits comme si la surface avait été nettoyée à répétition. Cette disparition peut être l'effet du ruissellement important à partir tant de l'entrée que de la lucarne secondaire. Il est certainement aussi dû à l'action de l'homme. Il est également significatif d'observer que le foyer actuel placé sous la lucarne reposait directement sur du matériel médiéval. Nous incluons dans ce niveau 1 (terre grise pulvérulente) l'éboulis qui encombre le centre de la salle supérieure sous la lucarne principale. Cet éboulis est mis en place à partir du Moyen-Age et n'est pas à confondre avec l'éboulis de base qui encombre les niveaux 5 et 6. La surface couverte de blocs au niveau 1 devait donc être libre pendant la Préhistoire récente, la Protohistoire, l'Antiquité et par endroits, au Moyen-Age. Placée à l'aplomb d'un puits de lumière cette surface a dû être employée pour l'habitat beaucoup plus que les zones où nous avons du implanter nos sondages. La lucarne principale étant alors plus rétrécie, ces zones ont été en effet plus obscures que de nos jours. L'épaisseur et l'étendue de l'éboulis rendent malheureusement impensable toute tentative de le dépasser. Les niveaux 2 et 3 se présentent, du nord au sud :

- bien individualisés dans le sondage 3 mais presque exempts de matériel,
- présents mais réduits dans le sondage 1 et dans la partie NE du sondage 4 (le niveau 3 connaît même une discontinuité à la limite des sondages 1 et 3),

- largement présents dans le sondage 4 et tout particulièrement dans sa partie SO où nous notons une grande complexité de sédimentation,
- présents encore dans le sondage 2 où cette complexité s'intensifie.

Le raccord des niveaux s'effectue grâce à l'observation des "rythmes" des couches (ensembles qui se répètent) et par l'analogie du matériel. Nous arrivons donc au schéma suivant :



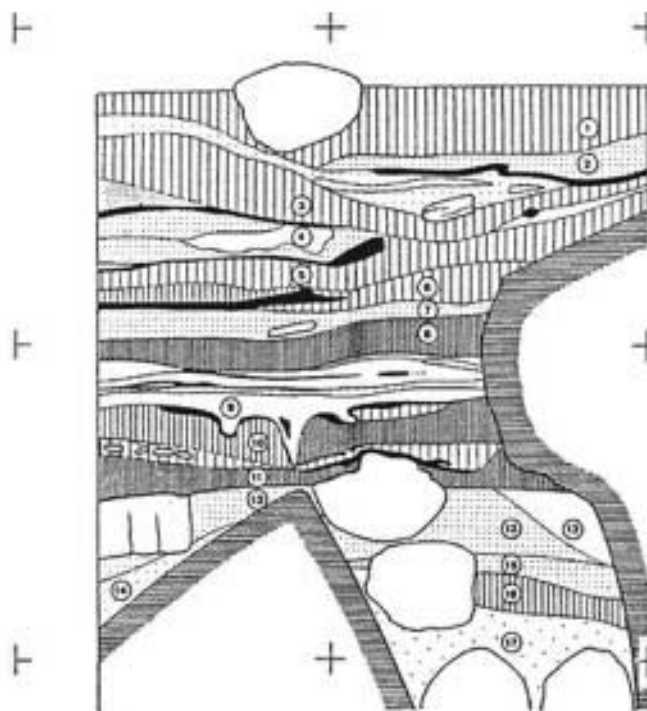
L'analyse sédimentologique, en cours, affinera et expliquera mieux ces raccords.

Fig.4 - Coupe stratigraphique n°7 - sondage n°2. Les hachures plus ou moins serrées indiquent des niveaux bruns plus ou moins foncés. Les pointillés plus ou moins serrés indiquent des niveaux gris plus ou moins foncés.

2. Les couches à mottes

Les niveaux 2 et 3 sont vraisemblablement composés en grande partie de fumiers des bêtes parquées dans la grotte. Ces résidus sont conservés sous forme de mottes de plus ou moins grand module dans les sondages 3, 1 et partiellement 4. Ces mottes peuvent être de bonne dimension, 0,20m à 0,40m de côté environ, extrêmement dures et présentant un litage interne ou au contraire petites, friables et de couleur sombre uniforme. Des facteurs de granulométrie et de texture sont probablement responsables de ces différences.

La hauteur des accumulations des mottes sont aussi très variables. La puissance la plus faible est observée dans les secteurs fréquentés prioritairement par l'homme (sondage 1, partie NE du sondage 4) et/ou consistant en zones de passage. L'épaisseur des couches à mottes et la pauvreté du mobilier dans la partie E du sondage 3 nous font au contraire supposer que le secteur a servi de bergerie aux époques histori-



ques. Dans la partie ouest du même sondage, se dresse le sommet du cône d'éboulis constitué au Paléolithique supérieur. Derrière ces mêmes rochers, au nord, une zone de rejet recèle du mobilier que l'on peut attribuer aux niveaux 2 et 3 télescopé avec un matériel du Néolithique.

L'accumulation des mottes est également importante dans les parties NO et SO du sondage 4, vers le fond de la cavité où un pendage SE-NO de 15° est observable pour la base du niveau 2 et pour l'ensemble du niveau 3.

L'accumulation est ici due, a priori, au glissement des sédiments sur les pentes du cône d'éboulis, la tendance étant de rétablir l'horizontalité. Ceci n'arrive qu'à la surface du niveau 2, d'époque post-médiévale. La fréquentation de ce secteur par l'homme tout au long des phases liées aux niveaux 2 et 3 ne peut qu'être réduite (sols très inclinés et obscurité).

3. Les couches cendreuseuses

Une partie des sédiments des niveaux 2 et 3 se présente sous forme de lits cendreuseux. Ces couches ne s'étalent pas sur la totalité des surfaces ouvertes au décapage. Elles se superposent par nappes lenticulaires de dimensions variables, parfois discontinues et d'épaisseurs irrégulières. Dans le sondage 4, les séquences brûlées se concentrent au S et à l'O d'un bloc central détaché du plafond qui divise l'espace et accentue un ravinement en provenance de l'entrée de la grotte. Un deuxième bloc prend sa suite un peu plus bas. Pour le niveau 2 les couches a et b (mottes) et le sol e ont tendance à couvrir la totalité du sondage. La couche c, charbonneuse et parsemée de lentilles cendreuseuses, est présente par endroits.

La couche d, de terre brune non brûlée (?) est également discontinue. Pour le niveau 3, la sédimentation est homogène et unie au NE du bloc central. Au SO elle se subdivise en trois ensembles sédimentaires qui se répètent (couches de matières brûlées sur couches de mottes : les ensembles 3a, 3b et 3c). Le rapport entre sédiments brûlés et sédiments à mottes est très variable. Les premiers dominent vers le centre et les deuxièmes abondent vers le fond de la cavité.

Après examen du matériel inclus dans les niveaux 2 et 3 du sondage 4 nous pouvons attribuer la formation de la partie supérieure de l'ensemble 2 au Post-Médiéval, de la partie inférieure de l'ensemble 2 au Médiéval classique et des ensembles 3a, 3b et 3c au Haut Moyen-Age. Les occupants de cette dernière époque ont profondément bouleversé une occupation galloromaine et des horizons protohistoriques dont les témoins céramiques se retrouvent en général à l'intérieur de l'ensemble 3c. Dans le sondage 2, les séquences de sédiments brûlés occupent une épaisseur d'au moins 1,50m. L'observation d'ensembles sédimentaires (couches de matières brûlées sur couches de mottes) et la répétition de ces cycles peut témoigner du brûlage de matières végétales (fumiers ou accumulation de graminées par exemple). Seule l'analyse en laboratoire, en cours, peut confirmer ou infirmer cette hypothèse.

C. Structures et organisation de l'espace

1. époque galloromaine

Les témoins sont très perturbés

par des remaniements en profondeur survenus très probablement au Haut Moyen-Age (2). Il nous reste les vestiges d'un muret dans le sondage 4. Nous avons pu le suivre sur 5m environ. Presque perpendiculaire à la berme NO, ce mur se compose de blocs bruts et liés à sec. Une seule assise est conservée. Le reste a été démantelé et éparpillé aux alentours. Ce mur a été bâti à hauteur du sommet du gros bloc qui divise le sondage 4 en deux parties inégales et provoque un dénivelé des sédiments à travers tout le niveau 3 : la partie NE se trouve en effet 1m plus haut que la partie SO. Il résulte une sorte de fosse immédiatement au SO du gros bloc, remplie d'une terre sablonneuse, de pierres de toutes tailles et d'un mobilier mélangé. Un lit de pierres continu couvre la base du niveau 3 dans sa partie SO. Il doit donc provenir de la structure galloromaine détruite. La datation de cette dernière ne laisse pas de doute : une sigillée sud-gauloise fragmentaire (forme inusitée de la fin du Haut-Empire), des tessons d'amphores d'époques tardives et des fragments de tuiles plates se trouvaient parmi et sous l'assise conservée. L'horizon galloromain est par ailleurs bien attesté tant dans le reste du sondage 4 (tessons d'amphores, de mortiers, de cruches ...) que dans le sondage 2 (coupe sigillée sud-gauloise de forme Dragendorff 37, mortier reconstituable, tessons d'amphores et de céramique galloromaine commune ...). Nous pouvons supposer une occupation au II^{ème} siècle de notre Ere. L'existence du mur montre une volonté d'organiser l'espace de la grotte. Une discontinuité dans ce mur, large de 0,70m à l'emplacement de laquelle le sol est particulièrement damé, permet la communication entre

le secteur E (sondage 1) et le secteur O (sondage 4). Ceci dit, la fonction de chaque secteur et leur organisation interne respective demeurent inconnues. La composition du niveau 3 révèle l'existence d'une bergerie. La concentration du matériel suggère de placer l'habitat plutôt dans le sondage 4 et la zone de parage dans le sondage 3. Le sondage 1 apparaît là comme une zone intermédiaire, sans mobilier

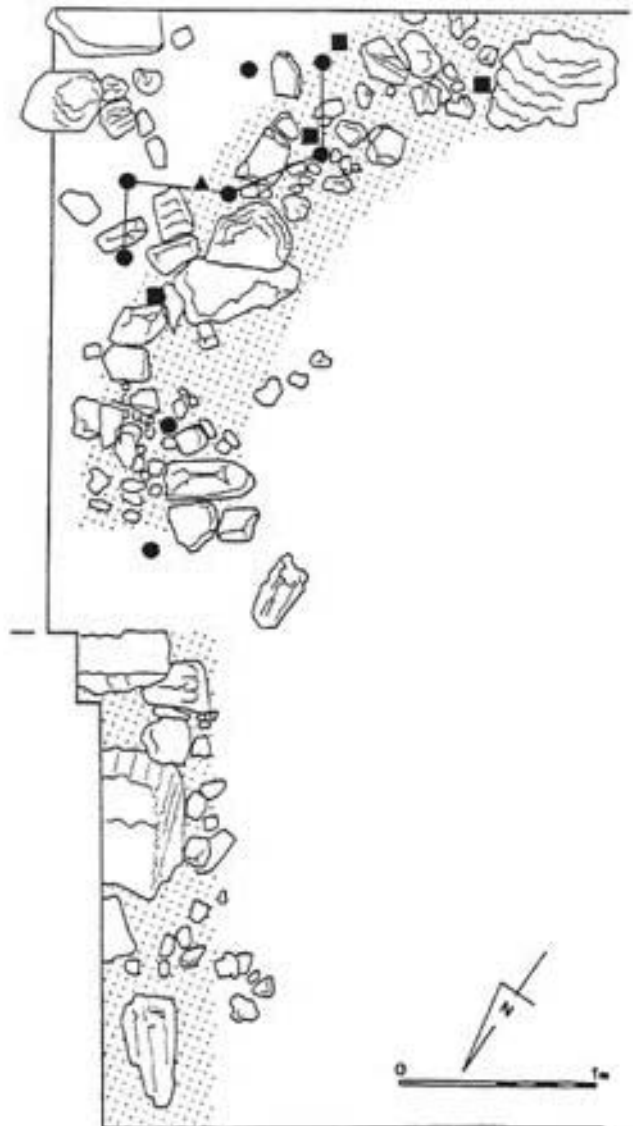


Fig.5 - Plan du muret gallo-romain - sondage n°4. Noter l'emplacement du passage au milieu de la longueur du mur. carré noir = fragment de tegula. Rond noir = fragment d'amphore. Triangle noir = fragment de sigillée

2. Nous appliquons ce terme aux siècles qui ont suivi la chute de l'Empire romain jusque vers 1000 à peu près. D'autres auteurs désignent les débuts de cette même période sous les termes, soit d'Antiquité tardive, soit d'époque paléochrétienne.

historique et montrant un niveau 3 mince et compacté (zone de transition?). L'interruption du niveau 3 entre les sondages 1 et 3 plaiderait pour l'existence d'une barrière (palissade?) à cet endroit. Nous n'y avons malheureusement rien trouvé (3).

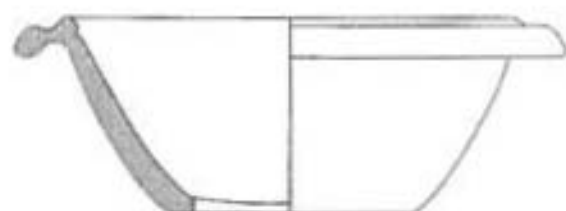


Fig.6 - Mortier en céramique galloromaine commune - sondage 2.

2. époque médiévale

Deux phases d'occupation de la grotte peuvent être individualisées pour cette époque. La première est caractérisée par une activité intense de nivellement des niveaux antérieurs et de brûlage de sédiments pré-existants ? contemporains ? mélangés ? Cette activité a produit les sédiments du niveau 3 dans le sondage 4 et les couches 9 à 12 dans le sondage 2. Seul le sondage 4 a donné des "structures", toutes en creux et résultant majoritairement des remaniements mentionnés plus haut. Il est difficile de distinguer les structures dues à l'action de l'homme des déformations mécaniques des couches. Une cause mixte est la plus plausible. Plusieurs dépressions ont été ainsi notées en surface des "lits brûlés" et surtout en surface de l'ensemble sédimentaire 3c. Entre les ensembles 3b et 3c deux lambeaux de sol étaient conservés : sédiments compactés l'un orangé et l'autre brun à gris. Deux petites fosses

creusées au détriment du premier pourraient être des trous de poteau. Quelques dalles calcaires gisaient à leurs abords. La grande fosse au SO du bloc qui divise le sondage 4 en deux parties inégales apparaît à la base de l'ensemble 3a et continue en profondeur à travers les ensembles 3b et 3c. Profonde d'au moins 0,80m, cette fosse est ceinturée de gros blocs au SE. Son profil SE-NO dissymétrique en raison du pendage général du sol fait peut-être qu'aucune bordure n'est nécessaire du côté NO. Du mobilier protohistorique (Âge du Fer lato sensu) se trouve au fond de cette fosse où il est, soit résiduel, soit déplacé.

Le reste du matériel du niveau 3, relatif au Moyen-Age, montre un ensemble de céramiques à pâte grise, dure et sonore, composé quasi exclusivement de formes fermées (ollae plutôt que coupes). Ces récipients (au moins 5 différents dans le sondage 4 et au moins une dizaine dans le sondage 2) présentent un faciès antérieur au XI^{ème} siècle. Certains peuvent se placer dans le courant du VI^{ème} siècle (comparaisons faites avec Marseille, Gardanne, Toulon ...). Ce mobilier est complété par quelques tessons de récipients cannelés sur deux faces (formes non reconstituables) rappelant des tendances céramiques des VI-VII^{èmes} siècles ap.J.C. Des recollages possibles entre des récipients des sondages 4 et 2 démontrent l'origine commune du niveau 3, a, b et c et des couches 9 à 12. Au vu du mobilier céramique nous pouvons donc dater les remaniements survenus au niveau 3 entre les VI^{ème} et XI^{ème} siècles et plutôt précocement que tardivement dans cet intervalle chronologique.

3. cette zone a été profondément remaniée pour les besoins du tournage d'un filai

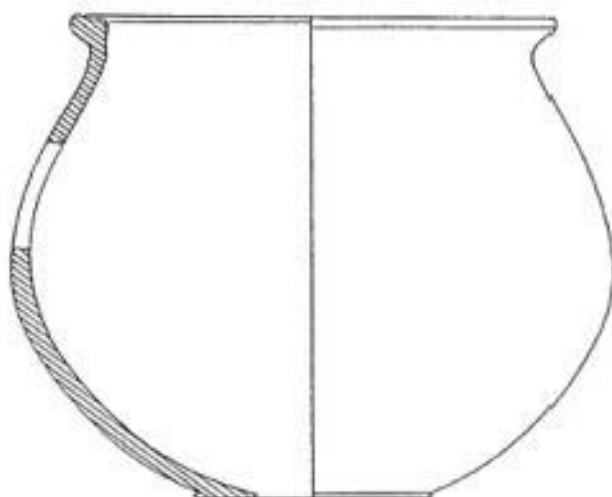


Fig. 7 - Olla à pâte grise du VIème s. ap. J.C.
- sondage 4

Le niveau 3 est scellé par un niveau compact et uniforme qui couvre la quasi totalité du sondage 4. Ce sol constitue la base du niveau 2 qui suit le pendage général SE-NO et présente des plages concrétionnées (ruissellement et suintement). Son aspect lisse et sans impuretés superficielles, l'absence d'horizontalité, témoignent plutôt d'une suspension des activités domestiques et pastorales dans ce secteur. La sédimentation de bergerie reprend peu de temps après : mottes de la couche 2b posées soit directement sur le sol en pente appelé 2a, soit sur deux couches minces et discontinues, terreuse pour 2d, charbonneuse pour 2c (au centre du sondage seulement). La surface de la couche 2b conserve des traces de réduction de fumiers (lentilles cendreuses). Cet horizon est caractérisé par un faciès céramique à dominante de marmittes à pâte grise, rarement rouge, avec lèvres triangulaires ou en forme de T datées habituellement des XIII-XIVèmes siècles (comparaisons avec Rougiers ou la Baume Saint-Michel). Quelques fragments de ces mêmes récipients sont vernissés intérieurement sur une surface non engobée. D'au-

tres portent un décor simple à la molette (registre de coups verticaux). Ils cadrent bien avec une datation à la fin du Moyen-Age.

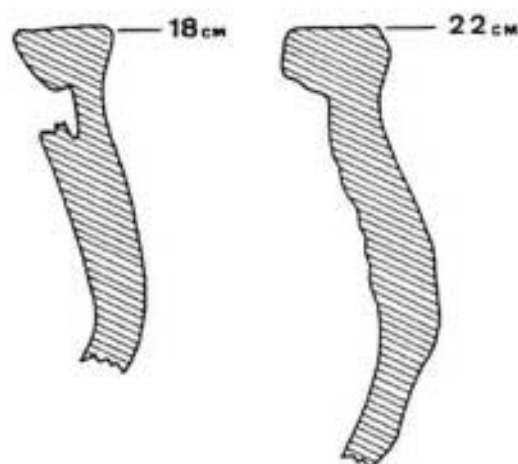


Fig. 8 - Bords de marmittes à pâte grise des XIII-XIVèmes siècles

La couche 2b est clairement présente dans le sondage 3 mais ne recèle aucun mobilier, ce qui indiquerait bien une zone vouée au parage. Toutefois dans le sondage 3, la zone en arrière de l'éboulis de base a restitué un peu de mobilier correspondant à la bergerie médiévale.

De ce même secteur proviennent des restes fauniques de cerf (squelette céphalique, bois de chute) témoignant de la chasse (probable) et de la taille des bois (certaine) de cet animal. Une telle découverte incite à la réflexion sur l'environnement naturel du Vieux-Mounoï au Moyen-Age mais aussi sur un cycle (ou des cycles) d'activités se succédant dans la grotte. Il est en effet possible que la récolte des bois de chute, événement survenant vers les mois de février-mars, se fasse à un moment où la bergerie est encore vide des troupeaux qu'on n'y parque qu'à la belle saison. Cette récolte peut aussi être connexe à des activités cynégétiques. La taille des bois

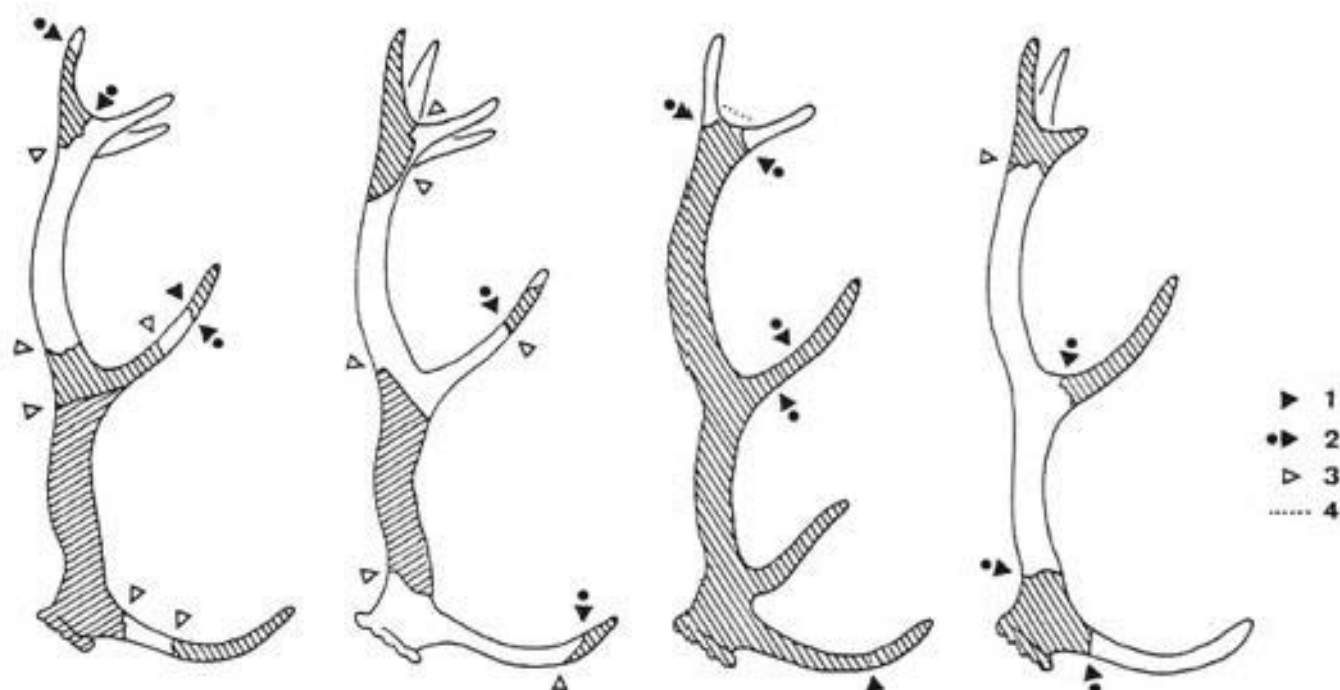


Fig.9 - Débitage des bois de cervidés à la grotte du Vieux-Mouhol - bois de chute.
1. sciage 2. percussion 3. cassure 4. trace de feu

(manches d'outils, éléments de sonnaillles ...) peut aussi rentrer dans les diverses activités des pasteurs. Les sondages 4 et 2 ont également restitué de tels restes fauniques pour les deux phases médiévales. Seule la découverte dans le sondage 2 d'un crâne de cerf pourvu de ses bois (bois de massacre) évoque clairement la chasse.

3. époque post-médiévale et moderne

Un aménagement de l'espace se fait à partir du gros bloc visible en début de fouille sur la surface du sondage 4. Ce bloc s'est tardivement détaché du plafond puisqu'il scelle les occupations médiévales. A partir de ce gros bloc grossièrement parallélipipédique, les hommes édifient un muret en pierres sèches dirigé SO-NE et disposent autour un radier de petits moellons probablement pour combattre l'humidité. Le mur est constitué de blocs

bruts alignés dont les interstices sont remplis de pierres. Il est large de 0,40m et conservé sur 1,70m de long. Un bol vernissé à oreilles en forme de feuilles, conservé aux deux-tiers et datable du XVIII^{ème} siècle, est pris dans cette structure. Le radier est posé sur une matrice pulvérulente. On y note une dépression centrale, peut-être à usage de foyer. Il est difficile d'imaginer le rôle fonctionnel de ce muret mais il devait rentrer dans le réseau d'aménagements qui abritaient les bergers, isolaient les bêtes fragiles, canalisaient le troupeau, etc. Le muret immédiatement à l'E de la galerie qui jouxte la rampe d'accès (sondage 5) est sans doute lui aussi un mur barrant l'entrée et ne ménageant qu'un passage étroit avec le gros bloc issu de l'éboulis qui lui fait face. Ce muret est édifié à sec. Large de 0,80m, il est conservé sur deux à trois assises. La structure artisanale de combustion décrite

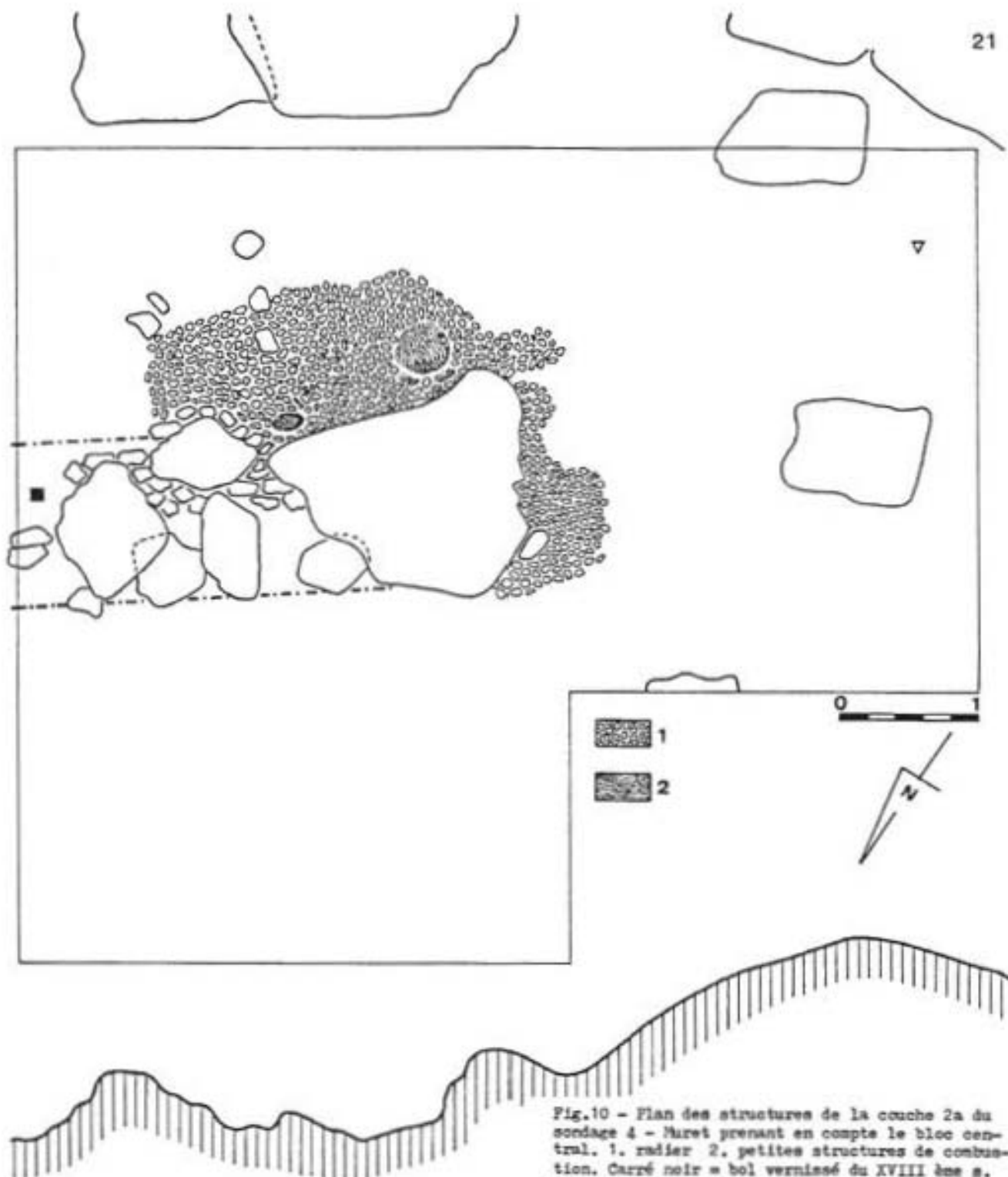


Fig.10 - Plan des structures de la couche 2a du sondage 4 - Naret prenant en compte le bloc central. 1. radier 2. petites structures de combustion. Carré noir = bol vernissé du XVIII^{ème} s. Triangle blanc = élément de serraille

plus loin lui est adossée. Contrairement aux structures précédentes, les aménagements autour de la rampe d'accès étaient visibles avant la fouille.

Il s'agit d'une terrasse à l'O de l'entrée, d'un sentier pourvu de quelques marches et d'un mur masquant et aménageant à la fois l'orifice d'un renforcement à l'E de l'entrée.

Une galerie dans l'épaisseur du mur, longue de 3,20m env. aboutit à ce renforcement du côté opposé à ce même passage. Le mur érigé devant cette galerie est d'un appareil fruste, à sec, avec deux parements. Il présente un léger fruit. Les blocs sont volumineux et en assises régulières côté E et dans la moitié inférieure du mur. De ce même côté, une partie

de l'appareil est éventrée sous la poussée des racines de lierre. Du côté O, l'appareil comprend des blocs de taille moyenne et souvent de petites pierres pour rétablir le niveau des assises. Au pied du mur le remplissage montre de nombreuses vidanges de foyer et une grande accumulation de tuiles canal et de tessons de céramique vernissée.

Le sentier (ou rampe) menant au fond de la salle est bordée de pierres. Il contourne l'éboulis central vers l'E et mène à la terrasse à l'O de l'entrée. Cette terrasse est bâtie sur deux côtés et adossée à la paroi, vers l'arrière. Trois assises de gros blocs se voient en parement externe.

Les parties de la grotte non occupées par l'éboulis n'ont pas été systématiquement aménagées. Nous savons toutefois que les petites galeries du fond de la salle (près du sondage 5 et derrière le sondage 3) étaient obstruées par une accumulation de pierrailles et que les passages menant à la salle inféri-

eure étaient systématiquement barrés par de très gros blocs grossièrement prismatiques. On avait même observé une ceinture presque continue de ces gros blocs le long de la paroi orientale lors des premières interventions archéologiques. Ces précautions correspondaient bien à l'utilisation de la grotte pour le parage des bêtes. La zone proche de l'entrée offrait une litière surélevée et un aménagement propre à l'installation du berger.

En plusieurs endroits de la salle, on pouvait voir des alignements de tuiles canal formant rigoles. Il s'agissait certainement de canalisations sommaires amenant l'eau gouttant depuis la voûte jusqu'à un petit bassin (?) ou autre container (jarre ?). Enfin, des informateurs nous ont parlé d'une couverture de tuiles dans la partie à ciel ouvert et surtout au niveau de la lucarne secondaire. Des amas de tuiles jonchaient en effet le haut de l'éboulis central et quelques autres points de la salle.

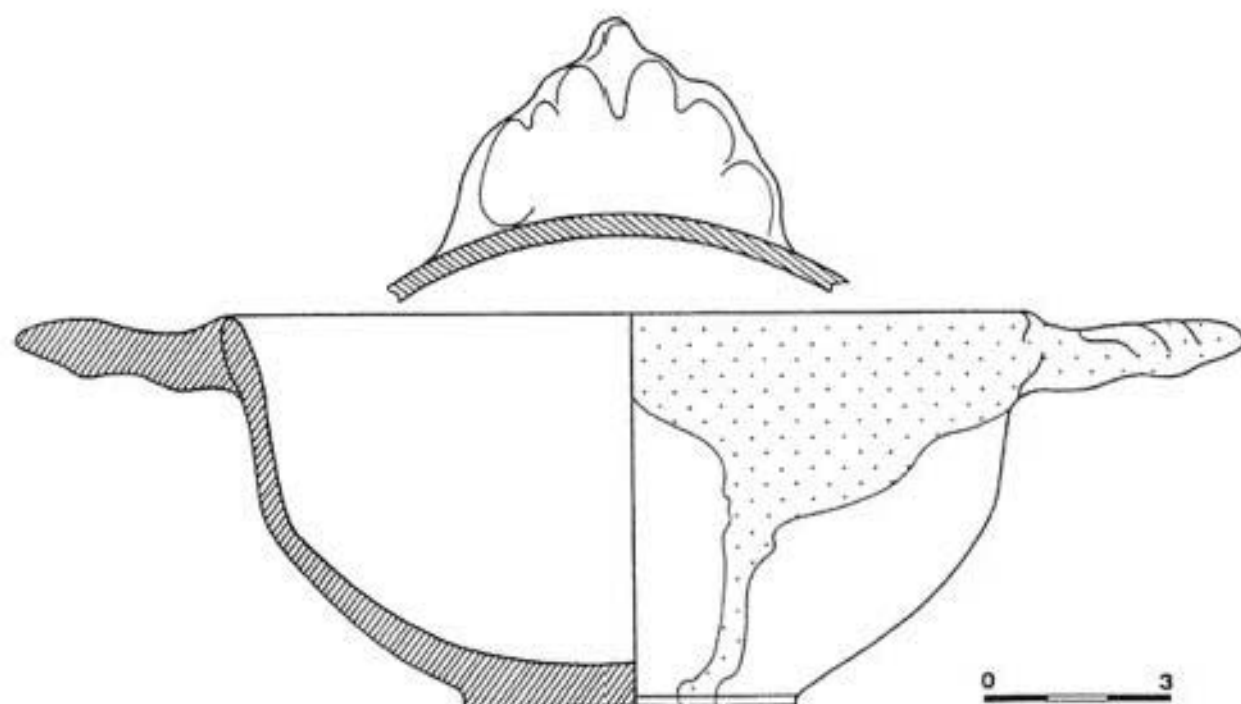


Fig. 11 - Bol vernissé du XVIII^{ème} siècle - sondage 4

Le mobilier céramique correspondant à tous ces aménagements se compose de bols à oreilles, vernissés (au moins six pièces différentes) dont un présente un décor marbré-tourbillonné et un autre un décor floral incisé. Un tesson isolé montre un décor d'engobe rapporté, jaune sur brun : losanges et taches florales. Le contexte ne peut donc monter plus haut que la deuxième moitié du XVII^e siècle. Quelques fragments de marmites de Vallauris, un tesson à taches de manganèse d'Albisola, le bol orangé à oreilles foliacées trouvé dans le muret du sondage 4, plaident pour une occupation longue et tardive.

Deux éléments de sonnaïlle en os sont à ajouter à ce mobilier. L'un est façonné sur diaphyse de métapode d'âne ou de mulet et l'autre est fait sur humérus de ruminant. Quelques vestiges de la taille des bois de cervidés se trouvent certainement déplacés dans ces couches superficielles.

Nous considérons aussi que sont hors contexte (lessivage, éboulements tardifs, animaux fouisseurs, tournage de film ...), les tessons médiévaux et assimilés trouvés en surface.

4. structure artisanale

C'est la seule structure qui ne peut en aucun cas être directement reliée à des activités pastorales. Elle a été mise au jour immédiatement à l'E de la galerie jouxtant la rampe d'accès et des aménagements de bivouac décrits ci-dessus. La présence de cette structure sub-actuelle (aucun mobilier excepté quelques tessons de marmite Vallauris), assimilée à un four remet-elle en cause la destination des structures d'entrée telles qu'elles ont été décrites ? Nous ne le pensons pas même s'il est difficile pour l'instant de définir qui du four ou du muret auquel il est adossé est antérieur à l'autre.

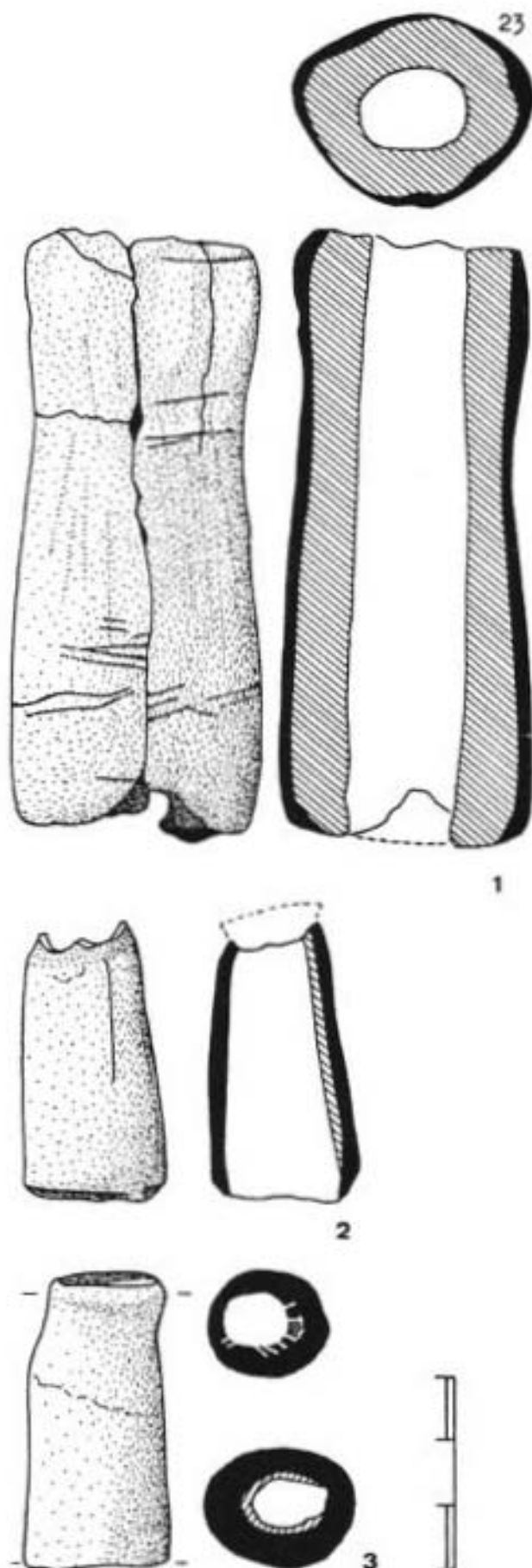


Fig.12 - 1. manche d'outil en bois de cervidé
2 et 3. éléments de sonnaïlles en os

SO à un alignement de dalles dressées. Le centre de ce cercle de 2,50m de diamètre est occupé par trois zones concen-

triques :
- au centre, une fosse remplie de charbons de bois

- une ceinture de pierres discontinue laissant parfois la

place à des bournets d'argile ou de briques juxtaposées

- une aire circulaire remplie de cendres grises et blanches

souvent très compactes

En coupe, nous notons plusieurs

périodes successives d'utilisa-

tion. Il est possible qu'un

couloir d'accès à la fosse

centrale ait existé du côté NE

de la structure. On note en

effet un alignement vertical de

petits trous cylindriques qui

sont peut-être les empreintes

d'une grille et en limite de

structure un lit de grandes

dalles calcaires. L'ensem-

ble de la structure repose sur

une même couche de terre brune

mêlée de cailloux dans laquelle

nous avons trouvé un tesson de

verre. On peut penser que la

jonction banquette et paroi ou

dalles dressées sert d'appui à

une superstructure en coupole.

Ce four est placé en arrière de

la lucarne principale mais sous

une petite fente de la voûte

qui pourrait éventuellement

servir pour le tirage.



Fig. 13 - Plan de la motte orientale du four -
1. tuiles et briques 2. dalles
3. poche de charbons de bois 4. matérialisation
des deux ceintures de pierres

Il s'agit d'une banquette
circulaire de gros blocs adossés
côté E et NE à la paroi et côté

D. Le statut de la Grotte du Vieux-Monnoy

L'occupation du site sur une
très longue durée et la stabili-
té de sa fonction pastorale à
travers les âges ne sont plus à
démontrer.

L'existence d'une bergerie est
surtout mise en évidence par
l'observation des sédiments.
Leur analyse en laboratoire est
en cours et devrait amplifier

nos données. Nous avons pu
disposer de séquences bien
individualisées et mêlées de
matériel permettant de les
dater. La grande puissance de
ces séquences, de 1 à 2m,
pour le Moyen-Âge et l'époque
moderne est insérée quand on
sait que le fumier est une matière
commercialisable ou un produit
d'échange (le berger fournit le
fumier au paysan qui prête une
prairie ou des locaux). La



présence de mobilier dans certaines zones est elle aussi inespérée car une bergerie au sens de lieu de parage des bêtes est caractérisée par l'absence de mobilier et de macro-restes fauniques. Des dents de chute, des éléments de sonnaille, des structures légères souvent peu décelables (séparation pour les brebis, les agneaux, les bêtes de somme ...) sont les seuls éléments que l'on s'attend à retrouver dans une zone de parage. Le mobilier témoignant des activités annexes tel que récipients pour la traite, la cuisine ou

la confection des fromages, caractérise plutôt la zone d'habitat.

Au Mounoï, une partie de ce mobilier se retrouve dans les secteurs et les couches remaniées -datant tant les niveaux perturbés que l'époque des perturbations- ou dans les zones de rejet. La zone d'habitat étant à placer -logiquement- dans le secteur éclairé de la grotte, donc près de l'entrée, la majorité de ce mobilier doit se trouver actuellement sous l'éboulis.

A cause de cet éboulis superficiel nous avons une image tronquée de la façon dont l'espace de la grotte a été géré. Nous ne pouvons avoir une idée globale que pour l'époque post-médiévale et moderne ; double circulation vers l'E et vers l'O à partir de la rampe d'accès et en contournant les flancs de l'éboulis. L'homme s'est aménagé des aires de repos (et de stockage ? : galerie) des deux côtés de la rampe et a bloqué l'orifice des fissures et les passages jugés dangereux. Le troupeau a pu quand même circuler jusqu'au fond de la grande salle comme le montre le poli provenant du frottement des bêtes contre la paroi que l'on observe jusqu'à l'entrée de la salle médiane. Pour les époques antérieures la circulation aurait pu se faire directement vers le NE et le SO de la salle, toujours à partir de la rampe d'accès. Une division bipartite de l'espace

semblerait alors plus facile à établir, avec des bêtes parquées vers le NE et des hommes installés vers le SO. La confrontation de ces schémas avec des sites centre-varois d'époque moderne et contemporaine (étude en cours, voir déjà article sur les abris naturels aménagés) et avec des sites archéologiques comme Fontbrégoua (Salernes), la Baume de Ronze, (Ornac, Ardèche), la Tène de la Varaime (Boulc, Drôme), l'Abri B des Eissartènes (Le Val) affinera probablement notre conception de l'organisation d'un espace pastoral.

Il faut donc mener cette enquête entre sites de fonction analogue et sans perdre de vue que le Vieux-Mounoï n'est pas un habitat permanent. Il ne s'agit pas d'un site typique d'une époque ou de certaines époques mais d'un site caractéristique d'une activité et d'une micro-région : le pastoralisme sur l'adret de la Sainte-Baume.

Notes :

Les chantiers ont été effectués avec la collaboration de Xavier Rochart, Cyrille Chopin, Solenn Rousseau, Emmanuel Vespier, Marc Delefosse, Marie-Cunégonde Beaufeist, François Duffourg, Sandra Fornitte, Leila Jannel, Roland Rouziès, Olivier Masini, Estelle Deschamps, Laurent Codaccioni, Barbara Basso-Bert, Julie Couy, Cael Bregeot, Aude Bironneau, Julien Vérani, Ingrid Renault, Victoria White, Kathryn Bartrope, Claire Fulchiron, Tifin Lemaitre, Florence Jodas, Romain Fourquet, Estelle Bourdelle, Eve Paoli, Emmanuel Amar, Richard Marti, Henri Donzel et Christophe Reynaud

Bibliographie :

A.Cazenave et Ph.Hameau -1989- La grotte Mounoï, Signes (Var), Bulletin Archéologique de Provence, n°18, 1er trim.1989, pp.7-16

Les abris naturels aménagés en Centre - Var

(2ème partie)

Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU *

L'aménagement des anfractuosités de taille modeste ou la fermeture des grands porches démontrent une utilisation optimale du rocher et de son contexte. La dévolution exacte de ces habitats est d'autant moins évidente qu'ils sont temporaires et parfois réutilisés à des fins différentes. Les usages pastoraux et/ou agricoles dominent, montrant que ces structures équivalent aux bergeries bâties, aux grandes bastides de la plaine ou aux cabanons des zones cultivées. Le troglodytisme qu'on assimile plutôt au Vaucluse ou aux régions du Verdon et qu'on imagine révélateur de périodes troublées (grottes-refuges) peut être centre-varois et quotidien.

A. Localisation

Dans les deux volets précédant cette étude (voir bibliographie) nous avons décrit et essayé de définir la fonction de vingt unités d'habitats qualifiées de troglodytiques. Il étaient situés principalement dans le

massif de la Loube et dans la vallée du Carami. Quelques abris éparpillés dans le massif d'Agnis, la Barre de Saint-Quinnis, le vallon du Gueilet et la vallée du Gapeau complétaient ce panorama. Il s'agissait d'une première approche de ce sujet.

Contrairement à ce qu'avance l'imagination populaire, un nombre infime de ces abris peut avoir une fonction défensive. Le terme de "grotte-refuge" apparaît donc comme très difficile à attribuer. La majorité de ces sites se révèlent être des habitats saisonniers ou temporaires d'agriculteurs/éleveurs ou de travailleurs forestiers.

Dans ce troisième volet de l'étude nous présentons des

unités situées dans la vallée de l'Argens et ses affluents, sur la montagne de l'Amarron (prolongement de la montagne de la Loube), sur les contreforts et les pentes de la montagne d'Agnis. Le plateau sommital de cette dernière fera l'objet d'une prochaine campagne de relevés. Du nord au sud et à la suite de l'ordre établi dans les précédents articles, nous avons recensé 22 nouveaux abris

n°	Nom et Commune	Cahier de l'ASER n°	abri d'agriculteurs	ferme	"remise"	abri de chasseurs	abri d'artisans de la forêt	abri de bergers/bergerie	abri-refuge	abri-ermitage
01	Cassède (Tourves) - au-dessus Pont Romain ☆	5				▲		●		
02	Grotte du Charbonnier (Tourves)	5					●			
03	Rive droite du Carami (Tourves)	5					●			
04	Double abri rive droite du Carami (Tourves)	5					●			
05	Près de la Baume St Michel (Mazaugues)	5					?			
06	Cassède (Tourves) - plateau	5						●		
07	Hautes-Loubes (La Roquebrussanne)	5				▲		●		
08	Hautes-Loubes (La Roquebrussanne)	5				●		●		
09	Abri aux 400 moutons (La Roquebrussanne)	5						●		
10	Abri des Escortines (La Roquebrussanne)	5				▲		●		
11	Abri sous piste du Camcadis (La Roquebr.)	5						●		
12	Vallon de Valescure (La Roquebrussanne)	5					●			
13	Hubac du Cuit (Le Val)	5					●			
14	Hubac du Cuit (Le Val)	5	?							
15	Les Brasques (Le Val)	5	●							
16	Abri de Gaspard de Besse (Ste Anastasie)	5							●	
17	Les tufs (Méounes)	* 4						●		
18	Abris de Pachouin (Méounes)	4						●		
19	Les Blétonèdes (Belgentier)	4	●							
20	Grotte de la Castrière (Belgentier)	4	●							●
21	Quartier les Plaines (Correns)	8	●							
22	Quartier les Plaines (Correns)	8	●							
23	Petit abri du vallon des Baumes (Correns)	8	●							
24	Grand abri du vallon des Baumes (Correns)	8	●	●						
25	Vallon Obscur (Correns) - près b. Guerrier	8	●							
26	Vallon Obscur (Correns) - débouché	8	●							
27	Abri aux gravures (Correns)	8							●	
28	Abri en rive droite de l'Argens (Chateauve)	8							●	

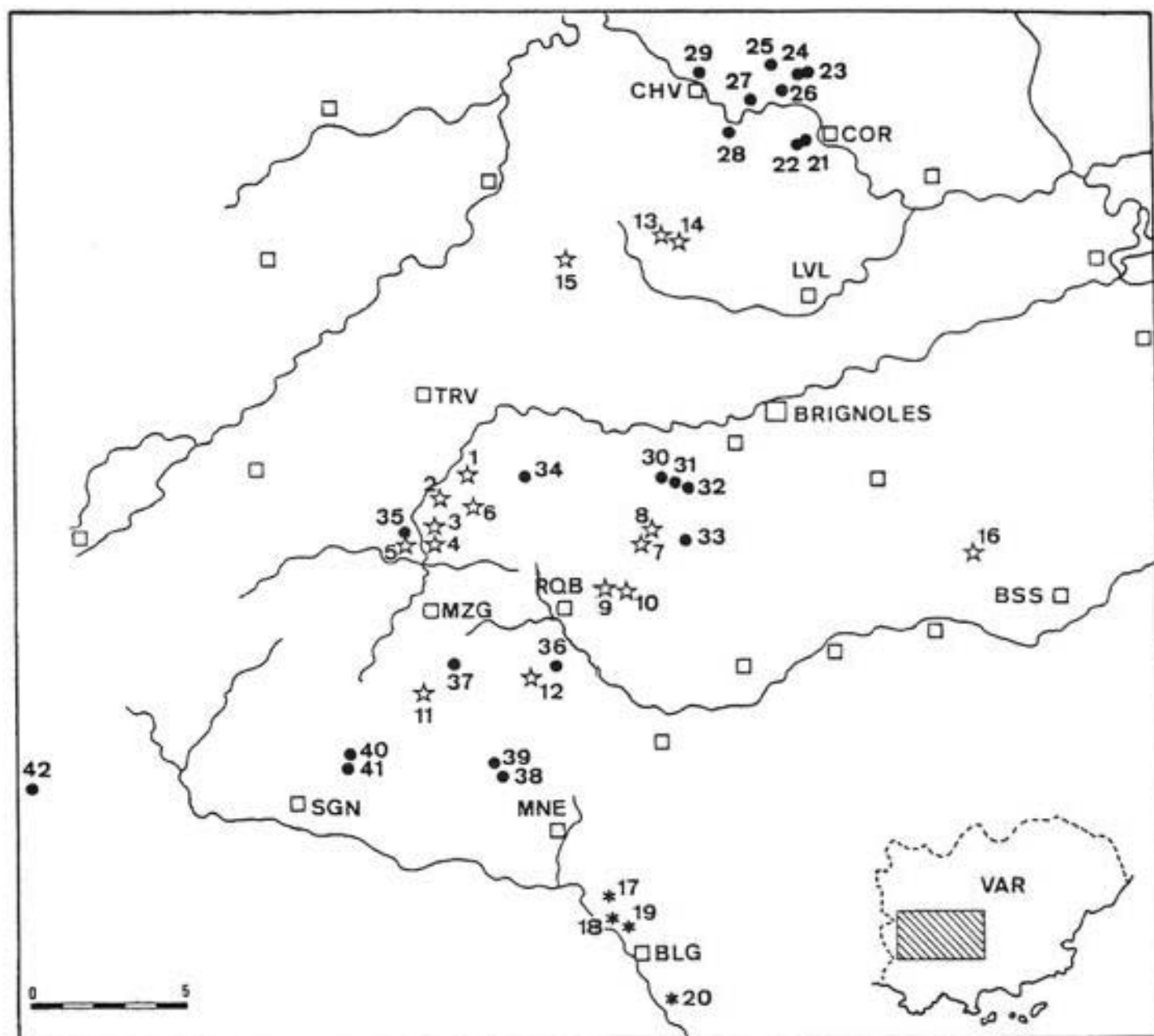


Fig.1 - Répartition des abris naturels aménagés et étudiés par l'A.S.E.R.

29	Bagatelle (Chateaufort) - derrière mairie	8	●	▲					
30	Col de l'Amarron a (La Celle)	8	●			●	?		
31	Col de l'Amarron b (La Celle)	8							
32	Col de l'Amarron c (La Celle)	8			▲				
33	Vallon du Cendrier (La Roquebrussanne)	8		●			●		
34	Les Fouilles (Mazaugues)	8		●					
35	Baume Saint-Michel (Mazaugues)	8		▲				▲	●
36	Vallon de Valescure (La Roquebrussanne)	8	●						
37	Vallon du tuya (La Roquebrussanne)	8						●	
38	Quartier Bigarra et Agnis (Méounes)	8		▲			●	●	
39	Petit Agnis (Méounes)	8				●			
40	Abris de Vaucrette (Signes)	8					●	▲	
41	Abri des Demoiselles (Signes)	8				▲	●		
42	Grotte du Vieux-Mounoï (Signes)	8					●		

●	utilisation primaire
▲	utilisation(s) secondaire(s)
?	utilisation supposée

B. Inventaire

Abri n°21

Localisation : commune de Correns, quartier les Plaines
abri creusé dans le tuf, ouvert au SE, en périphérie du village
Plan et élévation : le travertin est excavé (belles traces laissées par l'outil sur les parois de la cavité) pour former une cellule de 2m x 2m au sol, haute de 1,50m en moyenne, couverte par la roche en totalité, sans aucun dispositif de délimitation ou de fermeture

Aménagements : une banquette taillée dans le substrat parcourt le fond de la cellule. Un reste de banquette (aménagement d'un abri initialement plus petit ?) longe la paroi E.

Utilisation : abri/remise d'agriculteur ?

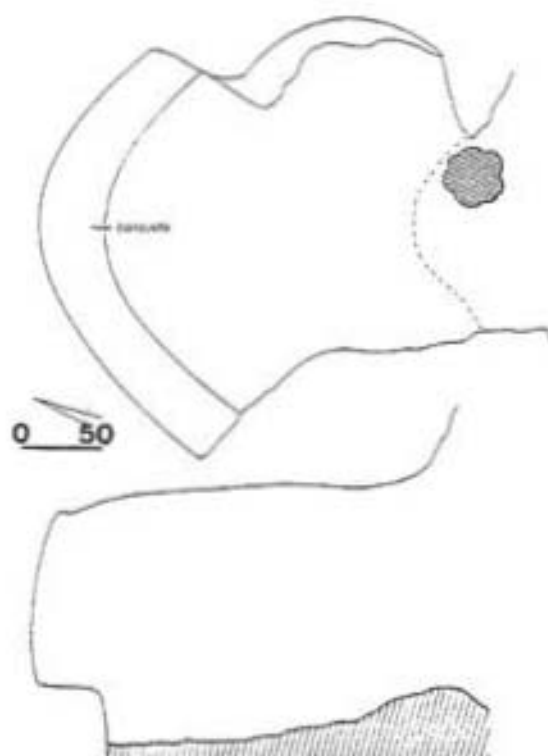


Fig.2 - Plan et coupe de l'abri n°21

Abri n°22

Localisation : commune de Correns, quartier les Plaines
abri creusé dans le tuf, ouvert au S, en périphérie du village
Plan et élévation : le travertin est excavé pour former une cellule ovale de 3,80m (E-O) x 1,70m (N-S) avec un léger resserrement en son milieu. Haute de 1,40m à l'entrée, la pièce est totalement couverte par le rocher et délimitée au S par quelques blocs réguliers de tuf, restes probables d'un muret.

Aménagements : une banquette taillée dans le substrat parcourt la paroi O de l'abri.

Utilisation : abri/remise d'agriculteur ?

Abri n°23

Localisation : commune de Correns, quartier vallon des Baumes, en rive gauche d'un petit affluent de l'Argens et sur la rive gauche de ce fleuve. Domine le talweg de quelques mètres

Plan et élévation : utilisation d'une cavité naturelle ouverte au SO, longue de 4m (SO-NE) et large de 1 à 3m (NO-SE), d'une hauteur moyenne de 3,50m. La cavité est complètement barrée par un mur maçonné et divisée en deux niveaux dans sa partie SO. La partie arrière (NE) constitue le seul espace haut et sombre, surhaussé de 0,50m env. par rapport à l'espace avant (SO) au moyen de deux emmarchements larges, aménagés à partir de ressauts du rocher. Depuis cet espace arrière, un escalier maçonné mène à l'étage qui est soutenu par un plancher sur poutres et traverses et délimité par une cloison en bois. L'étage ne comporte qu'une pièce.

Aménagements : la façade est percée d'une porte et d'une fenêtre au rez-de-chaussée et d'une fenêtre à l'étage dans l'axe de la porte du niveau inférieur. On accède à cette porte d'entrée par deux marches. Les fenêtres, élargies vers l'extérieur, portent un barreau central en bois. Le rez de chaussée était probablement pourvu d'un foyer d'angle. Des renforcements naturels pouvaient servir de placards.

Utilisation : habitation saisonnière ou temporaire d'agriculteur. Le vallon des Baumes est d'ailleurs encore très verdoyant, bien irrigué et cultivé en vignes et potagers.

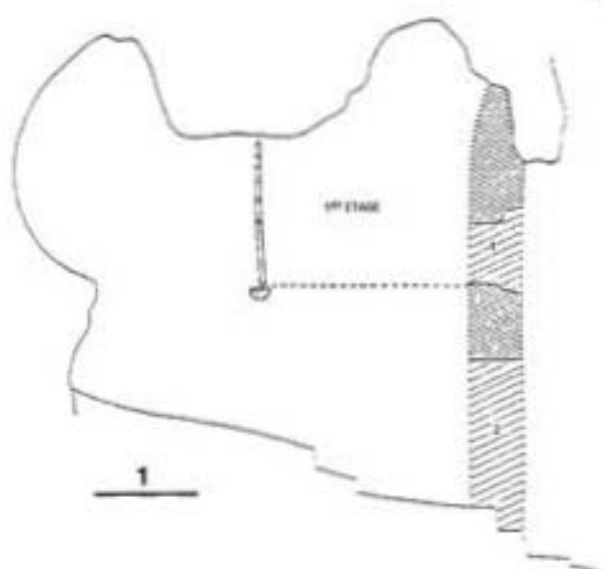
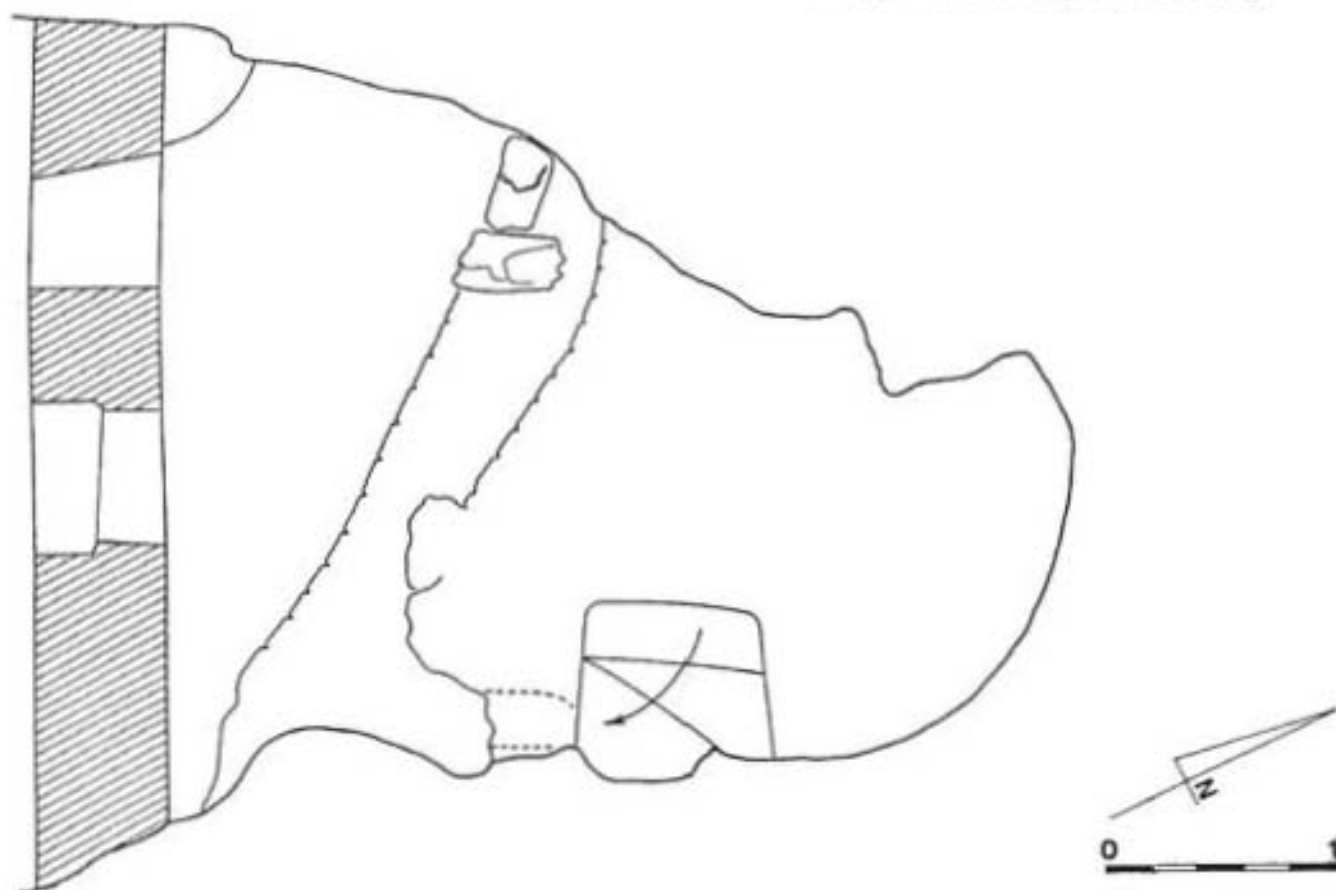


Fig.3 - Plan et coupe de l'abri n°23



Abri n°24

Localisation : commune de Correns, quartier vallon des Baumes, en rive droite d'un petit affluent de l'Argens, non loin de l'abri précédent. Domine le talweg de quelques mètres.

Plan et élévation : utilisation d'une cavité naturelle très spacieuse (20m (E-O) x 15 à 18m (N-S)) et haute de 5 à 7m, ouverte au NE. La cavité est barrée par un mur maçonné excepté, en hauteur, une partie centrale au-dessus de la pièce

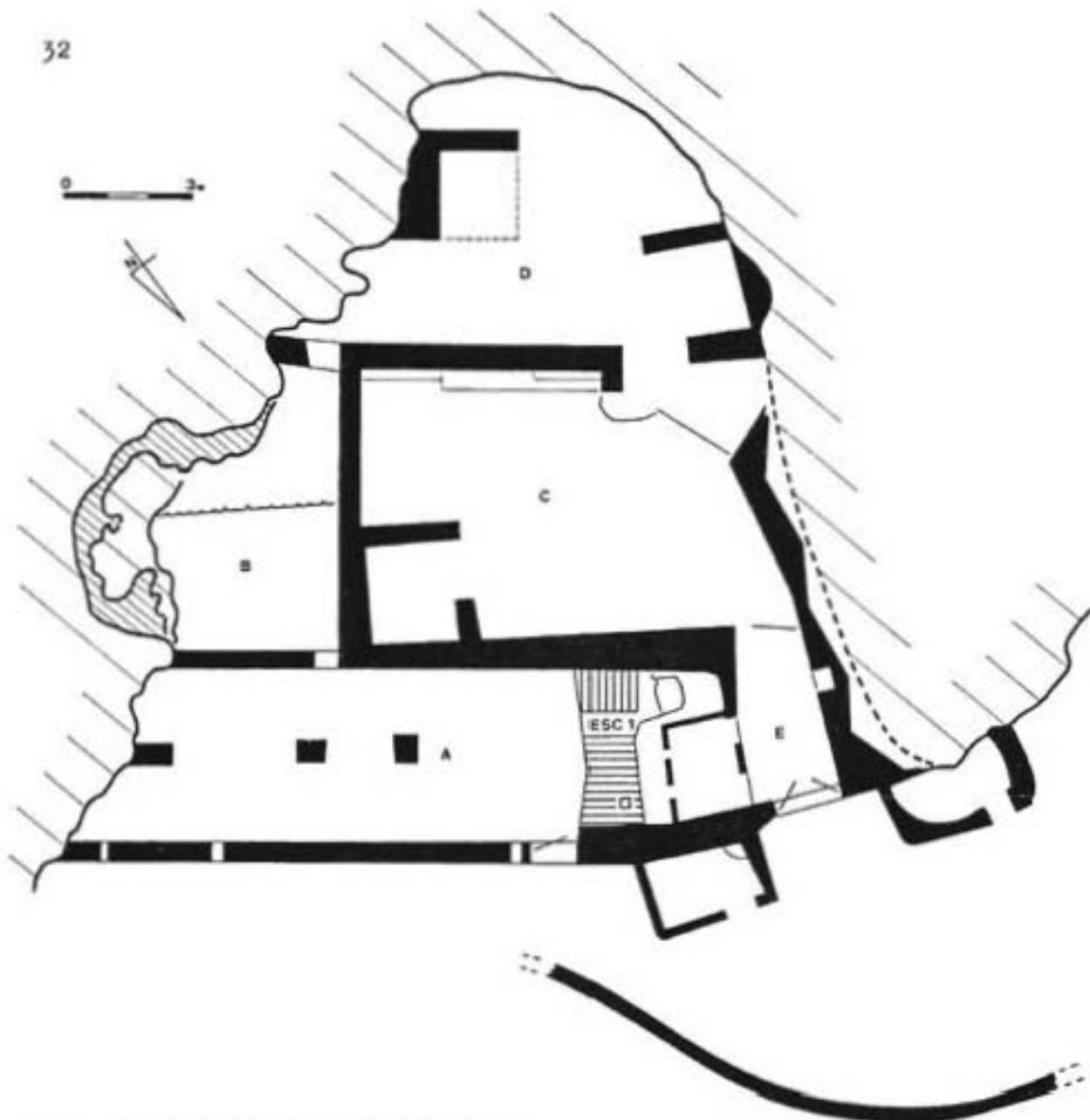


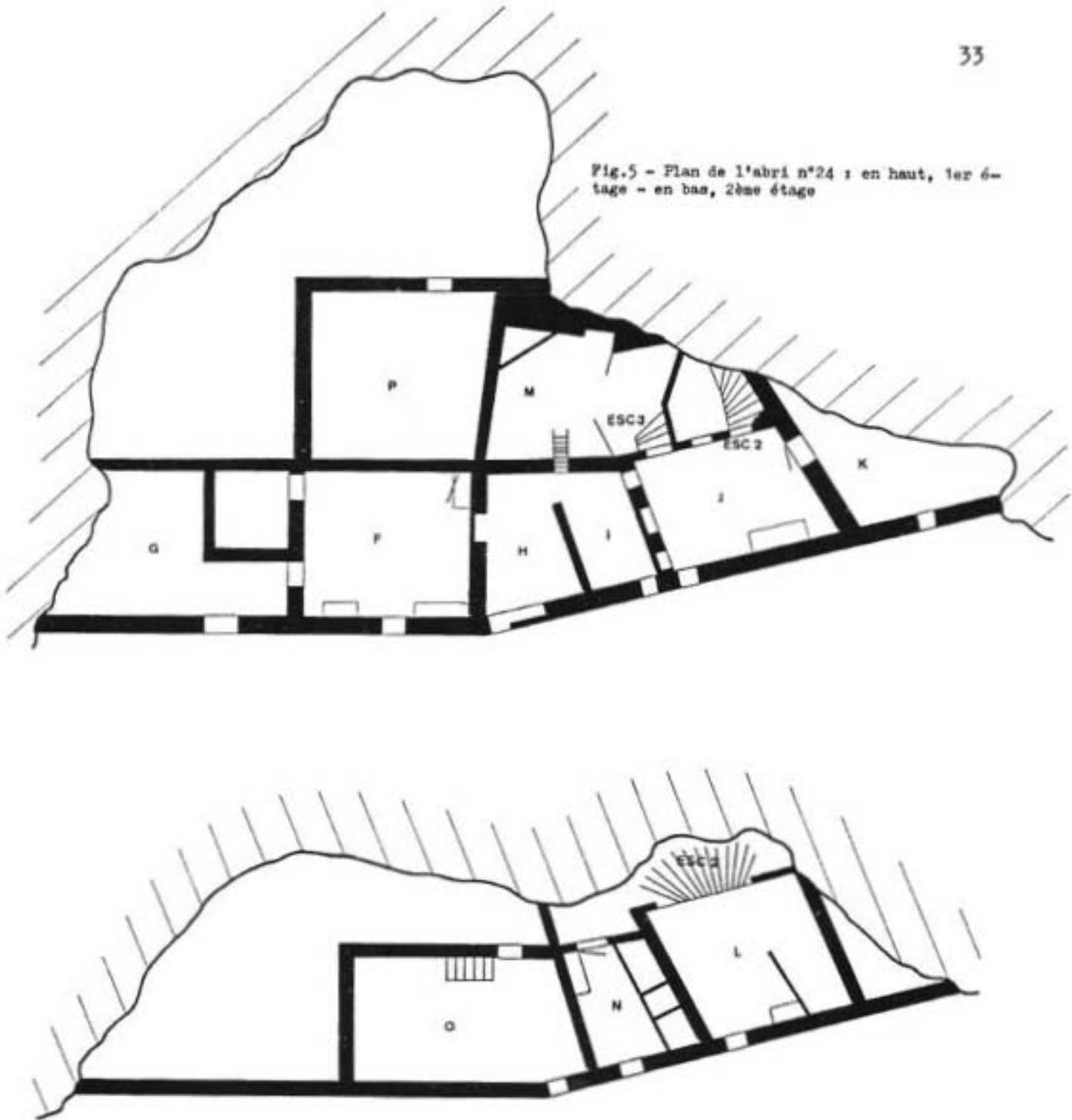
Fig.4 - Plan de l'abri n°24 : rez-de-chaussée

O laissée ouverte et aménagée en terrasse. Le surplomb se substitue partout au plafond. Quand le rocher affleure sur les parois il est souvent masqué par un mur formant écran. Le rocher affleurant au sol est laissé en l'état ou pris dans des banquettes. Une vingtaine de pièces sont aménagées dans la cavité et ce sur trois niveaux de superficies inégales. La circulation se fait à partir de deux corps d'escalier, l'un noté 1 menant à une chambre F et à des locaux de stockage, l'autre noté 2 menant à des unités d'habitation (chambres, séjour ... H,I,J,-K,L). Deux entrées desservent la bâtisse depuis le rez-de-

chaussée, l'une à deux battants menant vers l'escalier 2 à travers un vestibule étroit qui débouche aussi sur des pièces utilitaires du premier niveau, l'autre à un battant menant vers l'escalier 1 et donnant directement sur les pièces utilitaires du premier niveau.

La nécessité d'adapter les volumes dans la cavité naturelle rend difficile la lecture du bâti d'autant plus que nous avons parfois des pièces aveugles et d'autres construites entre deux niveaux. La variabilité du nombre de niveaux entre le centre et les extrémités de la cavité accentue cette complexité. Nous avons essayé de

Fig.5 - Plan de l'abri n°24 : en haut, 1er étage - en bas, 2ème étage



dresser des plans aussi clairs que possible mais la configuration des lieux reste tout de même difficile à comprendre. L'étude de l'aspect général et des aménagements des pièces permet de reconnaître :
 au rez-de-chaussée des locaux destinés à la stabulation des ovins (pièce A, bergerie avec piliers centraux), la stabulation des bêtes de somme (pièce C), le stockage de denrées diverses et notamment l'huile

(pièce D), la remise des outils et autres instruments de travail (pièces B et E), le stockage de l'eau (pièce aveugle flanquant le vestibule E et munie d'une trappe pour le puisage).
 au premier étage toute une série de pièces d'habitation au centre et à l'ouest, le stockage du foin à l'est.
 à l'entresol le stockage alimentaire (pièce M).
 au deuxième étage, habitation à l'ouest, silo et suite du fenil

à l'est. C'est à partir de ce dernier (pièce O) que l'on accède à la terrasse. A côté de cette division horizontale, une séparation verticale de l'espace est perçue et matérialisée par les deux escaliers. Les pièces d'habitation (l'unité domestique) se concentrent en effet autour de l'escalier 2 et dans l'aile occidentale de la bâtisse tandis que les pièces utilitaires (les locaux de service) se concentrent autour de l'escalier 1 et dans l'aile orientale. Une seule pièce de cette dernière pourrait être qualifiée de chambre, la pièce F. Séparée des autres pièces d'habitation et reliée à la bergerie, cette chambre pourrait être destinée à la domesticité. Elle est indépendante et pourvue d'une cheminée et de placards spacieux. Pour des raisons de cohérence et de stabilité de la construction, une édification en deux phases nous paraît ici improbable.

La bâtisse est construite en pierres liées au mortier. On utilise des blocs souvent bruts en calcaire ou en tuf ainsi que des galets. Seuls les jambages de deux entrées sont en blocs de tuf taillé. L'entrée à porte à deux battants présente même un encadrement soigné : blocs avec rebord plus lisse et face intérieure piquetée. Au rez-de-chaussée, les sols sont de terre battue à moins que le rocher n'affleure. Aux étages, les sols sont carrelés et une seule pièce (J) est dallée de plaques calcaires de formes irrégulières. Les cloisons sont faites de pierres mais aussi de simples placages de crépis sur armature de bois. Le crépis rentre largement dans le modelage des contours des ouvertures, des cheminées et des placards. Le bois (poutres, poutrelles et planches) rentre dans la confection des planchers et charpentes mais aussi des marches d'escalier, des seuils et des linteaux.

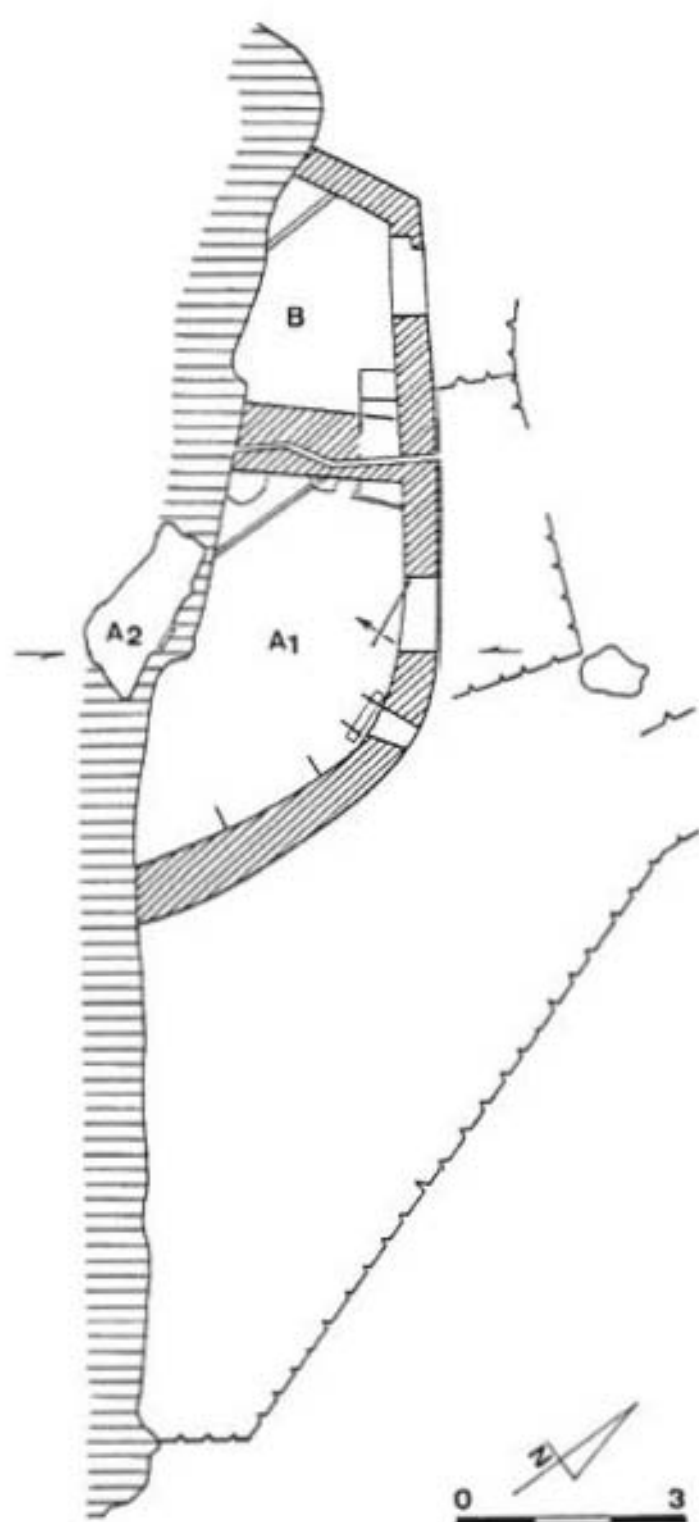
Aménagements : toutes les pièces disposent d'aménagements domestiques et de détails architecturaux notables qu'il serait trop long d'énumérer. Nous retenons la cuve à huile, les silos à grain, les mangeoires, la citerne pour le rez-de-chaussée, les divers placards et cheminées pour les étages. Malgré la taille et la complexité de l'ensemble, nous n'avons pas remarqué l'existence d'un "potager", ni celle d'un évier. La seule pièce qui puisse revêtir la fonction de cuisine et/ou séjour, la pièce J avec cheminée et placards à vaisselle, n'offre pas de tels comforts.

Utilisation : L'unité décrite ici a toutes les apparences d'une bastide avec locaux pour la famille et les domestiques et les locaux pour le stockage, les bêtes et les travaux agricoles et domestiques. L'ensemble est fonctionnel, placé à proximité de terres cultivables de la vallée, desservi par un chemin correct et assez vaste pour prétendre à une certaine autarcie.

Abri n°25

Localisation : commune de Correns, quartier vallon Obscur, en rive droite d'un affluent de l'Argens et en rive gauche de ce fleuve. Située en bordure d'un chemin et sur un replat naturel aménagé en terrasse, la structure domine le talweg de quelques dizaines de mètres. A proximité de la cavité appelée Baume du Guerrier donnée comme site paléochrétien (mobilier de surface).

Plan et élévation : bâtisse ouverte à l'ouest et adossée à un faible surplomb rocheux qui affleure à l'intérieur et a parfois été retaillé pour des aménagements domestiques. La bâtisse est appareillée au mortier. Un contrefort monté à sec double son mur SSO. Elle comporte deux niveaux :



le rez-de-chaussée est composé de deux espaces qui ne communiquent pas entre eux. L'un au sud est une pièce ovale (A1) de 6m x 2,50m flanquée d'une resserre (A2) aménagée dans un renforcement naturel de la paroi rocheuse 1,50m plus haut que le sol de A1. L'autre, au nord est une pièce quadrangulaire (B) de 3m x 2m à partir de laquelle on accède à l'étage au moyen d'un escalier droit.

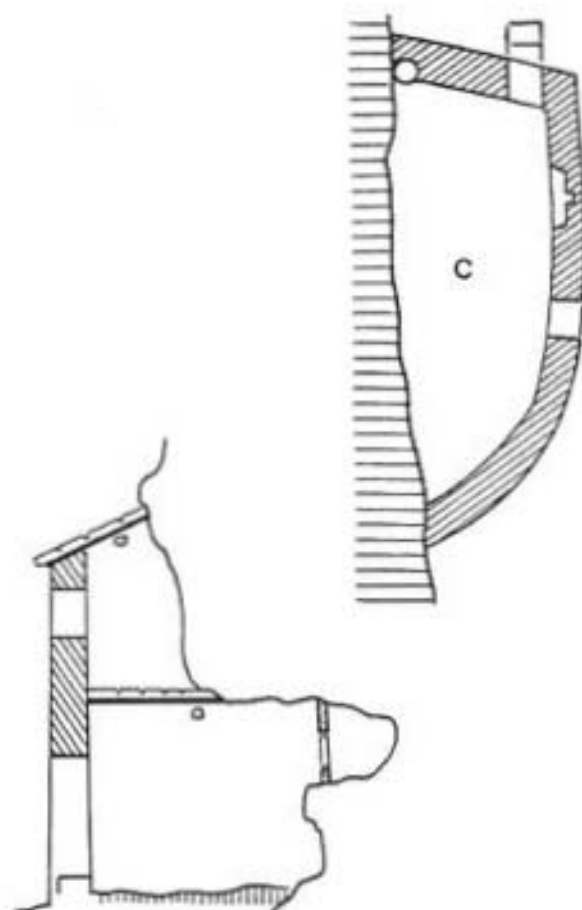


Fig.6 - Plans et coupe de l'abri n°25

Le premier étage est un espace uni (C) de 5m x 2m décalé de 0,40m à 0,50m vers le nord par rapport à la pièce A du rez-de-chaussée. Le mur de refend A1 s'évase en fait vers le haut et par conséquent les plans des deux niveaux ne se superposent pas exactement.

Des irrégularités existent aussi au rez-de-chaussée où l'espace B se trouve entre les deux niveaux à cause de la déclivité de la terrasse. La toiture de B se situe à mi-hauteur de C et se compose de poutrelles couvertes de branchages qui sont maintenues en place par des dalles. Le plancher entre A1 et C se compose de lits successifs de traverses sur poutres, roseaux et dalles posées à l'aide de mortier.

La toiture de C apparaît identique au plancher avec une faible pente SO-NE. Les lauzes remplacent ici les tuiles. Un crépis de couleur beige/rose est utilisé comme enduit mais aussi pour régulariser et modeler feuillures, pose de gonds, embrasures de fenêtres et de portes. Il est à noter la réutilisation d'un burin, d'une partie antérieure de bêche et d'un fer à cheval cassé dans le système de fermeture des portes !

Aménagements : l'espace A1 est pourvu d'une belle cheminée d'angle flanquée d'un placard. La roche a été taillée pour former le manteau de la cheminée dont la hotte est en plâtre. Une pierre en saillie forme étagère juste à côté.

D'autres étagères posées sur des branches insérées dans la maçonnerie garnissent les autres murs. La roche a été taillée pour former l'orifice de la resserre A2.

A l'étage, une cheminée est adossée au centre du mur de façade de C. Elle conserve sa hotte et son chapeau de tuiles posées verticalement ainsi qu'un crochet pour suspendre un ustensile de cuisine.

La pièce B a pour seul aménagement une mangeoire d'angle avec une branche fourchue destinée sans doute à attacher une bête de somme.

Mobilier : 4 ou 5 récipients différents en céramique trouvés dans l'espace A1. Nous comptons de la vaisselle vernissée dont un grand pichet uni (brun ext. jaune int.), à bec pincé de 22 à 25cm de diam. à l'embouchure avec anse en ruban à deux pouciers à la base et décor en relief (cordon vertical digité le long du col). La céramique réfractaire est représentée par un marmite à profil sinueux pourvue de deux anses, de 15cm de diam. à l'embouchure et signée sous
le col : NARBON FOUCARDI
VALLAURIS A.M.

Utilisation : habitation temporaire et/ou saisonnière d'agriculteur. En aval du replat qui porte la bâtisse s'étagent en effet plusieurs terrasses. La bâtisse elle-même a tout à fait la configuration d'un "cabanon" des champs avec locaux pour le stockage et le travail et une étable en rez-de-chaussée, et une chambre à l'étage.

Abri n°26

Localisation : commune de Correns, quartier vallon Obscur. Petite plaine en rive gauche de l'Argens à hauteur de sa confluence avec un petit ruisseau et actuellement cultivée en vignes (autrefois en oliviers : renseignements oraux). Etagée en terrasses larges et basses -transversalement- et en terrasses longues et étroites -sur les coteaux-. Petit cabanon adossé au rocher à l'entrée de cette petite plaine. Le surplomb du coteau ouest abrite une cabane bâtie décrite ici.

Plan et élévation : la structure est donc à l'intérieur d'un vaste abri sous-roche qui la couvre complètement. On y accède à travers trois terrasses qui surplombent le vallon.

Trois murs appareillés au mortier délimitent un espace de 4m x 4m ouvert au NE. Plusieurs blocs de tuf sont utilisés dans la maçonnerie, essentiellement pour les embrasures. Les deux fenêtres (la plus spacieuse est bouchée) ont des linteaux en planches rapportées. Le mur oriental vient buter contre une colonne concrétionnée. L'existence d'une toiture à une pente (SO-NE) est probable (couronnements des murs).

Aménagements : une cheminée occupe le renfoncement derrière la stalagmite dans l'angle S. Elle est dallée et conserve encore l'amorce de son canon (dalle en hauteur). Une sortie d'eau se remarque sur le rocher

du fond.
 Mobilier : tessons d'une jarre à huile (Biot) aux alentours de cette structure.
 Utilisation : la structure troglodytique présentée a tout à fait les caractéristiques du cabanon qui se trouve en face.

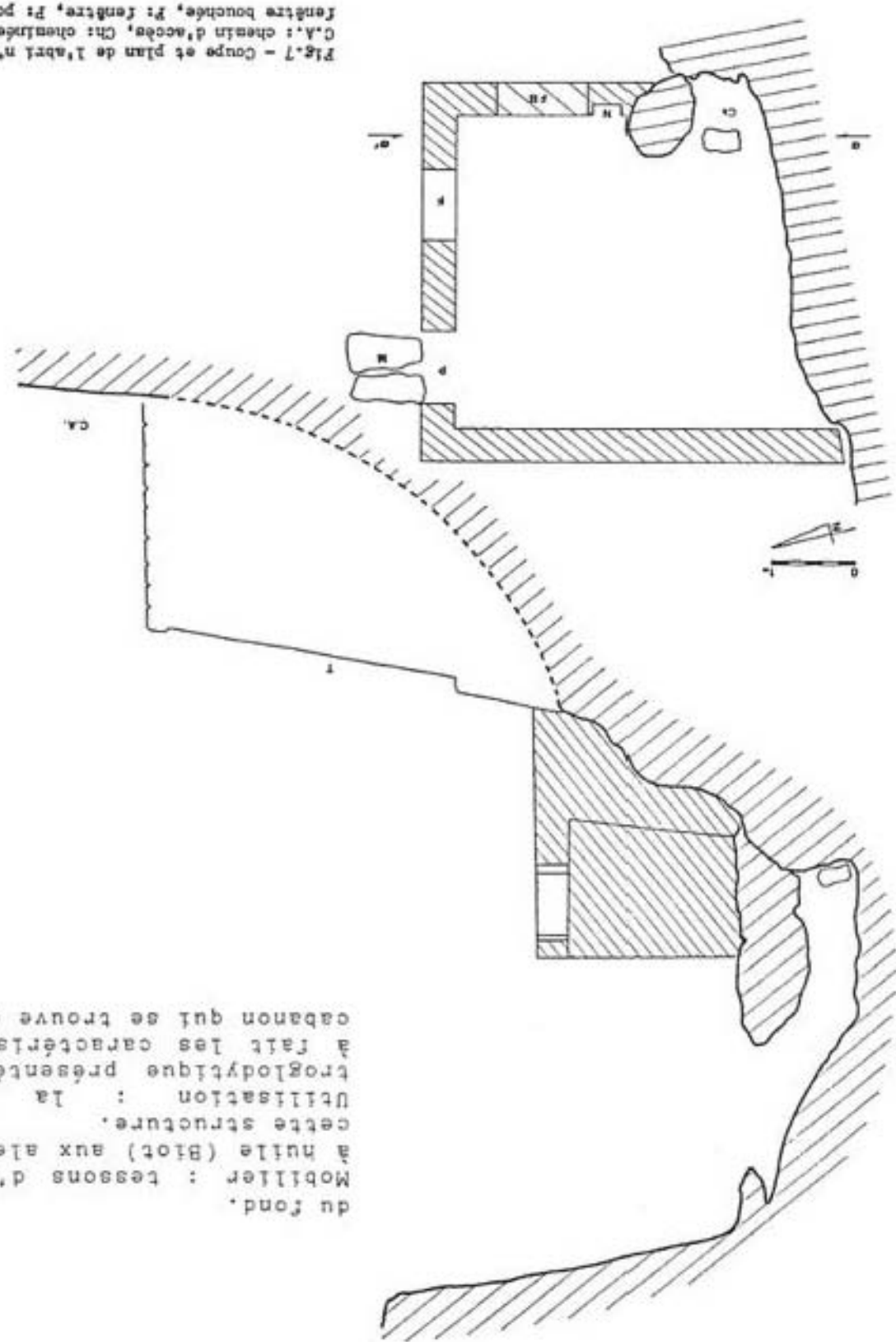
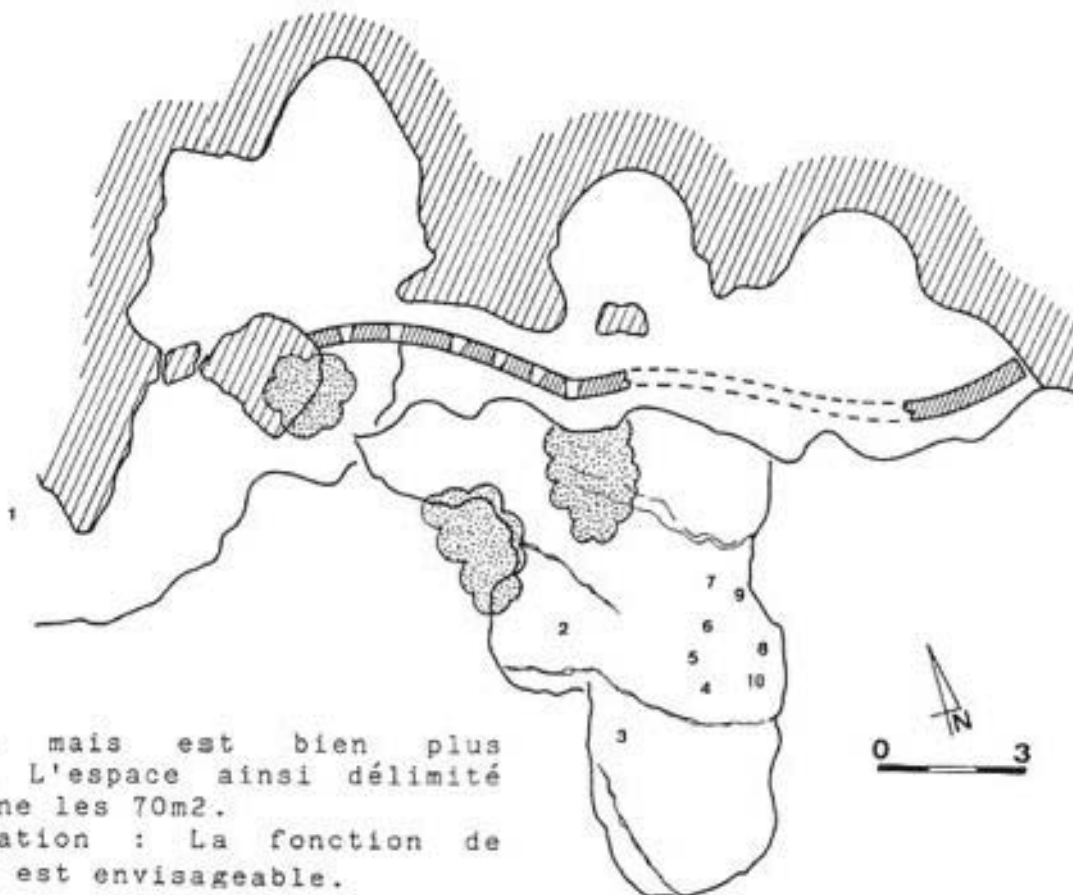


Fig. 1 - Coupe et plan de l'abri n°26 - T: terrasse, C.A.: chemin d'accès, Ch: cheminée, Ni: niche, P: fenêtre bouchée, F: fenêtre, P: porte, M: marche.

petites ouvertures en meurtrières. Le mur s'appuie sur un côté contre de gros blocs naturels. Nous ne pouvons imaginer sa hauteur initiale. Il est écroulé sur la moitié de sa longueur. Un seul des renforcements est entièrement couvert par le surplomb rocheux. Au-dessus des deux autres, le surplomb

Abri n°27
 Localisation : commune de Correns, quartier : Vallon Sourn. Surplombe la rive gauche de l'Argens. Accès malaisé. Ouverte au sud.
 Plan et élévation : trois renforcements limitrophes sont fermés par un mur appareillé à sec et percé d'une multitude de



existe mais est bien plus élevé. L'espace ainsi délimité avoisine les 70m².

Utilisation : La fonction de refuge est envisageable.

Observations :

- Une dalle de 9m x 6m environ s'étale devant la cavité centrale et porte plusieurs gravures :
1. séries de lettres + millésime inscrites dans un cartouche de 50cm de côté surmonté d'une croix
 2. séries de lettres + millésime inscrites dans un cartouche de 24cm x 28cm surmonté d'une croix et pourvu de deux appendices à droite
 3. lettres P et H de 14cm de haut env.
 4. série de lettres surmontée d'une petite croix
 5. série de lettres + forme en W surmontée d'une croix
 6. forme en damier de 34cm x 44cm
 7. série de lettres ou signes + accolade
 8. signe losangique poursuivi d'un T. 34cm de haut.
 9. grand signe pectiniforme de 65cm de long
 10. série de lettres ou signes + accolade

Toutes les gravures sont obtenues par piquetage du support calcaire (dolomies du Jurassique). Seule la gravure n°1 se trouve à l'ouest de la dalle, sur le chemin d'accès à l'abri. Le corpus est classique. On retrouve en de nombreuses régions millésimes et patronymes inscrits dans un cartouche et surmontés d'une voire de plusieurs croix. Le XVII^{ème} siècle est généralement la date la plus ancienne que l'on retrouve pour ce type de figures. On a toutefois plutôt tendance à retrouver ce type de gravures, les "autels" avec cruciformes + lettres imbriquées, dans les zones alpines. On attribue généralement ce type de gravures aux bergers. Peut-on imaginer que l'abri n°27 soit alors une bergerie ? Le mur percé de petites ouvertures en meurtrières pourrait le faire penser. La date de 1649 indique t-elle l'époque des premières utilisations de la cavité aménagée ?



△

Fig.8 - Plan de l'abri n°27 avec localisation des gravures

△

Fig.9 - Figure n°1 de l'abri n°27, sur le chemin d'accès



Fig.10 - Diverses gravures devant l'abri n°27

Abri n°28

Localisation : commune de Châteauevert, quartier Vallon Sourn, sur la rive droite de l'Argens, accès difficile, ouverte au nord.

Plan et élévation : cavité en forme de fissure irrégulière, longue de 10,50m et large de 3m à l'entrée, 5m dans son développement maximal. Elle est barrée par un mur maçonné percé d'une porte au seuil monolithe et au linteau en bois et de quatre petites meurtrières. Le plafond est haut (plus de 4m) et le sable est un sable dolomitique.

Utilisation : il peut s'agir d'un refuge

Observations : graffito moderne (fleur) sur une des parois. Sondage clandestin dans le diverticule latéral.



Fig.11 - Plan de l'abri n°28 et gravure

Abri n°29

Localisation : commune de Châteauvert, quartier Bagatelle, sur la rive gauche de l'Argens, au-dessus du pont qui enjambe le cours d'eau.

Plan et élévation : surplomb rocheux dans le travertin, ouvert au sud, mi naturel, mi creusé et barré par un mur maçonné en blocs de tuf consolidé par deux arcs diaphragmes. L'espace enclos de 7m x 4m est étagé en deux zones au moyen d'une banquette large et basse.

Le plafond voûté est pour une partie le surplomb creusé. La large ouverture initiale (1,50m) est rétrécie en un deuxième temps (0,80m) et la fenêtre latérale est bouchée.

Aménagements : plusieurs renforcements et trous dans la paroi rocheuse doivent être les restes de supports d'étagères ou de placards.

Mobilier : quelques tessons vernissés, unis ou polychromes.

Utilisation : abri d'agriculteur (?) - sert actuellement de remise.

Observations :

Vers l'ouest, un passage le long de la paroi de tuf mène à un petit plateau, assiette présumée d'un habitat préhistorique. Le ramassage de nombreux fragments céramiques nous a amené à effectuer quelques sondages propres à connaître l'étendue du site. Les preuves d'un intense lessivage du plateau sommital et du remaniement des abris inscrits dans la falaise expliquent l'absence de vestiges structurés. On note tout de même une abondance de mobilier de surface, récipients ornés de cordons digités ou d'impressions rondes, cuillère, armature de flèche foliacée, hache polie, fragments de meule, etc, qui dénotent de l'importance de cet habitat attribuable au Bronze ancien et situé dans une zone de passage obligé, juste en amont du Vallon Sourn.

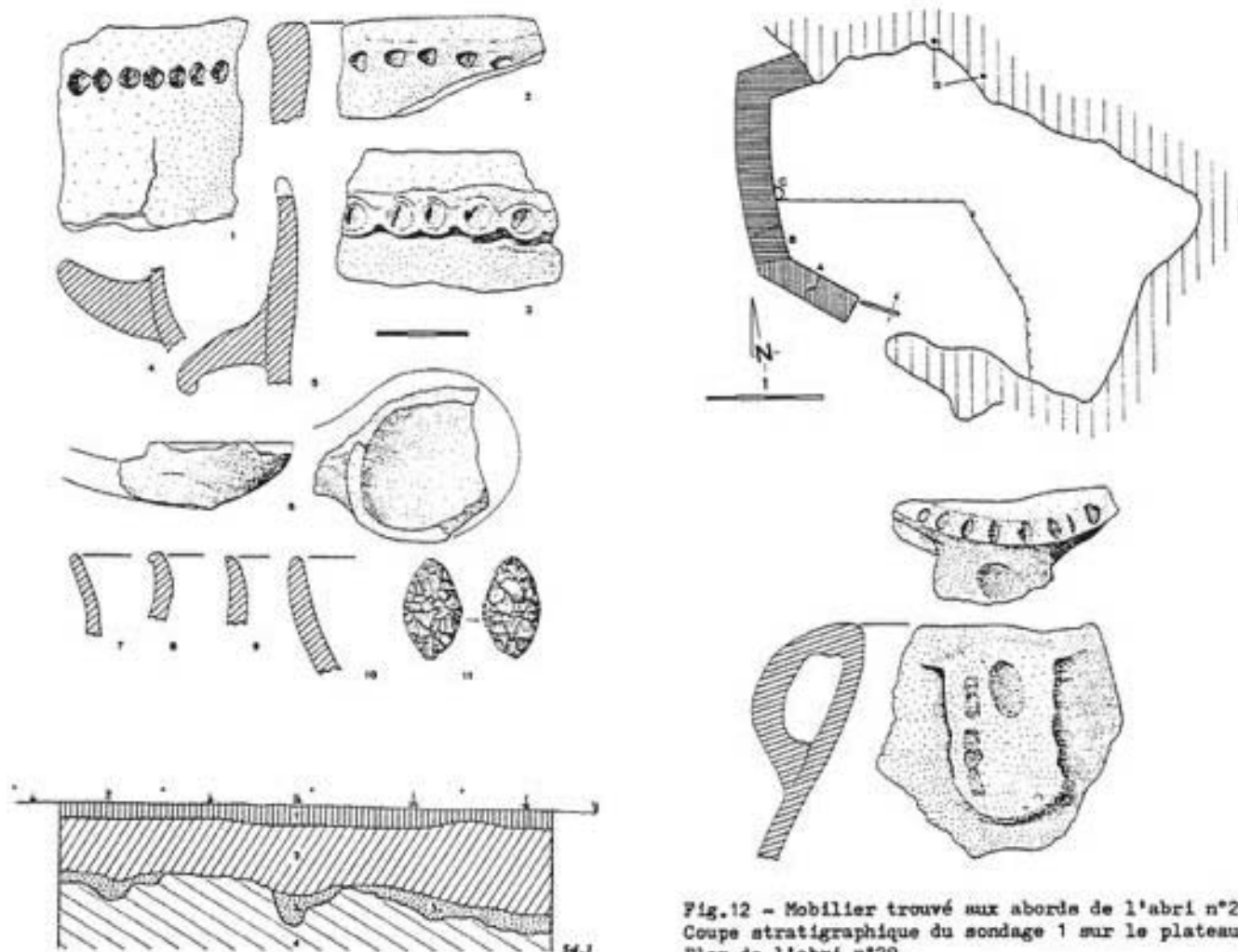


Fig. 12 - Mobilier trouvé aux abords de l'abri n°29, Coupe stratigraphique du sondage 1 sur le plateau, Plan de l'abri n°29.

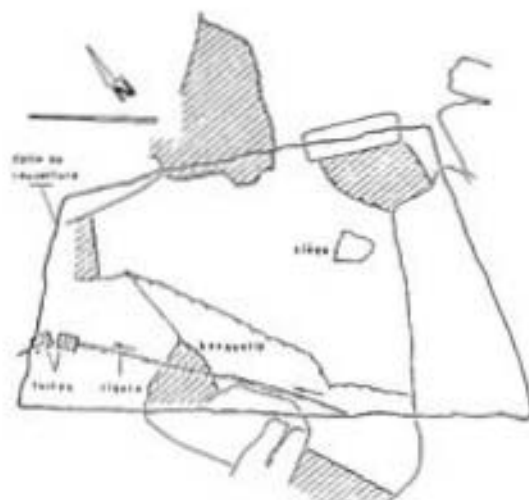
Abri n°30

Localisation : commune de La Celle, col de l'Amarron, quartier de la Font du Gavot. La structure se trouve sur l'ubac, en aval de la source. Elle surplombe le chemin qui en descend.

Plan et élévation : abri aménagé à l'intérieur d'un chaos de blocs éboulés, ouvert au NE. Des murets édifiés à sec comblent les interstices entre les blocs. Un espace trapézoïdal de 14m² environ est ainsi délimité. Il est couvert d'une dalle monolithique naturellement en place. La hauteur interne varie de 1m à 1,60m.

Aménagements : une banquette occupe tout le fond de l'abri à l'opposé de l'entrée. Un siège de pierres empilées supportant une lauze est construit près de la porte. Des "failles" naturelles sur les côtés pourraient avoir servi de placards. Sur le sommet de la dalle qui fait office de couverture, une rigole de 0,15m de profondeur aboutit à une canalisation en tuiles. Celle-ci mène l'eau de ruissellement vers un orifice parmi les rochers qui donne à l'extérieur de l'abri. Un récipient en céramique ou en tôle devait recueillir l'eau.

Utilisation : abri temporaire d'agriculteur et/ou d'exploitant forestier. De nombreuses terrasses se trouvent en effet à l'aval immédiat de la structure.



HOMME
VE BIEN
AUFEMME

0 10 20

Fig.13 - Plan de l'abri n°30 et figu-
n°1 et 2 à la fontaine du Gavot

Observations :

La source mentionnée plus haut coule d'une fissure dans le rocher vers un bac naturel bordé de rochers et tapissé de petites pierres pour faciliter l'approche à l'écoulement. Plusieurs gravures couvrent les parois rocheuses :

1. homme à la canne et au chapeau, fumant la pipe, vêtu d'une veste à double rangée de boutons et au sexe prédominant
2. inscription relative au premier
3. patronyme : Turc ?
4. chiffres : 80 ?
5. toponyme : Fontaine du Gacouvoix
6. inscription sur plusieurs lignes : Torre No81 - Berger 191-- - classe 19 14
7. plusieurs noms illisibles parmi lesquels : Ramin

Tout ceci s'inscrit dans une tradition pastorale vivace, les bergers ayant décoré d'autres roches proches des points d'eau. Ainsi, au sommet de l'Amarron, les bords d'une saubie montrent :
- un personnage moustachu, une fleur, une gravure non identifiable et la date 1888.
Mentionnons encore la présence d'un dolmen sur le même replat.

Abri n°31

Localisation : commune de La Celle, col de l'Amarron, quartier de la Font du Gavot, sur ubac. La structure se trouve le long du chemin, une centaine de mètres plus loin que la précédente.

Plan et élévation : cellule aménagée sous un surplomb qui la couvre en totalité mais laisse un large jour entre le rocher et la partie bâtie. Des murs édifiés à sec, hauts de 1,10m à 1,40m, délimitent donc un espace de 3m de côté avec une entrée à l'ouest. Les murs sont larges (0,75m à 0,90m) et sont montés selon la technique du double parement avec remplage interne.

Aménagements : trois pierres contre le mur nord peuvent être les restes d'un siège.

Utilisation : il s'agit d'un abri temporaire mais sa fonction nous échappe. Vers l'est deux affleurements rocheux définissent un étroit couloir qui pourrait avoir servi au parage des bêtes s'il n'était encombré d'un éboulis.

Abri n°32

Localisation : commune de La Celle, col de l'Amarron, quartier de la Font du Gavot, sur ubac. L'ensemble se trouve à peine en aval des structures précédentes, le long du même chemin.

Plan et élévation : ensemble de deux abris. Le premier (A) est aménagé devant et dedans un chaos de blocs éboulés. Des murs édifiés à sec, souvent régulièrement assisés, comblent le fond de deux fissures qui définissent des espaces couverts. Devant ce chaos s'ouvre un vaste enclos à ciel ouvert de 12m x 5m délimité par des murs hauts de 1m à 1,40m, édifiés à sec avec fréquente utilisation de gros blocs formant boutisses. L'entrée, large de 1,40m, donne sur le NNO. Un piedroit plus épais se trouve du côté NO.

Le deuxième abri (B) se trouve 5m au sud du premier. Il s'agit d'une cavité ovale totalement couverte par le surplomb et barrée par un mur courbe édifié à sec. L'espace délimité est petit (4,50m x 1,50m) et ouvert au nord. Il est toutefois bien abrité par le chaos rocheux qui le précède.

Aménagements : deux foyers secondaires (chasseurs ?) dans l'abri A ainsi qu'une banquette de 0,23m x 0,37m, gravée au nom de Benoit Berier. Dans la structure B, une banquette naturelle au fond et une autre bordée de pierres contre l'entrée.

Utilisation : le grand enclos à ciel ouvert plaide pour une fonction pastorale de l'ensemble.

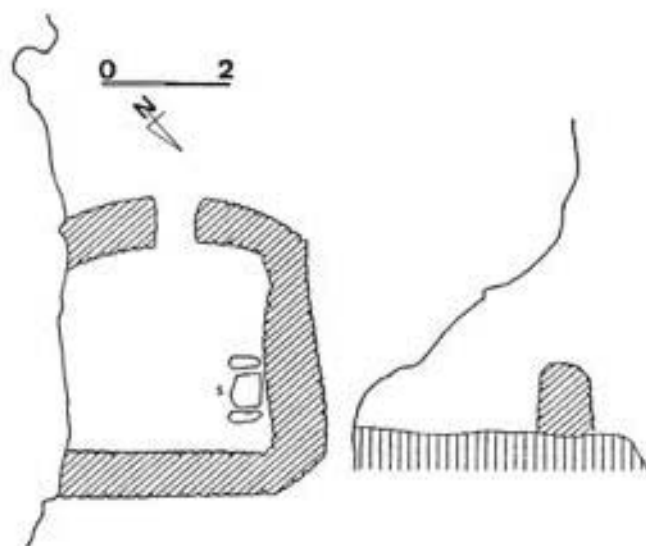


Fig.14 - Plan et coupe de l'abri n°31

Abri n°33

Localisation : commune de La Roquebrussanne, pente est de Peyboulon, quartier du vallon du Cendrier.

Plan et élévation : abri creusé au pied d'un chaos de cailloux agglomérés et de blocs éboulés. Excavation ovoïde de 3m x 1,30m, barrée par un muret

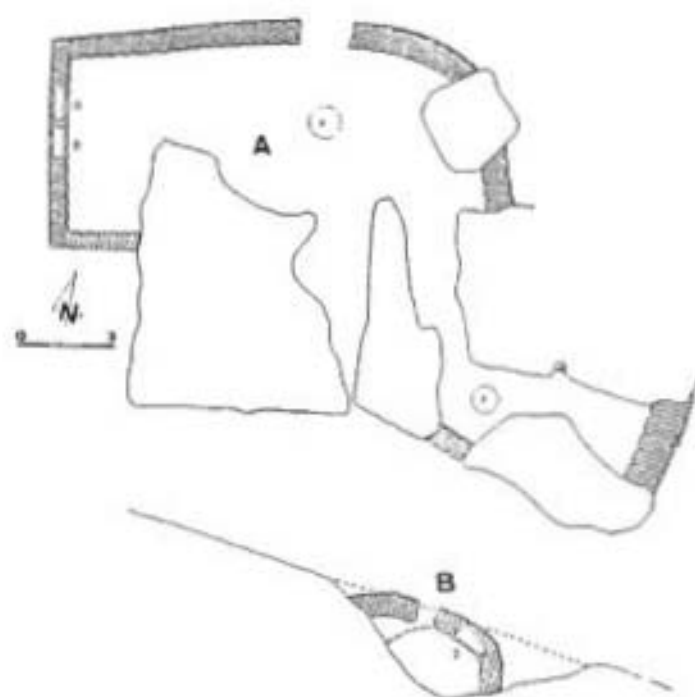


Fig.15 - Plan de l'abri n°32

édifié à sec sur son talus. Le surplomb couvre entièrement la structure laissant un jour de 0,40m entre le plafond et la partie bâtie. Haut d'à peine 0,80m, l'abri donne à l'E.

Utilisation : probablement bivouac de fortune.



Fig.16 - Plan de l'abri n°34

Abri n°34

Localisation : commune de Mazaugues, quartier les Fouilles. Dans une zone de lapiaz, très boisée.

Plan et élévation : abri aménagé à l'intérieur d'un chaos de blocs éboulés, couvert par une lourde dalle de 1,10m d'épaisseur en position naturelle. Les quelques interstices parmi les blocs sont comblés au moyen de murets édifiés à sec. Un autre muret de 1 à 1,50m barre l'entrée en laissant un passage de 0,80m de large ouvert vers l'ONO. Un sédiment pulvérulent cendré s'est accumulé au fond de l'abri et contre le mur de façade.

Aménagements : les blocs éboulés continuent en enfilade au fond de l'abri et forment une sorte d'auvent du côté nord.

Mobilier : un tonnelet de tôle reconverti en brasero devant l'entrée. Un fond de jatte vernissée jaune derrière la structure.

Utilisation : bivouac temporaire de chasseur ou de travailleur forestier. Le sédiment cendré ferait penser à la proximité d'une charbonnière mais l'environnement ne s'y prête pas.

Observations : un abri de facture identique et ayant servi d'abri à l'Âge du Bronze a été fouillé une centaine de mètres à l'ouest (Ph.Hameau -1991-).

Abri n°35

Localisation : commune de Mazaugues, haute vallée du Carami, rive gauche, grotte appelée Baume Saint-Michel.

Plan et élévation : Le surplomb rocheux ouvert au NE couvre une surface d'environ 120m² divisée en 6 espaces : deux unités correspondent aux deux cavités définies par la configuration du rocher du fond (espaces 3 et 5), chaque unité comportant une pièce d'angle (espaces 4 et 6) et une fissure naturelle en arrière de l'espace 3 est transformée en citerne (espace 1). Une petite salle latérale servait peut-être de resserre (espace 2).

Deux phases d'occupation, au moins, sont reconnues pour les époques modernes et contemporaine, par l'architecture, les sources écrites, la fouille archéologique et les renseignements oraux. Vers 1650, la grotte constitue un ermitage (ermite Sutton dit "le solitaire de Rimbert") et fonctionne en partie comme chapelle (autel monolithe avec chrisme sur estrade à l'entrée, fresque représentant l'Archange Michel terrassant le Dragon au fond de l'espace 3). Les espaces 1 à 4 appareillés au mortier sont très probablement l'oeuvre de Sutton ainsi que les aménagements (dallage pour diminuer les effets de l'humidité et citerne dans l'espace 3, étagère dans l'espace 4). Le même ermite a sûrement monté les terrasses de culture qui descendent jusqu'à la rivière au détriment de structures plus anciennes et contemporaines de l'empierrement médiéval. Une partie de l'espace 4 est remonté à sec en une deuxième phase. L'appareil est le même que celui utilisé pour les espaces 6 et 7. Plusieurs graffiti (patronymes, dates dont 1745, pentacle ...) ornent le surplomb de l'espace 3.

Mobilier : chapelet appartenant à l'ermite. Céramique vernissée urie ou polychrome (vaisselle de table).

Utilisation : après son utilisation comme ermitage, la cavité n'a cessé d'être utilisée comme bergerie, halte de chasse, abri pour les exploitants de la forêt, refuge de résistants.

Abri n°36

Localisation : commune de La Roquebrussanne, montagne d'Agnis, quartier vallon de Valescure, sur adret (pente SO), dans une zone de terrasses. La structure domine le vallon.

Plan et élévation : structure adossée à un léger surplomb rocheux et composée de deux espaces limitrophes qui délimitent une surface de 35m² environ. L'espace A est ouvert à l'ouest et pourvu d'une fenêtre en fente oblique. Il donne accès à l'espace B qui ne présente pas d'autre ouverture. Les murs hauts de 1,35m sont édifiés à sec selon la technique du double parement avec remplage interne. Le calcaire local se délite facilement et a donc fourni des blocs réguliers. Les encadrements des ouvertures sont ainsi bien rectilignes, les angles chaînés et les couronnements revêtus de dalles. Un toit à une pente (E-O) devait couvrir l'ensemble. Une poutre sur le sol de la pièce A et des tuiles éparses dans toute la structure sont les restes de cette couverture.

Aménagements : petit placard mural dans la pièce B revêtu de lauzes. Dans la même pièce, une cavité en hauteur, à 2,50m du sol, large de 3,10m, profonde de 4,20m et haute de 1m aurait pu servir de chambre. L'accès est aisé si l'on dispose d'une échelle mais l'endroit doit être humide.

Mobilier : anse de poêlon. Tesson pré ou protohistorique de céramique modelée.

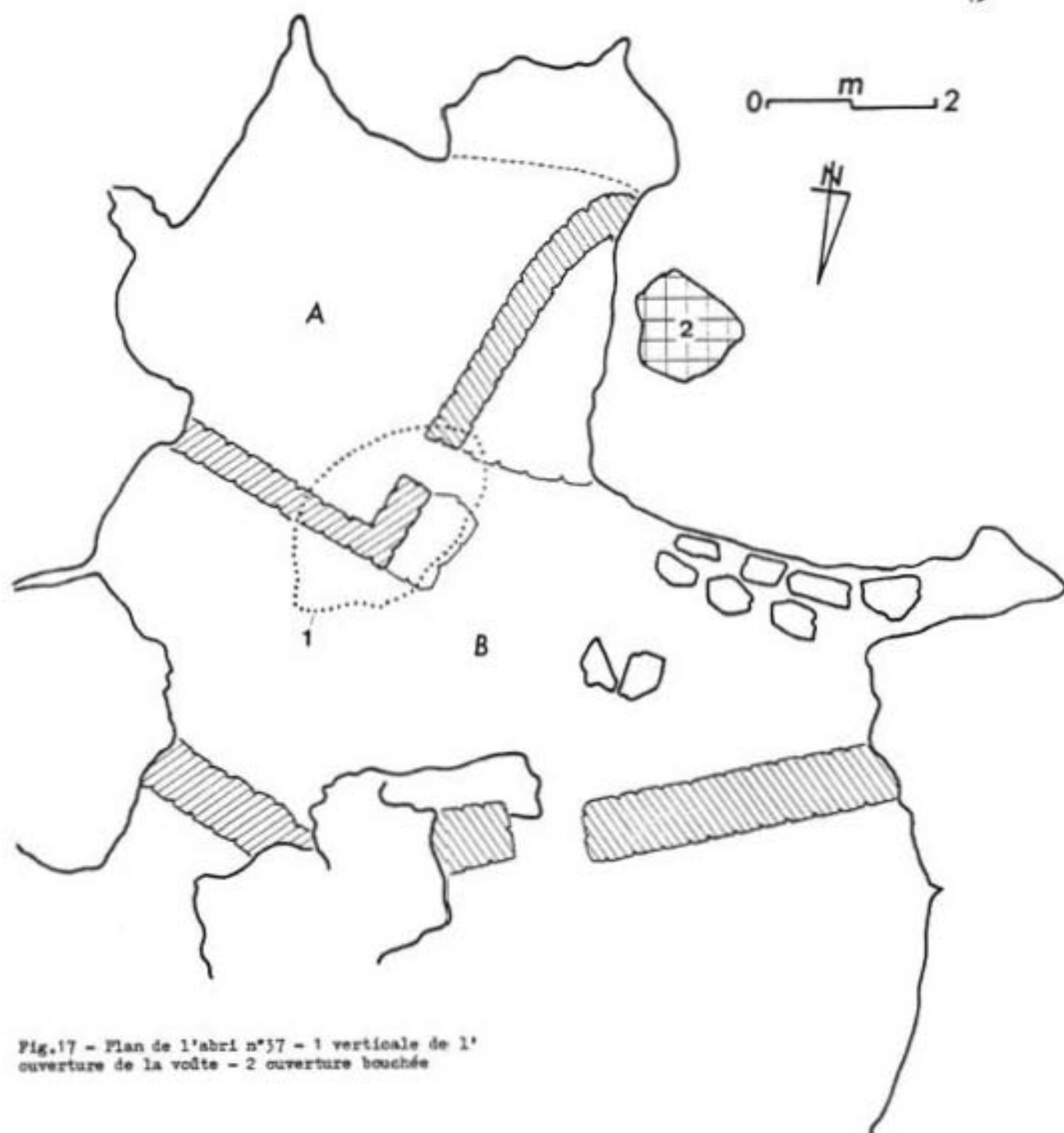


Fig.17 - Plan de l'abri n°37 - 1 verticale de l'ouverture de la voûte - 2 ouverture bouchée

Utilisation : la partie avec fenêtre en fente et la "chambre" font penser à une fonction pastorale mais il s'agit plus raisonnablement d'un habitat temporaire ou saisonnier de pasteur et agriculteur (plusieurs terrasses de cultures en aval). Les chasseurs n'ont pas dédaigné le gîte puisque plusieurs sièges en pierres empilées bordent le replat à 10m de la structure.

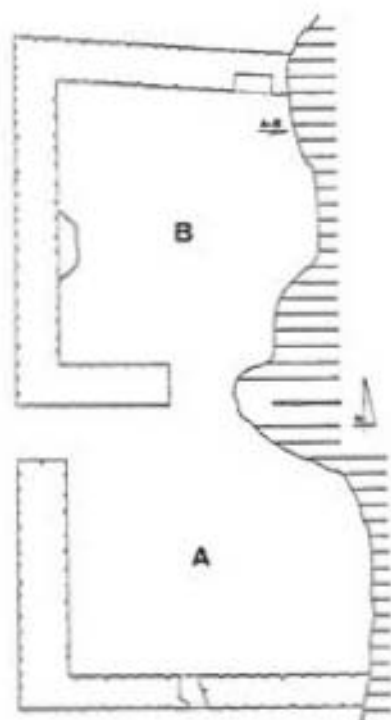
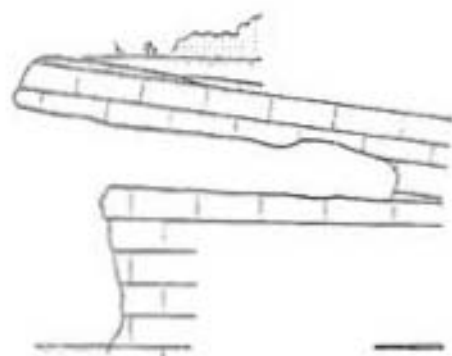
Abri n°37

Localisation : commune de La Roquebrussanne, montagne d'Agnis, quartier vallon du Thuya
Structure sur ubac, dans une zone de dolomies.

Plan et élévation : surplomb rocheux englobant une surface de 60m² environ divisée en deux espaces au moyen de murs qui combles les interstices des roches et délimitent les pièces. Ces murs édifiés à sec sont de

bonne facture malgré l'utilisation de calcaire dolomitique ou de fragments de planchers stalagmitiques, tous deux matériaux irréguliers par nature.

L'espace A au fond est ouvert au NC et pourrait avoir eu une couverture partielle en bois et branches (poutrelles jonchant le sol). Le plafond naturel se trouve en effet à 5m de hauteur et est traversé par des fissures dont une seule est comblée. Des trainées d'humidité et plusieurs concrétionnements couvrent les parois. L'espace B fait plutôt office de cour couverte. Il est ouvert au nord et donne sur une terrasse, espace à ciel ouvert. La hauteur des murs ne dépasse pas 1,50m.



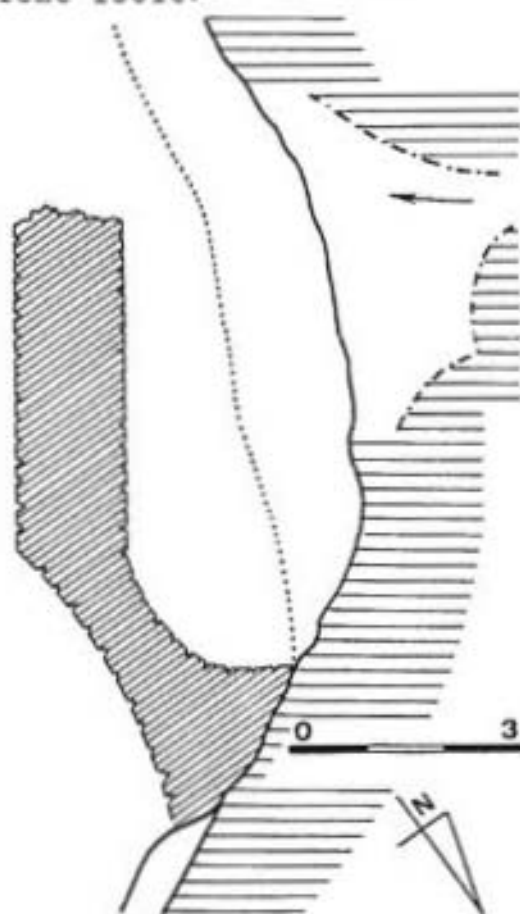
Aménagements : nombreux renforcements ayant servi de placards et d'étagères. Des emmarchements devant l'espace A et un empiérement dans la partie ouest de la pièce B sont des dispositifs pour se prémunir des flaques d'eau. Des rochers naturels servent de sièges.

Utilisation : habitat temporaire ou saisonnier de pasteurs et d'agriculteurs (terrasses en aval, aménagements pour abreuver les bêtes, citerne dite "des Feutres" en amont ...)

Abri n°38

Localisation : commune de Mécunes, montagne d'Agnis, quartier Bigarra et Agnis, le long du chemin menant à la bastide de Fontcoulette, sur adret.

Plan et élévation : trois espaces clos adossés à un surplomb rocheux, les deux premiers accolés mais sans communication entre eux, le troisième isolé.



◁ Fig.18 - Plan et coupe de l'abri n°36

Fig.19 - Plan de l'abri n°39 ▷

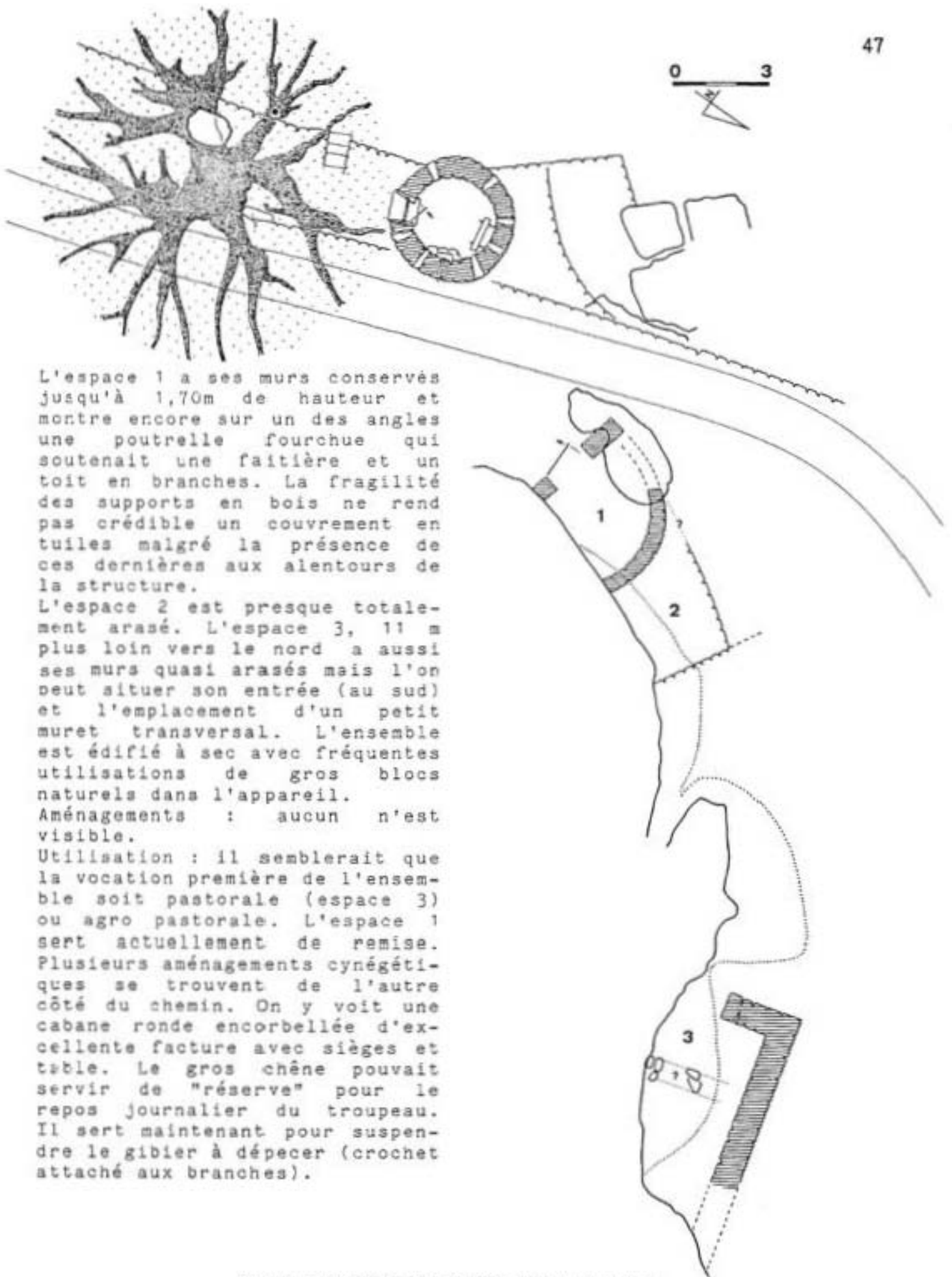


Fig.20 - Plan de la série d'abris n°38 et structures à vocation cynégétique aux abords

Abri n°39

Localisation : commune de Méounes, montagne d'Agnis, lieu-dit Petit Agnis, fond de vallon. La structure surplombe le chemin qui vient de Fontcoulette.

Plan et élévation : mur édifié à sec avec deux parements et remplage interne adossé contre une barre calcaire en fer à cheval. Ces deux dispositifs délimitent un espace tout en

longueur de 3m x 4,50m avec ouverture au sud. Le surplomb ne couvre que la moitié de la largeur de la structure. Une anfractuosit   pr  s de l'entr  e et 3m au-dessus du sol semble   tre une sortie d'eau.

Utilisation : probablement abri pour quelques pi  ces de b  tail. Il s'agit peut-  tre du cheptel de travailleurs forestiers (belle aire de charbonni  re en aval).

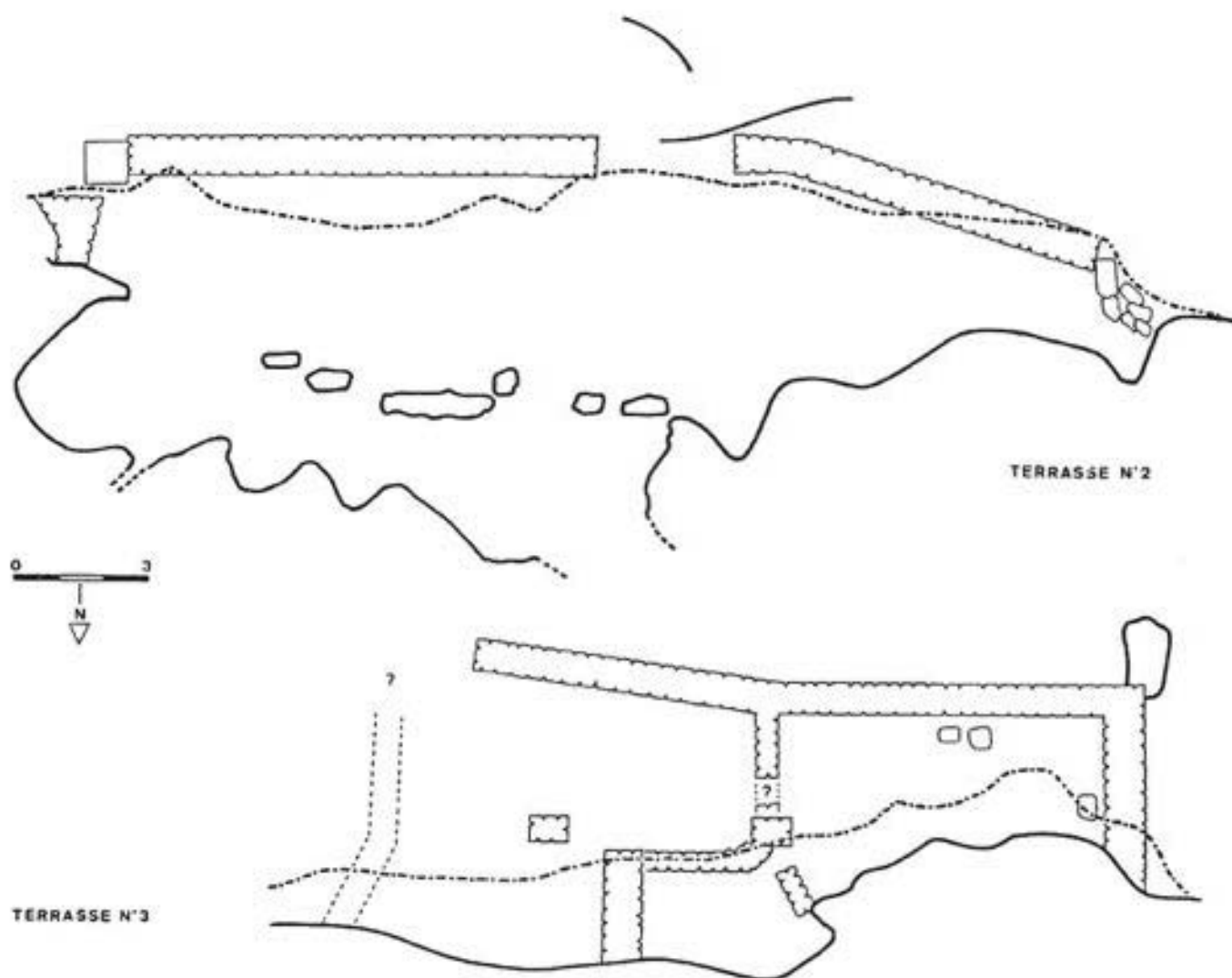


Fig.21 - Plans des abris superpos  s n°40 du quartier de Vaucrette, terrasse m  diane (2) et terrasse sup  rieure (3) - les structures de la terrasse inf  rieure sont tr  s ruin  es.

Abri n°40

Localisation : commune de Signes, montagne d'Agnis, le long du chemin qui monte vers Vaucrette.

Ensemble d'aménagements sur les terrasses naturelles qui surplombent le sentier, côté NE.

Plan et élévation : sur la deuxième terrasse en amont du chemin, un vaste surplomb rocheux de 22m de long sur 6m de profondeur est barré par un mur édifié à sec avec deux parements et remplage de cailloutis, d'une hauteur moyenne de 1,50m. Une rampe à travers les rochers mène de la terrasse inférieure à l'entrée centrale, de 2,80m de large, aux piedroits bien soignés (dalles posées de chant). Une petite entrée latérale existe vers le SE entre la retombée du surplomb et le mur bâti. Ce même espace du côté NO est comblé par un amas de gros blocs. La roche affleure sur toute la surface de l'abri et plusieurs chandeliers concrétionnés se dressent au centre. La voûte couvre la quasi-totalité de l'espace mais la hauteur dégagée allant de 0,20m à 2m est la plupart du temps trop faible pour qu'un homme y reste debout.

Sur la troisième terrasse, en amont du chemin, le surplomb rocheux est faible. Une structure à deux espaces s'y adosse. Elle délimite une surface de 16m x 5m en moyenne, précédée par une terrasse naturelle de 6m de large. Les deux espaces sont en enfilade et l'entrée -non visible- se faisait très probablement depuis l'angle SE. Les murs des pièces sont édifiés à sec et faits de deux parements avec remplage interne. Toutefois les deux piliers centraux sont maçonnés. Leur hauteur est de 1,80m tandis que les murs atteignent celle de 1,30m à 1,50m. Le couvrement de la structure est un toit à une eau NE-SO avec poutres reposant sur le mur de façade et les piliers, des branchages et des tuiles.

Une partie de l'armature en bois du toit se trouve encore sur le sol des pièces. Des tuiles jonchent l'intérieur et l'extérieur de l'espace bâti.

Aménagements : on n'en observe aucun sur la deuxième terrasse. Un bat-flanc est aménagé dans l'espace NO de la troisième terrasse avec une "couche" délimitée par des pierres posées à plat et encore garnie de paille. Un renforcement du rocher devait servir de placard. Un brasero en tôle se trouve devant la cloison à un seul parement qui délimite le bat-flanc. Des pierres posées à plat servaient de siège dans le même espace.

Sur la quatrième terrasse, en amont du chemin, une citerne est aménagée au pied du surplomb rocheux. Elle est à moitié enfouie, longue de 3,60m et large de 2,50m. Elle dépasse du sol de 2m. La partie aérienne est maçonnée avec couverture en coupole formée de dalles inclinées, posées de chant. Il y a crépis interne. On accède à la citerne par l'ouest et le trop-plein se trouve du côté SE. Cette citerne est en fait aménagée devant une fente, à la jonction de deux bancs calcaires et alimentée par le suintement du rocher.

Utilisation : Il s'agit d'un ensemble à usage pastoral connu par la population locale. Il aurait été ré-utilisé par un déserteur lors de la dernière guerre (d'où le nom de "la citerne du déserteur"). Les terrasses communiquent assez facilement entre elles et même la plus basse porte des restes de murs (trop endommagés pour être décrits et interprétés).

Abri n°41

Localisation : commune de Signes, montagne d'Agnis, vallon des Demoiselles.

Structure en pied de falaise, sous le chemin qui monte depuis le plateau de la Limate et la plaine de Signes.

Plan et élévation : leau surplomb incurvé et barré aux deux-tiers par un mur appareillé à sec, non assisé mais solide, avec de gros blocs à la base et un léger fruit interne et externe. L'espace enclos est de 20m sur 5m et est complètement couvert par le surplomb. Un petit espace est délimité à côté de l'entrée. Il s'agit d'une cabane de charbonnier.

La partie non barrée de l'abri (12m x 6m env.) est une partie restée humide et très concrétionnée contrairement à l'espace barré dont les parois lisses ne présentent que peu de traces de suintement. C'est dans la partie non barrée et humide que nous avons recueilli plusieurs tessons de gros récipients vernissés : vases destinés au stockage de l'eau de ruissellement sans doute. Cette même partie non barrée est bordée de blocs tombés du surplomb. Face à l'abri, un bloc plus important que les autres a servi de support pour l'aménagement d'une citerne.

Aménagements : Aucun n'est visible dans l'abri. La citerne est partiellement excavée sous l'écaille rocheuse sus-mentionnée et fermée du côté ouest par un mur maçonné et crépissé intérieurement et extérieurement. Le réservoir est d'ailleurs entièrement crépissé à l'intérieur. La margelle pour puiser l'eau est encore en place avec une belle trace d'usure formée par le frottement de la corde. Cette citerne est alimentée par les eaux qui ruissellent sur un mur et un "clapier" édifiés à sec entre l'écaille rocheuse et le mur barrant le surplomb. Ces dispositifs étaient à l'origine couverts de tuiles.

Utilisation : ensemble à vocation pastorale assez connu par la population locale et noté par des érudits locaux. Utilisation secondaire par des charbonniers et autres exploitants de la forêt (cabane, aire, "chaudron" en contrebas de l'abri).

Observations : L'abbé V. Saglietto (-1933-) mentionne cet abri et parle d'une carraïre connue depuis le XVI^{ème} siècle et qui y menait, reliant La Roquebrussanne à Signes par le "plateau de la Limate". Les charbonniers ont remanié l'abri pour y construire leur cabane et ont ainsi enlevé les niveaux de fumiers. Ces derniers avaient été semble-t-il plusieurs fois piochés et donc abaissés par les bergers eux-mêmes en vue d'une vente du fumier comme engrais.

Abri n°42

Il s'agit de la grotte du Vieux-Mouno à Signes (voir article précédent).

C. Discussion

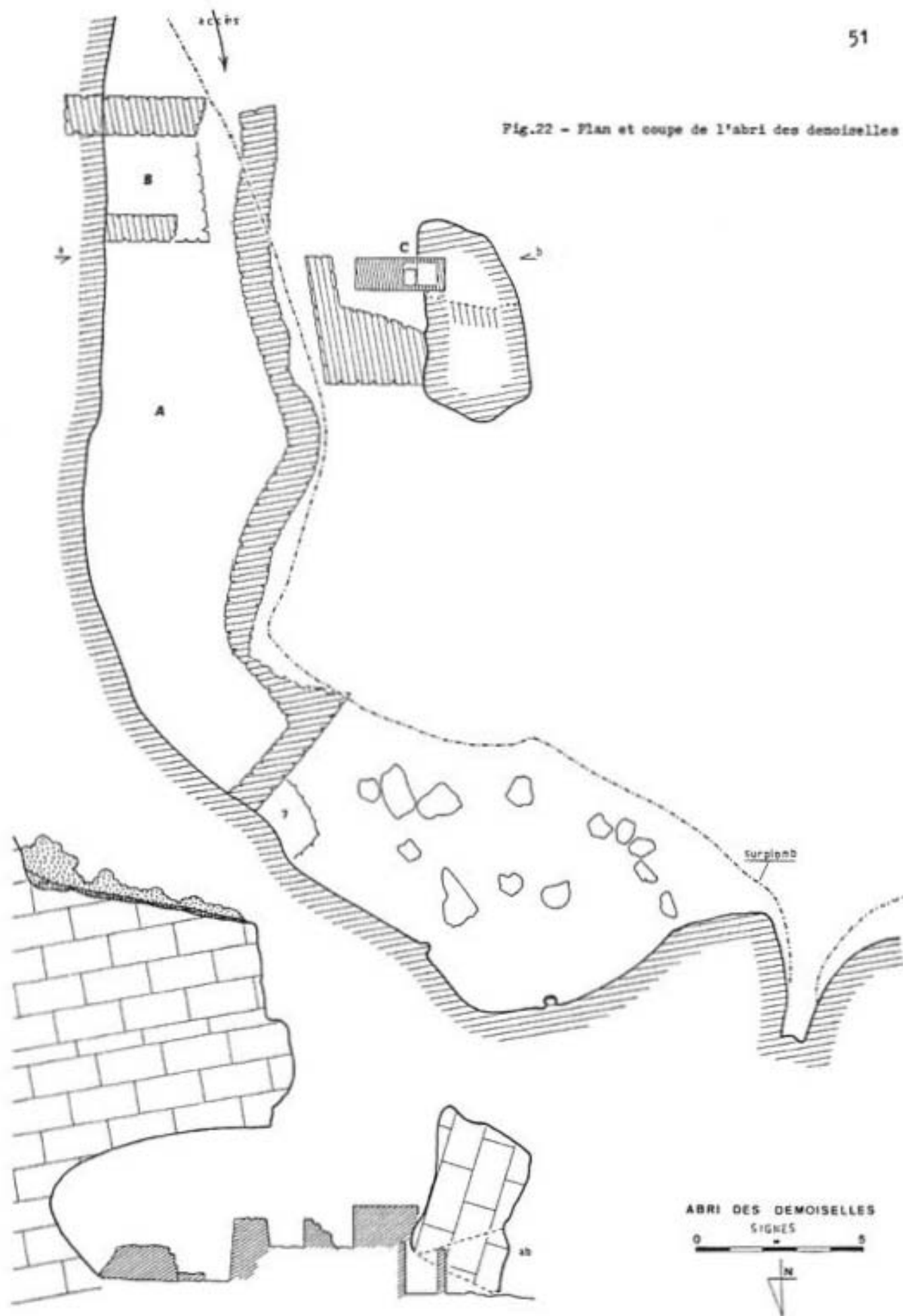
1. Morphologie et environnement

Les unités étudiées sont très variées. Elles vont de l'édifice complet avec toiture indépendante du rocher, construit à partir et/ou dedans un surplomb rocheux (abris n°25, 26, 36...), à la cavité barrée et exploitée en profondeur (abris n°23, 24, 27, 28, 35, 42 ...).

De plus, chaque microrégion affiche ses particularités.

Les vallons et les petites plaines proches de l'Argens comportent des affleurements travertineux dans lesquels quelques abris sont creusés. Des blocs de tuf sont souvent utilisés dans la maçonnerie des bâtiments non troglodytiques de cette même zone. Quelques cavités vastes ou facilement modelables y permettent l'installation d'unités domestiques complexes avec plusieurs niveaux et de nombreuses dépendances (abris n°24, 29...). Toute la vallée est bien irriguée, fertile et cultivée en maints endroits même s'ils sont encaissés comme le vallon obscur.

Fig.22 - Plan et coupe de l'abri des demoiselles



Finalement, seul le Vallon Sourn présente un aspect farouche, au relief tourmenté et difficile à exploiter par le paysan.

Le col et l'ubac de l'Amarron, les contreforts de la montagne d'Agnis sont parsemés d'amas de roches éboulées, véritables chaos calcaires, assez souvent alignés avec des structures naturelles tabulaires. Ces amoncellements sont alors convertis en abris convenables après construction de murets pour combler les interstices, pour établir des façades et pour délimiter des espaces adjacents couverts ou à ciel ouvert. Irriguées par des sources et des ruisseaux, nanties d'eaux de suintement, ces zones présentent une végétation de prairie. Les terrasses de cultures y sont finalement assez abondantes. Parfois aussi, le milieu est hostile à la petite agriculture et à l'élevage (affleurements rocheux continus, failles et avens en formation). C'est plus un territoire de chasse, de cueillette et de pratiques artisanales. Pourtant on y trouve des possibilités analogues d'aménagements (abri n°34, par exemple).

Toutes sortes d'abris existent depuis la grotte barrée et compartimentée à différents degrés jusqu'au surplomb aménagé. Si la cavité définit les contours de l'espace utilisé, le surplomb n'offre en général que le support à partir duquel l'espace est créé. Le surplomb participe toutefois au couvrement des unités troglodytiques, soit en qualité de mur maître sur lequel prend appui la toiture, soit en remplacement de celle-ci tout simplement. C'est sur l'adret de la montagne d'Agnis que l'on rencontre les surplombs les plus spacieux, situés aux pieds de barres calcaires successives et reliés par nombre de terrasses et de sentiers. Les manques d'eau sont palliés par l'utilisation

de citernes, qu'il s'agisse des abris signois de Vaucrette et des Demciselles, des abris de Bigarra et Agnis à Méounes ou encore celui du vallon du Thuya dessous la citerne des Feutres. Les surplombs des alentours de l'Argens présentent toute la gamme des aménagements possibles depuis le simple adossement au rocher (abri n°25) jusqu'à la fermeture d'un porche suffisamment profond et bas (abri n°27). Une cavité de la vallée du Carami, la Baume Saint-Michel en aval de la zone de lapiaz de Mazaugues, présente des aménagements mixtes : fond de grotte compartimenté (cellule, citerne), porche abritant plusieurs pièces domestiques et un espace religieux sous la rupture du surplomb, esplanade à ciel ouvert et terrasses jusqu'à la rivière. Hormis l'épisode religieux du XVII^{ème} siècle, la Baume Saint-Michel constitue un bel exemple d'occupation saisonnière par des chasseurs/cueilleurs et par des petits éleveurs. Seule cavité spacieuse du secteur, assez facile d'accès et partiellement humide de surcroît, elle est inhospitalière en période froide mais d'un séjour agréable à la belle saison. Elle se trouve dans une zone où d'autres petits abris ont été exploités plus ou moins longuement.

La variété est manifeste aussi dans l'orientation des abris. Si un tiers environ est ouvert vers le sud ou le sud-ouest, tous les autres points cardinaux sont plus ou moins représentés. Réflexion faite, il apparaît normal que le choix ne porte pas sur l'emplacement de l'abri naturel lui-même en premier lieu. Ce sont en fait les aménagements qui corrigent les défauts du lieu (entrée sur le côté et non en façade, par exemple) et tentent de le rendre accueillant. Une situation inconfortable aux yeux de l'observateur peut d'ailleurs s'avérer commode pour l'utilisateur et ce pour diverses raisons : ressources en eau, carrefour

de sentiers, passage de gibier, particularités du sol, rapprochement ou éloignement d'autres points d'habitat, etc ... Le choix de l'emplacement et la forme de la construction dépendent évidemment beaucoup de la destination qu'on leur réserve.

2. Types et fonctions

Pour une personne familiarisée avec l'habitat rural, la forme des structures troglodytiques suggère souvent des types spécifiques d'habitat dispersé : abri/remise, enclos pastoral, jas, cabanon, cabane d'artisan ... Le caractère non permanent de cet habitat apparaît majoritaire, soit à cause de la précarité des installations, soit à cause de sa situation par rapport à l'habitat aggloméré. De tous les exemples décrits dans cet article, seul l'abri n°24, du vallon des Baumes à Correns, répond à des critères d'habitat permanent : espaces de vie, de travail et de stockage étendus et spécialisés. Nous pouvons parler de bastide. Pourtant des confirmations à nos hypothèses concernant l'usage de tel ou tel abri sont très souvent nécessaires. Parmi celles-ci, la tradition orale, quelques textes (rares), du mobilier significatif découvert sur place, l'étude des cadastres anciens, apportent des renseignements mais les différences (ou même les erreurs) de vocabulaire rendent délicates les interprétations. Les relevés systématiques dans un même secteur finissent par nous permettre de dégager quelques détails ou formes d'architecture se rattachant à des activités bien définies. C'est ainsi que le bat-flanc latéral ou la cellule en hauteur sont plutôt destinés au berger ou qu'on distingue un espace-étable pour les bêtes de somme ... L'aspect général et les types d'aménagements contenus dans une unité architecturale nous incitent à décider d'une fonction dominante ou primaire. Les

couloirs barrés, les surplombs longs et de faible profondeur fermés en façade, sont ainsi plus souvent apparentés à des enclos pastoraux. Les unités compartimentées de façon complexe rappellent des installations de cultivateurs et la présence d'une "chambre" en étage avec "étable" au rez-de-chaussée fait penser à ces estanons rencontrés dans la plaine. Plusieurs fonctions peuvent se superposer ou se succéder. Le "jas" typique du Centre-Var n'est-il pas autant une bergerie qu'une base pour la culture des terres alentours ? Cette combinaison est la plus fréquente mais il se peut que l'une des activités, agricole ou pastorale, soit prépondérante. Les activités cynégétiques sont généralement annexes ou secondaires (présentes après abandon de la structure primaire). Les cabanes d'artisans sont souvent une utilisation secondaire (abri n°41) quoiqu'il existe des utilisations artisanales qui soient primaires (voir article de 1987). Les simples bivouacs (abris n°33, 34) sont rares car difficile à mettre en évidence. Un cycle de fonctions est aussi envisageable pour plusieurs abris aménagés. Si les troupeaux stationnent sur les collines à la belle saison surtout, artisans et chasseurs y séjournent plutôt aux périodes froides. C'est la grotte du Vieux-Mouhoi à Signes qui semble le mieux montrer ce cycle d'occupations, tant au Moyen-Age qu'à l'époque actuelle.

Deux abris seulement peuvent être qualifiés de refuge, les abris n°27 et 28 du Vallon Sourn encore que le premier semble avoir été une bergerie. Il est toujours difficile d'opter pour un personnage original ou pour un fugitif. Ce dernier cas est répandu pour la période de la seconde guerre mondiale (maquisards se réfugiant dans les abris n°35, 40 et 41). Ces occupations sont donc considérées comme secondaires. La

fonction d'ermitage, historiquement reconnue pour la Baume Saint-Michel n'est pas un fait isolé. Il s'agit en tout cas d'un fait anecdotique. C'est d'ailleurs le côté événementiel qui prime sur les sites troglodytiques sacrés malgré la pérennité et la complexité de la plupart d'entre eux (Dautier-1989-). On peut en dire autant des utilisations d'abris à des fins sanitaires (maladreries et autres mises en quarantaine).

La grande majorité des unités troglodytiques vise donc l'exploitation optimale du milieu naturel. S'il s'agit d'un habitat en marge de l'agglomération et de ses structures annexes bâties, il ne s'agit pas pour autant d'un habitat marginal. Il s'inscrit parfaitement dans une économie traditionnelle disposant de terroirs complémentaires où chacun a sa part de bonnes terres, de friche et de collines.

Notes :

Nos remerciements à toutes les personnes des chantiers de l'ASER qui nous ont aidé à relever ces nombreuses structures.

Cette opération a bénéficié d'un subventionnement de la D.R.A.C. grâce à l'obligeance de Annie-Hélène Dufour, conseiller sectoriel à l'ethnologie

Dessins de Philippe HAMEAU

Bibliographie :

'A.Acovitsioti-Hameau -1985- Les tufs de la vallée du Gapeau, Cahier de l'ASER n°4 pp.9-12

'A.Acovitsioti-Hameau -1987- L'aménagement récent de quelques abris naturels, Cahier de l'ASER n°5 pp.1-16

Y.Dautier -1989-Troglodytes en Vaucluse, Etudes vauclusiennes, t.XLIV pp.1-8

Ph.Hameau -1991- Le pseudo-dolmen des Fouilles (Mazaugues), un abri du Bronze Final, Cahier de l'ASER n°7 pp.77-86

Ph.Hameau, A.C.Pahin-Peytavy, D.Helmer, H.Vigarié, 'A.Acovitsioti-Hameau et N.Desse-Berset -1993- La Baume Saint-Michel (Mazaugues, Var), Bulletin Archéologique de Provence p°22

V.Saglietto -1933- Un abri sous-roche du vallon des Demoiselles, Mém. de l'Inst. Hist. Prov. t.X, pp.146-151

La distillation de l'huile de cade

Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU,*

Marie Claude BRO et Philippe HAMEAU***

•

Cet article fait partie d'une série consacrée aux fours à cade du sud de la France et publiée dans les Cahiers de l'ASER (voir bibliographie). Il s'agit cette fois de présenter le problème de la construction d'un four et de la distillation du genévrier oxycèdre en une courte synthèse débarassée des nombreuses interrogations formulées dans le précédent article. Les auteurs présentent en quelque sorte LA recette qu'il convient de comparer aux nombreux commentaires insuffisamment fondés qui émaillent d'autres études, même récentes, basées sur d'inconscients témoignages oraux.

A. Introduction

La production de l'huile de cade par exsudation du bois de *Juniperus Oxycedra* est une pratique connue dans les pays méditerranéens et révolue depuis le milieu du XXème siècle. Malgré la date relativement

récente de cette disparition, les témoignages concernant la pratique sont rares et d'une exactitude douteuse. En effet, dans la région qui nous occupe, aucun artisan n'est plus en vie et leurs descendants ou témoins oculaires relatent des souvenirs partiellement estompés ou

* 14 av. Frédéric Mistral 83136 Forcalqueiret

** Cité du soleil, bât. 8, avenue de Cannes, 06220 Vallauris

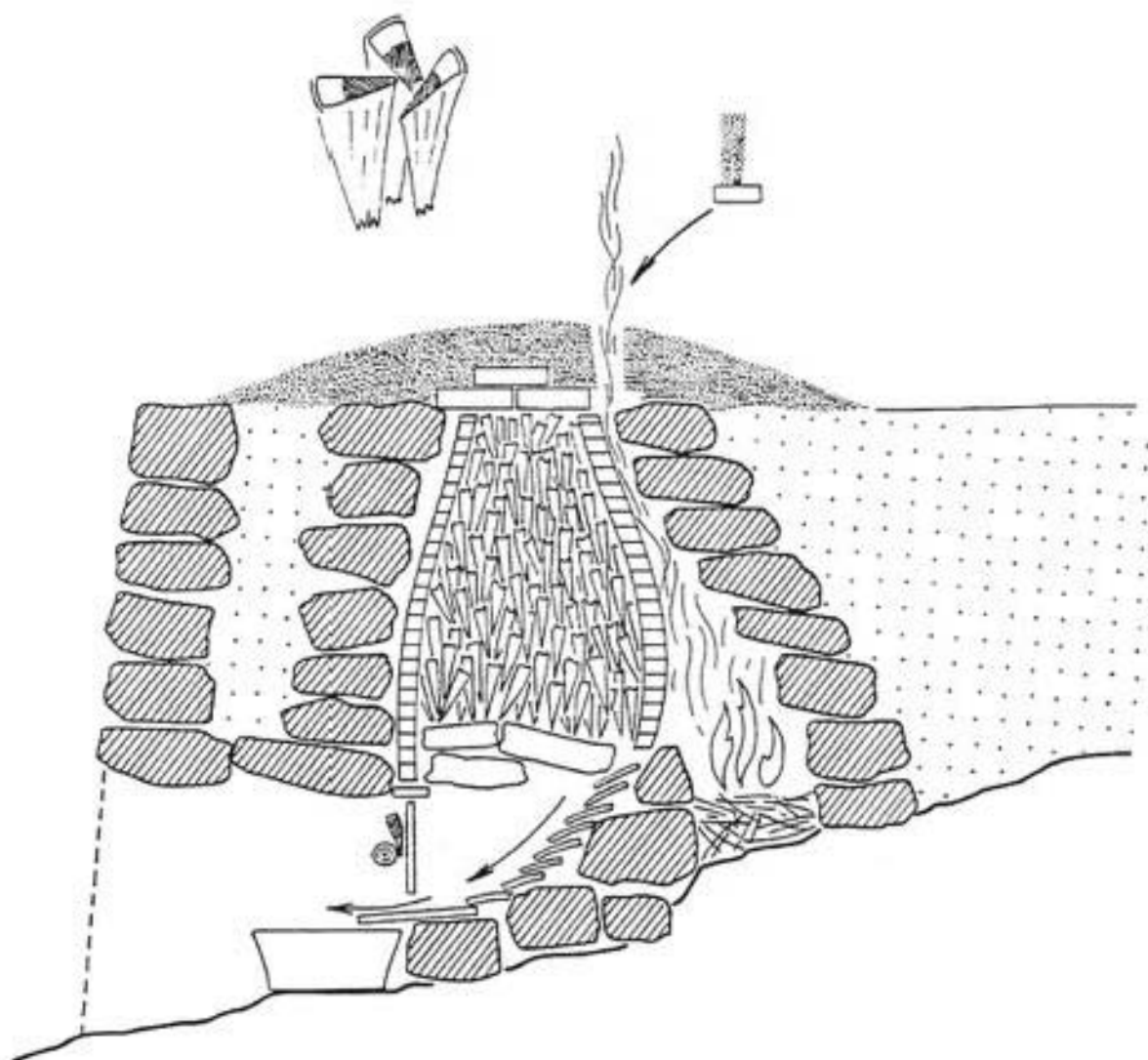


Fig.1 - Coupe du four à cade modèle pendant la distillation. Les bûchettes sont placées dans la jarre, verticalement, bien serrées. Le feu est pratiqué derrière cette jarre et la fumée s'échappe par une cheminée que l'on pourra obstruer. Le haut du four est recouvert d'une bonne couche de terre faisant isolant thermique. L'huile s'échappe à la base de l'entonnoir constitué de fragments de tuiles.

incomplets. Les témoins architecturaux (fours en pierres sèches) et mobiliers (pierres à huile de cade, jarres, cornes de bergers, etc) par contre, sont encore relativement nombreux. Le centre et l'ouest varois recèlent par exemple plusieurs dizaines de fours, de conservation inégale mais d'une éloquence évidente. Cette potentialité a entraîné l'expérimentation menée par l'A.S.E.R. avec deux enjeux principaux :

- monter la structure artisanale en s'inspirant des structures anciennes plus ou moins détruites.
- mettre en marche cette structure et redécouvrir la chaîne opératoire de production de l'huile de cade.

A ce titre, nous renvoyons le lecteur aux articles des Cahiers précédents.

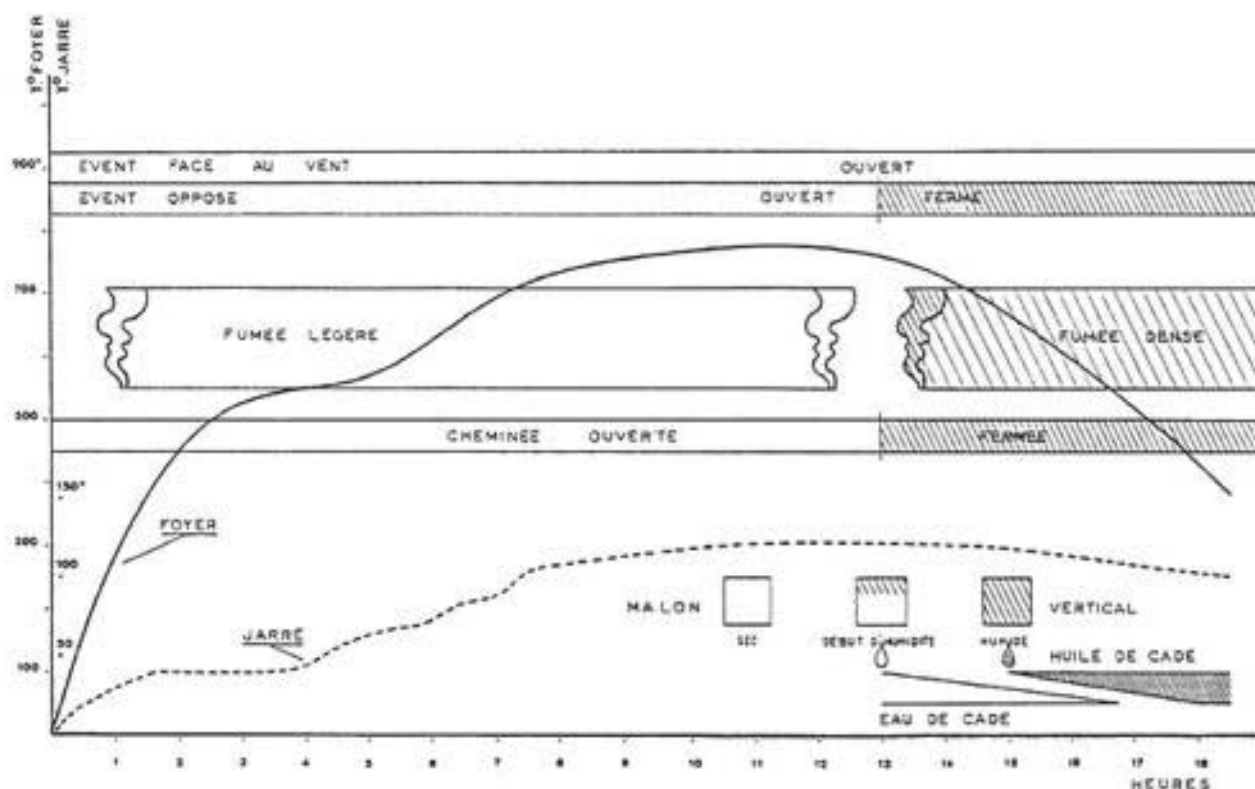


Fig.2 - Schéma exprimant le déroulement d'une distillation type. Utilisation de la cheminée et des événements. Observation des fumées et de l'humidification du malon vertical. Courbes de températures dans le foyer et dans la jarre. Apparition de l'eau puis de l'huile de cade.

B. L'expérimentation

La construction du four expérimental n'a posé que des problèmes dus à l'inexpérience de l'équipe dans l'art de bâtir. Dans un deuxième temps et à la suite des échecs lors de la distillation, nous avons été amenés à modifier quelque peu l'agencement des deux parties du four (enveloppe en pierres, chambre de distillation ou "jarre" en briques réfractaires) en enterrant en partie le fond de cette jarre et en augmentant quelque peu son volume. Nous avons également refait à plusieurs reprises l'enduit en argile de la jarre en renforçant son élasticité par ajout de dégraissant. Un orifice a été aménagé en arrière de la chambre de distillation pour améliorer

le tirage de la chambre de chauffe.

La mise en marche du four a nécessité quinze jours d'efforts qui se sont soldés par quatre échecs et un succès final en 1991. Comme il s'agissait d'un four neuf donc non "culotté" et abondamment arrosé par les pluies, nous avons été obligés de mener une séance de pré-chauffe (pour sécher la structure encore vide), ce qui a retardé les résultats. Indépendamment de ce fait et en tenant compte des améliorations techniques apportées au four, nous pouvons maintenant présenter le déroulement d'une opération exemplaire se basant sur les observations effectuées lors des cinq distillations. Le graphique ci-dessus met en évidence ce procédé.

C. Discussions

Il est indispensable de commenter le précédent graphique.

1. bois à distiller et combustible

La petite taille (15 à 20cm L) des bûchettes de cade enfournées apparaît importante. Le gros bois ne sue pas ou met trop de temps pour exsuder son huile. Dans tous les cas il faut choisir un bois de genévrier au cœur bien rouge, c'est-à-dire un bois choisi à la base de l'arbre. Il vaut mieux que la jarre soit chargée complètement et en ordre serré pour éviter la circulation d'air lors de la distillation et la possible inflammation de l'huile.

Le seul combustible approprié pour alimenter le foyer extérieur à la jarre (conduit en longueur et chambre de combustion) sont les branches d'arbus-tes et le petit bois ("remanents"). La bruyère semble adéquate. L'utilisation de bûches provoque des "bouchons" en milieu de foyer par accumulation de charbon ce qui empêche la circulation de la chaleur autour de la jarre. Un conduit de chauffe encombré doit être rapidement vidé et son feu immédiatement ré-activé. Aucune baisse notable de température ne survient pendant cette manipulation si l'opérateur fait diligence.

2. conduite du feu

Allumé simultanément dans les deux événements du conduit de chauffe, le feu doit être intense et régulier du début de l'opération jusqu'à l'écoulement de l'huile. La régularité de la cadence de chauffe apparaît essentielle. Il ne s'agit pas pour autant d'une course à la hausse des températures. Cette attitude serait vaine à cause de la configuration du foyer de chauffe et à cause du combustible qu'il sied d'utiliser.

La bonne marche du feu est étroitement liée au tirage du foyer qui s'avère nul sans l'existence d'une cheminée de plus ou moins grande importance selon le moment. Pour cette raison, le chargement en terre du sommet du four doit se faire progressivement et ménager un orifice que l'on garde ouvert jusqu'au moment où le bois de cade commence d'exsuder son eau.

La "calotte de pierres" qui coiffe certaines structures abandonnées est un dispositif de protection du four, placé là après arrêt du fonctionnement de celui-ci. L'existence d'une cheminée est donc indispensable et non pas un dispositif rare. L'opérateur améliore encore le tirage en jouant avec l'ouverture et/ou la fermeture d'un ou des deux événements. En cas de vent, il faut obstruer l'événement non exposé pour ranimer la flamme.

La cheminée est donc complètement obturée lorsque l'écoulement de l'huile paraît imminent. Les événements sont bouchés quand le débit de cette huile s'amenuise, après que l'on ait "bourré" le conduit de chauffe pour une combustion dorénavant lente. En cours d'écoulement de l'huile la cadence de chauffe ne doit pas être ralentie mais stabilisée. L'entretien est alors constant et tranquille. Malgré l'entretien de ce feu, la température a tendance à la baisse dans la chambre de chauffe tout au long de l'écoulement du produit. La température de la jarre demeure stable ou varie peu pendant cette opération.

3. comportement de la chambre de distillation

Dès que la jarre commence à chauffer, des fumées s'échappent par la fente de sortie de l'huile. Il s'agit de fumerolles légères et d'un débit disconti-

d'autant moins probable que pour le seul four semi-industriel sis à Claret (Hérault), le propriétaire déclare une production de 6%. Nous sommes enclins à faire confiance aux calculs de C. Pèpin (-1908-) qui propose une production de 3 à 4% avec un "bois de cade gras".

5. Le défournement

Bien qu'ayant procédé à cette ultime phase de l'expérimentation quatre jours après la distillation, cette opération s'est avérée tout à fait conforme aux relations de nos informateurs. Une fois la jarre ouverte, les charbons de cade s'enflamment au contact de l'air. Il faut les recueillir dans une pelle et les porter en courant jusqu'à l'étouffoir aménagé devant le four. Là les bûchettes sont éteintes en les recouvrant de terre ou en les arrosant. L'opération finie, le charbon de cade a l'aspect de n'importe quel charbon de bois artisanal. Dans le conduit de chauffe le combustible est réduit en cendres et les pierres sont encore tièdes. L'inertie thermique de cette structure s'avère exceptionnelle.

D. Conclusions

Camille Pèpin est de tous les auteurs, anciens ou récents, celui qui a le mieux observé et retranscrit la distillation du bois de genévrier oxycèdre. Il dit avoir partiellement assisté à une distillation dans le canton de Saint-Sauveur (Alpes-Maritimes). Toutefois, l'information reste succincte. Un récent opuscule de Laurent Porte (-1990-) retranscrit les informations de témoins oculai-

ns. Ces fumées deviennent plus denses et s'échappent par bouches juste avant l'écoulement du produit. L'eau de cade peut avoir commencé de perler quand cette fumée dense se manifeste franchement.

L'humidification et l'échauffement progressifs du maillon vertical qui bouche l'entrée de la jarre sont des signes avant-coureurs fiables pour la distillation. Humidité et chapeau gagnent ce maillon du haut vers le bas. L'eau de cade commence à suinter au début de ce processus et l'huile apparaît à la fin. Ces deux composantes du produit se séparent assez facilement après décanation de ce dernier mais il y a une phase pendant laquelle les deux coulent en se mélangeant.

L'exsudation du bois de cade arrive à terme après que la jarre soit restée pendant quelques heures (six heures en moyenne) à la température de 110 à 120°. Le palier de 120° s'il est dépassé ne peut qu'en traîner des accidents, notamment celui d'enflammer l'huile à l'intérieur de la jarre. Il est certain que des défauts d'étaucheté de la jarre provoquent ce résultat négatif. Pendant ce temps, la température de la chambre de chauffe stagne aux alentours de 700°. L'huile de cade quant à elle, à sa sortie de la jarre, est à peine tiède et non fumante.

4. La rentabilité

La première distillation ne permet pas d'obtenir beaucoup d'huile de cade : à peine 1/2 litre pour 75 kg de bois de cade. Une partie du produit est absorbée par l'enduit d'argile (1) à l'intérieur de la jarre. La production évaluée à 10% nous semble peu crédible, sans exclure des cas rares, et

1. notons aussi que cette distillation a été retardée à cause de notre inexpérience et que au fait que notre but n'était pas la quantité du produit mais la redécouverte d'une technique

res ou de fils d'artisans qui tendent à enjoliver l'activité révolue au point de présenter -inconsciemment- des faits erronés. Son inventaire ne suffit pas à suppléer les manques et à rectifier les erreurs. L'expérimentation avec

son lot d'échecs convenablement analysés et son succès final accréditant le fondement de cette réflexion, exprime mieux que toute autre démonstration, l'ingéniosité et le savoir-faire des artisans d'autrefois.

Notes :

Distillation réalisée par Marie-Claude Bro, Anne Melquiond, Thierry Rosso et Thierry Desserre du laboratoire d'Ethnologie de la Faculté de Nice sous la direction de 'Ada Acovitsiōti-Hameau et Philippe Hameau.

Merci à Louis Eynaud qui nous a constamment prêté main-forte.

Parallèlement à notre expérimentation, un film de 30mn a été monté, dirigé par Annie-Hélène Dufour et Jean-François Robert, ethnologues, et intitulé "Sève de Cade"

Bibliographie :

Ph.Hameau - 1981- Le four à cade de la Verrerie de Roobaron - Cahier de l'ASER n°2, pp.119-136

Ph.Hameau - 1985- Fours à cade, fours à poix - Cahier de l'ASER n°4, pp.66-72

M.C.Bro et Th.Rosso - 1991- Une expérimentation originale : la construction d'un four à cade et la distillation de l'huile de genévrier-oxycèdre - Cahier de l'ASER n°7, pp.11-35

C.Pépin - 1908- Recherches sur l'huile de cade vraie - Thèse de l'Université de Pharmacie de Paris - Imp. Levé

L.Porte - 1989- Fours à cade, fours à poix dans la Provence littorale - Les Alpes de Lumière n°104, 48p.

Note sur les troupeaux du Roi René et l'huile de cade

Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU

Le "Livre de raison" de Pierre Barruel, maître-berger du Roi René (1).

Le document (Arch. Départ. des B. du Rh., 2G.1766) est composé de 17 folios dont 9 seulement contiennent les comptes de Pierre Barruel pour l'année 1460. A part les témoignages littéraires antiques et les mentions datées du Moyen-Âge (3), ce texte serait le plus ancien et le plus explicite que nous connaissions sur l'huile de cade en tant que produit couramment utilisé par les éleveurs. Le botaniste Pierre Belon, né en 1517 et Olivier de Serre (1579-1639) dans son manuel à l'usage des agriculteurs parlent des propriétés de cette huile et des maladies traitées par son intermédiaire (Ph. Hameau -1981-). Pierre Barruel nous fait voir ce produit dans un contexte quotidien et banal.

Sur la pièce d'archives le traducteur distingue trois écritures différentes entre lesquelles s'intercalent "des essais de plume" et des textes écrits au XVI^{ème} siècle. Le compte rendu du berger commence le 9 octobre 1460 par un recensement du troupeau royal dans une ferme de Meyrargues après la descente de l'estive dans les Alpes. Ce troupeau est alors constitué de 2238 bêtes

dont 1054 brebis et 592 agneaux (moins de un an). Le berger détaille ensuite les dépenses faites dans l'année, lors des préparatifs de la transhumance (fin mai), pendant le séjour en montagne et sur le chemin du retour. Ces dépenses se résument en salaires, vêtements, provisions de bouche pour le maître-berger, les pâtres placés sous ses ordres et les divers accompagnateurs, en achats de sangles, corbeilles, chandelles ("pour éclairer la bergerie"), présure pour fabriquer les fromages, les sonnailles (achetées à Sisteron sur la route du retour de l'alpage, en septembre), médicaments pour soigner les bêtes, etc ... C'est ce dernier type d'achat qui nous intéresse ici.

Le berger se procure facilement et à plusieurs reprises les produits dont il a besoin sur les "marchés" :

- le 18/12 : 10 livres
- le 21/01 : 4 livres
- le 24/02 : 3 livres et demi
- le 28/03 : 4 livres
- le 25/10 : 12 livres

Il s'agit soit d'huile, soit d'onguent que le berger utilise pour préserver "des dommages" et "pour préserver la laine". L'"onguent" (traduit par "oint") est acquis le 31 mai 1460 avant le départ pour l'estive ("pour envoyer [le troupeau] en monta-

gne"). La quantité achetée n'est pas précisée. Trois livres de cet "onguent" sont aussi achetées après la descente du troupeau en automne, le 10 octobre. Il est un peu plus cher que l'huile de cade -mais à peine- et on l'utilise en quantité apparemment moindres. S'agit-il de deux produits différents ?

On pourrait le croire et il est de toute façon difficile de trancher cette question. Deux remarques induisent parfois des doutes. Pierre Barruel achète une grande quantité d'onguent en mai, mois où justement il n'utilise pas d'huile de cade. Par contre, il achète une grande quantité d'huile de cade quinze jours après avoir acheté 3 livres d'onguent (en octobre).

La somme des deux produits lui permet sans doute de pourvoir aux besoins du troupeau avant l'hivernage. Pour toute l'année 1460 les besoins de ce dernier en "oly de cade" s'élèvent à 33 livres et demi, ce qui réduit finalement la dépense à quelques centilitres par bête.

Nous nous demandons si la différence de nom n'est pas tout simplement celle de l'essence végétale, l'huile de cade extraite du genévrier oxycèdre, l'onguent tiré du genévrier commun. En effet, l'oxycèdre ne pousse pas au-delà d'une certaine altitude ; l'arbre craint la fraîcheur. Toutefois les vertus du genévrier commun sont très amoindries d'où la plus faible quantité achetée par le Berger.

1. document traduit par Marie-Thérèse Kaiser-Guyot dans sa thèse "Le berger en France aux XIV et XVèmes siècles" - 1974 - Paris Klincksieck Ed.

Bibliographie :

Ph.Hameau -1981- Le four à cade de la Verrerie de Rocharon - Cahier de l'ASER n°2, pp.119-136

Ph.Hameau -1985- Fours à cade, fours à poix - Cahier de l'ASER n°4, pp.66-72

ne pas oublier Théophraste, histoire des plantes, livre III, chapitre 12, 3-4 : les genévriers

Vous avez dit Cabanon ?

Ada ACOVITSIOTI - HAMEAU

Unité essentielle de l'habitat rural dispersé sub-actuel, le cabanon reste une valeur fonctionnelle et architecturale difficile à saisir.

Au premier abord quelques caractères pertinents concernant la répartition géographique et la typologie du bâti semblent se dégager nettement. La majorité des cabanons apparaissent implantés en lisière des espaces cultivés ou en frontière des parcelles. Ils se présentent, soit trapus ou étirés mais sur un niveau, soit avec un étage qui sert presque invariablement à l'homme. Qu'ils soient exigus ou presque spacieux, ils cumulent souvent les fonctions d'étable, de remise, de resserre et d'abri. Une zone ombragée, une réserve d'eau, se trouvent à proximité immédiate. Là s'arrêtent les certitudes car tout édifice isolé qui présente ces caractéristiques n'est pas obligatoirement conçu comme un cabanon. Tel propriétaire vous dit : "c'est ma campagne" et une aura de résidence secondaire enveloppe les lieux. La confusion règne aussi entre "petite bastide" et "grand cabanon" et le critère d'habitat permanent ou temporaire n'est pas toujours assez fort pour résoudre le problème. Un critère semble plus sûr bien que non absolu, celui de l'éventuelle mise en

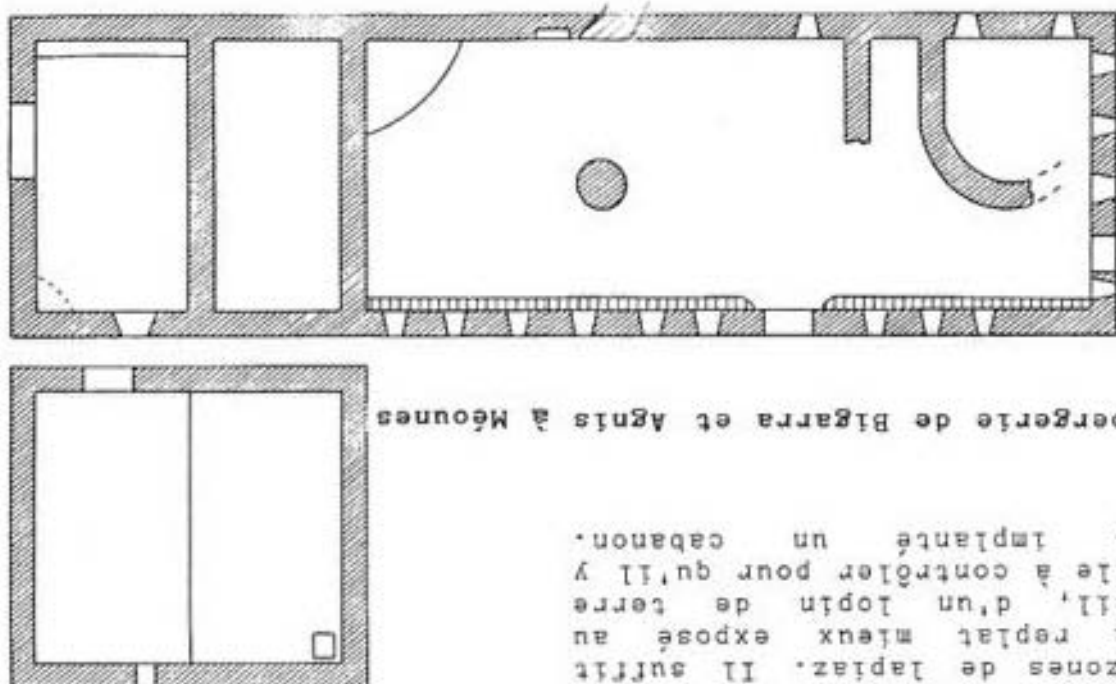
fermage de la bastide ou du bastidon, fait qui n'affecte généralement pas le cabanon.

Il faut en fait se placer du point de vue de l'utilisateur pour évaluer l'ampleur des statuts revêtus par le cabanon. Refuge pour le cultivateur et ses bêtes, unité de production secondaire (pigeonnier, potager, verger...), halte pendant la période de chasse, base pour des opérations importantes comme la moisson ou les vendanges, but de sortie pour la famille et les amis ... le cabanon est tout cela. La vocation agricole première se voit doubler de vocations multiples qui en arrivent à la supplanter, surtout aux abords des villes (on pense au "cabanon marseillais"). Quoiqu'il en soit, en sa qualité de pied-à-terre hors agglomération, le cabanon reflète son bâtisseur, son rang, son esthétique, sa conception du confort et du travail. Dispositifs de repos et dispositifs utilitaires, plantes décoratives ou essences comestibles ou aromatiques peuvent ainsi l'emporter sur d'autres éléments.

À l'écart des zones ouvertes, l'enquête devient plus malaisée. S'ils se raréfient en terrain accidenté ou en milieu forestier, les cabanons sont toutefois présents jusqu'à l'orée du

territoire villageois. Des vestiges de terrasses de culture justifient souvent cette présence même en des quartiers encaissés ou perchés, d'accès difficiles ou d'approche longue. Selon les endroits, les dispositifs qui facilitent le séjour (citerne, silo, placards, lavoir, enclos pour les bêtes ...) se multiplient. Ce n'est pas une règle bien sûr. Il y a alors des cas où l'unité "cabanon" se trouve noyée dans les structures annexes ou complémentaires d'un "bergerie" ou de "jais" qui s'applique au bâtiment. Que ce soit sur les plateaux à vocation pastorale dominante ou le long des chemins empruntés par les troupeaux, le phénomène surgit de temps à autre. Il incombe à l'observateur d'isoler les unités conjuguées et de donner sa vraie dimension socio-économique à l'ensemble. La simple analyse du bâti des constructions comme le jais d'Emilien dans le massif de la Loube ou de la Bergerie de Bigarra et Agnis sur le flanc du Petit Agnis, figurée en bas de page, révèle ainsi une activité agricole parallèle à la destination pastorale plus évidente. Force est donc d'admettre que le cabanon typique de la plaine colonise aussi des zones considérées comme ingratées à la culture et même impropres à l'élevage telles que vallées profondes et obscures ou zones de jaias. Il suffit d'un replat mieux exposé au soleil, d'un lopin de terre facile à contrôler pour qu'il y soit implanté un cabanon.

La bergerie de Bigarra et Agnis à Méounes



Celui-ci peut alors devenir troglodytique en tirant profit des rochers, fissures ou parois de falaise hors des zones primaires de production et de fréquentation du territoire paysan. Ces cabanons sont souvent plus aptes à abriter des activités artisanales (coupes de bois ...), secondaires (chasse ...) ou indiennes (réunions masculines ...). Il n'est pas rare de découvrir en pleine colline un de ces refuges exhibant encore une cheminée à manteau mouluré, des crépis peints, des placards et réserves d'eau. Le sort commun de ces édifices est actuellement l'abandon, la démolition ou la transformation en hangars ou maison de vacances. Ils disparaissent physiquement ou bien perdent forme et âme. Le chercheur ne peut qu'essayer de comprendre et transmettre ce qu'il comprend de leur architecture et de leur rôle dans une société traditionnelle de petits et moyens propriétaires pratiquant l'agriculture. Cette société révoque la raison d'être du cabanon n'existe plus. Le concept continue cependant son chemin dans un folklore populaire où l'on s'exalte et s'attendrit sur cet espace de vie qui peut n'être "pas plus grand qu'un mouchoir de poche"...

Les cabanons du Centre - Var :

étude spatiale et architecturale

Cyrille CHOPIN *

•

Cette étude a été réalisée en deux temps. L'inventaire détaillé de cent cabanons pris au hasard dans six communes différentes a permis d'évaluer les données spécifiques à ce type architectural et les caractères qui relèvent de la personnalité de chaque propriétaire et de son adaptation au terrain. Le recensement des cabanons actuellement visibles sur le territoire de la commune du Val a tenté d'exprimer l'inégale répartition de ceux-ci dans le paysage cultivé. C'est un premier document sur ce thème dans lequel nous sont livrés les renseignements indispensables à une réflexion sur l'habitat temporaire à vocation agricole dans le centre du Var.

La première partie de l'étude porte sur cent cabanons répartis dans les communes de Montfort, de Carcès, de Correns, de La Roquebrussanne, de Garéoult et

de Signes. Choisis sans aucune sélection ces édifices nous ont permis de présenter les résultats suivants :

données générales										usages	aménagement interne	aménagement externe	détails architecturaux
désignation du cabanon	ouvert	longueur	largeur	orientation entrée	nb. initial de pentes	nb. final de pentes	orientation de la toiture	nb. de niveau	nb. p./m.	écurie étable habitat cuisine grenier foin remise garage pigeonnier	cheminée étagère placard anneau crochet évier tian mangeoire fenil dallage crépis pigeonnier poêle seule réserve d'eau escalier	anneau crochet p. percée gouttière puits citerne bassin lavoir muret tonnelle jardin muret terrasse enclos décrettoir tuyau de poêle perchoir aire de battage escalier marche banquette siège	ancres général chaînage d'angle tuiles vernissées pierre d'attente
RQB.1	+	630	480	S	2		N-S	2	/1				
RQB.2		635	560	S	2		N-S	1	/1				
RQB.3	+	700	450	SE	2	3	NE-SO	2	/1	• • •			
RQB.4		550	405	S	1		N	1	/1				•
RQB.5	+	370	285	S	2		N-S	2	1	•			
RQB.6		285	270	SO	1	3	SO	1	1				• •
RQB.7	+	530	530	SO	?		?	1	/1				
RQB.8	+	485	445	E	2		N-S	1	/2				
RQB.9		500	390	S	2		E-O	1	/1				
RQB.10		470	470	S	2		E-O	1	1				
RQB.11		460	390	S	2		N-S	1	/1				
RQB.12	+	500	400	S	2		N-S	2	1	•			
RQB.13	+	540	430	NE	2		NE-SO	2	/1	• • •			
RQB.14		410	325	E	2	3	E-O	1	1				
RQB.15	+	450	400	SE	2		NO-SE	1	1	• •			
RQB.16	+	450	375	SE	?		?	1	1				
RQB.17	+	350	350	NE	2		NE-SO	2	1	• •			
RQB.18	+	630	440	SE	2		N-S	1	/1				
GRL.1		430	430	SE	2		NE-SO	1	1				
GRL.2		535	425	SE	2		NE-SO	1	/1				
COR.1	+	900	490	SO	2		NE-SO	2	2	• •			• •
COR.2	+	660	470	SO	2		NO-SE	1	1				•
COR.3	+	620	390	SE	2		NE-SO	1	2	• •			•
COR.4		680	390	N	2		E-O	1	1				•
COR.5	+	375	300	SE	1		NO	1	1				•
COR.6		635	550	NO	2		NO-SE	2	1				
COR.7	+	420	290	SO	2		NO-SE	1	1	•			
COR.8	+	540	280	NE	2	4	NO-SE	1	1				
COR.9	+	420	360	SE	2		NE-SO	1	1				
COR.10	+	630	450	SO	2		NO-SE	1	1				
COR.11		450	450	SO	2		NO-SE	1	1				
COR.12		630	380	SO	2		NO-SE	1	1				
COR.13	+	520	425	SO	2		NO-SE	2	1	• •			
COR.14		410	290	N	2		N-S	1	1				
COR.15	+	920	480	S	2	2	E-O	2	/2	• • •			• • •
COR.16		520	360	S	2		E-O	1	/1				• •
COR.17	+	510	410	S	2		N-S	2	/1	• • •			•
COR.18	+	660	430	E	2		N-S	2	/1	• • •			•
COR.19	+	630	495	E	2		N-S	1	2	• •			•
COR.20	+	335	270	S	1		O	1	1				
COR.21		410	310	SE	2		NE-SO	1	1				
COR.22		850	480	SO	2		NE-SO	1	/2				
MNFT.1		425	350	S	2		E-O	1	1				
MNFT.2		560	390	S	2		E-O	1	/1				
MNFT.3	+	765	490	S	2		N-S	2	2	• • •			•
MNFT.4	+	710	415	S	2		E-O	1	2				•
MNFT.5	+	820	555	S	2		E-O	2	2	• • •			•
MNFT.6	+	335	250	S	2		E-O	1	1				•
MNFT.7	+	750	455	S	2		E-O	1	2				• •
MNFT.8	+	510	465	S	2		E-O	1	1				•
MNFT.9	+	410	350	S	2		E-O	1	/1	•			•
MNFT.10	+	600	400	S	2		N-S	1	1				•
MNFT.11		765	475	S	2		E-O	1	/2	• •			•
MNFT.12		865	685	S	2		E-O	1	/2				•

CRC.1 + 585 545 SO 2	SO-NE 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.2 + 520 440 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.3 + 400 335 S 2	N-S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.4 860 610 S 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.5 490 400 S 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.6 + 720 305 S 2	E-O 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.7 605 405 S 2 3	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.8 590 540 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC.9 470 465 N 1	S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC10 425 425 S 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC11 + 535 450 S 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC12 + 475 400 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC13 + 660 340 S 1	N 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC14 + 415 390 S 1	S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC15 + 365 350 S 1	S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC16 + 665 400 N 1	N 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC17 780 450 S 2	E-O 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC18 + 530 480 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC19 + 650 435 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC20 + 390 350 S 2	N-S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC21 775 490 N 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC22 + 545 400 N 1	N 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC23 + 590 505 N 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC24 430 380 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC25 1090 540 N 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC26 475 435 N 2	N-S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC27 + 410 400 N 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC28 520 430 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC29 + 570 470 O 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC30 610 510 S 2	E-O /1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC31 + 575 555 S 2	E-O 2 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
CRC32 + 810 400 S 2	E-O 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.1 500 430 SO 2	NO-SE 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.2 270 190 S 1	S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.3 + 950 450 SE 2	NO-SE 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.4 +1430 450 SO 2	NO-SE 1 /3	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.5 375 320 SO 2	NE-SO 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.6 +1050 880 S 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.7 + 940 440 S 2	E-O 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.8 + 900 510 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN.9 + 540 440 S 2	E-O 2 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN10 515 480 S 2	N-S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN11 + 940 475 S 2	E-O 1 /2	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN12 525 450 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN13 750 525 S 2	E-O 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.
SGN14 480 445 S 2	N-S 1 /1	.	.	.	.	.	.	.	.

Légende

RQB = La Roquebrassanne GRL = Garéoult COR = Correns MNFT = Montfort-sur-Argens CRC = Carcès
SGN = Signes

? = indéterminable (cabanon souvent partiellement ruiné)

S = simple D = double (génoise)

Les longueurs et largeurs sont exprimées en centimètres

Nous nous sommes limités aux huit orientations principales. L'orientation de la faitière a toujours été prise sur le cabanon initial. Pour les cabanons à toit à une pente, l'orientation est celle du plus grand gouttereau

A. La construction**a. appareil**

Le cabanon est un ouvrage de maçonnerie en pierres locales, calcaire ou plus rarement tuf, selon les ressources du lieu d'implantation. Ce sont des constructions en petit appareil. Les pierres sont simplement dégrossies sauf pour les angles et les jambages des ouvertures.

Ils ont souvent subi les outrages du temps puisqu'on y note une fois sur dix des ancrs de construction.

L'épaisseur des murs varie entre 0,40m et 0,80m. Ces murs ne sont percés dans la plupart des cas que par d'étroites fenêtres ; tout est réuni pour préserver l'indispensable fraîcheur pendant l'été et pour isoler du froid pendant l'hiver. Cependant on peut trouver des

fenêtres d'une largeur d'environ un mètre. La plupart des cabanons n'a qu'un rez-de-chaussée, l'étage étant relativement plus rare mais non pas absent. Selon les cas, ce dernier peut servir d'habitation ou de fenil.

b. plan

Le cabanon a un plan rectangulaire voire carré (RQB.17). Les angles sont dans une grande majorité des cas, droits à l'exception de quelques spécimens tel COR.15. La surface aménageable de chaque cabanon varie. Elle oscille entre 4 et 160m². Elle varie non seulement du fait des dimensions mais aussi de la présence d'un étage. Les cabanons à pente unique accusent généralement un plan plus réduit que les cabanons dont le toit est à deux eaux.

Le rapport longueur/largeur est de 7/6 pour le cabanon-type ce qui rapproche plus du plan carré que du rectangulaire. Une grande majorité des cabanons est située autour de ce rapport mais une trentaine aussi en est très éloignée. Il s'agit donc plus d'une tendance que d'une règle de construction.

c. porte

79% des cabanons étudiés ont une porte sur l'une de leurs longueurs. Celle-ci est généralement à hauteur d'homme quand le sol du cabanon est à même niveau que le sol extérieur. Siron, il faut tout au plus se courber pour entrer. La largeur d'une porte varie entre 1m et 1,30m. Elle est faite en bois et mue par des gonds métalliques. Le linteau et les jambages de la porte sont en pierre ou en briques. La porte est souvent fermée par une clef que le propriétaire dissimule parfois dans un orifice du mur, sous un pot de fleurs ou au-dessus du linteau.

L'orientation préférée pour

cette porte est dans 53% des cas le sud, 14% le sud-ouest et 11% le sud-est. L'orientation au nord ne vaut que dans 11% des cas. Cette orientation peu conventionnelle à première vue peut être expliquée par une volonté de situer l'entrée face à un chemin (CRC.26) ou par le fait qu'au nord, le cabanon est mieux protégé du soleil par des arbres (CRC.16). Le nord-ouest, point cardinal d'où vient le mistral, et le nord-est ne représentent respectivement que 1 et 4% des cas. Quant à l'est d'où vient la pluie, l'orientation n'est valable que pour cinq cabanons. Pour RQB.8, COR.18 et CCR.19, cette orientation est explicable du fait de l'adossement des bâtiments à une terrasse de cultures ou de l'abord direct d'un chemin ou d'une rivière. La porte n'est occidentale qu'une fois, pour avoir accès sur un chemin.

d. toiture

Les cabanons que nous avons étudiés, sauf RQB.16, ont tous livré des informations sur leur toiture. Sur ces 99 édifices, 88 supportaient un toit à double pente pour 11 seulement à pente unique. Ce toit de tuiles creuses est supporté par une charpente en bois. Il est à noter à COR.3, une dizaine de trous pratiqués pour éviter que la charpente ne vienne à pourrir. Pour 56 de ces cabanons, une cheminée surmonte le toit. La place de celle-ci est très variable mais a tendance à se situer en bordure de toit indiquant par là l'absence de cloison interne ou la volonté de faire du feu contre les murs porteurs uniquement.

Nous avons pu, dans le cas de cabanons à toit à double pente, statuer sur l'orientation de la faitière. L'orientation préférée est l'orientation est-ouest (54 cabanons). Viennent l'orientation nord-sud (14 cabanons), SE-NO (11 cas) et NE-SO (9

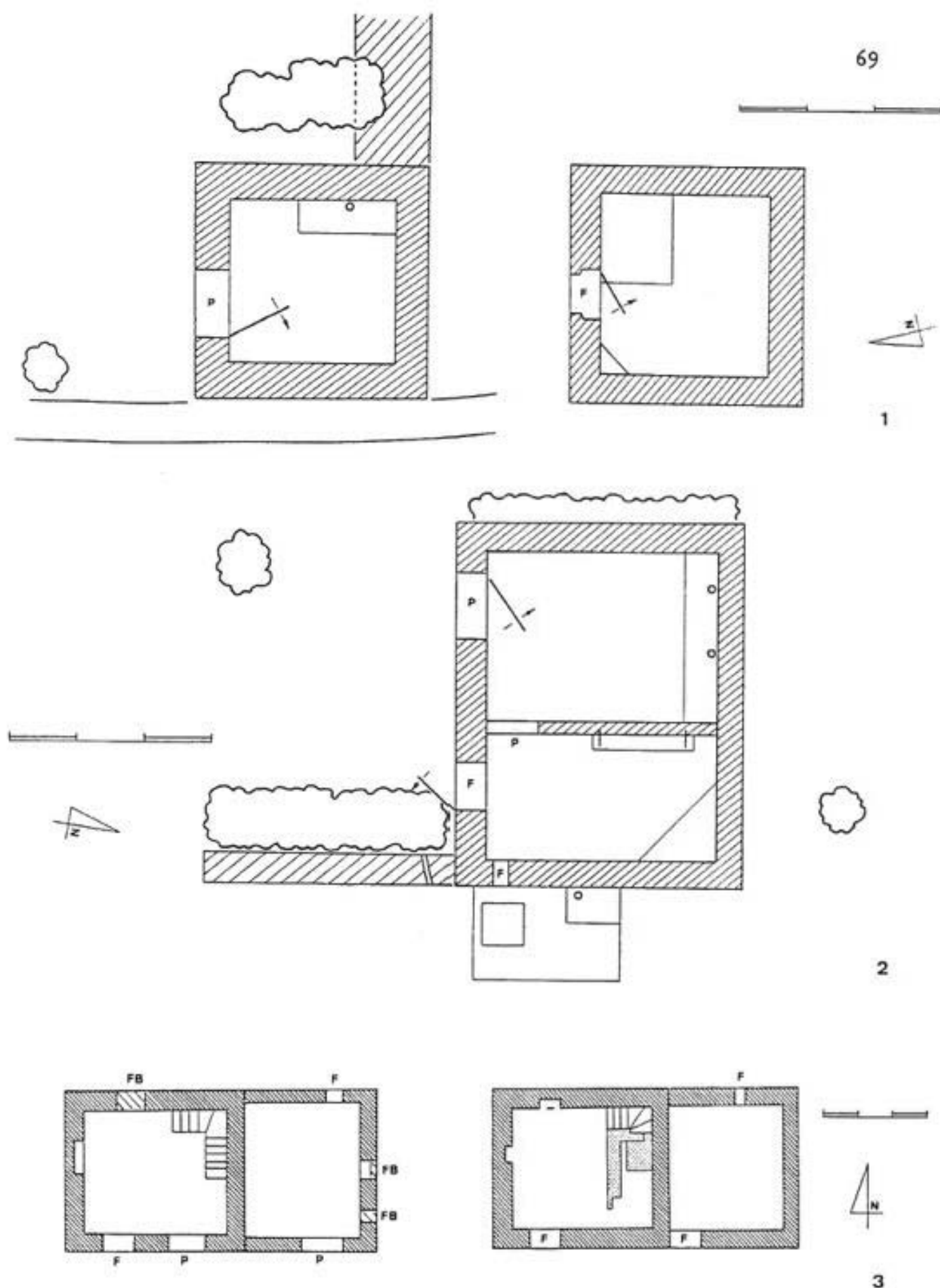


Fig.1 - Plans de trois cabanons centre-varois :

1.RQB.17 - rez-de-chaussée avec mangeoire et anneau fixé dans le mur - 1er étage avec cheminée d'angle : on y accède par une trappe - à l'extérieur, muret de pierres sèches ombragé par un gros figuier et noyer devant la porte.

2.RQB.13 - rez-de-chaussée avec deux pièces, l'une avec mangeoire et anneaux, l'autre avec cheminée d'angle et petite étagère - à l'extérieur, mur protégeant l'entrée des pluies d'est agrémenté de lilas, petite citerne pour recueillir les eaux de pluie, tilleul derrière la maison, haie de prunelliers côté ouest.

3.COR.15 - rez-de-chaussée avec deux pièces qui sont en fait un rajout oriental à un cabanon à une pièce - 1er étage avec pigeonier à 30 alvéoles.

cas). La préférence de l'orientation E-O dénote le souci de présenter au N la surface réduite d'un mur gouttereau. Quant aux cabanons au toit à une eau, le gouttereau le plus petit affronte le nord dans 3 cas et se trouve au sud dans 4 cas.

e. aménagements intérieurs

La répartition interne des pièces se fait sur un seul étage dans 78% des cas, les 22 cas restants possédant deux niveaux. Cette constatation peut être expliquée par le fait que la plupart des cabanons ont une taille trop restreinte et que la présence d'un escalier serait finalement une gêne. L'utilisateur ne semble pas avoir besoin d'une place trop importante. Dans la majorité des cas un niveau ne comporte qu'une pièce.

Pour 56% des rez-de-chaussée, une cheminée atteste de l'habitat temporaire. Il en est de même pour les placards et les étagères (25%). Il faut aussi noter la présence de mangeoires (16%) et d'anneaux ou crochets (11%). Dans trois cabanons, l'escalier est encore intact. Huit cabanons sont soit dallés, soit crépis, trois présentent des aménagements de pigeonniers et le cabanon COR.15 présente même une pièce entière consacrée à cet usage. A RQB.10 la présence d'un poêle indique que celui-ci a remplacé -peut-être- une ancienne cheminée. Seul CEC.1 nous a livré une meule. Les propriétaires de six cabanons ont cru bon de doter leur abri d'une réserve d'eau, accessible de l'intérieur. CEC.15 nous a révélé l'existence d'une niche dont l'utilité nous est inconnue.

f. aménagements extérieurs

Ces différents aménagements se rangent en trois catégories :

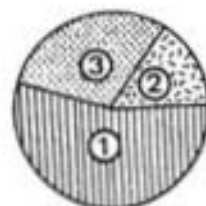
- récupération et utilisation de l'eau
- agrément du propriétaire
- implantation de l'édifice

1. Nous avons répertorié 29 dispositifs de récupération des eaux de pluie, que cette récupération se fasse grâce à des gouttières ou par des canaux de tuiles terminés par des pots à résine dont on a cassé le fond comme à COR.7, soit encore par le jumelage de ces deux procédés. Ces mêmes eaux sont stockées dans une citerne. Cinq bassins ou lavoirs viennent compléter ce dispositif. Plus rarement dans les micro-régions étudiées, un puits se trouve à proximité (plus courant dans la plaine de La Roquetrussanne, voir 'A.Acovitsioti-Hameau -1987-). 21% des cabanons sont accotés à une terrasse soutenue par un mur ou prolongés par un muret. Seuls deux de ces murets sont vraiment des coupe-vents (CCR.9 et RQB.13). Nous avons relevé deux aires de battage à proximité de cabanons dont une est commune à deux édifices (GRL.1 et 2). Un rouleau à dépiquer est resté en place à SGN.3. Malgré un usage temporaire, le propriétaire ne dédaigne pas d'installer un banc ou une banquette en pierre autour de son cabanon (6 cas) et de se protéger du soleil par une tonnelle (12 cas).

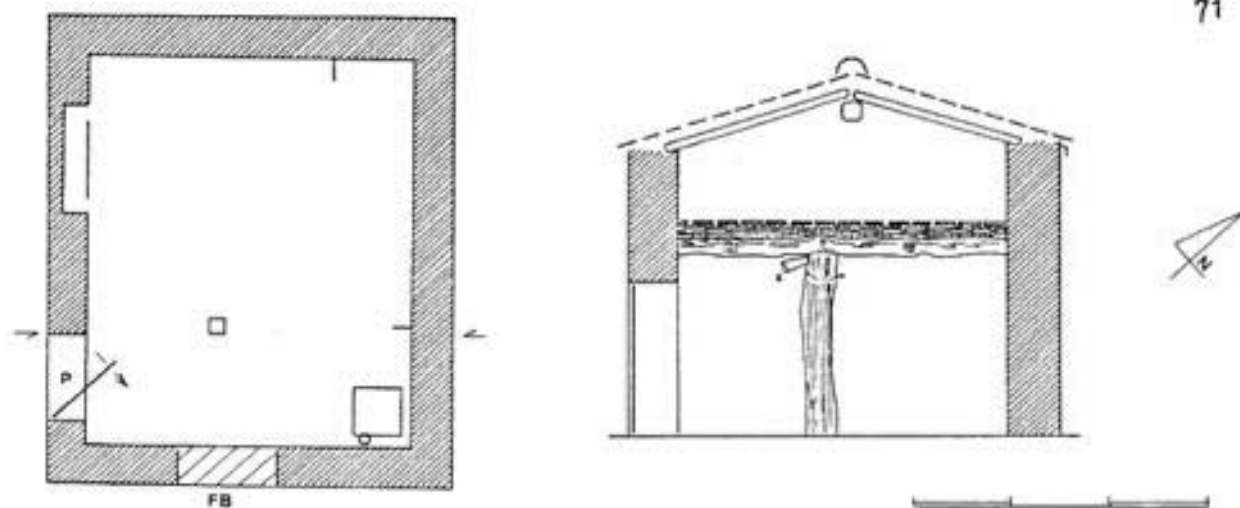
2. Nous pouvons classer les plantations relatives au cabanon en trois catégories :

- plantes dont les fruits sont consommables (58,25% des cas) comme cerisier, noyer, figuier, groseiller, prunier, raisin de table, pommier, pêcher, poirier, olivier, amandier ...

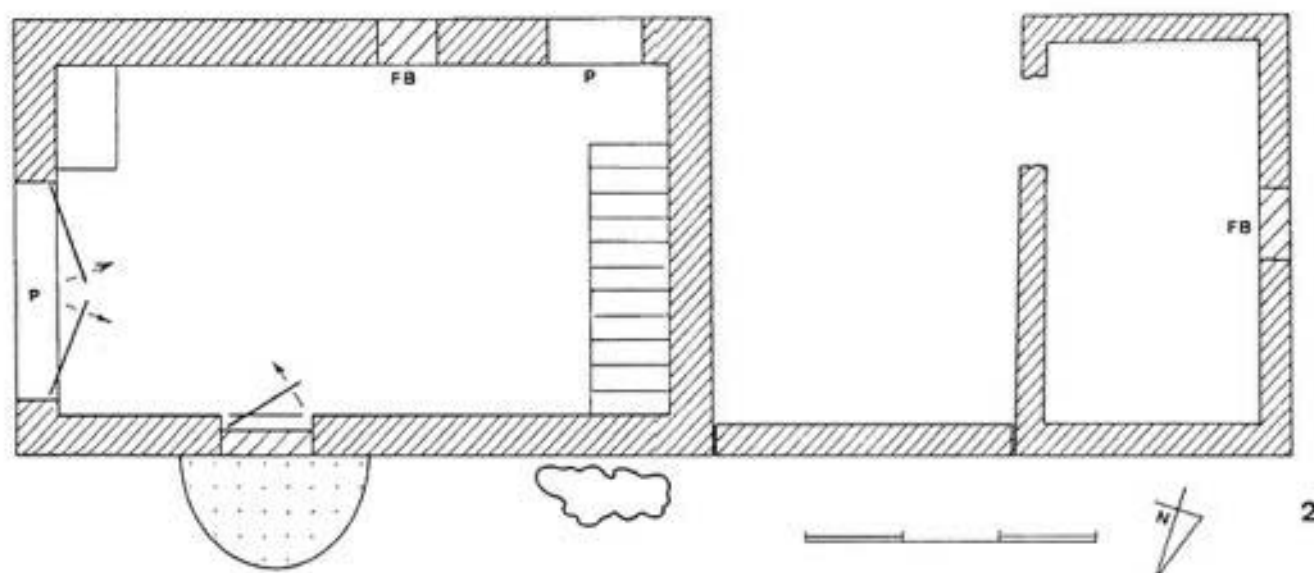
Ces espèces montrent une volonté du propriétaire d'obtenir de l'ombre tout en tirant profit de l'arbre. Un petit potager peut s'adjoindre à ces cultures.



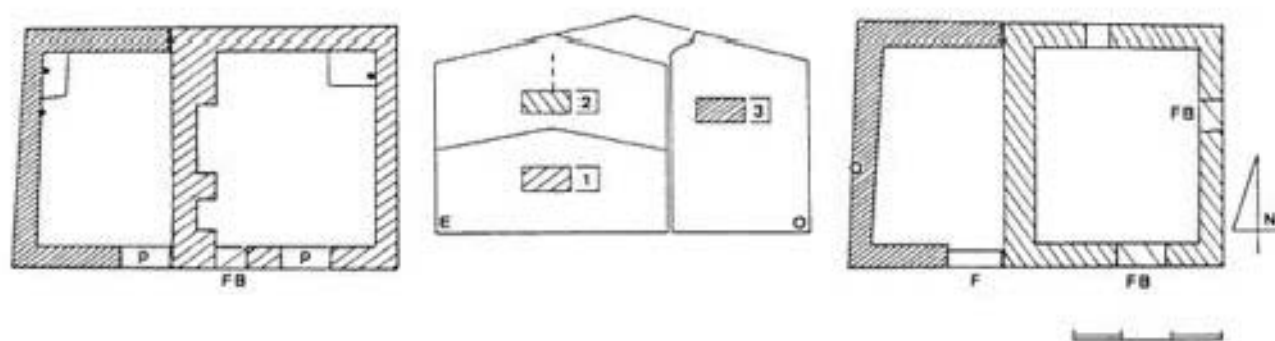
Proportion des arbres liés aux cabanons
1. fruitiers 2. ombre 3. agrément



1



2



3

Fig.2 - Plans et coupes de trois cabanons centre-varois :

1.COR.13 - rez-de-chaussée avec cheminée, anneau fixé dans le mur, supports d'étagères et poteau central (trappe dans l'angle est) - coupe montrant le support central au rez-de-chaussée avec sa câle de bois (c), le plancher intermédiaire et la toiture à deux eaux.

2.RQB.3 - rez-de-chaussée avec mangeoire en angle et puits accolé - un deuxième bâtiment a été construit dans l'axe puis rajout d'un mur entre les deux constructions. Lilas près du puits.

3.MNFT.3 - rez-de-chaussée avec mangeoire dans la partie occidentale et une cheminée dans le bâtiment oriental - 1er étage sans aménagement.

au centre, coupe montrant l'ordre des réfections et ajouts de ce cabanon complexe.

- plantations d'agrément. Nous avons regroupé sous ce terme les espèces essentiellement florales : rose, lilas, aubépine, plantes aromatiques, soit 13,75% des cas.

Elles montrent la volonté d'un bien-être relatif, les plantes aromatiques servant à la cuisine, les arbustes servant de haies.

- plantes destinées à dispenser de l'ombre. Elles représentent 28% des cas avec tilleul, acacia, buis, cyprès, peuplier, orme chaspêtre, mûrier, sureau, micocoulier, eucalyptus, chêne. Certains arbres peuvent servir à plusieurs choses tel le mûrier dont la destination peut être séricicole. L'avantage de tous ces arbres est qu'ils définissent une grande surface d'ombre pendant l'été.

3. Notons quelques particularités de construction telles que les pierres d'attente en saillie (RQE.12), le toit à la marseillaise (RQB.12) et les tuiles vernissées aux angles des murs et dont l'utilité est d'empêcher les bêtes nuisibles de grimper et pénétrer dans les fenils, les pigeonniers et les resserres se trouvant dans les combles (SGN.9, COR.15).

3. l'emplacement du cabanon dans sa parcelle a été noté. Il n'y a pas d'emplacement type mais plutôt une volonté de se rapprocher des chemins et des routes. Lorsqu'aucune voie de communication n'est vraiment proche, le constructeur essaie plutôt de tirer profit des éléments du terrain, arbres pour l'ombre, mur de soutènement, canal d'irrigation ou cours d'eau, ... tout en préservant les parties les plus fertiles. L'étude de la répartition des cabanons de la commune du Val (voir plus loin) montre l'existence de constantes mais qui doivent être spécifiques à chaque territoire.

B. Fonction

La destination des cabanons est difficile à définir quand on ne dispose que de structures dégradées voire ruinées ou de bâtiments fermés. D'autre part le cabanon a parfois des usages multiples. Toutefois, la présence de cheminées dans 56% de cas, de placards ou d'étagères dans 25% de cas, nous donnent à penser qu'une des fonctions du cabanon est l'habitat et, compte tenu de la situation de ces bâtiments, un habitat temporaire lié au travail agricole. Dans le cas des cabanons étudiés ici, la distance maximale au village est de 3 à 4km. Il est possible qu'en période de vendanges ou de moissons, l'agriculteur ne revienne pas chez lui chaque soir. Il lui est préférable de dormir sur place pendant la durée de ces travaux. Cette hypothèse peut être étayée par la présence d'évier, de dallage et de poêle dans certains cabanons.

La présence d'anneaux ou de crochets dans 11% des cas et de mangeoires dans 16% des cas prouvent que les cabanons servent aussi d'étables ou d'écuries. Dans 9% des cas, le cabanon a aussi une fonction de

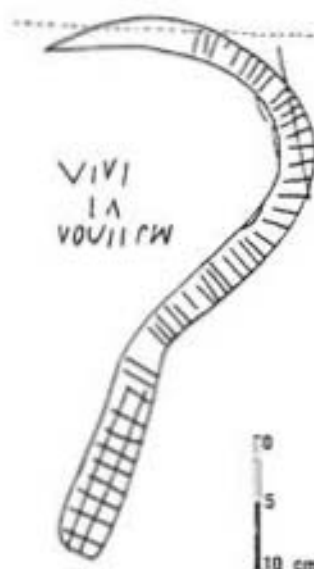


Fig.3 - Gravure sur enbrasure de la porte du cabanon COR.10

stockage du foin ou de la paille : grenier à foin. Le cabanon peut aussi être une remise à outils (33% des cabanons). De nos jours certains cabanons possèdent un "garage" pour un tracteur ou autre machine agricole. La contemporanéité de toutes ces fonctions ne peut bien sûr être prouvée. Un "cumul" dans le temps est possible. Ce cumul s'effectue à travers des réfections et des améliorations apportées à la bâtisse initiale et nous pouvons parfois suivre ces étapes à travers l'architecture. Il est à noter qu'un petit nombre de cabanons est encore utilisé, soit de façon traditionnelle, soit en qualité de "pied-à-terre" à la campagne.

C. Datation

Aucune date absolue ne peut être effectuée pour les 100 cabanons étudiés. Aucun millésime n'a été relevé. La datation relative ne donne pas de meilleurs résultats et situe les cabanons entre 1650 (en fait réutilisation d'une pierre millésimée ainsi à COR.2) et 1920 environ, date des plus anciens graffitis. Un graffiti sur le piedroit de la porte de COR.10, une faucille et l'inscription "Vivi la Voulame" permettrait de faire remonter ce cabanon de l'époque de la querelle faux-faucille (XVIII^{ème} siècle) à moins qu'il n'y faille voir l'expression du fétichisme du compagnon de tous les jours ! Les réfections actuelles montrent que les cabanons évoluent encore (réfection de 1948 à CRC.8, par exemple). L'abandon progressif des cabanons malgré certaines réutilisations au profit d'abris en tôle est dommageable non seulement pour la datation des édifices qui nous intéressent et pour le paysage bien entendu, mais aussi pour l'étude des mœurs paysannes des siècles passés. Avec eux meurt toute une conception de la vie rurale tuée par la mécanisation. Il est donc urgent d'avancer notre

étude de ces édifices -et d'autres témoins de l'architecture vernaculaire- avant leur totale disparition.

D. Les cabanons de la commune du Val

Pour cette partie de l'étude axée sur la répartition des cabanons sur une commune, nous avons procédé à un relevé que nous espérons approchant de l'exhaustif de l'emplacement de ces édifices sur la commune du Val. A travers ce relevé notre but est de dégager les facteurs déterminant le choix de l'emplacement du cabanon. Sur une totalité de 145 cabanons étudiés 34,5% sont implantés à moins d'un kilomètre du centre du village. Pour arbitraire que soit cette définition le résultat n'en est pas moins significatif : 1/3 des cabanons implantés sur 1/12 du territoire de la commune. La répartition préférentielle des cabanons s'effectue donc autour du village et non aux extrémités de la commune alors que nous avons choisi un territoire de vallée élargie, c'est à dire une extension maximale des terres cultivées. Cette grande concentration témoigne aussi d'une grande parcellisation et est à rapprocher, grâce à l'étude menée par H. Authossier (-1987-) sur les lieux-dits du Val, de la taille restreinte des parcelles près du village. En effet la proximité du village et la richesse plus grande des terres ont dû entraîner cette parcellisation tandis que l'éloignement du village se caractérise plutôt par des terres moins fertiles (?), des quartiers de grandes dimensions et donc une faible concentration des cabanons.

La carte le montre nettement ; nous n'avons pas recensé de cabanons dans les quartiers occidentaux du Val. Il y a d'autres structures et notamment des cabanes rondes à couverture encorbellée, le tout monté à sec.

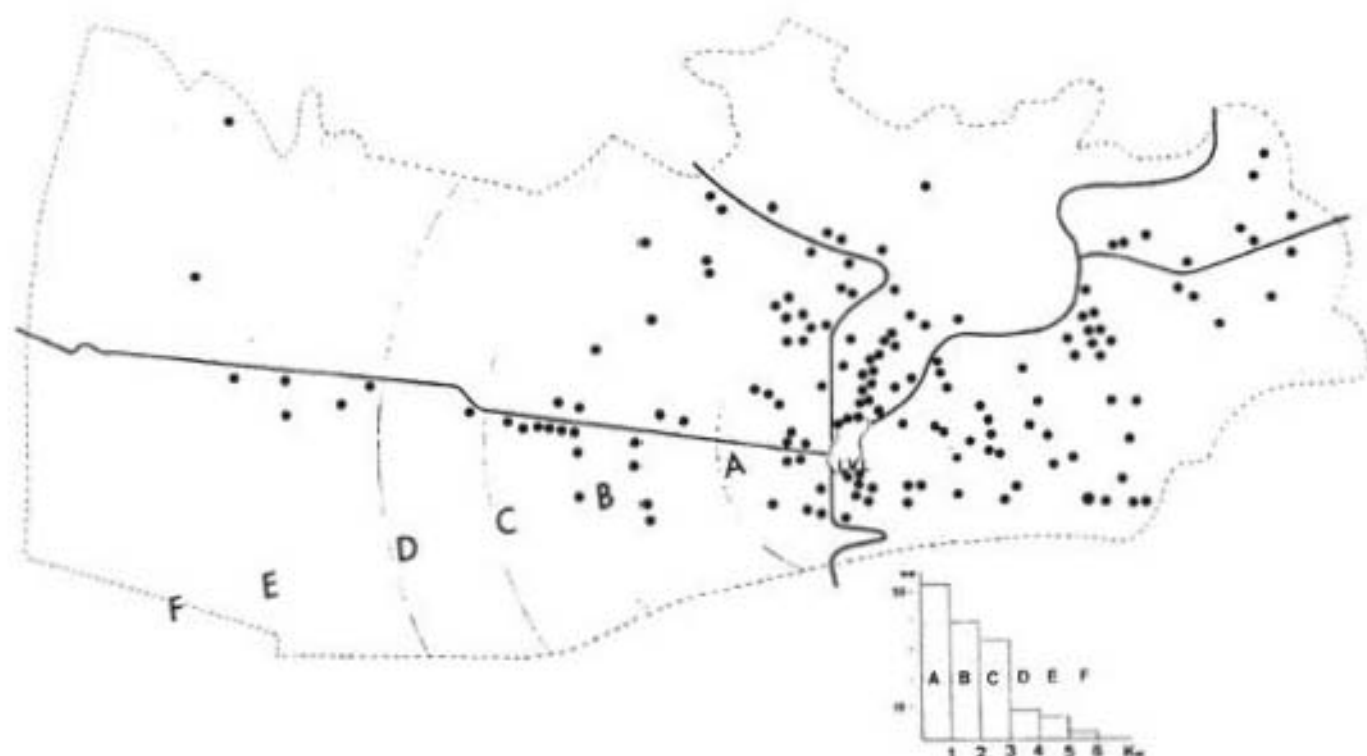


Fig.4 - Répartition des cabanons recensés sur le territoire de la commune du Val
Division du territoire en anneaux concentriques ou zones (de A à F)

Ces cabanes sont peut-être des remises à outils. Il n'y a souvent pas la place pour une personne allongée ni même de place pour abriter un mulet. Ce type architectural opposé au cabanon traditionnel pourrait être l'indice d'une agriculture limitée dans le temps du type "rompide". Le milieu est assez défavorable à la culture (failles et affleurements rocheux) mais propice aux constructions en pierres sèches indépendantes ou s'appuyant partiellement contre le rocher. Certaines de ces constructions de plan circulaire ont été récemment converties en postes de chasse.

Il y a également peu de cabanons en zone E. Cela vient-il de terres plus récemment défrichées ou de l'emprise des grands domaines tels que la Pissine, la Blanche, le Plan ... qui rendent les cabanons inutiles ou qui instaurent un mode de vie un peu différent de celui des agriculteurs résidant au village en ne morcelant pas le domaine familial ? Ce qui peut étonner, c'est finalement la concentration de plus en plus forte de cabanons au fur et à mesure qu'on approche du village alors que les témoignages oraux expriment souvent le cabanon comme un

relais dans lequel on couche au besoin pour être à pied d'œuvre le lendemain matin. Mais les cabanons à flanc de coteau de certaines zones ont peut-être disparu ce qui entrave notre vision de la réalité du problème.

Tous les cabanons sans exception sont liés à un contexte agricole, soit actuel, soit révolu. Certains cabanons comme celui du vallon des Samblies ne sont plus environnés de cultures mais sont bien placés en deçà de la limite supérieure des terrasses anciennes de culture. Les zones élevées du NO, N et NE sont presque exemptes de cabanons à l'exception de 5 cas soit 3,3%. En général, les cabanons suivent le bas de la pente et épousent la forme du massif. Les zones autrefois boisées -et aujourd'hui brûlées- sont vierges de tout cabanon. Cette répartition nous incite à penser que le cabanon est lié à un travail de type agricole à l'exclusion d'autres activités. 97 cabanons soit 67,2% sont implantés à moins de 250m d'une importante voie de communication (route nationale ou départementale) et le reste, soit 48 cabanons, se situe à proximité soit d'une route secondaire, soit d'un chemin. La raison de ce choix est facile à deviner : facilité d'accès à la parcelle tant pour les hommes que pour les bêtes et le matériel agricole. Même si nous ne pouvons conclure à un emplacement type dans la parcelle, le cabanon semble ici aussi s'accommoder du terrain : arbres pour l'ombre, mur de soutènement, etc ... , tout en préservant les zones les plus fertiles et en ne gênant pas les manoeuvres agricoles.

Une autre constatation simple peut être faite : la distance moyenne d'un cabanon à l'autre n'excède pas 150 à 200m. Nous constatons même la création de véritables "hameaux" agricoles. C'est le cas près de la chapelle Saint-Cyriaque, par exemple, où 8 cabanons se concentrent sur

une vingtaine d'hectares. Ce rapprochement causé par la parcellisation est par ailleurs des plus volontaires. Le cas de 2 cabanons situés à plus de 4km du Val, là où la concentration est très faible, est significatif. De part et d'autre d'une route secondaire sont sis deux cabanons alors que leur parcelle respective est très grande. Cette situation témoigne du rapprochement des agriculteurs qui y travaillent. Loin de la bastide ou du village la présence proche d'un voisin peut être ressentie comme réconfortante.

E. Le cabanon, élément de la vie sociale ...

Que conclure après avoir passé au crible tant de témoins ? Le cabanon, structure fonctionnelle et indispensable à l'agriculteur méridional, voilà qui ne fait pas de doute. Nous soupçonnons que ce cabanon est aussi autre chose. C'est en quelque sorte la projection de la maison de village ou de la bastide, un deuxième chez-soi. C'est pour cette raison sans doute que ni banquettes pour prendre le frais, ni la tonnelle, ni les plate-bandes de fleurs n'y sont négligées. La façade est souvent soignée par l'utilisation de pierres de taille, de quelques tuiles formant génoises. A COR.11 le propriétaire, superstitieux, a protégé son cabanon en fixant des ailes de chouette au linteau de la porte.

Lieu de travail, le cabanon peut devenir un lieu de loisir. On y va le dimanche et à l'occasion de certaines fêtes. Les hommes réunis en compagnies de chasseurs le fréquentent pour des ripailles presque rituelles dont les femmes sont exclues. Les familles rurales voisines se retrouvent pour le repas de fin de vendanges ou le bal qui clôturé le dépiquage. Ces réjouissances restent inscrites dans la mémoire collective et plus d'un descendant de propriétaire de cabanon en parle avec un large sourire.

Notes

Mes remerciements aux nombreuses personnes qui ont effectué les relevés des cent premiers cabanons et en particulier à François Duffourg qui en a assuré le dépouillement avec moi.

Bibliographie

H.Authossier - 1987- Les noms de lieux de la commune du Val - Cahier de l'ASER n°5

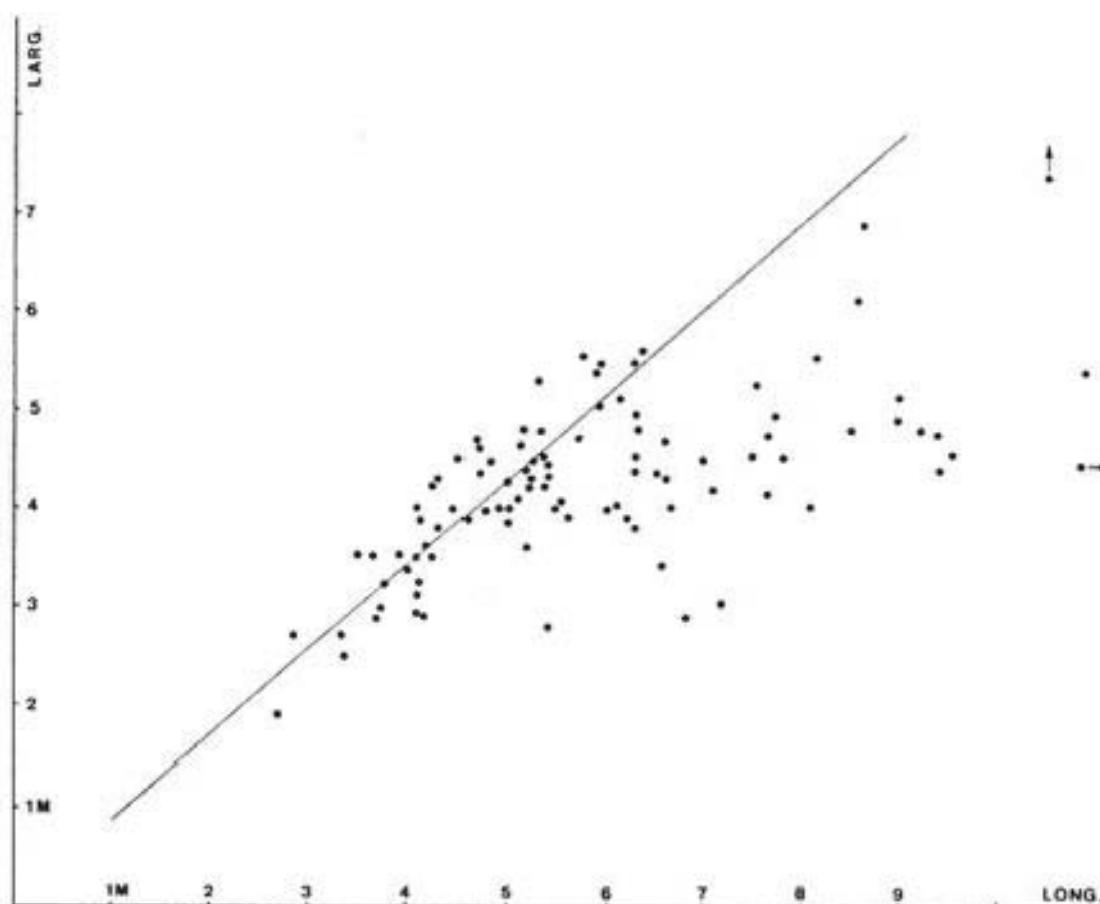


Fig.5 - Rapport Longueur/largeur des cabanons recensés dans la première partie de l'étude. On constate une tendance à l'aspect trapu des constructions qui tend à s'estomper sur le terrain lorsqu'on observe des cabanons aux toits à deux eaux.

Les cabanons de Tourves

Claude ARNAUD⁺

•

Les cabanons du territoire tourvain sont présentés de façon très détaillée en prenant en compte les paramètres déjà évoqués dans l'article précédent. L'intégration de ces constructions dans le paysage s'appuie sur une géographie spécifique à Tourves où le relief est compartimenté en petites dépressions à vocation agricole (cros). La recherche cadastrale est particulièrement intéressante. Elle tente d'expliquer ce qui différencie cabanons, bastidons et bastides. Elle résout un problème de datation : peu de cabanons encore visibles aujourd'hui ont plus de 100 à 150 ans.

A l'instar des maisons villageoises qui s'agglomèrent autour d'un clocher ou des collines couvertes de restanques, le paysage provençal connaît un certain nombre de constantes dont la moindre n'est pas l'essaimage dans les terroirs de cabanons, maisonnettes des parcelles cultivées en plaine ou en colline. Ayant eu l'occasion d'en étudier certains au

cours de nos précédentes recherches, nous avons pu constater, outre la diversité de leur aspect architectural, les différentes appellations dont ils pouvaient être l'objet en particulier dans le cadastre napoléonien. Partant de ces interrogations sur la diversité architecturale, l'appellation mais aussi la datation de ces structures, nous avons élaboré une

⁺ quartier Candoux, chemin des Materonnes, 83170 TOURVES
• les notes infrapaginales sont reportées en fin d'article

démarche qui a consisté en premier lieu à relever un nombre important de ces cabanons sur tout le territoire communal afin de dresser une typologie. Par la suite, nous avons recherché ces structures sur le cadastre napoléonien afin de comprendre si les différentes appellations recouvraient une réalité. Enfin, nous avons dépouillé systématiquement les cadastres de 1791 et 1848 afin de dénombrer précisément ces structures à des moments historiques bien précis¹.

A. La diversité architecturale

Nous avons relevé 138 cabanons disséminés sur le territoire tourvain. Nous avons fait le choix de ne pas partir d'une appellation cadastrale (*basidon* ou *cabanon*) pour déterminer les structures à étudier mais de la définition qu'on donne aujourd'hui des cabanons dans le monde rural : ils sont des constructions à un ou plusieurs niveaux qui sont (ou plutôt étaient) un outil d'exploitation et qui de mémoire d'homme n'ont jamais servi d'habitat permanent². Parmi les différentes structures que l'on trouve hors village, nous avons donc ignoré, outre les grands domaines, des constructions qui comprenaient des vestiges tels que cochonniers, bergerie, poulailler, four..., éléments qui, ajoutés à une surface assez importante, laissent à penser qu'on a là une structure d'habitat dispersé se conjuguant avec l'outil d'exploitation.

Parmi ces 138 cabanons, nous en avons trouvé 107 à un niveau, 21 à deux niveaux et 10 à trois niveaux. En ce qui concerne leur **position géographique**, 80 sont situés en bord de cros principalement mais aussi en bordure de vallon cultivé ou de dépression cultivée sur petit plateau ; implantés en bas de pente ou sur les premières restanques, ils dominent les parcelles travaillées. 28 sont situés en plaine dont 2 sur de petites élévations, 13 sur des élévations dans des zones à relief plus marqué, 8 sur des plateaux relativement stériles et largement épierrés, 7 à mi-pente, 1 en sommet de colline et 1 en milieu de vallon. Une relation position géographique-nombre de niveaux peut s'établir : tous les cabanons situés à mi-pente ou en sommet de colline (8) sont des cabanons au sol. Ils se situent sur des versants aménagés en restanques où dominent des oliviers ; même catégorie pour les 8 cabanons construits sur des plateaux éloignés du village et largement épierrés. Par contre, toutes les structures à deux et trois niveaux sont situées en bordure de cros ou en plaine à l'exception du cabanon à deux niveaux du Bonheur, implanté au milieu du vallon du même nom au sud de la colline de Saint-Probace. L'importance de la construction semble donc étroitement liée tout à la fois à la facilité d'accès mais aussi aux types de terrains où l'on peut passer de

plusieurs mètres de terre riche parfois arrosante à quelques centimètres gagnés et conservés par l'épierrement et les aménagements (restanques, murs...)

Ce qui frappe à l'approche des cabanons, c'est la présence à leurs abords de beaux arbres. Si ceux situés à mi-pente sont implantés comme on l'a dit dans un environnement d'oliviers, dans plus de la moitié des cas, les cabanons avoisinent des arbres énormes, très souvent des chênes formant réserve (57 cas), des tilleuls parfois par couple (10 cas), d'énormes pins, souvent des pins pignon (4 cas), des cyprès, jusqu'à trois ensemble, (2 cas), de vieux mûriers (2 cas) mais aussi marronnier, ormeau, frêne, noyer, micocoulier. Les fruitiers de taille plus réduite mais non moins respectable sont loin d'être absents : les cerisiers et les amandiers d'abord mais aussi cognassier, poirier, prunier, figuier, plaqueminer, noisetier et sorbier. Il n'est pas rare de trouver des lilas et des rosiers et quelquefois du buis ou des treilles de vigne ou de glycine.

En ce qui concerne l'**approvisionnement en eau** de ces cabanons, nous avons noté 88 aménagements se répartissant en 49 puits dont un est doublé d'une citerne extérieure accolée à la bâtisse (St-Michel 2), 21 citernes, 2 aluiers, 1 système de récupération d'eau par toiture s'accumulant dans une jarre enterrée dans le cabanon et 15 cabanons dont les parcelles sont desservies par un canal. Parmi les 50 cabanons où nous n'avons pas décelé d'aménagement se trouvent pratiquement tous ceux à mi-pente sur les restanques et la plupart des structures en pierres sèches de petits plateaux épierrés tel celui de Valgeancelle. Ces chiffres montrent l'importance de l'eau, parfois pour les cultures elles-mêmes (en plaine par le biais des canaux) mais plus souvent pour permettre de satisfaire un certain nombre de besoins dont le moindre n'est pas de pouvoir faire boire le mulet ou le cheval. Ils doivent être sujet à caution car d'une part, des systèmes précaires de récupération d'eau ont pu être détruits autour des cabanons que nous avons relevés (il arrive quelquefois de trouver des restes de jarre autour de clapiers qui à l'origine auraient pu être aménagés de quelques tuiles pour récupérer l'eau de pluie) et les aluiers au ras du sol ne sont pas toujours visibles ; par ailleurs, il n'est pas impossible qu'un même puits ait pu desservir plusieurs propriétés : le cas du puits-source de Vautourade en est une illustration.

Concernant l'**appareil**, la majorité des cabanons sont constitués de pierres liées à la chaux (70 dont 46 qui ont la façade redressée, les pierres toujours apparentes étant largement noyées dans le mortier de chaux). Ceux qui présentent des façades enduites sont au nombre de 41 alors qu'on dénombre 27 cabanons en pierres sèches. Logiquement, ces 27 cabanons de pierres sèches se retrouvent en totalité dans les

cabanons au sol et sont ceux dont les murs ont le plus de fruit. Par contre, plus la bâtisse prend de l'importance, plus on trouve des façades enduites : 21 pour 107 cabanons à un niveau, 13 pour 21 cabanons à deux niveaux et 7 pour 10 cabanons à trois niveaux. La présence de pierres taillées dans l'appareil est très souvent visible dans les cabanons à plusieurs niveaux quand elles ne sont pas cachées par les enduits ; parfois simplement équarries, elles constituent très souvent les angles qui sont toujours soignés mais se retrouvent plus finement taillées dans les encadrements de porte ou de fenêtre (linteau, appui, piédroits...). Les cabanons au sol eux-mêmes ne sont pas dépourvus de pierres taillées : 18 présentent nombre de pierres finement taillées et 12 des pierres équarries en angle principalement. Comme dans toutes les constructions, on retrouve dans l'appareil des cabanons un certain nombre d'éléments réutilisés : on citera seulement l'exemple du cabanon au sol La Ferrage 2 dont on peut observer dans les angles constitués de nombreuses pierres très finement taillées pas moins de cinq pierres de martelières à la rainure caractéristique provenant des canaux d'arrosage voisins. Par ailleurs, si on excepte une fois de plus les cabanons de pierre sèche, on trouve une autre constante quant aux matériaux utilisés : nous avons noté dans 58 cas l'emploi de briquettes pleines constituant les encadrements des ouvertures, briquettes parfois couplées à des pierres taillées surtout s'agissant des encadrements de porte.

Les **toitures** sont majoritairement à deux pentes (107), quelquefois à une pente (27). Trois toitures n'étaient plus lisibles et une seule est à quatre pentes (Carelles 2). Si seulement 6 cabanons au sol présentent des génoises aux pignons, on en trouve par contre 9 sur les 21 à deux niveaux et 6 sur les 10 à trois niveaux. Nous avons trouvé quelques objets sur faîtage : deux décors sur le faîtage de Carelles 2 et une croix sur la toiture du cabanon de la Foux et sur celle de Piéjaux 1. En façade, les cabanons de Pied de Massel 4 et Espessoles 3 sont ornés de cadrans solaires. Nous reviendrons sur les peintures sur enduit en évoquant plus spécifiquement les cabanons à deux et trois niveaux.

La plupart des bâtisses ont leur **façade principale**³ orientées au sud (113 au total dont 46 au sud, 34 au sud-est, 33 au sud-ouest) ; 17 sont orientées au nord (5 au nord, 5 au nord-est, 7 au nord-ouest), 6 à l'est et 2 à l'ouest. Les façades principales des cabanons au sol se situent pour deux tiers d'entre elles sur un mur gouttereau et le tiers restant sur un mur pignon. Situation différente pour les deux niveaux : 13 sont sur mur pignon et 8 sur mur gouttereau, les cabanons à trois niveaux se répartissant en 2 façades principales sur mur pignon et 8 sur mur gouttereau.

Il arrive de découvrir en façade les ouvertures caractéristiques des entrées de **pigeonniers** aux

carreaux vernissés. Parmi les 107 cabanons au sol que nous avons étudiés, nous n'en avons trouvé aucune, mais le cas existe à Tourves même s'il est exceptionnel⁴. C'est en effet dans les bâtisses à deux et trois niveaux qu'on rencontre le plus souvent ces aménagements : 3 cas sur 21 pour les cabanons à deux niveaux, (Foucard 2, Couguou 3, Sarres 4), et 6 cas sur 10 pour les cabanons à trois niveaux, (Font de Crouï 2, Trois Martelières 1, Dorothée 3, Moulin neuf 1, la Foux 1 et le Tuf). Nous avons pu à l'occasion découvrir trois nouveaux pigeonniers que nous avons omis dans notre étude de 1991 : Sarres 4, Couguou 3 et surtout Font de Crouï 2 où, lors de nos observations à l'intérieur du cabanon, nous nous sommes aperçus qu'un plancher avait disparu (celui du troisième niveau) et qu'une entrée à pigeons avait été obstruée. La découverte de plusieurs carreaux et tuiles spécialement conçus ont ôté nos derniers doutes. La découverte de ce pigeonnier est intéressante car on a à Font de Crouï des tuiles vernissées placées sur une certaine hauteur aux angles extérieurs de la bâtisse. Il s'agit là d'un aménagement complémentaire des carreaux vernissés destiné à empêcher les rongeurs de gravir la façade par les angles de mur pour aller dévaster les nids. On retrouve de telles tuiles au cabanon du Tuf.

B. Les cabanons au sol

Leur **surface** varie de 5 mètres carrés (Pédingles 3) à 63 mètres carrés pour Mitre 3, surface très importante mais qui est celle d'une bâtisse en pierres sèches dont les murs mesurent à la base 1,10 m de large. La majorité d'entre-eux se situe entre 20 et 30 mètres carrés au sol. La présence d'une **cheminée** est visible pour 62 d'entre-eux mais le chiffre est à prendre avec précaution : certains canons ont disparu dans des réfections de toiture alors que la structure cabanon avait déjà perdu de son importance dans le processus de production agricole. Par contre, nos observations ont confirmé que les cabanons les plus précaires faits de pierres sèches, implantés sur les plateaux épierrés, sont souvent dépourvus de cheminée.

Sur les 107 cabanons au sol que nous avons relevés, nous avons pu en visiter 67 (dont l'état intérieur était lisible) soit parce qu'ils étaient ouverts soit grâce à l'amabilité des propriétaires. Dans ces 67 cabanons, nous avons relevé pour 46 d'entre-eux des aménagements destinés à l'**animal** (âne, mulet ou cheval) : 41 mangeoires ou banquettes de pierre qui les supportaient avec la plupart du temps un ou plusieurs anneaux et 5 anneaux intérieurs seuls⁵. Pour ces mêmes structures, nous avons noté la présence de 39 placards muraux ou niches et 4 cabanons pourvus d'étagères seules. Mis à part les bâtisses précaires en

pierres sèches, ils ont le plus souvent une seule fenêtre et un fenestron ou deux aérations du côté de l'animal.

On a là, au travers de ces aménagements, un résumé de la double utilité du cabanon : pouvoir accueillir l'homme et la bête au moment du repos ; c'est la confirmation de témoignages oraux nous relatant l'importance de l'abri pour l'animal lui-même : un cheval qui a travaillé plusieurs heures dans les champs, couvert de taons et de mouches qui le saignent littéralement, a besoin d'un abri où il puisse manger et se reposer en toute quiétude. Ce **partage de l'espace** entre l'homme et l'animal n'est pas marqué de la même façon dans tous les cabanons : si beaucoup sont constitués d'une seule pièce, certains sont cloisonnés partageant la surface en une pièce à feu et une écurie. C'est vrai pour 17 des 67 cabanons évoqués. Sur ces 17 bâtisses, nous en avons relevé 11 qui n'étaient pourvues que d'une seule porte tout en étant cloisonnées⁶ alors que les 6 autres avaient deux portes, une pour chaque espace dans ce cas complètement indépendants⁷.

Nous avons noté par ailleurs la présence de **planchers à foin** dans six cas⁸. Ces planchers ou leurs vestiges se situent au-dessus des emplacements réservés aux bêtes. Les toitures à cet endroit peuvent faire l'objet de soins particuliers : au cabanon des Ferrages de Troto Vieille (2) par exemple, à la surface de ce plancher à foin correspondant une surface équivalente de plafond isolé de planches sous tuiles afin d'éviter l'humidification du fourrage. Le reste du plafond de cette partie écurie est simplement composé de tuiles sur cartons.

Ce type de **couverture** (tuiles sur carton) est par ailleurs majoritairement employé mais il n'est pas rare de trouver des toitures à "la Marseillaise" (chevrons et mallons de couvert en terre cuite sur lesquels sont posées les tuiles et leur mortier) ou des plafonds de planches sur lesquelles sont bâties les tuiles.

Les cabanons à un niveau présentent en grande majorité un **sol** de terre battue. On trouve néanmoins quelques exceptions comme le petit cabanon des Cottes 1 dont la surface est couverte de carreaux de 24 cm sur 24. Parmi ces exceptions, on peut remarquer que les cabanons qui sont clairement cloisonnés en pièce à feu et partie écurie sont assez souvent carrelés ou dallés (du moins pour la partie destinée à l'homme, l'écurie restant de terre battue) : c'est le cas entre autres de Cassède 1 et 2, Valgancelle 1 ou Val de Brunet 1 dont la partie pièce à feu du rez-de-chaussée est dallée de grandes lauzes.

Les cabanons au sol, comme on l'a dit, sont pour la plupart bâtis en bordure de crus ou de dépression cultivée ; quand ils sont construits contre un pied de pente, il arrive qu'ils donnent l'impression de "rentrer" littéralement dans la colline ; la façade la

plus haute est alors peu élevée et la toiture à cet endroit est proche du sol pentu. Lorsque les flancs des collines sont aménagés en restanques, les cabanons s'appuient souvent contre leurs murs, la toiture arrivant au niveau du palier supérieur.

C. Les cabanons à plusieurs niveaux

Avec les cabanons à deux ou trois niveaux, on passe là à des bâtisses plus importantes dont les **surfaces** au sol s'échelonnent de 14 à 78 mètres carrés. Trois des surfaces les plus importantes s'expliquent par la présence d'une remise attenante : le Tuf (67 mètres carrés), la Treille 3 (50 mètres carrés) et le Moulin Neuf 1 (78 mètres carrés). Près de la moitié de ces bâtisses ont une surface comprise entre 20 et 30 mètres carrés. Nous avons vu que la plupart avaient les façades enduites (20 pour 31 bâtiments) et il faut noter que deux cabanons aux pierres apparentes liées à la chaux ont leur façade est enduite garantissant ainsi une bonne étanchéité aux intempéries.

Qu'ils soient à deux ou trois niveaux, ces cabanons présentent la particularité d'avoir les accès des deux premiers niveaux sur des façades opposées quand la bâtisse est construite au pied d'une pente : si on excepte les cabanons construits en plaine ou sur des zones planes, on compte pour les 16 cabanons bâtis au pied d'une pente (à flanc de colline ou de petite élévation) 13 bâtisses qui ont ces accès opposés, le plus souvent nord-sud (11 cas), dans un cas sud-est (Pévouroua 4) et dans un autre sud-ouest (celui de Gueilet 2). Dans ces deux derniers cas, les portes se trouvent sur des façades perpendiculaires. La porte du rez-de-chaussée est celle qui se trouve au sud dans 11 cas ; elle est à l'est pour Pévouroua 4, au nord pour Pévouroua 3. Inversement, les portes d'accès du premier étage se trouvent au nord dans 10 cas, au sud pour Pévouroua 4 et Pévouroua 3 et à l'ouest pour Gueilet 2. On retrouve donc les fenêtres du premier étage ouvrant au sud, au-dessus de l'accès du rez-de-chaussée pour 11 cabanons, à l'est pour 1 et enfin au nord pour le dernier. Pour les bâtisses qui n'ont qu'un seul accès au rez-de-chaussée, le passage au niveau supérieur s'effectuant par des escaliers intérieurs, la façade principale (accès du rez-de-chaussée et au-dessus fenêtres du premier étage) se trouve au sud pour 16 d'entre elles et au nord pour 2 autres.

Fait remarquable pour 7 bâtisses à plusieurs niveaux : la présence de **décor** sur les enduits sous forme de peintures en faux-semblant ou de gravure en creux sur le mortier de façade. A Cavaillon 3 et la Treille 3, on peut voir deux fenêtres peintes en faux-

semblant sur chaque façade nord ; à Gueilet 3, on trouve non seulement une fenêtre peinte en faux-semblant sur la façade mais un encadrement de briquettes peintes autour de la porte et une frise sous la génoise ; à Font de Croui, des pierres d'angles extérieurs sont gravées en creux dans le mortier ; à Couguou 3, on retrouve une fenêtre peinte en faux-semblant au premier étage de la façade sud et une frise sous génoise ; à St Michel 2, les pierres d'angles extérieurs sont peintes de même que les bandeaux encadrant les ouvertures et enfin à Baou Mouron 2, les fenêtres et la porte de la façade principale sont soulignées d'un bandeau peint alors qu'on peut voir cinq fenêtres en faux-semblant et un bandeau sous génoises.

Sur le total de 31 cabanons, nous avons pu faire des observations à l'intérieur de 18 bâtisses. 16 ont un **rez-de-chaussée** réservé aux bêtes ; le dix-septième, le Moulin Neuf, a son écurie dans la remise attenante et, seul, le cabanon du Bonheur ne présente que des anneaux sur les façades extérieures. Parmi les 16 rez-de-chaussée réservés aux bêtes, 12 le sont en totalité, incluant la montée d'escaliers pour ceux qui n'ont qu'un accès ; 4 partagent leur surface entre écurie et grosse citerne intérieure (Pévouroua 4) ou pièce à feu (Gueilet 3, Vallon des Plâtrières 1 et le Tuf). Les rez-de-chaussée sont toujours de terre battue à l'exception de ces trois derniers cas où les pièces à feu sont carrelées ou couvertes de lauzes.

Le **premier étage** est généralement la partie réservée à l'homme où l'on trouve de une à trois pièces. Les exceptions sont de deux types : la première intéresse les cabanons à deux niveaux dont le rez-de-chaussée a été partagé entre écurie et pièce habitable ; le premier étage est alors entièrement consacré au stockage du foin (Gueilet 3) ou est divisé en deux pièces, une visiblement habitable (chambre ?) enduite au plâtre fin, l'autre enduite plus grossièrement et située au-dessus de l'écurie, vraisemblablement un lieu de stockage (Vallon des Plâtrières 1). La seconde comprend les cabanons à trois niveaux qui ont une remise attenante (le Tuf et le Moulin Neuf) : au premier, on trouve une pièce habitable ou un pigeonnier, le reste de la surface étant inclus dans un grand volume gagné soit par la disparition de la majeure partie du plancher du deuxième étage (le Tuf)⁹ ou par le rehaussement du cabanon avec la construction d'une petite partie du plancher du deuxième étage supportant un pigeonnier (Le Moulin Neuf)¹⁰. Dans tous les autres cas (14 bâtisses), le premier étage est entièrement consacré à l'homme avec parfois une petite partie de la surface réservée aux pigeons (Foucard 2 et Sarres 4). Tous ces premiers étages sont carrelés et enduits soit au plâtre, soit au mortier de chaux. Certains sont même enduits de plâtre fin lissé avec anses de panier, peint en partie, avec des motifs géométriques tout comme le serait

une maison d'habitation (la Foux 1, Dorothée 3 ou Pévouroua 4). Les 18 bâtisses étudiées sont toutes équipées d'un placard au minimum et d'une cheminée, que ceux-ci se trouvent au rez-de-chaussée quand il est partagé en écurie et pièce à feu ou au premier étage.

Le **troisième niveau**, quand il existe, est un grenier à foin avec accès en façade au-dessus de la porte du premier étage (Pévouroua 4, Baou Mouron 2) ou tout à la fois consacré au stockage dans une partie et au pigeonnier dans l'autre (Trois Martelières, Cradaudon 1, Dorothée 3, la Foux 1). Nous ne reviendrons pas sur les particularités du troisième niveau du Tuf (entièrement consacré au stockage) ni sur celui du Moulin Neuf (en partie pigeonnier). Ajoutons seulement qu'il ne nous est pas possible d'imaginer avec certitude l'organisation de Font de Croui 2 dont nous avons déjà parlé plus haut, en particulier celle de son troisième niveau détruit dont nous ne savons qu'une chose : il accueillait un pigeonnier.

Arrivé au terme de ces descriptions, on voit donc apparaître des types de cabanons relativement homogènes. Pour ceux qui sont à un niveau, si on excepte les petits cabanons de plateaux ou de zones à restanques fortement épierrés qui ne présentent la plupart du temps qu'une niche-placard comme aménagement, on a le plus souvent le même schéma : une bâtisse située en bas de pente ou en plaine où l'approvisionnement en eau est prévu et dont la surface se partage en deux zones, l'une réservée à l'animal et l'autre à l'homme ; cheminée et placard sont des aménagements très courants. Quand on passe à des bâtisses à plusieurs niveaux, il y a transfert de l'espace habitable au premier étage avec toujours les mêmes aménagements (cheminée et placard) et le troisième niveau quand il existe, est un lieu de stockage et d'élevage des pigeons. Au-delà de la diversité architecturale et des écarts aux modèles décrits ci-dessus, on retrouve néanmoins une **unité fonctionnelle commune** à toutes ces structures.

Avant de mettre un point final à cette première partie, il faut mentionner un type de structure particulière que nous avons rencontré à quatre reprises : il s'agit d'abris en pierres sèches en forme de U que l'on trouve isolés dans deux cas (Mitre 2 et les Saliettes) ou proches de quelques mètres d'un cabanon¹¹. La forme en elle-même est originale par rapport aux observations faites sur les structures en pierres sèches car une face du quadrilatère n'est pas construite ; par ailleurs, la proximité des deux cabanons (à 5 et 10 mètres) pour deux d'entre elles nous ont amenés à penser qu'on avait là l'ancêtre du cabanon que nous venions de relever ; construits lors de labours suivis d'épierrement (contre les murs sont souvent disposés des clapiers) ils pouvaient très bien abriter un cheval. Recouverts de tuiles (des vestiges

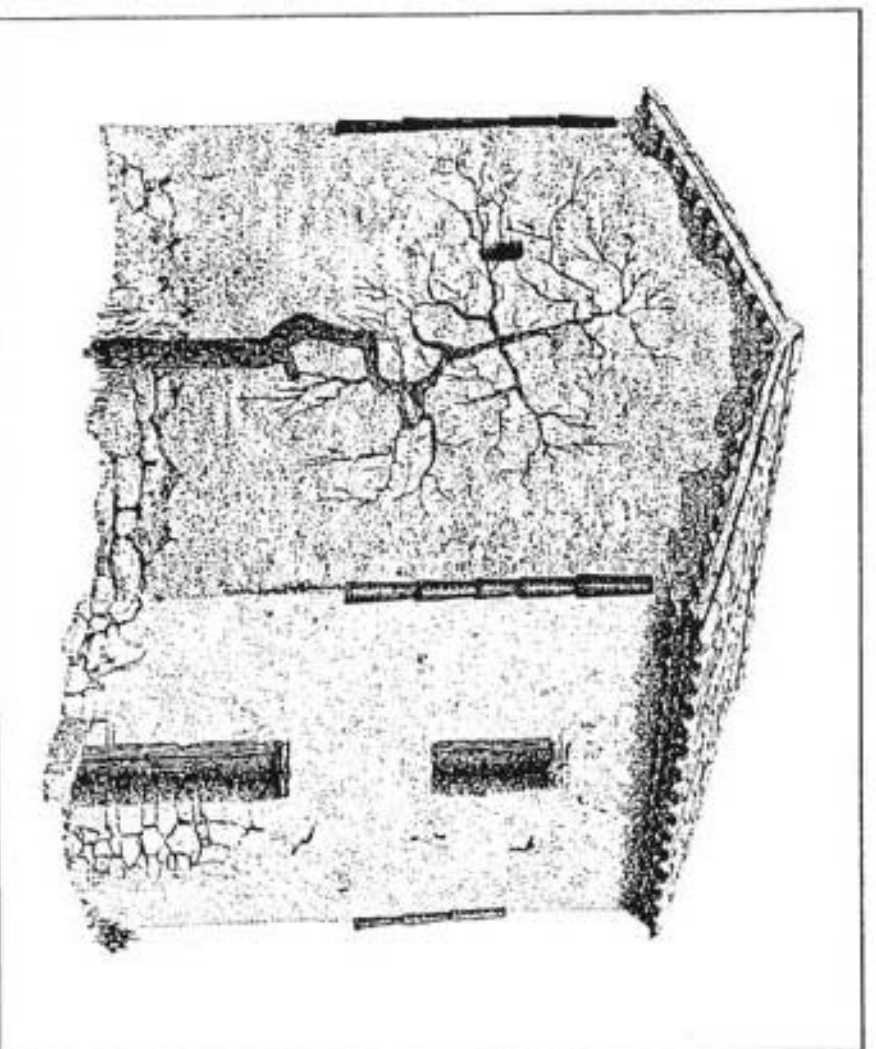
l'antécien), ils sont en pierres sèches sauf aux Espessoles où l'on trouve un liant de chaux et deux seulement ont une niche aménagée.

Nous n'avons pas manqué de mettre en relation ces structures avec un de nos cabanons relevés qui est unique dans le groupe (la Treille 2) : en moins précaire (il a les murs enduits, une mangeoire, un plancher à foin, une porte et une grosse pierre taillée pour éviter le choc des roues de charrettes directement

contre le bâti), il présente néanmoins la même forme et aucun des aménagements que l'on trouve habituellement pour l'homme (cheminée, fenêtre et placard). Contre ses murs s'amorcellent quelques chapiers et il est distant de quelques mètres de la Treille 1, cabanon plus traditionnel, dont la construction est venue après (La Treille 2 est calasté en 1848 comme bastidon, la Treille 1 n'existe pas à cette époque).

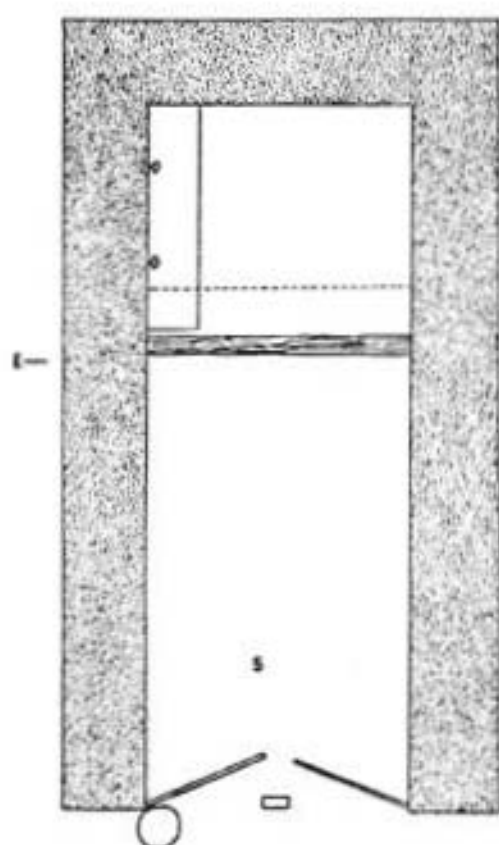
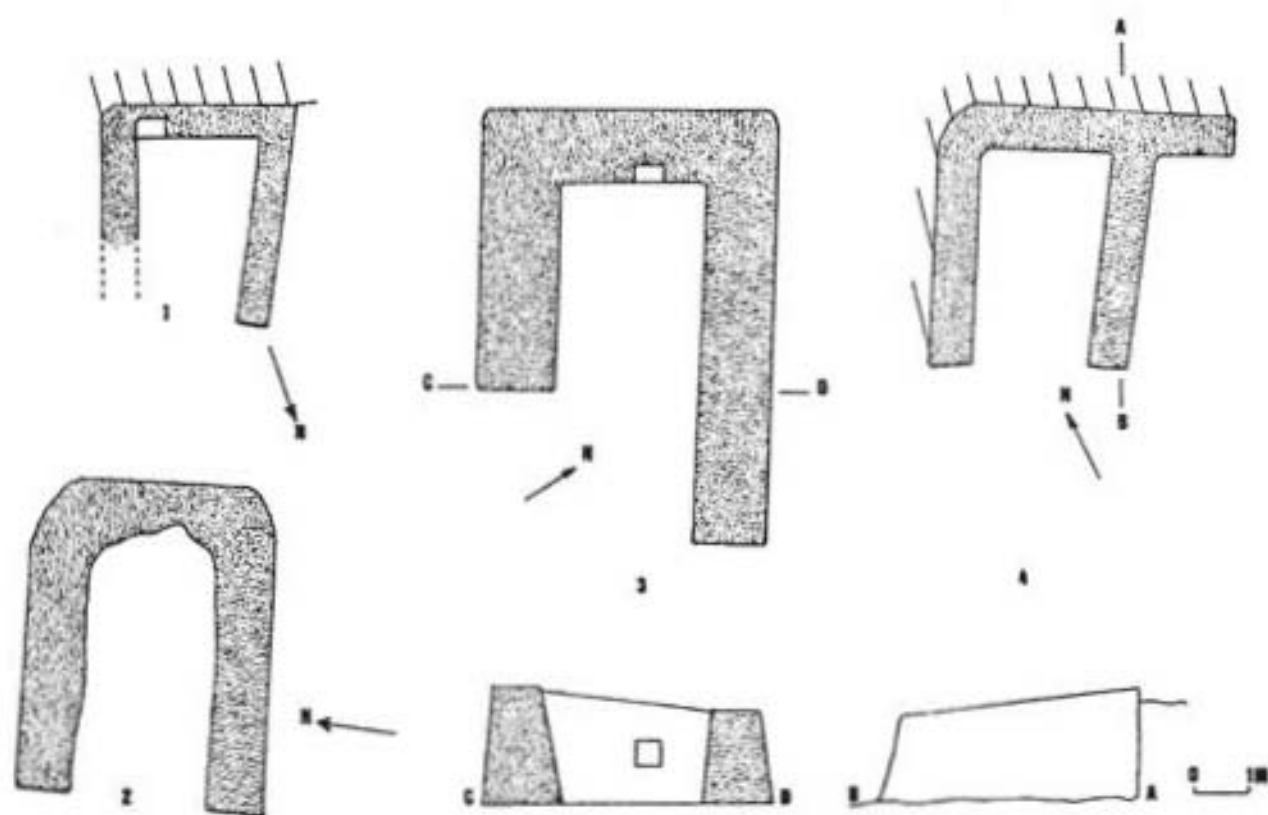
Ci-contre, les cabanons en U que nous venons d'évoquer

- Le cabanon au sol Saliettes 4
- Le cabanon au sol des Cortes 1
- Le cabanon au sol de Vautaurade 3
- Le cabanon au sol de Valgeancelle 1
- Le cabanon au sol de Cornuère 4
- Un détail du cabanon à deux niveaux du Vallon des Plâtrières 1
- Le cabanon à deux niveaux Canfé 2
- Le cabanon au sol puis réhaussé de Val de Brunet 1
- Le cabanon à trois niveaux de Baou Mouron
- Le cabanon à trois niveaux de la Foux

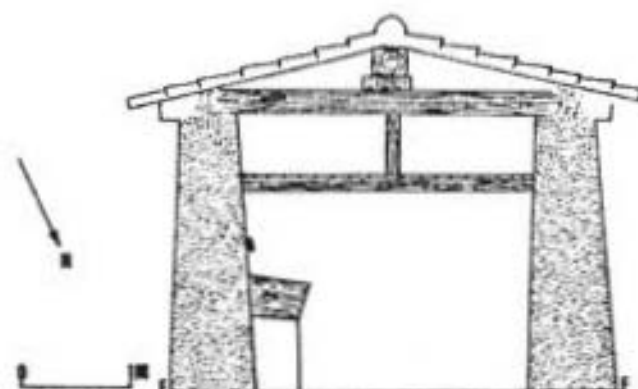


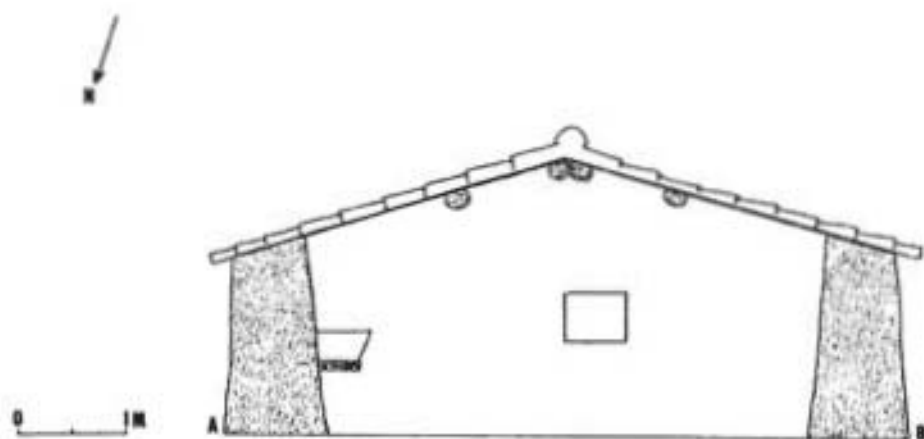
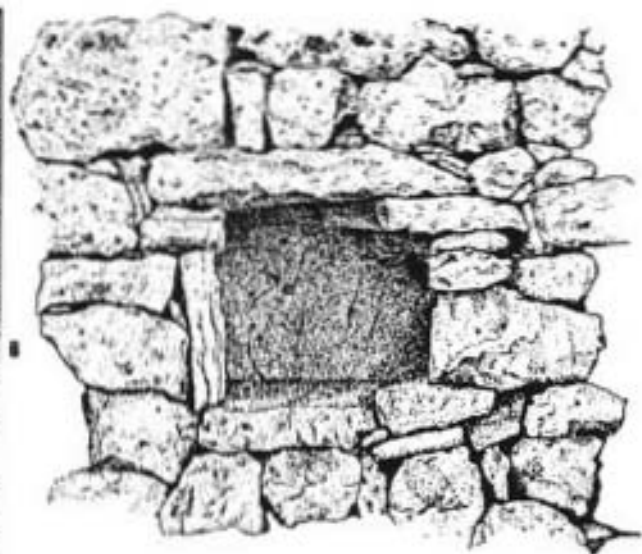
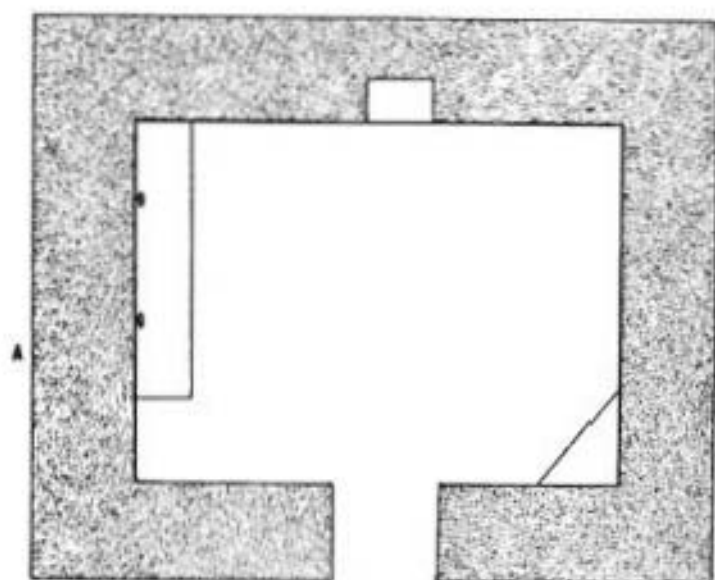
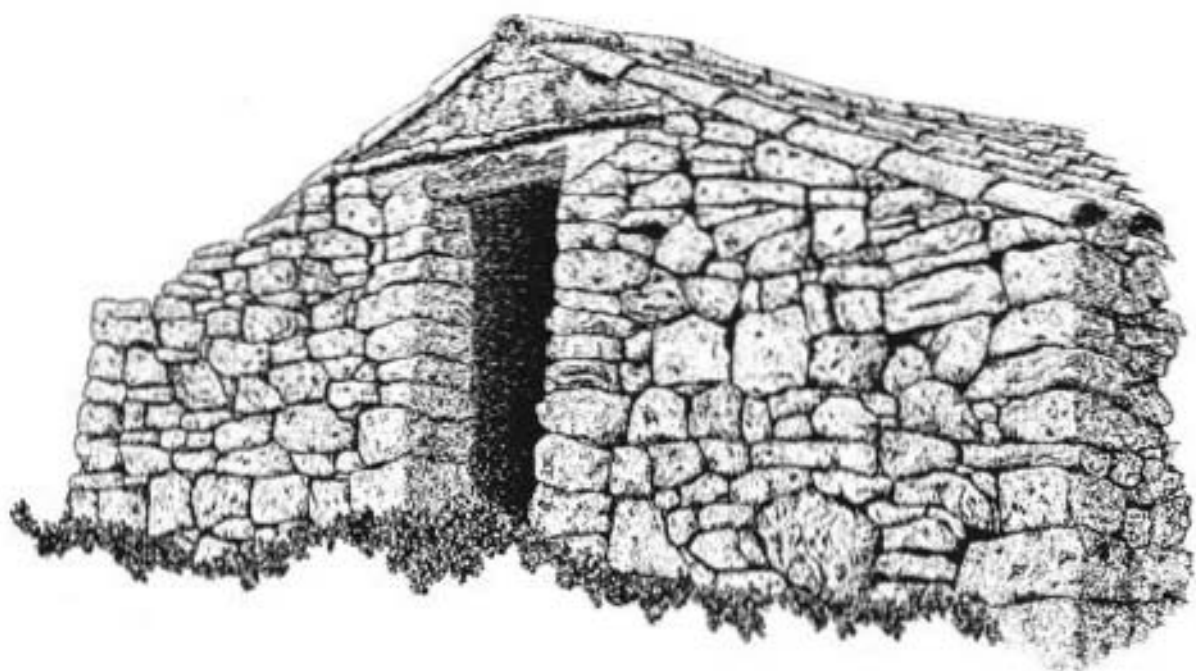
Le cabanon de Front de Croni 2 et ses tuiles vernissées aux angles de la bâtisse

Les cabanons en U

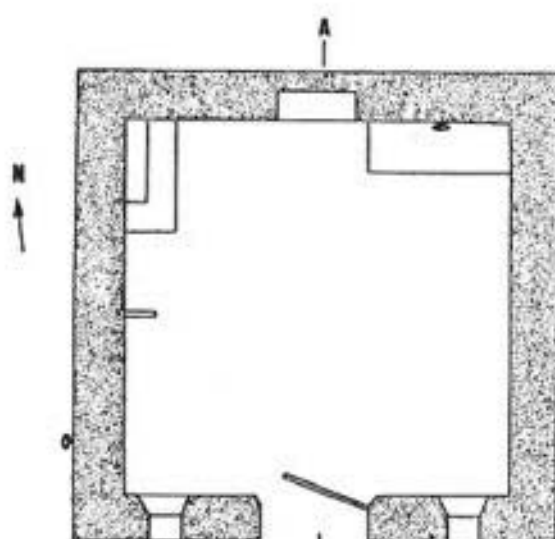
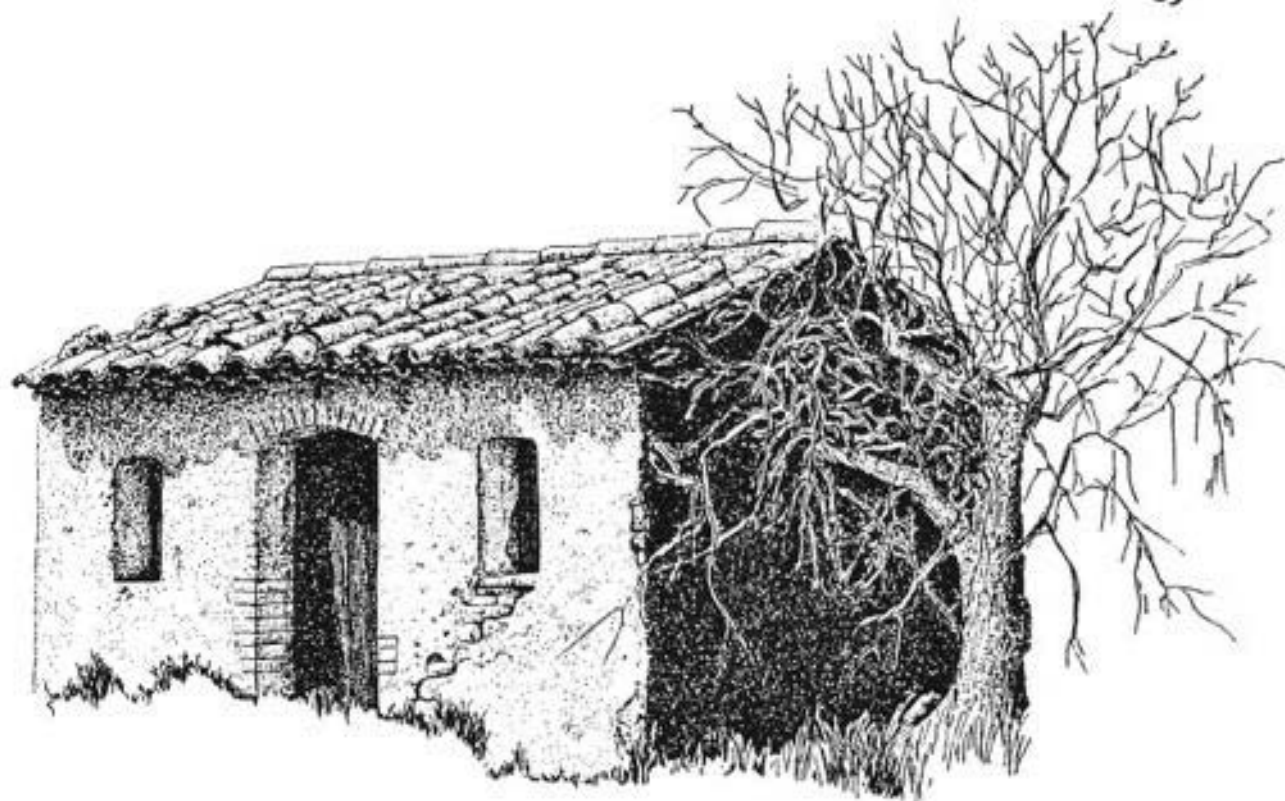


- 1 Mitre 2
- 2 Cabasse, à côté de Cabasse 1
- 3 Espessoles, à côté d'Espessoles 4
- 4 Les Sallettes
- 5 La Treille 2

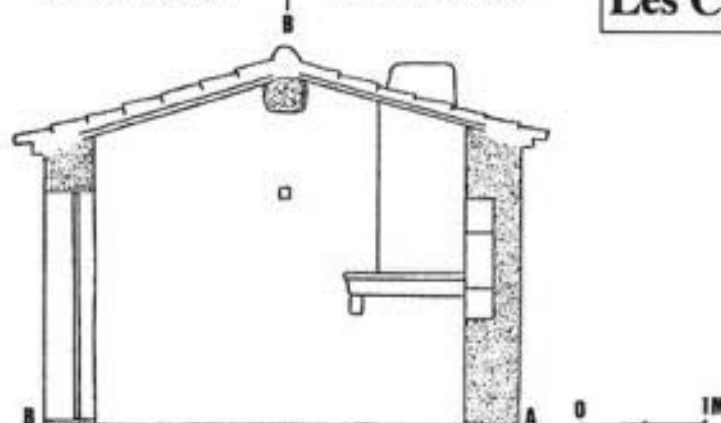




Les sallettes 4



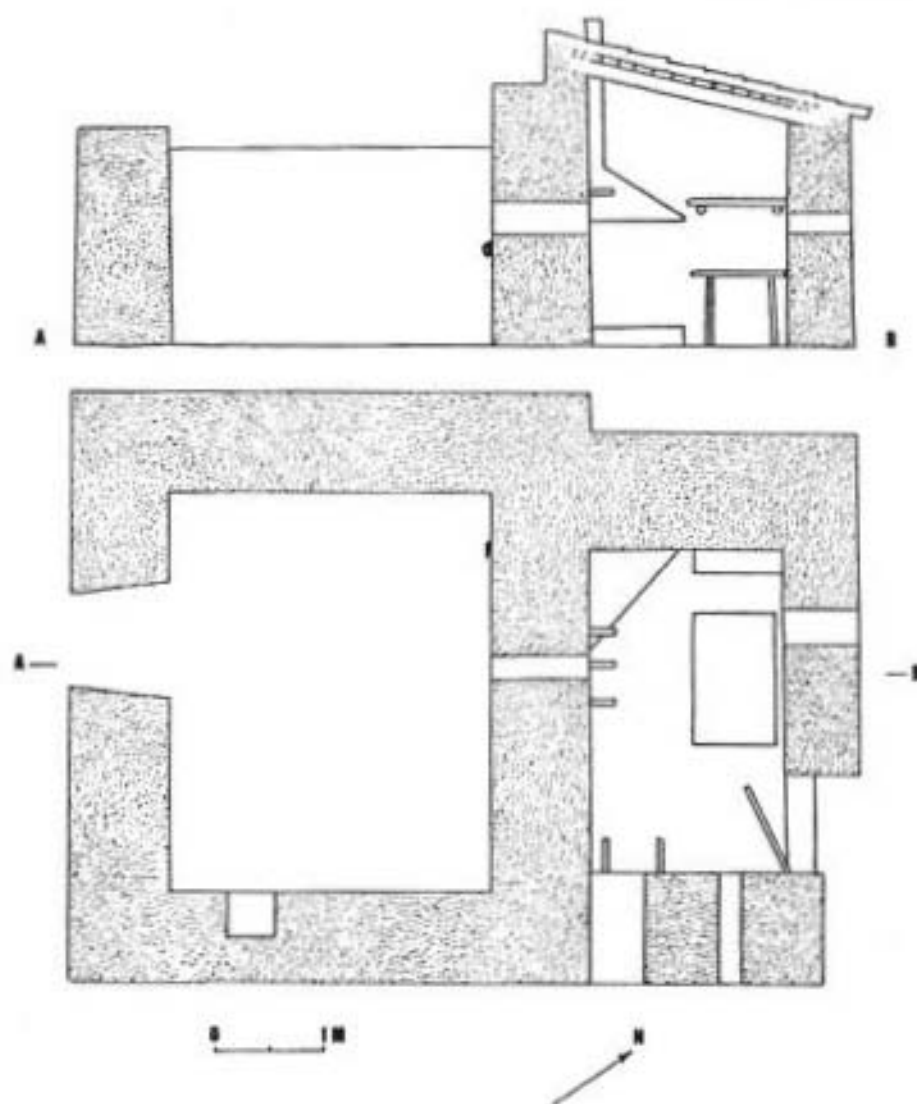
Les Cottés 1



Les cabanons des **Sallettes 4** et des **Cottés 1** ont en commun de présenter une seule pièce dont les aménagements (mangeoire, placard ou niche et cheminée) démontrent la fonction de l'espace : un abri pour l'homme et l'animal lors des travaux agricoles.

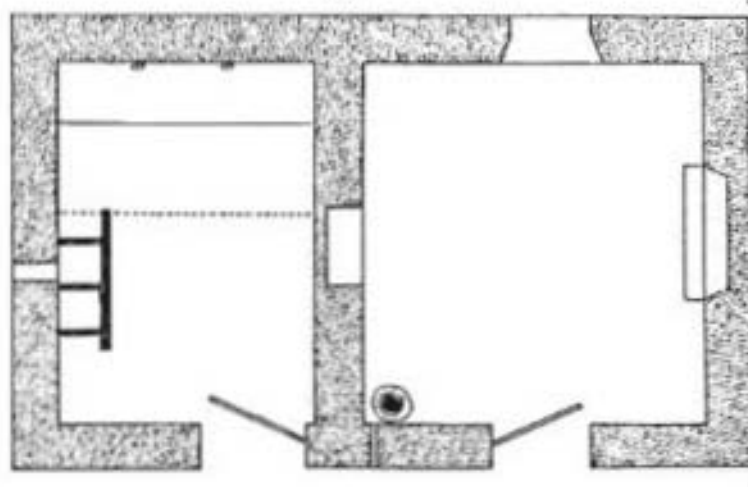
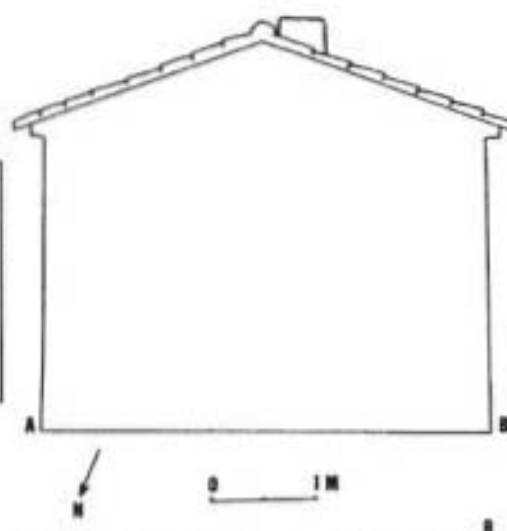


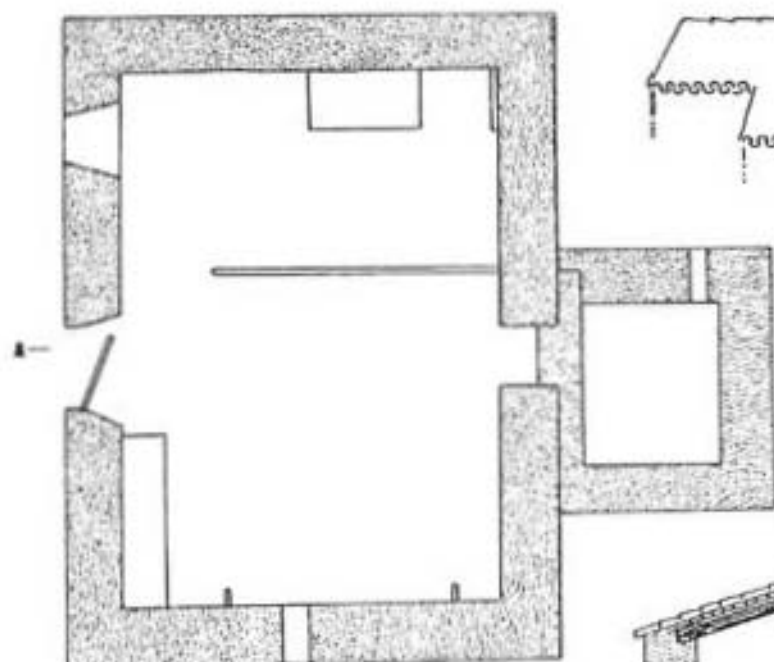
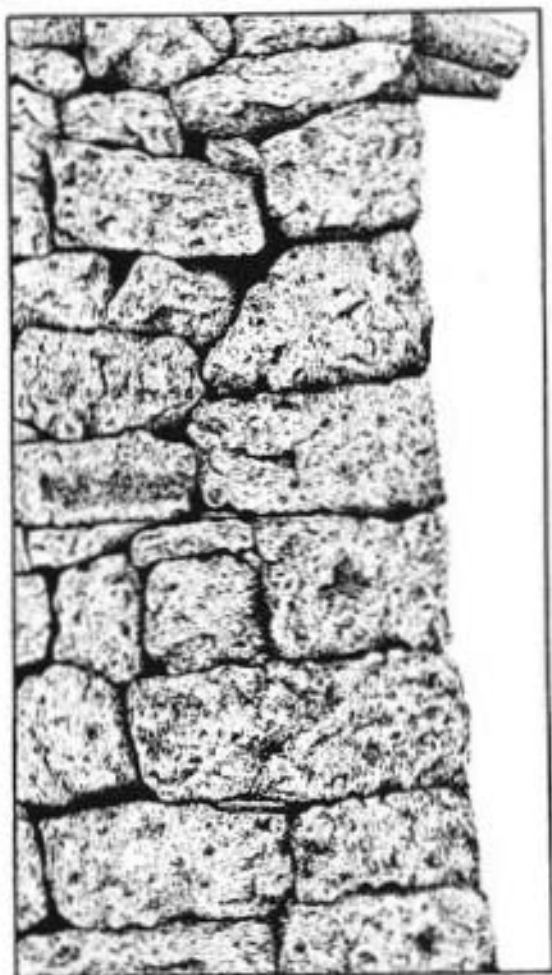
Vautaurade 3



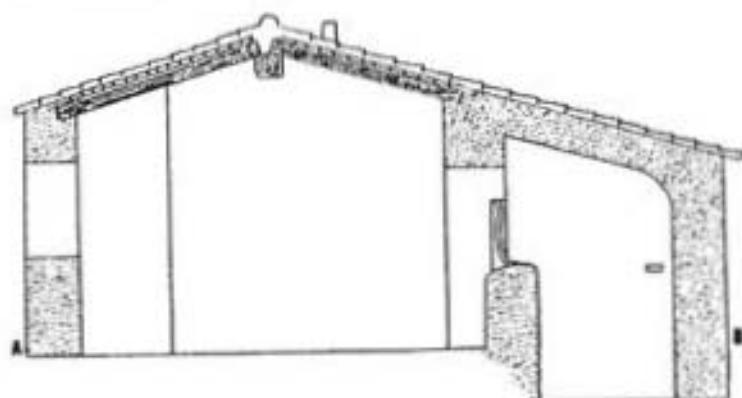


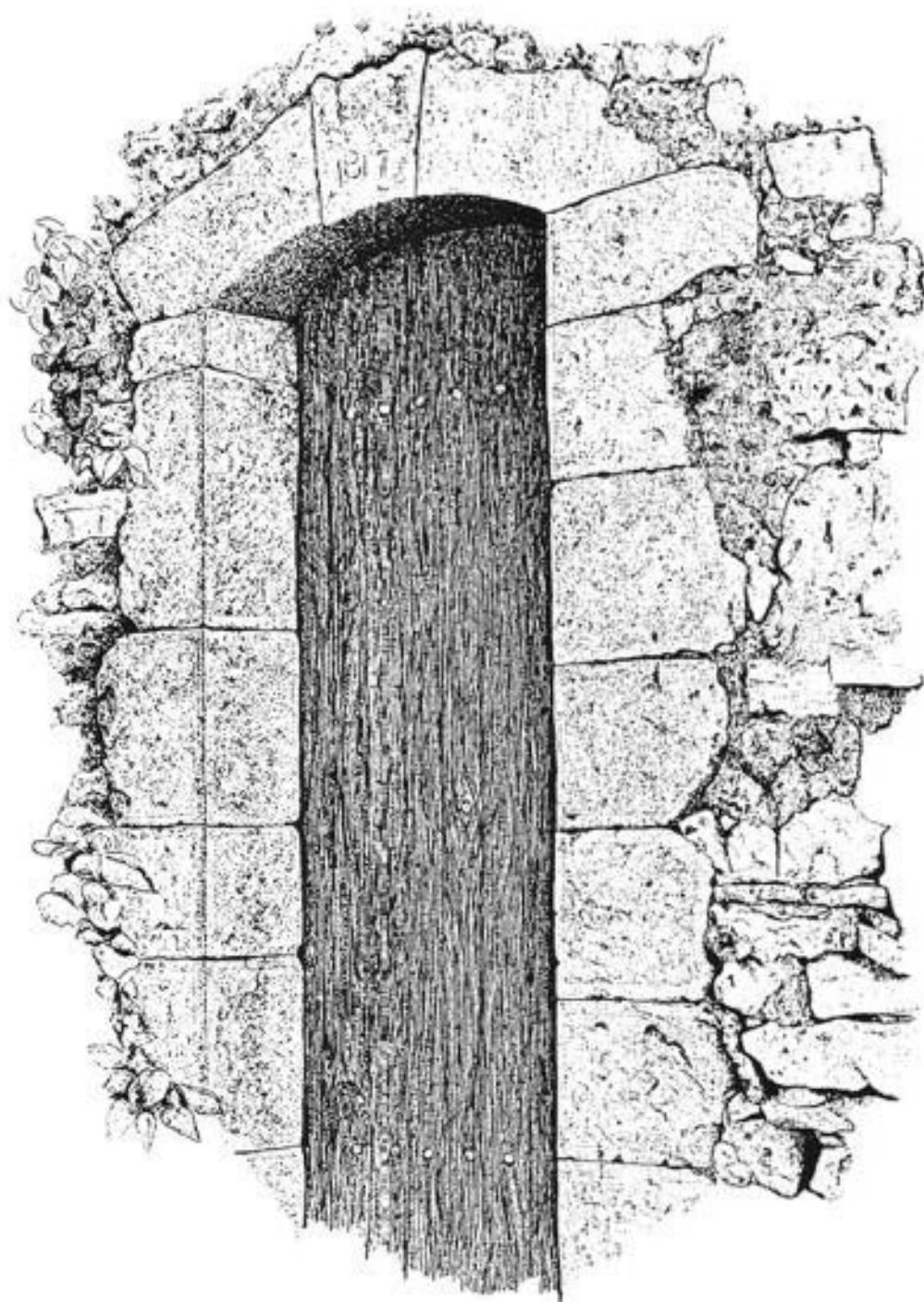
Valgeancelle 1 : cabanon à deux espaces cloisonnés auxquels on accède par deux portes à encadrement de briquettes. Dans l'écurie subsistent les vestiges d'un plancher à foin alors que dans l'autre pièce, une jarre enterrée recueillait les eaux de pluie canalisées depuis la gouttière.





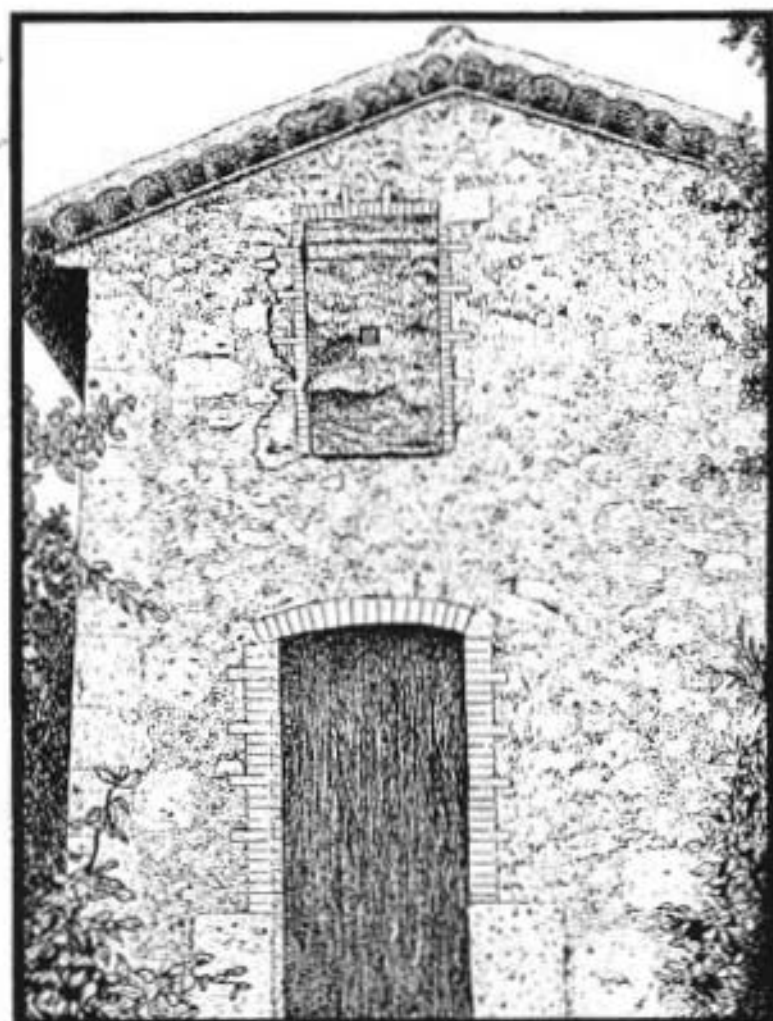
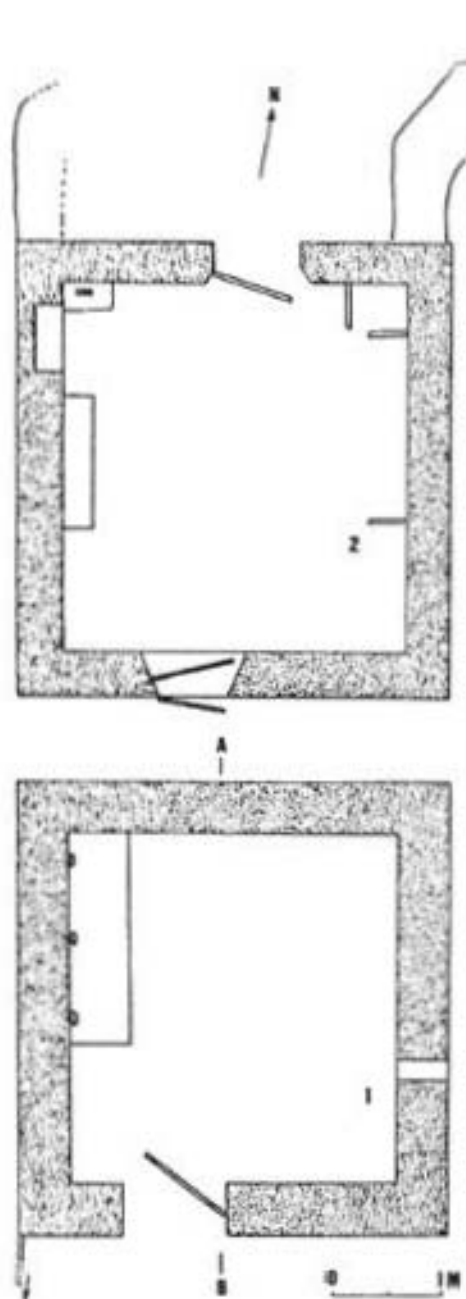
Cornuère 4





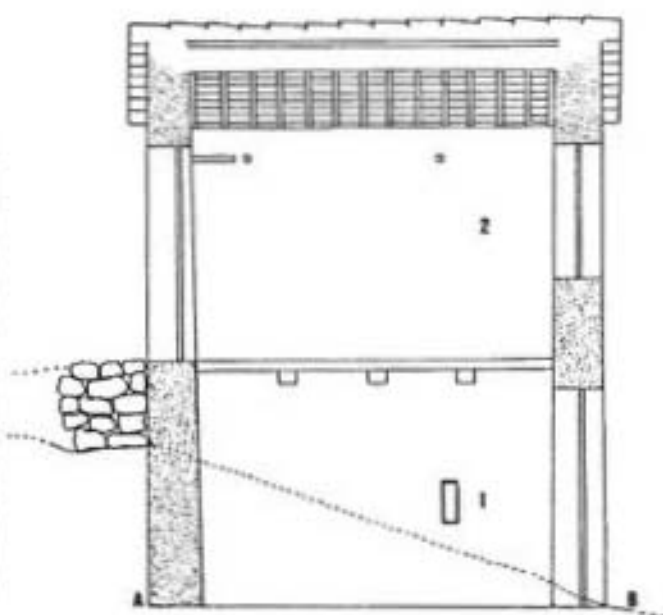
Vallon des Plâtrières 1 : encadrement en pierres taillées

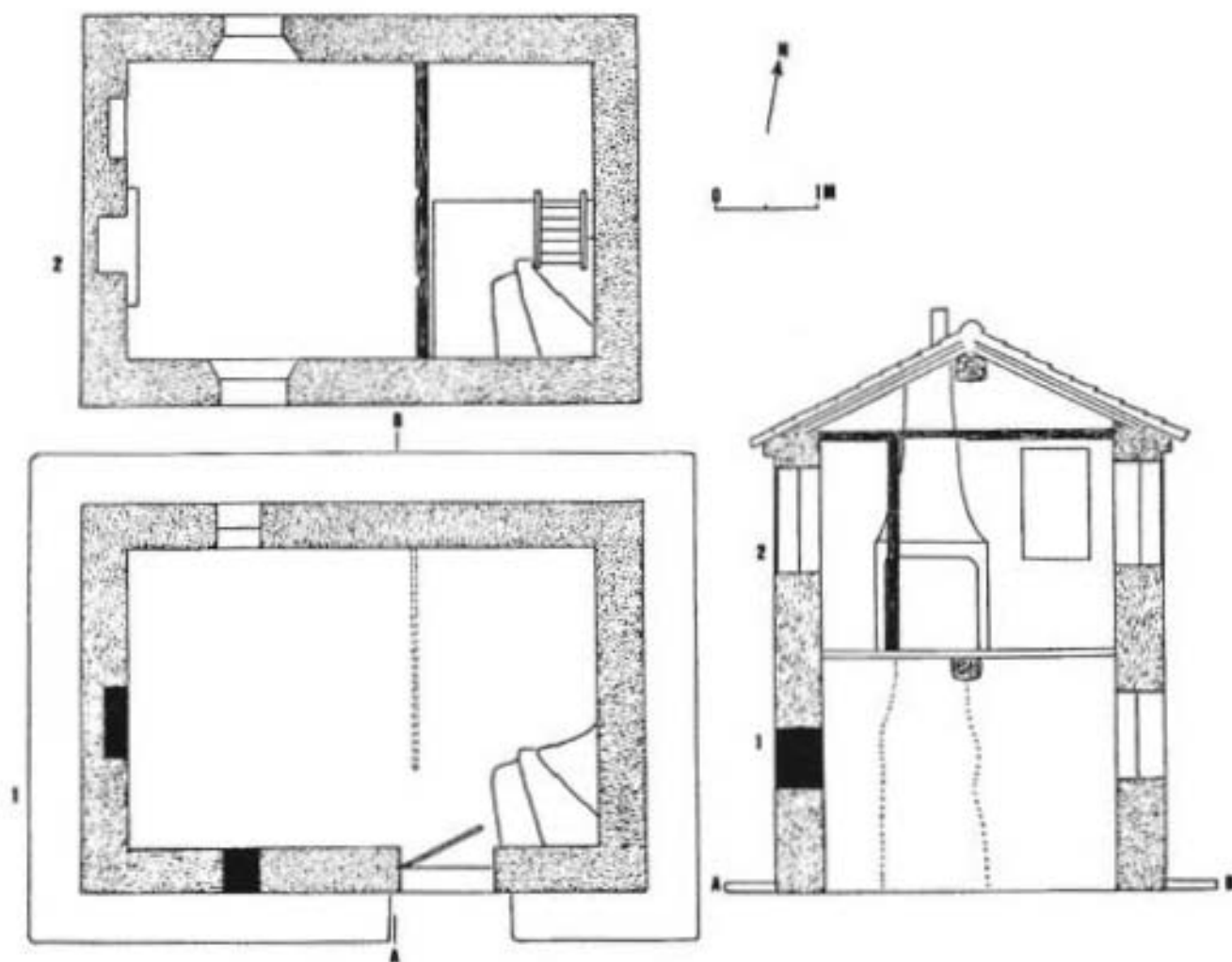
A gauche, **Cornuère 4** avec sa citerne intérieure et son système de récupération des eaux de pluie. En haut à gauche, l'appareillage d'un angle de mur en pierres sèches et à droite, appareillage de la cloison séparant l'écurie de la pièce à feu. Ce type de cloison formée de grandes lauzes minces jointées au mortier de chaux se rencontre dans le cloisonnement et souvent lors de la condamnation d'ouvertures (fenêtres en particulier)

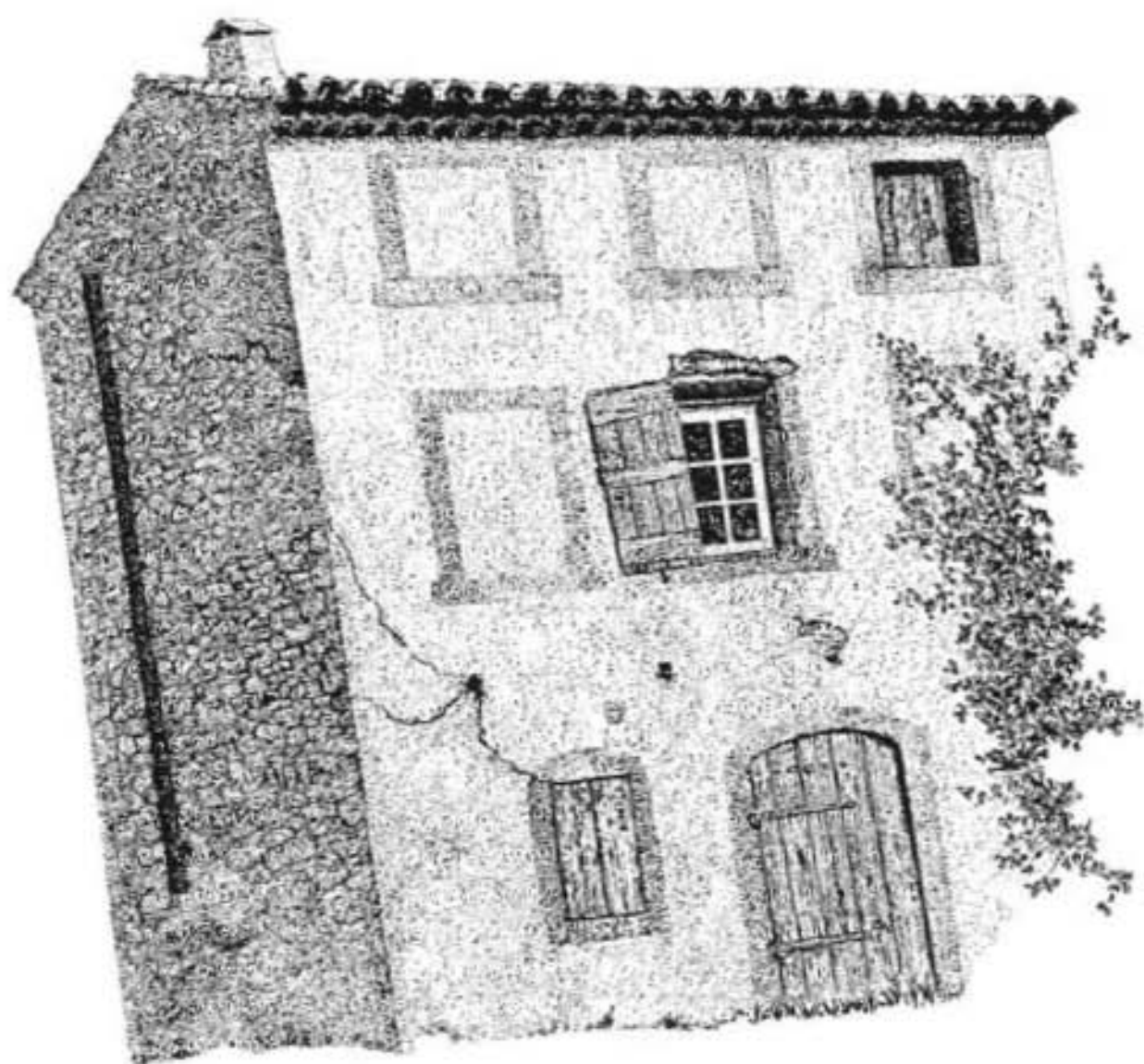


Canfié 2 : bâti à flanc d'élévation en bordure de cros, il est un des exemples des cabanons à entrées opposées. Au premier étage, on retrouve placard, cheminée et un petit aménagement en angle destiné à recevoir de la braise.

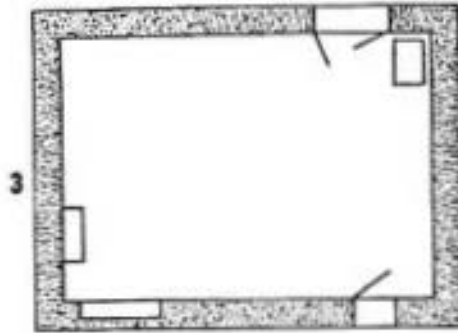
Sur la page de droite, **Val de Brunet 1**, cabanon au sol qui a été surélevé. Dans un premier temps cloisonné entre pièce à feu et écurie, la partie habitable a été transférée au premier étage (y compris la cheminée) à l'image de la grande majorité des cabanons à plusieurs niveaux.



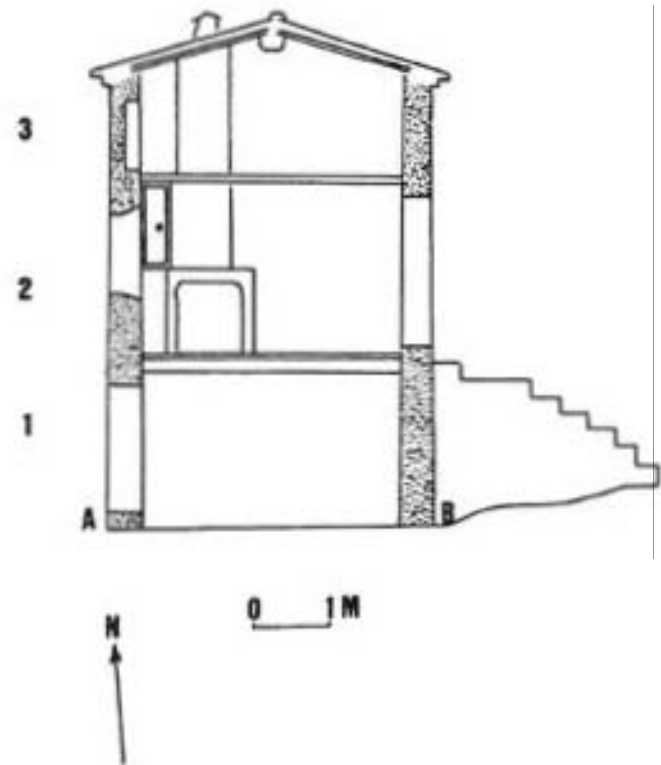
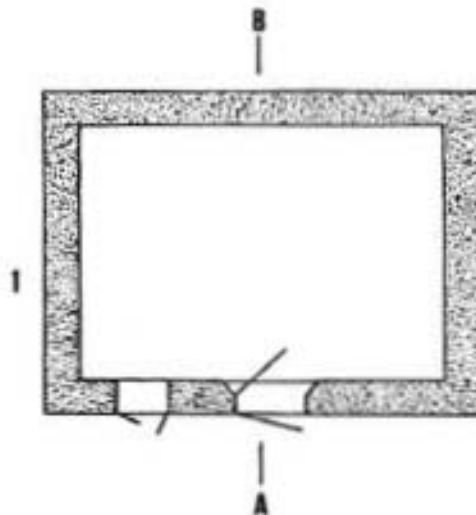
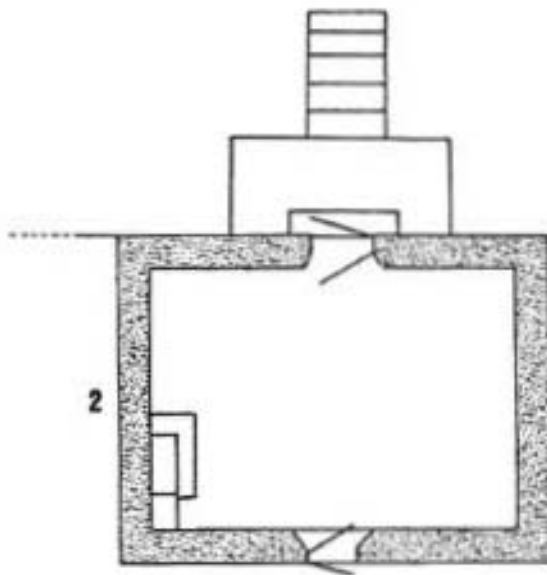


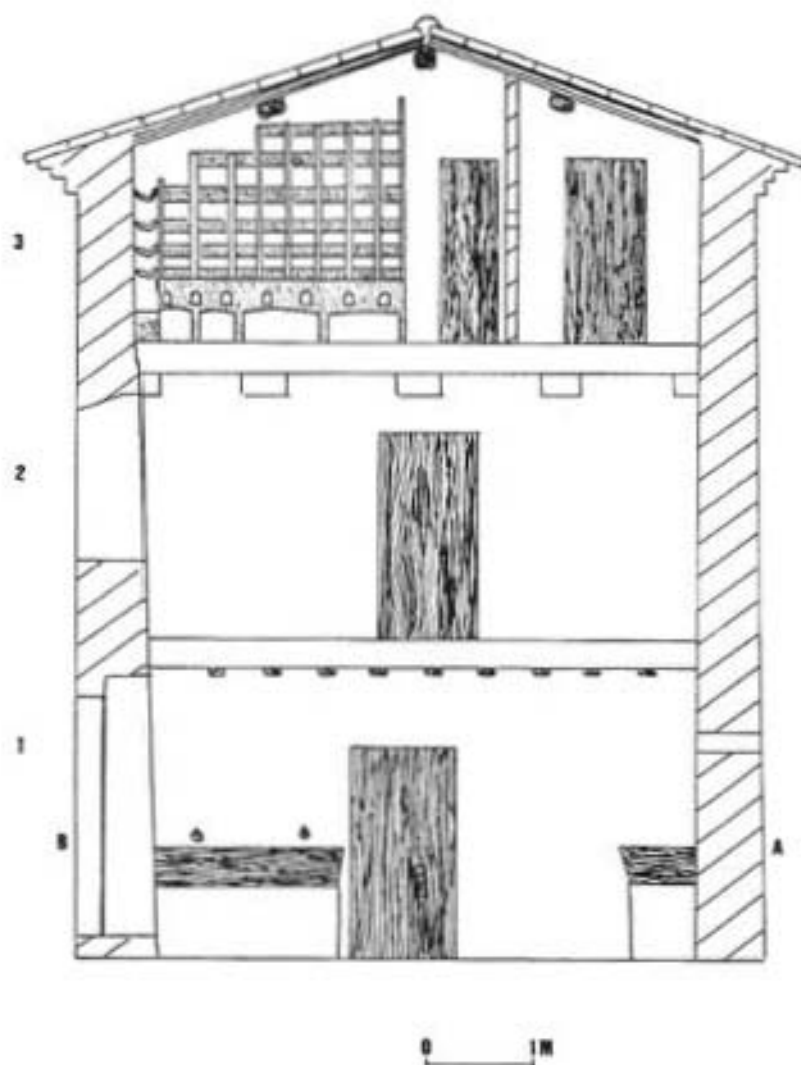
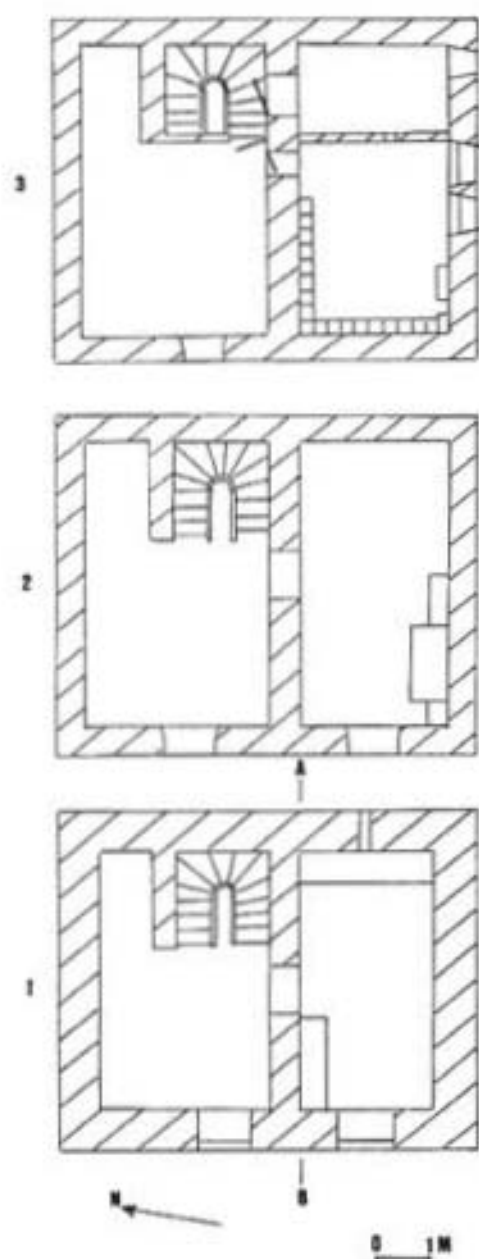


Baou Mouron 2 : façade sud avec fenêtres en faux-semblant

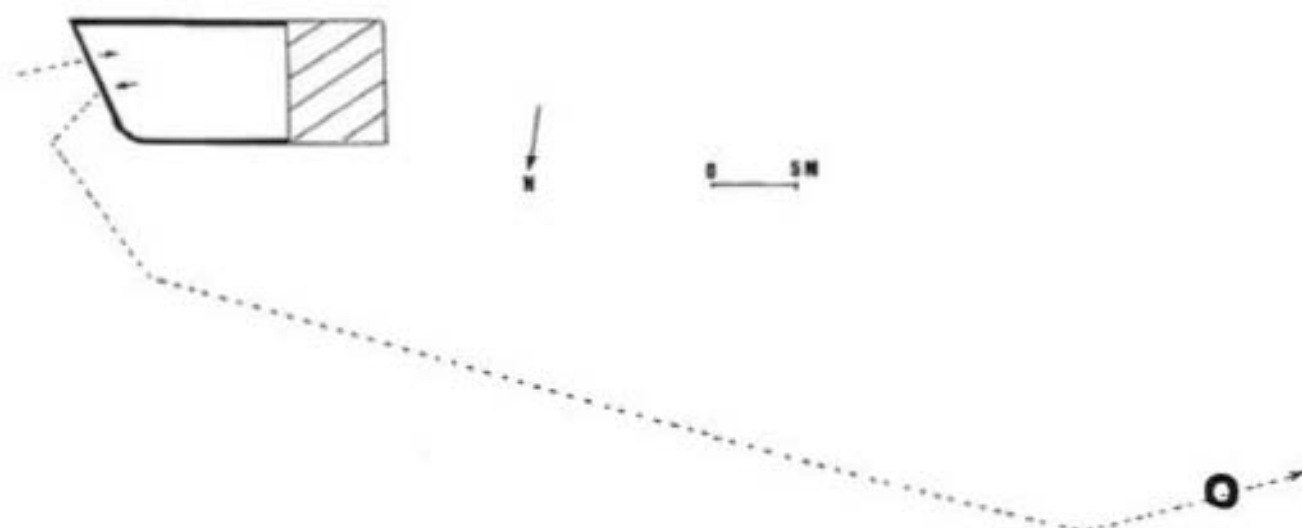


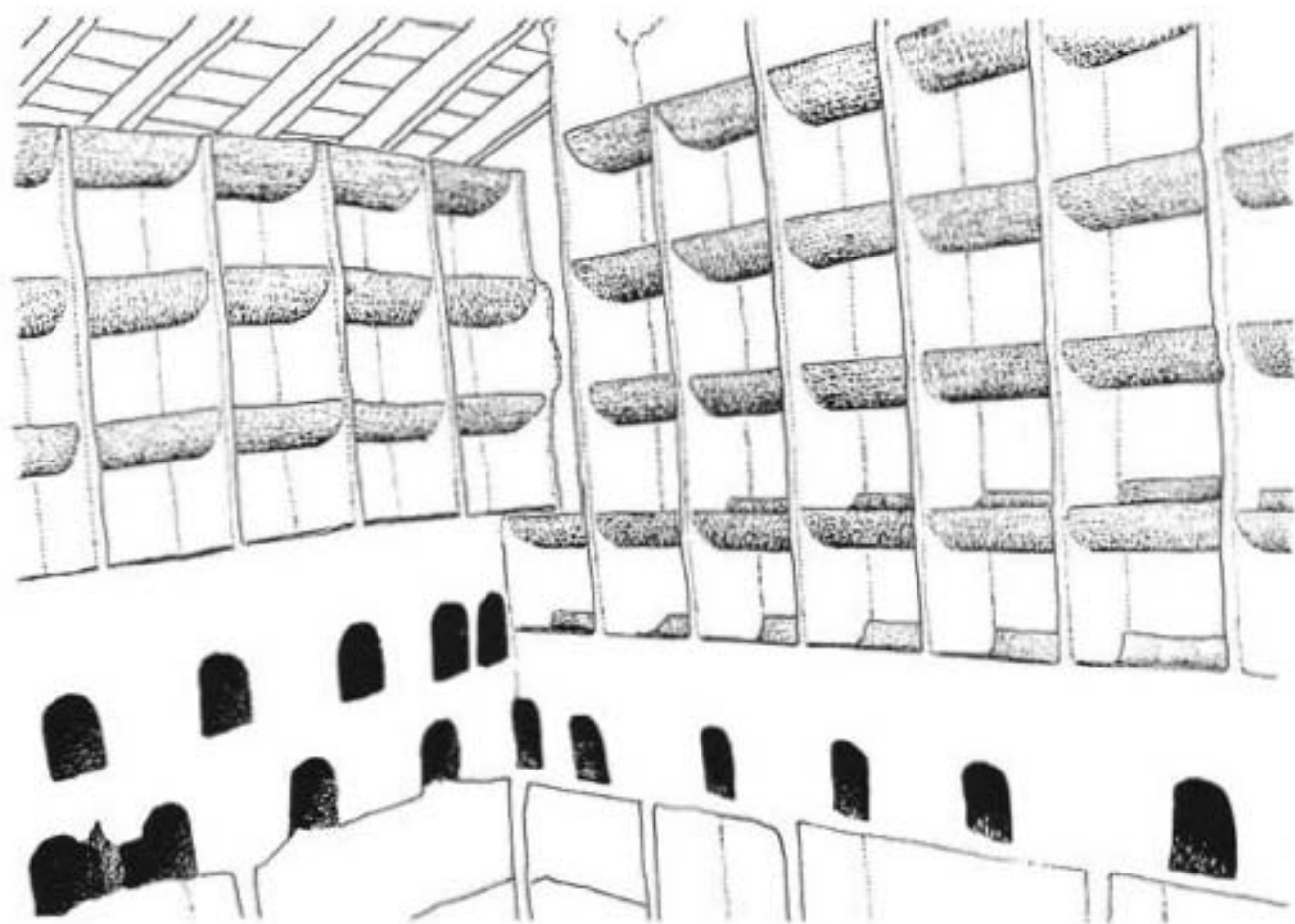
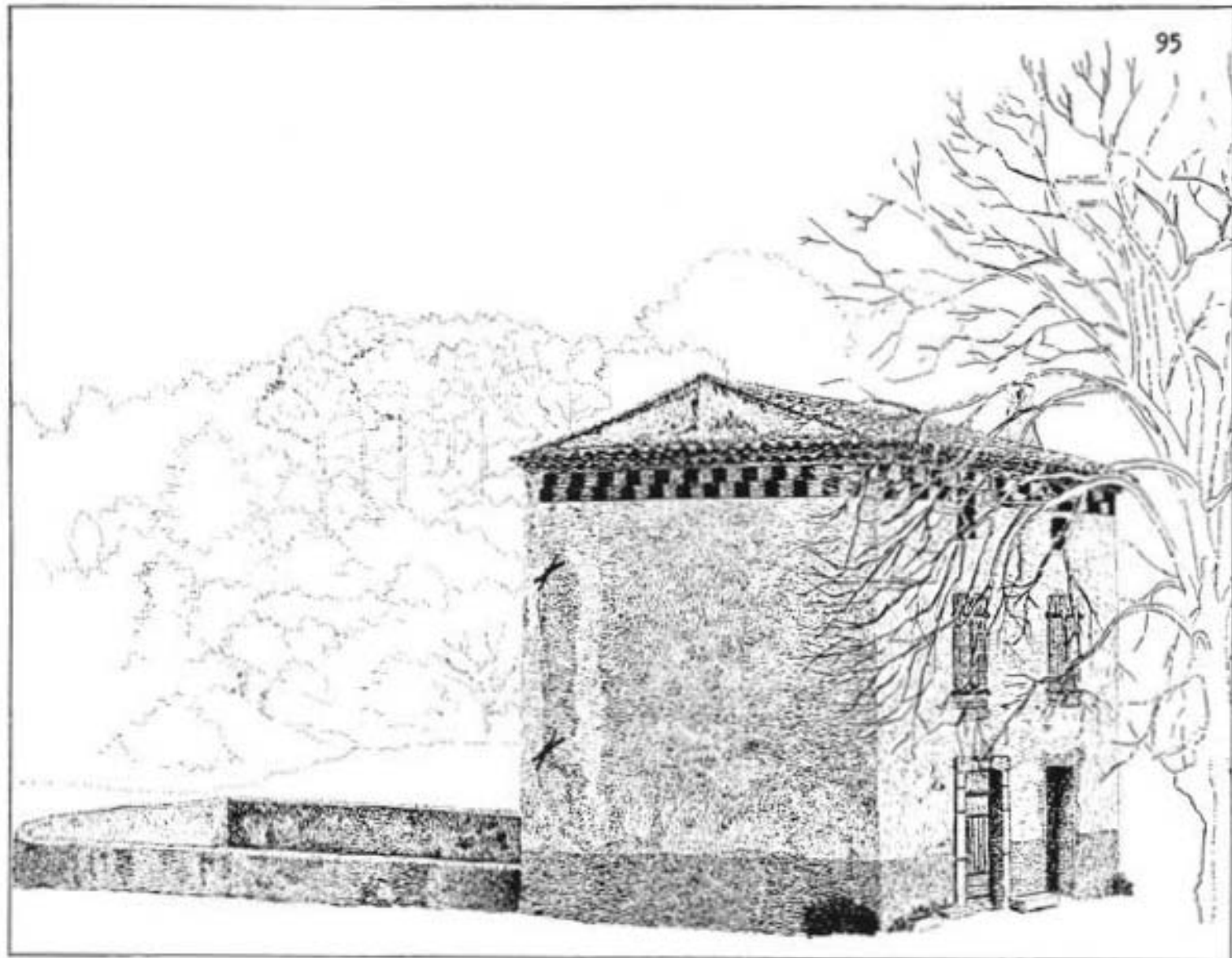
Cabanon à accès opposés, son agencement est typique des structures à trois niveaux : un rez-de-chaussée réservé aux bêtes (la mangeoire a été détruite mais le propriétaire actuel confirme que cette pièce a abrité il y a encore quelques dizaines d'années seulement jusqu'à trois chevaux), un premier étage habitable aux murs enduits avec cheminée et placard et un grenier à foin.





La Foux : cabanon à trois niveaux où le dernier étage se partage entre grenier à foin et pigeonnier. Deux beaux tilleuls ombragent la façade sud l'été. Une source captée alimente le bassin dont la surverse et le drain qui la suit permettent l'alimentation d'un puits en contrebas.





D. Recherche cadastrale

Ces 138 cabanons relevés, nous les avons recherchés grâce aux calques sur les feuilles du cadastre napoléonien. Nous en avons retrouvé 49 cadastrés à cette époque alors que 89 d'entre eux n'existaient pas.

Nombre de niveaux	cadastres	%	non cadastrés	%
un niveau	30	28	77	72
deux niveaux	11	52	10	48
trois niveaux	8	80	2	20
total	49	36	89	64

Près des deux tiers des cabanons relevés ont donc été construits dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle ou tout au début du vingtième. On constate que dans cette génération, on trouve une plus grande proportion de cabanons au sol alors que les grosses bâtisses à trois niveaux sont souvent antérieures : les cabanons à deux niveaux se répartissent à peu près également avant et après 1848. Si on prend en considération les observations faites sur le terrain, il ne se dégage pas un type architectural homogène que l'on pourrait qualifier de " plus ancien " : en prenant par exemple les cabanons au sol, on constate qu'on a construit autant au mortier de chaux qu'en pierres sèches durant tout le dix-neuvième ; de même, concernant la situation géographique, on trouve aussi bien mentionnés dans le cadastre napoléonien des cabanons construits en bordure de cros ou en plaine que d'autres se situant à mi-pente sur des restanques à oliviers ou même très éloignés sur le plateau de Cassède. Cette réalité doit conduire à une grande prudence concernant la datation de certaines structures dont l'aspect pousse parfois à les considérer comme très anciennes. Ce n'est pas souvent le cas. Le cadastre napoléonien est un outil très précis et fiable et on y trouve jusqu'à la plus petite unité de pierres sèches construite sur plateau au milieu de vestiges d'épierrement et de plantation d'oliviers (voir par exemple Pédingles 3 cadastré pour 3 mètres carrés). Nous n'y avons pourtant pas retrouvé nombre de cabanons dont, a priori, on aurait pu penser qu'ils étaient relativement anciens (Vautaurade 3 ou plusieurs cabanons de Valgeancelle).

Pour cerner plus précisément ces problèmes de datation, nous avons classé systématiquement toutes les structures mentionnées dans le cadastre de 1791 (Etats des sections) en laissant de côté la partie village, ne considérant que le bâti hors agglomération.

Nous avons ensuite recommencé l'opération avec l'état des sections du cadastre de 1848. En voici la synthèse :

Cadastre de 1791 *

Dénomination	SA	SB	SC	SD	SE	total
bastide	7	11	7	5	10	40
cabanon		1				1
bastidon	1	28				29
bergerie	4					4
bâtiment		8	4	5	2	19
pavillon		2				2
maison		1				1
total	12	51	11	10	12	96

* La section F n'existait pas en 1791, elle a été une création du cadastre napoléonien. Dans la section B, il faut noter l'existence d'un moulin à papier et de deux moulins à farine. (SA = section A)

Cadastre de 1848 *

Dénomination	SA	SB	SC	SD	SE	SF	total
maison	4	24	2	20		1	51
bastidon	43	25	8	4	25	43	148
cabanon	21	53	3	37	1		115
bastide	18	13	12	4	12	15	74
masure	9	37	10	29	8	6	99
cabane	1	3			1		5
vanade			2		2		4
bergerie	3	6	4	3	2	5	23
écurie		14	1	4			19
pigeonnier	2	3	2	2	1		10
total	101	178	44	103	52	70	548

* Bien que les ayant relevées, nous ne mentionnerons pas ici des structures annexes qui alourdiraient ce tableau (loge à cochon, aire, parc, pataq, bassin, cloaque, regard, four, fontaine).

Par ailleurs, il faut souligner qu'une même structure, un bastidon par exemple, peut être mentionnée deux fois dans l'état des sections sous deux numéros différents quand il y a deux propriétaires. C'est une source d'erreur qui peut amener à surévaluer le nombre de structures. Il faut donc se reporter au plan quand les numéros de plan sont très proches. Nous y avons été très attentifs concernant les catégories

maison, bastidon, cabanon, bastide et mesure, rectifiant ainsi de dix unités un premier comptage.

La lecture de ces totalisations confirme la modernité des cabanons car si près des deux tiers des cabanons actuels n'étaient pas construits en 1848, on s'aperçoit que les structures regroupées sous le vocable cabanon, bastidon et bastide¹² étaient cinq fois moins nombreuses sur le territoire de la commune en 1791. On peut parler au total d'une importante progression du bâti rural en cinquante années, le nombre des propriétaires passant au même moment de 772 en 1791 à 996 en 1848. Que cela soit en 1791 ou en 1848, on lit l'importance de la section B (la plus étendue de toutes les sections en hectares) : celle-ci, située " entre la route de Brignoles et celle de Rougiers " selon la définition de 1791, couvre en grande partie la plaine dans laquelle s'écoule le Caramy au sortir de ses gorges et canalise une grande partie des activités agricoles de la commune : les canaux d'arrosants y jouent un rôle primordial. En 1848, cette section B est toujours la première concernant le bâti rural mais d'autres secteurs de la commune connaissent une progression spectaculaire (sections A, D, E et F).

E. Les problèmes d'appellation

Les 49 cabanons que nous avons identifiés dans le cadastre napoléonien sont parfois appelés cabanon, bastidon ou bastide. Nous avons essayé de comprendre si ces différentes appellations relevaient d'une classification volontaire de la part de ceux qui avaient en charge d'en dresser la liste. Pour ce faire, nous avons abordé le problème sous trois angles différents : y a-t-il dénomination par rapport à un type architectural, par rapport à une unité foncière (la ou les parcelles du même propriétaire que celui du cabanon sur lesquelles celui-ci est construit) et enfin par rapport au statut social du propriétaire ?

En ce qui concerne la **corrélation entre type architectural et appellation**, les appellations se répartissent comme suit :

Nombre de niveaux	cabanon	bastidon	bastide
1	16	11	3
2	2	6	3
3	0	1	6

La première constatation est qu'il n'y a pas de règle précise et intangible en la matière. L'importance de la bâtisse en surface et en volume ne correspond pas automatiquement à une catégorie bien précise. Dans les cabanons au sol, on trouve 3 bastides : si on excepte Val de Brunet 2 dont nous savons par le témoignage de l'actuel propriétaire que la bâtisse a été abaissée, il reste néanmoins les cabanons Espessoles 4

et Piéjaux 1 qui, à moins qu'ils aient connu le même remaniement, ce qui n'est pas visible à l'observation, n'en sont pas moins encadrés comme bastides. La surface au sol, toujours pour ces cabanons à un niveau, n'est pas non plus un critère. Le type d'appareil semble être pris en compte dans l'appellation : pour les 8 cabanons au sol en pierres sèches, 7 sont nommés cabanon et un seul bastidon (Pévouroua 1 avec des réserves car si nous n'avons pas pu nous tromper sur la localisation, nous avons mesuré 26 mètres carrés au sol alors qu'on peut lire 52 mètres carrés dans l'état des sections du cadastre napoléonien ??). Mais là encore, le terme de cabanon, au-delà de ces 7 structures en pierres sèches, s'applique à d'autres bâtisses construites à la chaux ou même enduites (Candoux 1, Candoux 2, Carelles 5...). La position géographique n'est pas non plus un critère absolu : les cabanons perdus sur le plateau de Cassède (Cassède 3 et 4, 24 et 23 mètres carrés) sont appelés bastidons alors que Carelles 5 (27 mètres carrés) en bord de crôs au nord du village est appelé cabanon.

S'il n'y a pas de règle absolue, on peut néanmoins constater que l'a priori qui nous ferait classer les structures les plus petites et les plus précaires en cabanon, les plus importantes et les plus aménagées en bastide et les cabanons de moyenne importance en bastidon se lit grossièrement dans les chiffres de ce tableau : aucun cabanon à trois niveaux dans la catégorie cabanon, 6 sur 7 étant bastide ; la majorité des deux niveaux sont mentionnés bastidons et la majorité des cabanons au sol cabanons. En ne prenant que pour critère la corrélation entre type architectural et appellation, on peut dire qu'il y a une tendance empirique au classement, appréciations qui peuvent d'ailleurs changer d'une section du cadastre à l'autre au gré du rédacteur (les différentes écritures qu'on peut lire dans l'état des sections du cadastre de 1848 montrent qu'il n'y a pas eu un seul rédacteur pour tout le document mais bien plusieurs).

En ce qui concerne la dénomination par rapport à l'**unité foncière** totale, nous avons tenté de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'importance en surface et en valeur cadastrale d'une unité foncière pouvait éventuellement influencer sur l'appellation du bâti. Nous avons donc, pour les 49 cabanons cadastrés, relevé la ou les parcelles sur lesquelles il se trouvait et éventuellement, des parcelles voisines de quelques dizaines ou centaines de mètres, toutes ayant en commun d'appartenir au propriétaire du cabanon (voir tableau). Là encore, on ne constate pas de corrélation précise : les surfaces sont " tirées vers le haut " au fur et à mesure que l'on considère des cabanons de plus en plus importants (particulièrement lorsqu'on passe des groupes cabanons au sol et à un niveau, relativement homogènes, à celui des trois

Cabanon	niveau	appellation	propriétaire	surface totale unité foncière ha a ca	valeur cadastrale unité foncière
Candoux 1	1	cabanon	ménager	3 ha 37 42	52,51 F
Candoux 2	1	cabanon	cultivateur	2 ha 10 56	12,57 F
Pédingles 3	1	cabanon	cultivateur	0 ha 23 74	2,70 F
Pévourou 1	1	bastidon	ménager	0 ha 81 42	16,86 F
Cornuère 3	1	bastidon	cultivateur	1 ha 61 40	24,99 F
Cornuère 4	1	bastidon	postillon et cultivateur	1 ha 59 90	24,66 F
Piejaux 1	1	bastide	cultivateur	2 ha 27 87	30,53 F
Foucard 1	1	bastidon	Tochou Marie Virginie	2 ha 65 75	55,65 F
Cavaillon 1	1	cabanon	ménager	1 ha 43 51	32,77 F
Cavaillon 2	1	cabanon	poissonnier	1 ha 59 52	34,83 F
Les Cottes 1	1	cabanon	marchand de blé	2 ha 13 66	61,54 F
Cassède 3	1	bastidon	ménager	7 ha 00 41	21,80 F
Cassède 4	1	bastidon	Barbaroux Probace	4 ha 06 23	12,26 F
Cassède 5	1	bastidon	Pélissier J dit Catarin	3 ha 69 36	10,15 F
Valredonne 1	1	cabanon	ménager	3 ha 88 35	90,88 F
Espessoles 1	1	bastide	marchand	2 ha 48 22	44,89 F
Espessoles 4	1	cabanon	propriétaire	16 ha 14 68	313,93 F
Carrau 1	1	cabanon	ménager	1 ha 62 18	10,41 F
Sarres 3	1	cabanon	ménager	1 ha 73 20	30,72 F
Val de Brunet 1	1	bastidon	marchand de grain	1 ha 17 52	32,82 F
Val de Brunet 2	1	bastide	propriétaire	2 ha 50 15	60,67 F
Mitre 2	1	cabanon	ménager	5 ha 03 71	68,66 F
Mitre 3	1	cabanon	fournier	1 ha 64 58	27,74 F
Pieds de Massel 4	1	cabanon	ménager	4 ha 15 72	61,42 F
St Probace 1	1	cabanon	ménager	2 ha 54 63	18,40 F
La Treille 2	1	bastidon	ménager	2 ha 07 67	37,03 F
Vautaurade 1	1	bastidon	cultivateur	1 ha 27 21	16,41 F
Les Sallettes 2	1	bastidon	chapelier	1 ha 70 35	34,36 F
Les Chaumes 3	1	cabanon	fabricant d'eau de vie	2 ha 58 42	45,93 F
Les Chaumes 4	1	cabanon	propriétaire	3 ha 31 72	70,63 F
Pévourou 3	2	bastide	Maloye Joseph Bazile	4 ha 00 32	83,33 F
Foucard 2	2	bastidon	ménager	2 ha 35 75	72,19 F
Cavaillon 3	2	bastidon	cordonnier	4 ha 59 11	44,78 F
Vallon des Plâtrières 1	2	bastide	boucher	3 ha 63 42	68,62 F
Caramie	2	bastidon	Castellan Mathilde	1 ha 28 22	82,37 F
Couguou 3	2	bastidon	cultivateur	1 ha 05 62	31,64 F
Proporquié 2	2	bastidon	Imbert Lucie	2 ha 81 89	109,23 F
Gueilet 2	2	bastidon	Barthélémy Alexandre	4 ha 62 43	39,51 F
Gueilet 3	2	bastide	Paul André	1 ha 49 08	31,40 F
Les Sarres 4	2	cabanon	ménager	0 ha 98 73	9,82 F
Ferrages de Troto Vieille 4	2	cabanon	marchand de grain	2 ha 61 90	142,87 F
Pévourou 4	3	bastide	propriétaire	7 ha 57 91	105,87 F
Vallon des plâtrières 2	3	bastide	ménager	12 ha 01 73	143,63 F
Baou Mouron 2	3	bastidon	jardinier	2 ha 07 59	41,90 F
Cradaudon 1	3	bastide	propriétaire	13 ha 56 30	229,98 F
Dorothée 3	3	bastide	ménager	5 ha 18 22	78,16 F
Moulin Neuf 1	3	bastide	ménager	2 ha 39 65	125,43 F
La Foux 1	3	bastide	ecclésiastique	2 ha 97 00	107,41 F
Le Tuf	3	bastide	sellier	3 ha 18 10	136,50 F

niveaux). Mais la surface en elle-même n'est pas un critère absolu, loin de là : la qualité de la terre, le type de culture, la présence ou l'absence d'eau sont tout aussi importants et sont pris en compte dans le cadastre par le biais du classement des terres ; rien de comparable entre les 7 hectares de Cassède 3 et les presque 3 hectares de la Foux. La valeur cadastrale est plus parlante et on perçoit parfaitement cette augmentation de valeur (même si elle est loin d'être linéaire) au fur et à mesure que l'on passe à des catégories de cabanons plus importants ; sur les 8 cabanons à trois niveaux, seuls deux ne dépassent pas 100 F de valeur et il est intéressant de noter que celui qui fait moins de 50 F soit encadré comme bastidon. Mais la relation surface-valeur et appellation du bâti n'existe pas dans la plupart des cas : pour les cabanons au sol, on trouve indifféremment cabanon, bastidon ou bastide pour des surfaces et des valeurs qui ne peuvent s'ordonner logiquement. On peut simplement constater que, si l'on excepte le cas du cabanon Espessoles 2¹³, l'unité foncière accompagnant une structure de type cabanon peut varier d'un hectare à 13 hectares et de moins de 3 F de valeur cadastrale à 230 F.

La dernière piste de recherche, la corrélation entre **position sociale du propriétaire** et dénomination du bâti, n'aboutit pas (voir tableau). Le fait que le propriétaire soit paysan (ménager ou cultivateur) ou petit artisan, donc cultivant lui-même ses parcelles particulièrement pour le premier cas, ou comme marchand, propriétaire ou bourgeois (laissant là le soin à d'autres, après entente, de mettre ses terres en valeurs) n'induit pas du tout une appellation donnée.

Pour conclure sur ces problèmes d'appellation, on peut donc dire que :

- Il n'y a pas de correspondance systématique entre l'importance d'un cabanon, celle des terrains sur lesquels il se trouve et encore moins le statut social du propriétaire avec son appellation cadastrale.
- Il existe une **tendance à classer les cabanons par ordre d'importance de cabanon à bastidon et bastide au vu de leur type architectural, lequel type est souvent en relation avec la valeur de l'unité foncière sur laquelle il se trouve.** A la croisée de ces conclusions, on peut remarquer qu'on retrouve la stratigraphie sociale : un seul cultivateur (celui qui n'a pas assez de terres pour en vivre et qui, à l'inverse du ménager, doit louer ses bras pour compléter ses revenus) possède un cabanon à deux niveaux et aucun n'est propriétaire d'une bâtisse à trois niveaux.

F. Les cabanons en "multi-propriétés"

Nos investigations sur le cadastre napoléonien nous ont amenés à constater que des cabanons pouvaient avoir plusieurs propriétaires. Jusque là, il n'y avait rien d'extraordinaire. Les héritages successifs

avaient conduit à partager entre plusieurs héritiers des bâtisses, particulièrement celles d'une certaine importance en surface ou en nombre de niveaux. Nous avons noté grâce aux échanges avec les propriétaires, un certain nombre de cabanons dont le rez-de-chaussée était à l'un et le premier à l'autre (c'est le cas par exemple pour le cabanon la Blanche 5). Ailleurs, nous avons constaté la division verticale d'un cabanon : c'est le cas à Cradaudon 1 où les trois niveaux sont cloisonnés chaque fois en deux espaces et les aménagements, suite à cette division, bien visibles (deuxième cheminée et matériaux intérieurs plus récents). Par contre, nous avons relevé des bâtisses dont tout portait à croire qu'elles auraient pu être construites en commun : la situation à cheval ou en limite de deux parcelles. Nous avons donc cherché à retrouver ces structures dans le cadastre de 1791 pour voir si effectivement elles existaient à cette époque et si elles avaient été partagées suite à un héritage. Malgré les difficultés inhérentes au cadastre de 1791 qui n'est pas accompagné de plans et dont les sections sont différentes de celles de 1848, nous avons trouvé la trace de deux exemples qui nous semblaient intéressants : le premier concerne celui d'un cabanon à Gueillet et le second d'un cabanon à Cornuère.

Dans le cadastre de 1791, on trouve au quartier Gueillet la parcelle n° 32 appartenant à Joseph Sayou, travailleur, composée de terre, oliviers, inculte et vignes. Cette parcelle, à défaut de déclaration de la part du propriétaire a vu sa contenance fixée à 2400 cannes. Il n'est fait mention d'aucune construction sur le terrain. Le 16 décembre 1826, par testament, Joseph Sayou partage sa parcelle entre ses deux fils, Antoine et Louis Joseph. On les retrouve dans le cadastre napoléonien, tous deux propriétaires de bastidons (les n° 143 et 144) qui s'avèrent n'être sur le plan qu'une seule et même construction partagée en deux à la limite des deux propriétés. On a bien là le cas d'une construction commune de cabanon réalisée entre 1826 et 1848 par deux membres d'une même famille suite à un partage.

Le second cas que nous présentons est encore plus significatif car tout porte à croire qu'en la matière, les deux protagonistes n'ont pas de lien familial direct mais seulement des intérêts communs quant à l'exploitation de leurs propriétés respectives. Dans la section B du cadastre de 1791, on trouve au n° 644 Jean Joseph Guisol, postillon, qui possède terre et vigne à Cornuère pour 1700 cannes. Toujours dans le même quartier, au n° 650, Jean Baptiste Berton possède terre, vigne et oliviers pour 5700 cannes. Sur aucune de ces deux parcelles n'est mentionnée une quelconque construction. Il est indiqué pour la 650 que Jean Baptiste Berton la légua pour moitié en 1826 à Laurent Berton, l'autre moitié allant à J.L. Berton.

Dans le cadastre napoléonien, on retrouve au 641 de la section E notre Guisol Jean Joseph, postillon, qui

possède un bastidon de 10 mètres carrés à Cornuère ainsi que la 640 qui est constituée de 7770 mètres carrés de vignes. Laurent Berton est lui aussi propriétaire au 642 d'un bastidon de 10 mètres carrés ainsi que des parcelles 643 (4400 mètres carrés d'essarts) et 644 (3800 mètres carrés de vignes). Il n'est pas fait mention de J.L. Berton qui a certainement dû revendre sa part d'héritage à son frère.

Tout pousse à affirmer que ce cabanon de Cornuère a été construit par les deux propriétaires voisins, Guisot J. Joseph et Laurent Berton entre 1826 et 1848 et que la bâtisse était utilisée indifféremment par les deux hommes au gré de leurs besoins. Celle-ci a été placée parfaitement à cheval sur les deux propriétés et cadastrée sous deux numéros différents, deux bastidons de surface et de valeur parfaitement égales (voir la présentation de ce cabanon faite précédemment : Cornuère 4).

Pour conclure l'ensemble de ces réflexions, il faut replacer la multiplication des cabanons sur le territoire tourvain dans le contexte de leur époque de construction. D'une part, le trajet village-parcelle cultivée n'était pas une mince affaire quand on l'effectuait avec une charrette et un cheval ; il n'était certainement pas question de rentrer à midi au village. Par ailleurs, si les déplacements pouvaient être de véritables expéditions, leur effet était démultiplié à cause du morcellement et de la dispersion des propriétés : si 32 personnes possédaient en 1848 3505 ha soit 54% de la surface du territoire communal, 774 propriétaires possédaient des propriétés entre 5 ha et moins de 1 ha. De plus, au-dessous d'une propriété foncière de 25 ha, la dispersion et l'essaimage des parcelles dans plusieurs quartiers étaient la règle¹⁴ ce qui ne devait pas manquer d'occasionner maints déplacements.

Les cabanons, structure relativement jeunes, n'auront pas eu une longue existence, la généralisation des tracteurs les ayant rendus obsolètes.

NOTES

¹ Cette recherche a pu être menée grâce à la collaboration de M. Jean Bard avec qui ont été effectués tous les relevés sur le terrain et grâce à Mmes Denise Rouillon et Nadia Blazet qui ont préparé les nombreux fonds de calque nécessaires à la transposition du cadastre moderne au cadastre napoléonien. Ces fonds de calque sont absolument indispensables si l'on veut être exact. Il nous est arrivé à plusieurs reprises de constater (grâce au calque) qu'un cabanon relevé et retrouvé sur le cadastre moderne ne correspondait pas au cabanon visible dans la même parcelle sur le cadastre napoléonien même si quelques mètres seulement séparaient les deux structures. Ces lectures de plan nous ont amenés de retour sur le terrain à découvrir des ruines voisines arasées ou envahies par la végétation et donc peu visibles au prime abord.

² Cette définition n'a pas manqué de nous laisser perplexes à l'étude d'un certain nombre de cabanons, en particulier ceux à trois niveaux dont l'importance et l'aménagement pouvaient être en tous points comparables à un certain nombre de vieilles maisons du village. S'il est un fait qu'ils étaient occupés épisodiquement en fonction des travaux agricoles ou sur une durée plus importante s'ils abritaient des salariés agricoles, ne pouvaient-ils pas être conçus dès l'origine pour être tout à la fois un lieu d'habitat permanent et un outil productif ? Ces doutes ont été levés en cherchant, pour les dix structures à trois niveaux que nous présentons les matrices cadastrales de 1848 de leurs propriétaires : tous possèdent une maison au village et à coup sûr, y résident donc. Nous avons par contre éliminé de notre étude trois bâtisses utilisées il y a peu comme cabanon (deux à trois niveaux, une à deux niveaux) que nous avons trouvées cadastrées en 1848 comme "maisons".

³ Nous avons retenu comme définition de la façade principale celle qui comprend les fenêtres donnant dans la pièce à feu du cabanon. Pour les cabanons au sol, cette ouverture est très souvent sur la même façade que la porte d'accès mais lorsque cette porte ouvre pour des raisons pratiques (situation géographique de la bâtisse, chemin d'accès, pente...) vers le nord par exemple, la fenêtre se situe parfois sur une autre façade. Les bâtisses à deux et trois niveaux pour lesquelles nous avons retenu le même critère présentent d'autres particularités sur lesquelles nous reviendrons.

⁴ Le petit cabanon du Laos cité dans "Les pigeonniers de Tourves" en est un exemple (in Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourves, octobre 1992).

⁵ Les anneaux pour attacher les animaux sont aussi très présents en façade à l'extérieur ; si la majorité sont métalliques, il arrive parfois qu'ils soient constitués d'une pierre présentant un orifice naturel bien circulaire ; cette pierre est bûchée dans les murs, seule l'extrémité où se situe l'orifice restant en saillie sur la façade.

⁶ Val de Brunet 1 et 2, Vidié 1 et 2, Véraude 1, Mitre 3, Cassède 1 et 2, St Supin, Espessoles 4 et Cornuère 4.

⁷ Pied de Massel 4, Cornuère 2, Valgaucelle 1, Ferrages de Troto Vieille 2, Dornézie 1 et Vastarade 3.

⁸ Cornuère 2, Valgaucelle 1 et 2, Ferrages de Troto Vieille 2, Mitre 3 et la Treille 2.

⁹ Il s'agit là d'un réaménagement ; ce deuxième étage était à l'origine entièrement consacré à un grand pigeonnier dont on peut voir aux murs les vestiges de boulins.

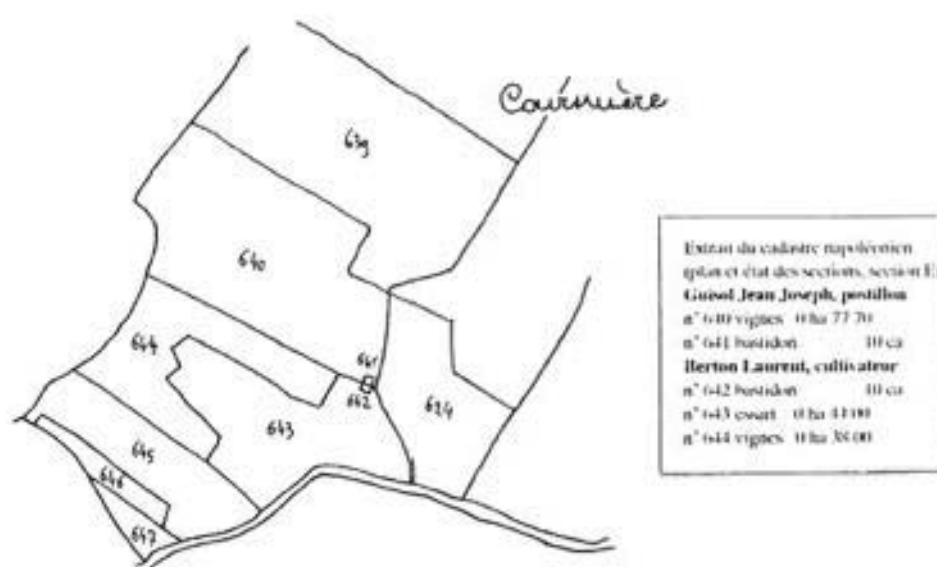
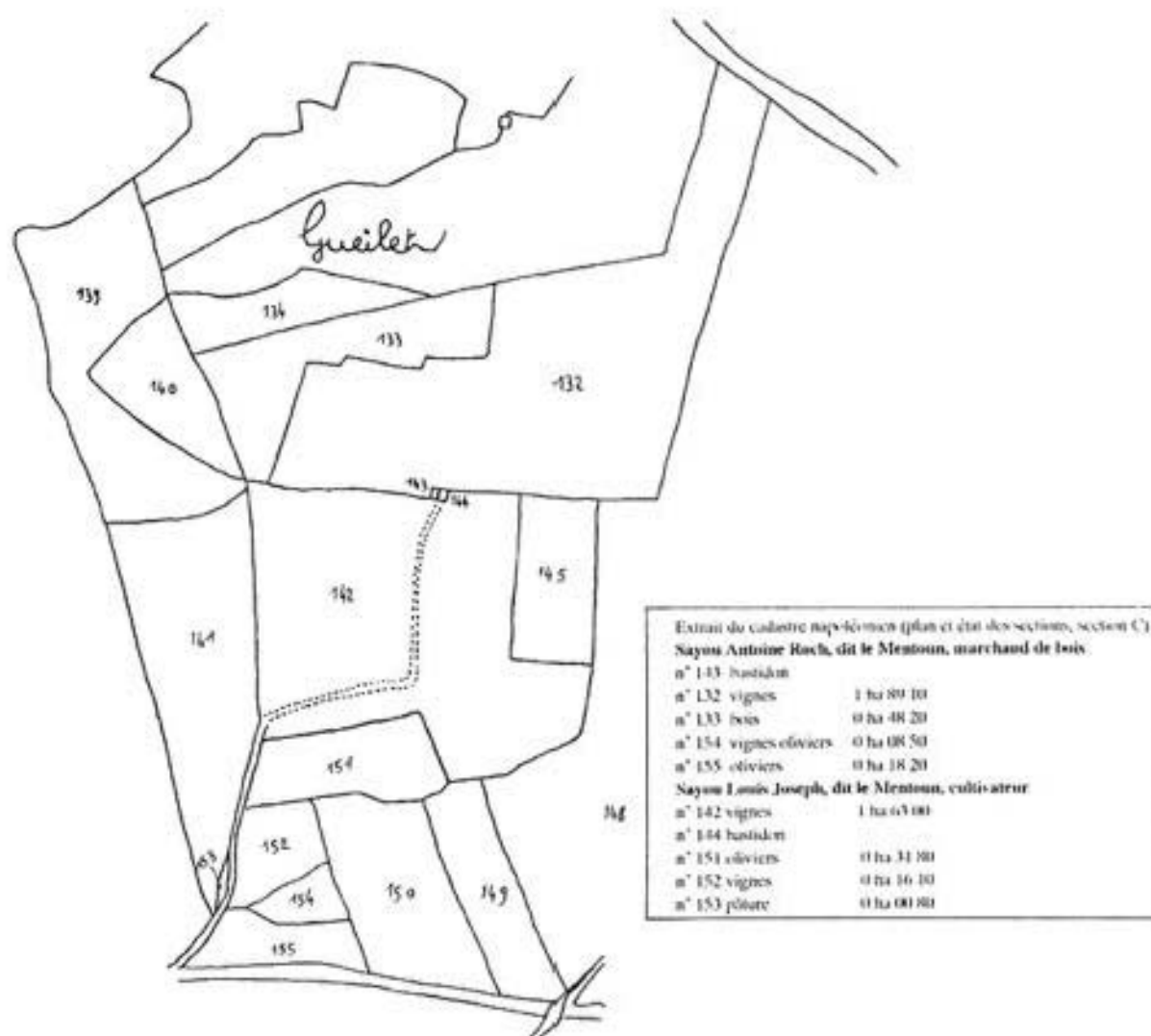
¹⁰ Au Moulin Neuf, la partie habitable se situe en deux pièces au rez-de-chaussée, l'écurie étant installée dans la remise attenante.

¹¹ Au quartier Cabasse, proche de Cabasse 1 et aux Espessoles, à côté d'Espessoles 4.

¹² Le terme bastide regroupe des réalités bien différentes incluant des cabanons (surtout à trois niveaux comme nous le verrons plus loin) mais aussi des structures d'habitats permanents, outils de production agricole, des "bastides rurales" dans la grosse colline tourvaie plus particulièrement vers l'élevage ou l'habitat d'un domaine quand il n'est pas séparé en maison d'habitation et maison fermière.

¹³ Le cas du cabanon Espessoles 2 est exceptionnel : l'unité foncière dans le quartier des Espessoles totalise plus de 16 hectares pour une valeur de près de 314 F (deux cabanons en réalité étant construits pour cette surface). Le cas ne doit pas être pris en considération, ces propriétés faisant partie d'un ensemble de près de 60 hectares que possède Blanc Pierre Paul Salpice, propriétaire non seulement aux Espessoles mais dans les quartiers voisins de St Supin (avec sa bastide), Bouzeyron...

¹⁴ Voir "Le territoire de la commune de Tourves au XIX^e siècle" in Cahier de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaie, octobre 1992.



Les cabanons en multi-propriétés

Cabanons au sol	Longueur (ml)	Largeur (ml)	Surface arrondie (en mètres carrés)	situation	appareil	Pente de toit	OFP	Eau	Cadastre 1848
Candoux 1	3,40	3,16	11	BC	enduit	2	SE	citerne	cabanon
Candoux 2	5	4,55	23	MP	MC	2	NO	?	cabanon
Pédingles 1	3,16	2,96	9	MP	MCR	2	SO	?	NC
Pédingles 2	3,75	3	11	MP	MC	2	SE	?	NC
Pédingles 3	2,50	2,10	5	plateau	PS	1	E	?	cabanon
Pévouroua 1	5,90	4,45	26	plaine	PS	2	S	?	bastidon
Pévouroua 2	8,60	5,75	49	plaine	MC	2	E	citerne	NC
Cornuère 1	6,45	4,30	28	BC	MCR	2	S	?	NC
Cornuère 2	6,40	4,05	26	BC	MCR	2	NO	puits	NC
Cornuère 3	4,20	3,80	16	BC	MC	2	NO	citerne	bastidon
Cornuère 4	6,80	4,60	28	MP	MC et PS	2	SO	citerne	bastidon
Piéjaux 1	4,30	4,30	18	BC	enduit	2	S	citerne	bastide
Valgeancelle 1	6,90	4,30	30	BC	enduit	2	SE	jarre	NC
Valgeancelle 2	5,48	3,90	21	BC	MCR	1	SE	?	NC
Valgeancelle 3	5,44	4,40	24	BC	MC	1	NO	citerne	NC
Valgeancelle 4	4,60	4	18	plateau	PS	1	SE	?	NC
Valgeancelle 5	6,60	5,70	38	plateau	PS	1	SE	?	NC
Valgeancelle 6	4,95	4,35	22	plateau	PS	1	SE	?	NC
Valgeancelle 7	5,85	4,60	27	plaine	PS	1	S	puits	NC
Valgeancelle 8	5,80	5,20	30	BC	PS	1	N	puits	NC
Valgeancelle 9	5,60	4,85	27	SDC	PS	1	S	aiguiers	NC
Valgeancelle 10	5,20	4,30	22	BC	PS	2	O	?	NC
Valgeancelle 11	3,72	3,60	13	BC	PS	2	S	?	NC
Les Poudasprés 1	5,70	5,20	30	plaine	PS	2	N	?	NC
Les Poudasprés 2	3,80	3,40	13	plaine	PS	1	S	?	NC
Les Ailles 1	5,60	4,20	24	BC	MCR	2	SE	puits	NC
Foucard 1	5,40	4,75	26	BC	MC	2	S	puits	bastidon
Cavaillon 1	4,80	4,65	22	BC	PS	2	E	citerne	cabanon
Cavaillon 2	5,30	4,40	23	BC	PS	1	NE	citerne	cabanon
La Blanche 1	6,90	4,30	30	BC	MCR	2	S	puits	NC
La Blanche 2	6,25	4,30	27	BC	MCR	2	S	puits	NC
La Blanche 3	5,30	3,95	34	BC	MC	2	NO	?	NC
	4	3,25			PS	1			
La Blanche 4	4,40	3,65	16	BC	MCR	2	SE	?	NC
Baou Mouron 1	5,30	4,55	24	BC	MC	2	S	?	NC
Font de Crouï 1	5,95	3,95	24	plaine	MCR	2	S	puits	NC
Les Cottes 1	3,85	3,80	15	plaine	enduit	2	S	canal	cabanon
Couguou 1	5,35	3,80	20	plaine	MCR	2	SE	canal	NC
Couguou 2	4	3,75	15	plaine	enduit	2	S	canal	NC
St Michel 1	6,40	4,15	27	BC	MCR	2	SO	puits	NC
Pied de Gouin 1	5,10	4,30	22	BC	enduit	2	E	puits	NC
Darnagare 1	3,90	3,70	14	BC	PS	1	SO	?	NC
Proporquie 1	4,35	3,90	17	BC	MCR	?	SE	puits	NC
Gueilet 1	4,50	4,20	19	BC	MCR	1	NO	puits	NC
Cassède 1	5,85	4,38	27	plateau	MCR	2	SE	citerne	NC
Cassède 2	6,20	4,87	30	plateau	MCR	2	S	citerne	NC
Cassède 3	5	4,90	24	plateau	MC	1	S	?	bastidon

Cassède 4	5,20	4,50	23	plateau	MC	1	SE	citerne	bastidon
Cassède 5	4,27	3,84	16	MP	MCR	2	SO	?	bastidon
Vidié 1	6,20	4,30	27	BC	enduit	2	SE	citerne	NC
Vidié 2	4,50	3,70	17	BC	MCR	2	SE	citerne	NC
Vidié 3	4,45	3,15	14	BC	enduit	2	S	citerne	NC
Vidié 4	6,20	4,40	27	BC	MC	2	S	citerne	NC
Vidié 5	4,60	4,50	21	BC	PS	2	S	?	NC
La Gravière 1	4,90	3,90	19	plaine	MCR	2	SE	canal	NC
Ferrages de Troto Vieille 1	3,90	3,90	15	plaine	enduit	2	SO	canal	NC
Ferrages de Troto Vieille 2	7,05	4	28	plaine	enduit	2	S	canal	NC
Ferrages de Troto Vieille 3	4,40	3,30	15	plaine	enduit	2	SE	?	NC
La Ferrage 1	4,35	3,60	16	plaine	enduit en partie	2	N	canal	NC
La Ferrage 2	7,40	3,75	28	plaine	MCR	2	SO	canal	NC
Valredonne 1	6,80	5,40	37	SE	PS	2	SO	?	cabanon
Espessoles 1	5,30	4,30	23	BC	MC	2	SO	?	bastide
Espessoles 2	4,50	4	18	BC	MC	2	S	puits	NC
Espessoles 3	8	4	32	SE	MCR	2	SO	?	NC
Espessoles 4	6,70	4,25	28	plaine	enduit	2	SE	puits	cabanon
Carrau 1	5,80	3,80	22	BC	PS	2	SE	?	cabanon
Blanquet 1	5,10	5	26	BC	PS	2	SO	?	NC
Sarres 1	4,60	3,90	18	SE	enduit	2	SE	puits	NC
Sarres 2	5	4,10	21	BC	MCR	2	SE	aiguier	NC
Sarres 3	4,80	4,10	20	BC	MCR	2	E	?	cabanon
Val de Brunet 1	5,5	3,90	21	BC	MCR	2	SE	puits	bastidon
Val de Brunet 2	5,90	4,45	26	BC	enduit	2	SE	puits	bastide
Val de Brunet 3	5	4,83	24	BC	MC	1	SO	puits	NC
Mitre 1	4,85	4,75	23	BC	MC	2	SO	?	NC
Mitre 2	4,20	3,50	15	BC	PS	?	NE	?	cabanon
Mitre 3	10,75	5,85	63	SE	PS	1	SE	?	cabanon
Dorothée 1	8,85	4,47	40	BC	PS et MC	2	SO	puits	NC
Dorothée 2	4,80	4,20	20	BC	MCR	1	NO	?	NC
Le Lauron 1	5,80	4,25	25	BC	MCR	2	S	puits	NC
Le Lauron 2	2,70	2,50	7	plaine	MCR	2	SE	?	NC
St Sébastien 1	4,80	4,05	19	MP	PS	2	SO	citerne	NC
Pieds de Massel 1	5,10	4,75	24	BC	MCR	2	S	puits	NC
Pieds de Massel 2	5,30	5,10	27	BC	PS	?	S	?	NC
Pieds de Massel 3	5,60	5,15	29	BC	PS	2	O	puits	NC
Pieds de Massel 4	5,47	4,52	44	SE	MC	2	S	?	cabanon
	5	3,85			PS				
St Probaire 1	5,78	5,70	33	MP	enduit	1	SE	?	cabanon
La Treille 1	4,60	4,10	19	SE	enduit	2	SO	puits	NC
La Treille 2	7,40	4,10	30	SE	enduit	2	NE	?	bastidon
St Supin 1	5,30	3,70	20	BC	MCR	2	SO	puits	NC
Canfé 1	6,20	4,80	30	SE	MCR	2	SO	?	NC
Carelesses 1	3	2,90	9	BC	enduit	1	SO	puits	NC
Carelesses 2	5,90	4,40	26	BC	MCR	4	S	puits	NC
Carelesses 3	6,60	4,35	29	BC	enduit	2	S	puits	NC
Carelesses 4	4,50	3,65	16	BC	MCR	2	SE	citerne	NC

Vautaurade 1	5,80	4	23	BC	MC	2	SE	?	bastidon
Vautaurade 2	6,50	4,35	28	BC	MC	1	SO	?	NC
Vautaurade 3	5,40 5,10	4,75 2,60	39	BC	PS	1 1	SE	puits	NC
Les Sallettes 1	5,05	3,80	19	BC	MCR	2	SO	citerne	NC
Les Sallettes 2	6	3,90	23	BC	MCR	2	S	puits	bastidon
Les Sallettes 3	6,30	4,85	31	BC	MCR	1	SO	puits	NC
Les Sallettes 4	6,30	5,25	33	SE	PS	2	NE	?	NC
Vaulongue 1	4,70	3,42	16	BC	enduit	1	SE	puits	NC
Les Chaumes 1	4,10	3,46	14	SE	MC	2	S	puits	NC
Les Chaumes 2	5,10	3,87	20	SE	MC	2	SO	?	NC
Les Chaumes 3	5,20	4,87	25	BC	MCR	2	S	?	cabanon
Les Chaumes 4	6,10	4,40	27	SE	MCR	2	S	?	cabanon
Vérande 1	6,10	4	24	BC	MCR	2	S	puits	NC
Cabasse 1	6	4,12	25	SE	MCR	2	SO	?	NC

Cabanons à deux niveaux	Longueur (m)	Largeur (m)	surface arrondie (en mètres carrés)	situation	appareil	pente de toit	OFF	eau	un accès par niveau	cadastre 1848
La Blanche 5	8,90	5,90	53	BC	enduit	2	SO	canal	oui	NC
Valgeancelle 12	5,25	4,10	22	BC	MCR, enduit est	2	S	puits	oui	NC
Pévouroua 3	6,80	5	34	SE plaine	enduit	1	N	citerne	oui	bastide
Foucard 2	5,40	5,10	28	BC	enduit	2	S	?	oui	bastidon
Cavaillon 3	5,40	4,75	26	BC	enduit	2	S	puits	non	bastidon
Vallon des Plâtrières 1	5,90	4,30	25	BC	MC	2	SO	?	non	bastide
Le Bonheur	4,26	3,62	15	MDV	enduit	2	S	citerne	non	NC
Caramie	6,40	5,20	33	plaine	enduit	2	SE	canal	non	bastidon
Couguou 3	5,15	4	21	plaine	enduit	2	SE	canal	non	bastidon
St Michel 2	4,55	4,55	21	BC	enduit	2	SO	puits et citerne	oui	NC
Proporquié 2	4,90	3,95	19	BC	enduit	1	SO	puits	non	bastidon
Proporquié 3	5	3,95	20	BC	MCR	2	SO	?	non	NC
Gueilet 2	3,80	3,75	14	BC	enduit	2	S	puits	oui	bastidon
Gueilet 3	6,75	4,70	32	plaine	enduit	2	S	puits	non	bastide
Valredonne 2	5,40	4,25	23	BC	MCR	2	S	puits	non	NC
Sarres 4	5,85	4,75	28	BC	MCR, enduit est	2	S	puits	non	cabanon
Val de Brunet 4	5,53	4,37	24	BC	MCR	2	SE	puits	non	NC
Pieds de Massel 5	5,20	4,40	23	BC	enduit	2	S	?	oui	NC
La Treille 3	9,25	5,40	50	SE plaine	enduit	2	S	?	non	NC
Canfié 2	4,20	4	17	BC	MCR	2	S	citerne	oui	NC
Ferrages de Troto vieille 4	5,85	4,20	25	plaine	MCR	2	SO	canal	oui	cabanon

Cabanons à trois niveaux	Longueur (ml)	Largeur (ml)	surface arrondie (en mètres carrés)	situation	appareil	pente de toit	OFP	eau	deux accès	cadastre 1848
Pévouroua 4	8,15	5,60	46	BC	MCR	2	E	puits	oui	bastide
Vallon des Plâtrières 2	7,10	4,40	31	BC	MC	2	SO	puits	oui	bastide
Baou Mouron 2	5,80	4,30	25	BC	enduit, MC	2	S	puits	oui	bastidon
Font de Crouï 2	4,30	4,30	18	plaine	enduit	2	S	canal	non	NC
Trois Martelières 1	6,50	6,40	42	plaine	MC	2	SE	canal	non	NC
Cradaudon 1	6,30	4,95	31	BC	enduit	2	SO	puits	oui	bastide
Dorothée 3	5,70	4,40	25	BC	enduit	1 avec décroché	S	puits	non	bastide
Moulin Neuf 1	10	7,80	78	plaine	enduit	2	N	canal	non	bastide
La Foux 1	7,80	6,25	49	plaine	enduit	2	SO	bassin source puits	non	bastide
Le Tuf	8,20 5	6,20 3,20	67	plaine	enduit	2	NE	puits	non	bastide

Situation

BC : bord de cros mais aussi bord de vallon cultivé ou de dépression cultivée sur plateau

MP : mi-pente

SDC : sommet de colline

MDV : milieu de vallon

SE : sur élévation

Appareil

PS : pierres sèches

MC : pierres jointes au mortier de chaux

MCR : pierres jointes au mortier de chaux, façade redressée en partie (les pierres toujours apparentes sont noyées dans le mortier)

OFP

orientation de la façade principale (priorité donnée aux fenêtres de la partie aménagée pour l'homme)

Cadastre

NC : non cadastré

NOTES ET COMPTES - RENDUS

Claude Arnaud -1992- Les pigeon-
niers de Tourves (Var), étude
architecturale, Cahier de
l'A.H.P.T. oct.1992 pp.24-67

La qualité sans cesse améliorée
des publications de l'Associa-
tion d'Histoire Populaire
Tourvaine est un fait indénia-
ble. La présentation d'un
récent article de Claude Arnaud
sur les pigeonniers vaut large-
ment qu'on la signale ici.

Trente-cinq bâtiments à vocation
de pigeonnier ou intégrant
cette activité dans un ensemble
architectural plus vaste sont
recensés sur le territoire
tourvain. Un tableau fort d'une
dizaine de paramètres met en
évidence les critères inhérents
à l'élevage des pigeons et la
part d'originalité propre à
chaque propriétaire. Les illus-
trations, selon la technique
pointilliste qu'adoptent les
Préhistoriens pour représenter
le galbe de leurs céramiques,
mettent véritablement en lumière
cet aspect spécifique de l'ar-
chitecture vernaculaire.

J'avais personnellement demandé
à Claude Arnaud de proposer son
article au Centre d'Etude et de
Recherche sur l'Architecture
Vernaculaire (président : Ch.
Lassure) pour une publication à
l'échelon national qui me
semblait tout à fait légitime.
Un refus dans le plus pur style
parisien nous fut signifié
à moins d'accepter des contrain-
tes draconiennes qui auraient
amoindri la qualité de l'arti-
cle. Espérons que de telles
études, locales, trouveront
tout de même un écho dans des
revues au cadre géographique
élargi moins imbuées des préroga-
tives de la Capitale.

Philippe HAMEAU

'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU, Alain
BONTEMPS, Gilles GREVIN, Philip-
pe MARINVAL, Anne-Claude PAHIN-
PEYTAVY et Stéphanie THIEBAULT
-1992- La nécropole gallo-romaine
et médiévale de la rue Louis
Cauvin à Garéoult (Var) - Bulle-
tin Archéologique de Provence
tome 22, pp.59-96

La découverte de ce site et sa
fouille pendant trois campagnes
échelonnées sur trois ans est
un bel exemple de collaboration
entre des propriétaires (famil-
les Alba et Campenio) soucieux
d'un patrimoine que d'autres
auraient vite qualifié d'encom-
brant et qu'ils auraient camou-
flé si ce n'est endommagé, et
une équipe d'archéologues
sachant que seule l'interdisci-
plinarité (six co-auteurs)
permet de restituer valablement
un site de cette ampleur. Le
fait vaut d'être signalé lorsque
tant de fouilles de nécropoles
s'achèvent en une description
du mobilier funéraire comme
s'il ne s'agissait pas avant
tout d'une population, d'hommes,
de femmes et d'enfants à une
période donnée. Cette réflexion
permet ici de démontrer le
déplacement progressif de
l'espace funéraire, en trois
périodes principales, et d'y
associer une population chaque
fois différente dans sa composi-
tion et dans ses caractères
morphologiques. Le mobilier
archéologique est classique et
sans grande originalité. Ce
sont plutôt les observations de
terrain -rendues possibles par
d'excellentes conditions d'in-
tervention- et les analyses
spécifiques qui permettent
d'évoquer ce lieu particulier
de la Garéoult antique et
médiévale. Un projet de salle
d'exposition relative à cette

LES PUBLICATIONS DE L'ASER

- Cahier n°1 :** Un foyer de chasseurs aux Escortines (La Roquebrussanne), Le Bastidon (Forcalqueiret), La Baume Fère (La Roquebrussanne), Flore et sites abandonnés, Approche du folklore du canton de La Roquebrussanne. (1979, 47 pages, 40 F)
- Cahier n°2 :** Un métier d'autrefois : le Carbounié, Dernières traces d'habitat au Cros d'Aroy (Néoules), La protohistoire du canton de La Roquebrussanne, Garéoult : origine d'un nom, Les noms de lieux du canton de La Roquebrussanne, Le four à cade de Rocharon. (1981, 138 pages, 50 F)
- Cahier n°3 :** Les glaciers de Fontfrège à Pivaut (Mazaugues), Etudes phytohistorique et phytoécologique de Rocharon, La baume du Muy (Mazaugues), Les cinquante dernières années de Meynarguette, La Font de la Ville (La Roquebrussanne) (1983, 110 pages, 50 F)
- Cahier n°4 :** Le vallon du Gueilet, première approche (Le Val), Le four médiéval de Rocharon, Le ravitaillement à Mazaugues du XVI au XVIII siècle, Tentative d'assassinat aux glaciers de Meynarguette, Fours à cade, fours à poix. (1985, 74 pages, 50 F)
- Cahier n°5 :** L'aménagement récent des abris naturels, Réserves d'eau dans le centre du Var, La grotte sépulcrale des Oustaous Routs (Ste Anastasie), L'Etat Civil de Méounes au XVII siècle, Essai sur les noms de lieux de la commune du Val, L'avifaune du canton de La Roquebrussanne, Les tufs de la vallée du Gapeau, étude géomorphologique. (1987, 125 pages, 60 F)
- Cahier n°6 :** Le dolmen IV des Adrets (Brignoles), La citerne castrale (Forcalqueiret), La grotte de la Poudrière Le Val et l'artisanat clandestin, La cloche du campanile laïc de Saint-Maximin, Registres de paroisse de la commune du Val (1790-1858). (1989, 88 pages, 70 F)
- Cahier n°7 :** Hommage à Elie Alexis, La construction d'un four à cade, Contribution à la connaissance de quelques ruchers archaïques du Midi de la France, Le couloir des Eissartènes (Le Val) , Inventaire archéologique du Vallon du Gueilet (Le Val), Le pseudo-dolmen des Fouilles (Mazaugues), L'alliance à Saint-Maximin des de Ferry et des Bonaparte. (1991, 92 pages, 70 F)

Supplément n°1 au cahier de l'ASER : L'ARTISANAT DE LA GLACE EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE par Ada Acovitsioti-Hameau (usage et commerce de la neige et de la glace, vestiges architecturaux, organisation du travail, particularités économiques...) (1991-120 pages-100F)

Supplément n°2 au cahier de l'ASER : DES PREMIERS BERGERS AUX DERNIERS CHARBONNIERS par Ada Acovitsioti-Hameau et Philippe Hameau (contribution à l'étude du peuplement du centre du Var de la Préhistoire à nos jours- du Néolithique ancien à nos jours...) (1989, 26 pages, 30 F)

LES PEINTURES POSTGLACIAIRES EN PROVENCE

Inventaire, Etude chronologique, stylistique et iconographique par Philippe Hameau

Collection Documents d'Archéologie Française n°22, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme Paris

Format A4-124 pages-55 figures (dessins et photos N&B et couleurs)

préface de Jean Courtin

prix 176 F (+ 22 F de port)

Commandes à adresser au siège social : ASER Saint-Michel 83136 Méounes-les-Montrieux

LES PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION D'HISTOIRE POPULAIRE TOURVAINE

Le Château de Tourves et ses seigneurs:	édition d'un manuscrit de 1860 écrit par Léon Mouttet (1793-1874), référence indispensable pour la connaissance du comte de Valbelle et des ruines de son château (40 pages, 30 F)
Commerces et artisans du village au début de ce siècle :	inventaire anecdotique des commerçants et " petits métiers " urbains au début du XX ^{ème} siècle à Tourves (64 pages, 30 F)
L'école à Tourves du Moyen Age à nos jours :	histoire de l'institution scolaire au niveau local avec, en toile de fond, le rappel des enjeux nationaux. (60 pages, 30 F)
Léon d'Astros, fabuliste provençal :	fables en provençal écrites par J.J.L. d'Astros (1780-1863). poète tourvain qui s'inscrit dans la démarche provençaliste d'avant le Félibrige. Introduction historique de René Merle (53 pages, 30 F)
Les peintures préhistoriques de la vallée du Caramy :	catalogue des peintures qui ornent les abris sous- roche des gorges du Caramy (38 pages, 30 F)
Cahier de l'AHPT, janvier 1989 :	Le village de Tourves au milieu du XIX ^{ème} siècle (étude cadastrale). Notes sur l'olivier. Le cercle de l'avenir. La baume Saint Michel. Les fêtes du centenaire de la République Française. (62 pages, 30 F)
Cahier de l'AHPT, juin 1989 :	essai de recherche sur le passage des voies romaines sur le territoire de la commune de Tourves. (103 pages, 50 F)
Les Gueules Rouges, un siècle de bauxite dans le Var :	synthèse historique et témoignages sur la mine au quotidien en pays brignolais qui fut pendant un demi-siècle le plus important gisement de bauxite du monde. Ed. CDDP, (182 pages, 75F)
Tourves. Etude archéologique et historique :	réédition du travail de l'abbé Saglietto édité en 1936 qui reste encore à ce jour l'ouvrage le plus complet sur l'histoire de Tourves. (118 pages, 50 F)
Estrambord revoulucionari a Tourvè :	les commémorations du bicentenaire de la Révolution à Tourves sélectionnées meilleur spectacle amateur de la région PACA. Ed. Castel (76 pages, 95 F)
Tourves. Une semaine pour le patrimoine, juillet 1991 :	texte des conférences données à Tourves dans le cadre de la semaine d'animation des " dix ans de l'AHPT ". (72 pages, 50F)
Cahier de l'AHPT, octobre 1992 :	Le territoire de la commune de Tourves au XIX ^{ème} siècle (étude cadastrale), Une des causes de la Révolution de 1848 : le cens électoral, Les pigeonniers de Tourves (étude architecturale), Hugues Cyrus, maire de la Seyne sur mer, né à Tourves, Notes archéologiques sur Tourves (78 pages, 50 F)
Commandes à adresser au siège social : Association d'Histoire Populaire Tourvaine, Mairie de Tourves, 83170 Tourves (+ 15 F de frais de port)	

